

Laurent Gbagbo
et François Mattei

Libre Pour la vérité et la justice

Max Milo

Laurent Gbagbo
et
François Mattei

Libre
Pour la vérité et
la justice

Max Milo

© Max Milo, Paris, 2018

www.maxmilo.com

ISBN : 978-2-315-00873-5

LE PARFUM DE LA LIBERTÉ

La nuit, pendant toutes ces années, sa cellule est toujours restée allumée jusqu'au petit jour. Fidèle à ses habitudes, Laurent Gbagbo lit ou regarde la télévision la nuit jusqu'à tomber de sommeil.

Ce samedi 13 octobre 2018, il a revêtu la chemise africaine que son fils Michel lui a portée d'Abidjan, quelques jours auparavant, au parloir de la prison de Scheveningen. Une première visite et des retrouvailles entre le fils aîné et le père qui ne s'étaient pas vus depuis sept ans : arrêté, détenu pendant de nombreux mois, puis interdit de quitter le territoire ivoirien, Michel a enfin pu se rendre aux Pays-Bas pour une visite au pénitencier de la Cour pénale internationale.

Quand je le revois à mon tour, nous reprenons le fil de notre conversation, commencée en 2005, et jamais interrompue. Au fond de la pièce, Charles Blé Goudé, ex-leader des Patriotes, reçoit des visiteurs venus de Belgique. Il lui arrive de préparer des plats africains, dont il fait profiter son célèbre codétenu, et ses visiteurs.

Les dernières évolutions du procès ne semblent pas bouleverser Gbagbo outre mesure – il s'est toujours dit serein – même si cette fois, elles viennent lui redonner l'espoir d'une issue favorable. À l'heure de l'échéance à La Haye, il revient sur ce violent épisode de sa vie politique :

— Ce qui m'a amené ici, dit-il, c'est le vieux débat pour l'émancipation du cadre ancien imposé en Afrique par la Constitution française de 1958. En fait, la bataille pour l'indépendance réelle... Reprenant l'article 8 de

la Constitution de la IV^e République, l'article 12 de la Constitution de la V^e a attribué aux anciennes colonies de la France un statut de fausse indépendance, où les Affaires étrangères, la Défense, la Monnaie ainsi que l'Enseignement supérieur restaient entre les mains de Paris. C'est ainsi que notre statut, pour ne pas dire notre destinée, est gravé dans le marbre de la Constitution française ! En ce qui concerne l'Enseignement supérieur, il a été décidé un jour d'installer des universités en Afrique pour limiter l'immigration en France, en fixant les étudiants sur place... Les accords de 1962 ont fini de coudre la camisole qui nous a tenus dans l'infantilisme et la dépendance, en attribuant la priorité de l'accès aux richesses du sous-sol de nos pays à la France. Il faut dire qu' Houphouët-Boigny croyait que le devoir des Africains, c'était de travailler à la grandeur de la France...

— *Les choses n'ont-elles pas tout de même changé ?*

— Les textes et l'esprit sont toujours là, mais le temps des tueurs est passé. Thomas Sankara au Burkina, Modibo Keita au Mali, Sylvanus Olympio au Togo, assassinés par des soldats aux ordres, ce n'est plus possible... Il y a aujourd'hui une opinion publique en Afrique. Au Burkina Faso, Blaise Compaoré a été chassé par son peuple... Le temps est venu de construire, enfin, nos indépendances dans nos pays d'Afrique francophone. Je ne parle pas ici du Cameroun, qui a une histoire particulière, et qui suit son chemin... Ma formation d'historien et de militant politique m'a préparé à cette tâche. Elle m'a occupé toute ma vie, et c'est ce qui s'est joué ici, à la CPI, depuis le début de mon procès. Je ne l'ai jamais vécu comme une affaire judiciaire, mais comme une situation particulière dans le combat politique que je mène pour mon pays, pour l'Afrique, depuis mon entrée en politique. Même enfermé dans les quinze mètres carrés de ma cellule... je n'ai pas tourné en rond... j'ai continué de regarder et de marcher dans la même direction. Oui, l'Afrique change : Il y a maintenant des pays africains qui osent demander conseil aux Russes pour leur Défense, et même Ouattara, qui est de fabrication française, connaît le chemin de Pékin... Pour ma part, je souhaite qu'on sorte vraiment de cet article 12 et qu'on s'occupe nous-mêmes de notre Défense, de notre monnaie.

— *Pensez-vous toujours à la terrible élection de 2010 ?*

— Bien sûr, puisque c'est là qu'a été posé le piège pour m'amener ici. C'est le premier point que j'ai abordé lors de la première audience au tribunal, le 5 décembre 2011. J'ai dit à la Procureur qu'il était primordial de savoir qui avait gagné les élections de 2010 en Côte d'Ivoire. Sans réponse à cette question, comment déterminer qui était le premier responsable des troubles et des crimes qui se sont ensuivis ? On m'a dit que là n'était pas la question ; alors que c'est la question fondamentale. En vérité, en octobre 2010, dès le premier tour, je savais que Ouattara était arrivé troisième, et qu'il ne pourrait donc pas participer au second tour. Des gens du PDCI, le parti d'Henri Konan Bédié – qui était donc deuxième – venaient me voir et passaient des messages. J'ai appelé Bernard Ehni, un proche de Bédié, qui est depuis devenu ambassadeur au Ghana. Il y avait eu beaucoup de fraudes et d'irrégularités. Ehni m'a dit : « J'étais avec Bédié toute la soirée, on a travaillé. Je t'appelle demain. » Bien sûr, il était question que Bédié conteste officiellement. Il ne l'a finalement fait que le cinquième jour. Trop tard, la réclamation n'était plus recevable. C'était volontaire ; Bédié est non seulement économiste, il est aussi juriste. Il savait ce qu'il faisait. Il a cédé aux pressions de la France, et à son portefeuille... Après, tout n'a été qu'une mise en scène pour justifier mon éviction violente. J'avais demandé le recomptage des voix sous contrôle international mais le matériel électoral avait été détruit pour rendre impossible toute vérification. De toute façon Barack Obama m'a envoyé à Abidjan Raila Odinga, le Premier ministre du Kenya, qui est de la même ethnie que le père d'Obama. Le message consistait à me demander de me retirer... Il n'y a jamais eu que cette volonté là : me chasser.

— *À la fin de ce procès, quel est votre projet ?*

— Mon ambition, c'est de revenir chez moi, en Côte d'Ivoire. J'ai réservé une maison pour m'accueillir. *I go back home !* J'ai déjà fait acheter des matelas pour remplacer ceux qu'on m'a volés dans ma petite maison du village. On m'a aussi pris tous les draps, et un minuscule frigo posé à côté de mon lit. Je ne me plains pas : tant d'Ivoiriens ont tout perdu ! J'en

parle que pour souligner que les rebelles n'**étaient**, pour beaucoup d'entre eux, que de pauvres gens manipulés, affamés : le vol de mes matelas en est une illustration.

— *Et redevenir président en 2020 ?*

— Il n'est pas indispensable d'être président pour faire de la politique, et se rendre utile. La Côte d'Ivoire, l'Afrique, c'est ma vie, et je serai toujours concerné par leur destin. Pour m'empêcher de rentrer chez moi, sont-ils prêts à l'illégalité ?

— *Quelles doivent être les relations avec la France ?*

— Depuis les années 1990, la France n'a plus les moyens financiers et militaires de gérer l'Afrique, ou de jouer les Zorro sur le continent. Elle doit reconsidérer le modèle de sa relation avec ses anciennes colonies. Les besoins de l'Afrique augmentent très vite, et la France n'est plus en capacité de les satisfaire. D'autre part, on devrait comprendre à Paris, et se méfier : les nouvelles générations ne ressemblent pas à la mienne, enseignée de la maternelle au baccalauréat par des Français, et des Blancs. Alors que je n'étais pas encore président, et que je n'avais même pas les moyens de les aider, mes grandes filles sont parties aux États-Unis, à Atlanta, pour faire leurs études. Elles n'avaient déjà plus la fascination exclusive pour la France. Les jeunes Africains savent qu'ils n'y sont pas attendus avec bienveillance. Ce n'est plus un rêve pour eux. Ils sont donc moins bien disposés que nous envers la France et les Français, et tout à fait imperméables aux arguments employés pour justifier leur pouvoir sur nos affaires... Il y a toujours, sous-jacent, le même procès d'intention : nous ne sommes pas capables de nous gouverner seuls, et nous ne savons pas ce qu'est la démocratie...

Quand j'entends par exemple les critiques françaises vis-à-vis du pouvoir de Kagame au Rwanda, jugé trop autoritaire, je me dis que décidément, oui, les élites parisiennes ont la mémoire courte, et la morgue facile : Habib Bourguiba, en Tunisie, en accord avec Paris, a réformé son pays en se basant sur le pouvoir de fer de son parti unique...

Léopold Senghor a créé trois partis au Sénégal par décret, pour plaire à l'Occident, dans une imitation de fausse démocratie... Amani Diori, au Niger, est aussi venu au pouvoir à la tête de son parti unique, le seul autorisé par Paris, qui avait interdit le multipartisme... Il en sera chassé opportunément par un coup d'État commandité à Paris, lorsqu'il aura eu la fâcheuse idée de vouloir négocier l'uranium, principale richesse du pays, avec le Canada, qui lui en offrait un prix beaucoup plus élevé que la France. Si j'ajoute, pour le clin d'œil, que madame Chirac fut un jour invalidée dans une élection locale parce qu'il y avait eu plus de votants que d'électeurs, je crois qu'il faut arrêter de recevoir des leçons. Je me suis battu pour instaurer le multipartisme en Côte d'Ivoire contre le parti unique de Houphouët validé par Paris, puis pour bâtir des institutions dans mon pays. Je les dérangeais parce que j'étais populaire. Qu'ils s'occupent donc d'Ali Bongo, qui n'est rien, même dans son propre pays, et qu'ils tiennent... C'est le profil qu'ils aiment, et c'est une erreur à moyen et à long terme. Avec nous, il faudra développer des partenariats, en nous laissant notre entière liberté de choix, et tout ira mieux.

Aujourd'hui, je regarde vers l'avenir, je n'ai jamais cessé de le faire. On n'investit pas toutes ses forces et toute sa vie au service du peuple ivoirien, et de certaines idées, en payant le prix, pour renoncer au gré des circonstances fussent-elles la prison.

— *Croyez-vous que la Côte d'Ivoire puisse désormais vivre en paix ?*

— Les Ivoiriens sont pacifiques, tout le monde le sait. Être violents, ce n'est pas leur nature. La violence a été importée en Côte d'Ivoire, tout le monde le sait. Les Ivoiriens se retrouveront pour vivre le meilleur, ensemble, si on leur rend ce à quoi ils aspirent : la vérité, et la justice, la dignité.

AVANT PROPOS

Des portes il n'y a que ça à Scheveningen. J'y suis allé en toutes saisons pendant six ans pour continuer à bavarder avec Laurent Gbagbo. Une conversation au long cours, commencée en 2005, souvent interrompue, jamais rompue. Je l'ai retrouvé derrière les murs du *Penitenciaire Inrichting Haaglanden*, au 32, Pompstationsweg, terminus en principe dédié aux génocidaires, tyrans sanguinaires, et autres dictateurs responsables de bains de sang. L'heure est sans doute venue d'une vision moins partielle que celle dispensée aux moments les plus chauds du combat politique et militaire, où tonnait l'artillerie médiatique. La guerre est finie, le brouillard médiatique est dissipé, les vivants exigent de savoir pourquoi des fosses communes creusées partout dans le pays contiennent tant de morts.

Gbagbo et les siens ont été recouverts d'un flot ininterrompu d'accusations pendant dix ans. Difficile d'imaginer ce que l'on pourrait y ajouter. On connaît par le menu le livre noir de ce qui lui est reproché. L'écouter, et parallèlement, relater un certain nombre de faits souvent occultés, ne peut que contribuer à une vision plus complète de l'histoire. Laurent Gbagbo fut longtemps seul sur le banc des accusés devant la Cour pénale internationale. Charles Blé Goudé, le leader des Jeunes Patriotes l'y a rejoint, échappant probablement à la mort dans les prisons de Ouattara, pour survivre à La Haye. Les avocats de Gbagbo ont eu beau convaincre la Cour pénale internationale d'étendre ses enquêtes en amont de la crise post-électorale, en 2002, aux racines de la crise et de la guerre, ils n'ont toujours pas vu les juges s'attaquer aux

exactions perpétrées par les rebelles, et leurs chefs, dans une approche enfin globale de l'affaire ivoirienne.

Une chronologie révélatrice des causes, et des effets, situerait les vraies responsabilités. Même si personne ne mérite de se voir accorder le bon dieu sans confession. Si la Cour persiste, en dépit de ses promesses de justice équitable, et de combat contre l'impunité, à refuser de s'enquérir des crimes de l'ex-rébellion, et de ses responsables, aujourd'hui au pouvoir, si elle se contente de ne juger que les vaincus, alors, elle confirmera aux yeux du monde qu'elle s'est laissée instrumentaliser par certains pays, et certains intérêts. Amnesty International, dans un rapport publié le 26 février 2013, fustige sous le titre *La Loi des vainqueurs* une justice borgne, en Côte d'Ivoire et à La Haye. Sur son journal en ligne, le même jour, RFI cite ce commentaire de Stephan Oberreit, directeur d'Amnesty International France : « *À partir du moment où tout le monde reconnaît qu'il y a eu des exactions de part et d'autre, mais qu'il n'y a eu des poursuites que d'un seul côté – au niveau de la Cour pénale internationale, avec Laurent Gbagbo et sa femme, ainsi qu'au niveau de la justice nationale ivoirienne, où seuls les anciens membres du gouvernement ou les proches de Laurent Gbagbo sont poursuivis – , cela crée un sentiment de déséquilibre et de justice partielle, ce qui nuit à la réconciliation nationale.* » Guillaume Soro, l'actuel président de l'Assemblée nationale, s'en moque. Il l'a déclaré sans vergogne dans un entretien enregistré par la télévision camerounaise STV : « *Où avez-vous vu qu'ait jamais existé une justice des vaincus ?* » Le bon sens, selon Soro, qui n'a malheureusement pas tort. Il serait donc logique, selon cette écriture de l'histoire, d'envoyer seule devant les tribunaux une femme violée qui a crevé un œil à son agresseur sous l'œil goguenard du violeur... Voici donc un contrechamp, une version à multiples facettes de quelques moments de la crise ivoirienne, à travers une galerie de miroirs recomposant une réalité plus conforme. Une réalité la que jeune institution qu'est la Cour pénale internationale n'a pas jugé utile d'examiner dans toute sa complexité. Elle n'a pris en considération pour enquêter à charge que le camp des vaincus dans une guerre civile où les agresseurs, venus de l'étranger, armés et

soutenus d'abord en sous-main, puis ouvertement par la France, ont commis tous les crimes pour mener à bien un coup d'état sanglant, depuis longtemps prémédité. Heureusement, le vaste monde n'est pas seulement peuplé de petits singes sourds, aveugles, ou muets.

« J'AI CONFIANCE, LA VÉRITÉ FINIRA PAR TRIOMPHER »

Il ne s'agissait après tout que d'un litige électoral : on ne fait pas la guerre si on a gagné les élections, répète Laurent Gbagbo depuis huit ans.

Retour sur les faits :

Abidjan, 11 avril 2011, fin de matinée. Quand un char Sagaie français fait exploser le portail et le mur d'enceinte de la résidence du président de la République de Côte d'Ivoire, l'équipage du blindé ne se pose aucune question. Derniers maillons de la chaîne de commandement militaire tenue par l'Elysée, les hommes du 12^e régiment de cuirassiers finissent le travail. Louis Ferdinand Destouches, plus connu sous son nom de plume, Céline, qui y fut brigadier, puis Maréchal des Logis, pendant la guerre de 14-18, a décrit dans le Voyage au bout de la Nuit, et Casse Pipe, les faits et gestes de leurs ancêtres cavaliers, aux manches frappées à l'emblème du « Dauphin ».

Autour des tankistes, le 4^e régiment de chasseurs de Bitche, qui est monté avec eux sur l'objectif. Le président de la République française, chef des armées, leur a ordonné d'ouvrir la porte aux rebelles, rebaptisés Forces Nouvelles, puis Forces républicaines de Côte d'Ivoire, pour leur livrer Laurent Gbagbo, et installer leur chef au pouvoir, Alassane Ouattara. Ce dernier se dit élu avec 54,10 % des voix au second tour de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, selon le décompte du président de

la Commission électorale indépendante qui s'est exprimé seul, sans avoir consulté les membres de sa Commission. Ce chiffre ne sera pas avalisé par le Conseil constitutionnel, seule juridiction à pouvoir se prononcer sur la validité d'un scrutin et en proclamer le vainqueur. Youssouf Bakayoko, le président de la Commission électorale indépendante composée majoritairement d'opposants politiques à Gbagbo, annonce ce résultat dans des conditions étonnantes. Les résultats sont donnés le 2 décembre au soir, alors que le délai légal de trois jours prévu par la Constitution est dépassé. Qui plus est, ils sont donnés par le seul président de la Commission électorale depuis le siège de campagne du candidat Ouattara, l'Hôtel du Golf. Au même moment, tous les autres membres de la Commission attendent vainement leur président qui leur avait donné rendez-vous ailleurs alors qu'il était en train de se prêter à une mise en scène organisée par les ambassadeurs de France et des États-Unis. Tous les deux sont présents aux côtés du président de la Commission. L'ambassadeur de France, Jean-Marc Simon, qui me déclarera avec le plus grand sérieux : « *Je passais à l'hôtel pour voir Soro, je ne sais plus pourquoi, il m'a dit que Bakayoko était dans une chambre* », et l'ambassadeur des États-Unis, Philip Carter III. Les caméras de France 24, chaîne publique française, sont là, alors que la presse ivoirienne n'a pas été conviée. Tous les journalistes attendent les résultats, comme prévu, au siège de la Commission électorale.

Barack Obama et le représentant spécial de l'ONU en Côte d'Ivoire, Young-jin Choi, valideront cet incroyable mode opératoire et ce résultat, dont Nicolas Sarkozy a activé l'aboutissement par une lettre au président de la Commission électorale. Exfiltré en hélicoptère, Youssouf Bakayoko se réfugie en France, à Neuilly-sur-Seine, immédiatement après son annonce, conscient et sans doute effrayé par l'illégalité de sa proclamation.

On n'aurait pu donner pareil spectacle nulle part ailleurs qu'en Afrique. Quatre-vingt coups d'État dans les ex-colonies françaises en cinquante ans d'indépendance, démontrent que les élections n'y sont souvent qu'un théâtre de marionnettes dont les fils sont tirés en coulisses.

À quoi sert que Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara aient signé le 27 novembre 2010 une proclamation adressée à tous les citoyens ivoiriens dans laquelle ils appelaient au calme, et s'engageaient à respecter les règles constitutionnelles, lesquelles prévoient que la Commission électorale

procède dans les trois jours à un calcul des résultats réalisés par chacun des candidats avant que le Conseil constitutionnel les vérifie, les valide, puis proclame le vainqueur des élections ?

Le 2 décembre, Youssouf Bakayoko sort du chapeau, avec la bénédiction de Sarkozy et des Nations unies, le nom d'Alassane Ouattara, en violation de la Constitution ivoirienne.

Le Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire proclame le lendemain, 3 décembre 2010, le président Gbagbo élu avec 51,45 % des suffrages. Ce faisant, il prend acte des fraudes massives ayant eu lieu dans la partie Nord du pays sous contrôle rebelle.

Le Conseil constitutionnel a tranché : il est la plus haute instance juridique du pays et il est le seul habilité à désigner le vainqueur des élections présidentielles ; il en donne le nom le 3 décembre : Laurent Gbagbo.

Ainsi commence le drame post-électoral de la Côte d'Ivoire, alors que ces élections devaient résoudre la crise politico-militaire ouverte en 2002. Albert Bourgi (à ne pas confondre avec son frère, l'avocat-affairiste Robert Bourgi), professeur de Sciences politiques à Reims, vieil ami de Laurent Gbagbo, qui connaît très bien aussi Alassane Ouattara et la vie politique du continent, déclarait le 8 juin 2012 à la télé africaine, TVM : « [...] *je ne connais pas beaucoup de scrutins dont les résultats ont été proclamés dans des conditions comparables à ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire [...]. Au-delà des institutions ivoiriennes, il y avait bien évidemment les Nations unies [...] qui étaient censées apporter une certification. Cette notion de certification n'avait jamais été appliquée par les Nations unies dans d'autres opérations de maintien de la paix en Afrique. Une notion complètement floue, donc. Aussi floue que les résultats officiels du scrutin. Personne ne les connaît dans le détail. On ne connaît pas les résultats des bureaux de vote. Ni vous, ni moi, ni nul autre observateur ou chercheur voulant travailler sur ces élections ne les connaît dans le détail. On ne connaît pas les résultats bureau de vote par bureau de vote. Le taux d'abstention est un mystère [...].* »

Il faudra attendre la chute de Gbagbo, le 11 avril 2011, pour que le Conseil constitutionnel de Paul Yao N'Dré proclame Alassane Ouattara Président, sans pourtant revenir formellement sur la décision du 3 décembre 2010. Pour fonder la légitimité du nouveau Président, le Conseil s'appuie sur les décisions de l'ONU et des institutions africaines.

Par la force des baïonnettes de la Communauté internationale, le Conseil constitutionnel ivoirien redevient tout à coup respectable en Occident ! Fin mars 2013, par la bouche de Vladimir Poutine, les chefs d'États membres du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), pays émergents qui se veulent contrepoids à l'Europe et à l'Amérique, et favorables à un ordre mondial multipolaire, déclareront ne plus vouloir tolérer désormais le recours à la force contre les États souverains. Il s'agit pour eux de tirer les enseignements des opérations militaires menées en Libye, et en Côte d'Ivoire.

En Côte d'Ivoire, depuis la disparition d'Houphouët-Boigny, premier président du pays, il n'a y a jamais eu de passation du pouvoir pacifique. Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée nationale, succède à Houphouët en 1993, après la mort de ce dernier, conformément aux dispositions constitutionnelles. Puis, il remporte sans gloire l'élection présidentielle de 1995, l'opposition unie ayant boycotté le scrutin en raison de l'institution d'un nouveau Code électoral qu'il a inspiré, imposant aux candidats d'être nés de père et de mère ivoiriens. Il s'enfuit en France quand le général Robert Guéï le renverse par un coup d'État le 24 décembre 1999. Ensuite, Laurent Gbagbo gagne contre le général Guéï les élections présidentielles le 22 octobre 2000. Guéï se retire en province après avoir tenté de contester le résultat par un coup de force militaire. Une sarabande qui inaugure l'après-Houphouët et les balbutiements d'une très longue crise.

Justement, en cette année 2010, la crise est à son apogée, à l'issue d'une élection présidentielle pourtant souhaitée par tous les partis. Le 4 décembre 2010, Gbagbo et Ouattara prêtent serment chacun de leur côté. Si le président Gbagbo le fait en respectant les règles constitutionnelles, son adversaire se livre à un simulacre, dans son QG de campagne, applaudi par la Communauté internationale. L'élection attendue depuis dix ans donne naissance à deux présidents. Seuls les naïfs s'en étonnent. C'est que les autres acteurs, dont la France, s'y sont préparés. D'aucuns l'avaient, dit-on, imaginé, ou même organisé : une grande embrouille qui permet toutes les manœuvres. Le président sortant reçoit l'investiture ce samedi-là, au palais présidentiel, des mains du président du Conseil constitutionnel. Le challenger s'autoproclame par une lettre datée du même jour

adressée au président du Conseil constitutionnel, dont il reconnaît ainsi implicitement – et paradoxalement – l'autorité, alors qu'il ne respecte pas sa décision de désigner Laurent Gbagbo vainqueur de l'élection... Les membres du Conseil constitutionnel rejettent la démarche de Ouattara comme inconstitutionnelle. Ouattara campera dans un hôtel, l'Hôtel du Golf, pendant des mois avec ses conseillers français, ses seigneurs de la guerre, ses soldats. Malgré le refus du Conseil constitutionnel, il nomme un contre-gouvernement. La Commission électorale, le représentant spécial de l'ONU et enfin le Conseil constitutionnel ont donné trois résultats différents, fera remarquer Thabo Mbeki, le deuxième président de la république d'Afrique du Sud après Nelson Mandela. Il connaît bien le dossier pour avoir officié en tant que médiateur dans la crise ivoirienne en 2004. Venu à l'époque à Abidjan avec l'idée que Gbagbo avait tort, il en était reparti convaincu du contraire.

La veille du Nouvel An 2011, dans ses vœux télévisés à la nation, Gbagbo propose que les voix soient recomptées, dans un audit général des élections, sous contrôle international : *« Nous devons comprendre comment, annoncée comme l'année des élections, l'année de la fin de la crise, 2010 se termine dans la perplexité. Pendant que les Ivoiriens subissent la violence d'une rébellion armée à l'intérieur, ils font l'objet d'une hostilité internationale à l'extérieur, depuis la proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010. Cela est injuste. Nous nous interrogeons sur les raisons de l'attitude de la Communauté internationale à notre égard ; une attitude que l'on n'a observée nulle part ailleurs auparavant dans une crise politique interne à un État... C'est pourquoi, je propose un comité d'évaluation destiné à connaître des faits et à établir la vérité sur le déroulement des élections en Côte d'Ivoire. J'ai confiance, la vérité finira par triompher. Nous avons le droit et la vérité avec nous. »*

Refusé par Young-jin Choi, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Côte d'Ivoire, qui prétend avoir compté trois fois déjà, le recomptage des voix est aussi rejeté par Ouattara, par la France et les États-Unis. Peu après, sur ordre de l'ONUCI, tous les bulletins de vote, et tous les documents ayant trait au scrutin sont détruits, ne permettant plus aucune issue pacifique, et encore moins un recomptage... Le sort de Laurent Gbagbo est scellé. Tous ses discours et recours

seront désormais tenus pour dérisoires et illégaux. On leur préférera une attaque militaire contre Gbagbo, alors qu'un nouveau décompte des voix sous contrôle international aurait clos le débat sans faire un mort, selon les observateurs. « *Si le résultat final avait été une victoire de Gbagbo, les rebelles auraient de toute façon pris les armes contre lui* », m'a confié Jean-Marc Simon, l'ex-ambassadeur de France à Abidjan. Cette cheville ouvrière de l'opération évacue ainsi tout regret par rapport à une solution négociée. Un dernier coup de boutoir du contingent militaire français Licorne, après dix jours de bombardements sur la résidence présidentielle par les hélicoptères Puma et Gazelle, relayé par ceux de l'ONUCI, met le point final ce 11 avril, croit-on, non seulement à cette crise post-électorale mais aussi à la décennie la plus tourmentée de la Côte d'Ivoire.

« JE VOULAIS DONNER UN SENS AU MOT “INDÉPENDANCE” »

À aucun moment depuis sa première élection à la présidence en octobre 2000, l'Élysée de Chirac, puis de Sarkozy, n'a accepté Laurent Gbagbo. Ancrage historique et économique de la présence française en Afrique, la Côte d'Ivoire constitue la locomotive de l'Afrique de l'Ouest, dont elle représente 40 % du Produit intérieur brut. Elle a toujours suscité une attention jalouse de l'Élysée, et toutes les convoitises. La France a la Côte d'Ivoire dans la peau. Ce pays de cocagne représente des enjeux financiers et économiques exceptionnels avec son cacao, son café, ses bananes, son huile de palme, ses gisements de pétrole, de gaz, d'uranium, de diamants, de manganèse, de métaux rares, ses chantiers, ses transports, ses réseaux de communication, ses ports... Les grands groupes français – Areva, Castel, Total, Bouygues, Bolloré, Orange, Véolia – anglo-saxons – Armajaro, empire du cacao dirigé jusqu'en 2013 en Afrique par Loïc Folloroux, le fils de Dominique Ouattara –, ou encore d'autres géants du chocolat – Nestlé, Cargill, etc. – s'y sont développés sans concurrence, monopolisant tous les secteurs clés, faisant la fortune de beaucoup. Sans parler d'Air France dont les lignes détenues longtemps en monopole sur les grandes destinations africaines, avec des prix de billets prohibitifs, ont renfloué les caisses. Une position de privilégié, un avantage acquis par la colonisation et pérennisé par le système de la Françafrique. Même s'il est de bon ton de faire croire, depuis le discours de La Baule de François Mitterrand, le 20 juin 1990, que c'est de l'histoire ancienne :

« Le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud [...] Il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas de démocratie sans développement », déclarait le Président, par la plume d'Erik Orsenna.

Vingt-quatre ans plus tard, la France s'y veut toujours le maître du jeu, elle l'a montré en Côte d'Ivoire, véritable chasse gardée et clé de voûte de l'édifice. L'impératif constant sera donc, jusqu'à ces dernières années, de pouvoir contrôler ce pays, sans lequel tout le système français en Afrique s'effondrerait. Or, Gbagbo n'est pas celui que Jacques Chirac souhaitait. Le chef de l'État français sait qu'il refusera l'héritage de la soumission totale à Paris, initié par Félix Houphouët-Boigny, l'un des pères fondateurs de la Françafrique. Quand il le combattait dans l'opposition, Gbagbo traitait Houphouët de dictateur, critiquant son allégeance aveugle à la France... À travers Gbagbo, c'est donc la France qui se sent visée. Devenu dans les années 80 l'opposant historique au « Père de la Nation » et à sa politique d'assimilation française, Gbagbo est mal perçu. Jacques Chirac d'abord, et ensuite Nicolas Sarkozy vont, de fait, le combattre dans une succession d'épisodes à haute tension entre des accalmies de courte durée. Contre cet opposant à ses alliés politiques ivoiriens, la France a toujours privilégié ses amis, plus compréhensifs, plus dociles, et plus assimilés. Chirac adorait Houphouët-Boigny, élevé dans le sérail, ministre de la France sous la IV^e et la V^e République, tout comme son successeur, Henri Konan Bédié, qu'il a personnellement soutenu avec le RPR dans les années 90, déjà.

Félix Houphouët-Boigny est le produit d'une nostalgie française : le chef africain idéal. Mais le moule dont il est sorti est cassé. Il fut député, puis ministre de la République française avant de devenir le premier président de son pays. Ses liens personnels avec les hommes de pouvoir en France – on dirait aujourd'hui ses réseaux – lui vaudront leur soutien indéfectible. Autour de lui, à chaque étage de son administration, et de son gouvernement, des fonctionnaires français dévoués qui servaient Paris avant de penser à Abidjan. Sa volonté manifeste de figer sa capitale dans un statut de préfecture d'une province française incarnait ce qu'il envisageait pour son pays et pour l'Afrique. De son vrai nom Dia Houphouët, il adopta le prénom Félix en 1915, puis ajouta Boigny (Bélier) à son patronyme en 1945, en habile sculpteur de sa destinée, de sa propre statue. Un homme politique à deux visages.

À l'étranger, Boigny savait distiller des messages de paix et d'humanisme. En Afrique, il soutenait les intérêts français, et agissait sans état d'âme contre tous les régimes socialisants, et contre certains de ses frères africains, sans rechigner à collaborer à des coups d'États, à des guerres civiles, ou au minimum, à mener des missions de propagande. Il était convaincu, et convaincant. Un Croisé noir de la cause blanche, un Africain plus Français que les Français. En 1946, il initia la loi qui supprimait définitivement le travail forcé que les colons blancs avaient généralisé en Afrique. Dictateur bien aimé de la France, ses caprices les plus fous sont admis, et satisfaits par la puissance protectrice : la Basilique de Yamoussoukro, « plus grande que la Basilique de Saint-Pierre de Rome » comme il l'avait rêvée, est naturellement bâtie en pleine brousse par des entreprises françaises. Dans l'un des vitraux de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Paix, son effigie apparaît sous le personnage de Jésus. **Mais tout le monde pardonnait tout, en ce temps-là, à Houphouët, commente Gbagbo. Dans les années 60, c'est lui qui fut dépêché aux Nations unies pour défendre l'action civilisatrice de la France en Afrique, contre les critiques des Américains et des Russes...**

Voilà le paysage dans lequel Laurent Gbagbo est apparu d'emblée, comme un empêcheur de tourner en rond. On l'accusa de tout, y compris d'être un nationaliste xénophobe, parce qu'il ne voulait pas voir son pays, miel de tous les pays voisins, submergé par des envahisseurs en armes, et parce qu'il croyait qu'il appartenait aux Ivoiriens d'écrire l'histoire de la Côte d'Ivoire.

Un véritable choc culturel. Une rupture avec le modèle Houphouët trop brutale, ingérable pour une France politique qui peinait, à l'extérieur comme à l'intérieur de ses frontières, à renouveler son rapport au monde, et à se projeter vers sa « nouvelle frontière » : l'Europe. Parce que sans doute, elle avait du mal à se changer elle-même, à cause d'une classe politique plus habituée à gérer les acquis du passé qu'à imaginer un avenir.

Qu'il est loin, le temps des « jolies colonies de la France ». À peine avait-elle accordé son indépendance à la Côte d'Ivoire que la France avait repris d'une main ce qu'elle avait donné de l'autre, et installé Félix Houphouët-Boigny, son digne représentant, dans un simulacre d'élection présidentielle où il était le seul candidat.

« Le Vieux Sage », surnom flatteur dont il fut gratifié en France, jusqu'à sa mort en 1993, dans un contexte où personne en Occident ne songeait à discuter la valeur de scrutins remportés avec 100 % des suffrages exprimés – sans un vote nul ou blanc – dans un système de parti unique, comme en 1965, ou en 1985.

On ne critiquait pas non plus les méthodes d'un aussi zélé serviteur quand il réprimait impitoyablement, au prix de milliers de morts, des troubles sécessionnistes régionaux ou des manifestations étudiantes.

On comprend pourquoi l'opposition en Côte d'Ivoire était alors inexistante, ou clandestine. À part quelques pionniers de l'anticolonialisme, communistes pour la plupart, nul ne s'en offusquait. En période de guerre froide, c'est évidemment Houphouët, l'ami de l'Occident, le rempart contre la contamination marxiste en Afrique, que l'on soutenait sans réserve.

La faute de Laurent Gbagbo, l'opposant historique, entouré de quelques militants d'un nouveau parti clandestin, le Front patriotique ivoirien est bien d'avoir dérangé la classe politique française en cassant le consensus confortable dans lequel elle aurait continué longtemps à couler des jours heureux. Le multipartisme, consenti par Houphouët sous la contrainte de l'opposition menée par le FPL de Laurent Gbagbo, et de l'émancipation des pays satellites de l'Union soviétique après la chute du mur de Berlin aurait dû marquer le signal de la libération de la Côte d'Ivoire des liens francophones.

Pourtant, en 2000, quand Gbagbo est élu, Charles Josselin, secrétaire d'État socialiste à la Coopération, conteste ouvertement l'« *élimination artificielle des candidats les plus sérieux* » – entendez les premiers choix de France – Bédié et Ouattara. Le dépit est grand à l'Élysée de voir un intrus se faufiler entre les deux favoris de Paris, et rafler la mise.

Remarque de Laurent Gbagbo :

L'Élysée a toujours eu ces deux fers au feu : « Bédié et Ouattara ». Le problème en Côte d'Ivoire est venu de leur rivalité à la mort d'Houphouët, qui est allé jusqu'à l'exclusion de Ouattara par Bédié, qui l'accusait de nationalité douteuse. Il a même lancé contre lui un mandat d'arrêt international pour avoir falsifié des documents

administratifs, mandat que j'ai levé quand j'en ai eu le pouvoir. Ils sont aujourd'hui ensemble contre moi. Je n'aimerais pas être dans l'intimité de leur conscience...

Dans les milieux politiques parisiens, on connaît trop ce « prof » d'histoire dont l'analyse critique dérange, qui donne des leçons et écrit des livres sur la démocratie. En Afrique, il perturbe ses collègues présidents qui craignent pour leurs rentes et situation, et s'abritent sous l'aile protectrice de la France pour durer. En 2010, Sarkozy lui préfère naturellement son ami de vingt ans, Alassane Ouattara, ancien Premier ministre d'Houphouët, haut fonctionnaire au FMI, familier des réseaux de la finance et des affaires, *persona grata* à Washington. Ces atouts en font l'incontestable champion du nouveau tandem africain France-USA. La France assurant la stabilité politique pour l'allié américain qui, lui, ne cherche pas à s'impliquer au-delà de ses intérêts économiques. « *Sans doute se serait-on arrangé de tout autre relation avec la Côte d'Ivoire, m'a confié un diplomate américain, mais nous sommes pragmatiques, et puisque la France assure le service...* »

Quant à Laurent Gbagbo qui tout en se disant francophile et francophone, entend affranchir son pays du carcan postcolonial, il a tout pour déplaire. Non seulement, il ne suit pas la politique de révérence habituelle vis-à-vis de Paris mais, surtout, son accession au pouvoir s'est déroulée sans l'aide de la France. Sa très longue expérience politique le rend difficilement manipulable. Son cheminement reprend celui de beaucoup d'Africains issus de familles modestes, qui ont fait carrière. Pourtant, il est de ceux qui n'entrent pas dans le rang, rêvent d'émancipation et de progrès. Il a obtenu son baccalauréat philosophie, puis une licence d'histoire. Professeur au lycée classique d'Abidjan, il devient chercheur à l'Institut d'histoire, d'art et d'archéologie africaine (IHAAA) dans les années 70. Titulaire d'une maîtrise d'histoire de la Sorbonne, il soutient en 1979 une thèse de docteur d'université intitulée *Les Ressorts socio-économiques de la politique ivoirienne : 1940-1960*. Au début des années 70, il se lance dans la politique, s'oppose à Houphouët, notamment pour réclamer le multipartisme. Il est emprisonné de mars 1971 à janvier 1973 à la suite de grandes manifestations lors desquelles les Ivoiriens, notamment les

étudiants, réclament la démocratie. Gbagbo, le combattant de la démocratie, devient le chef incontesté des manifestants. Il crée le FPI en 1982, qui milite pour la fin du parti unique et l'instauration d'une véritable démocratie en Côte d'Ivoire. Pour échapper à la répression qui touche les démocrates, il doit s'exiler en France en 1985, pendant trois ans. Revenu à Abidjan, il est nommé à la direction de l'IHAAA, et fait campagne pour le multipartisme. En octobre 1990, il se dresse devant la statue du commandeur lors des premières élections présidentielles libres. Il y gagne le statut de chef de l'opposition. Gbagbo est élu député de la région de Ouaraghio, aux législatives de novembre, la même année. En février 1992, il est arrêté, en tant que leader de l'opposition, après des manifestations étudiantes réclamant l'instauration de la démocratie. Il est condamné à deux ans d'emprisonnement. « Ado », comme on l'appelle déjà, avait fait signer une loi anti-casseur par le président Houphouët-Boigny, la veille de l'arrestation de Gbagbo, pour pouvoir embastiller le trublion de la République.

Ouattara, ancien haut fonctionnaire du FMI, a été nommé Premier ministre sous pression de la France pour organiser la dévaluation du franc CFA et restructurer, en la privatisant, l'économie ivoirienne.

Définitivement, les termes du problème sont posés. Gbagbo n'a pas été choisi, ni par Houphouët, ni par la France, ni par les institutions internationales. Il n'est redevable de rien. De là à conclure qu'il est dangereux, ou anti-français... **Pourtant, en dix ans, je suis allé trois fois en France et une fois en Chine, sur invitation. Où est le problème ?**

Il répond à sa propre question, celle du péché originel : **Je voulais seulement donner un sens au mot « indépendance ».**

Depuis 1960, et le règne de Houphouët-Boigny, inventeur, dit-on, du terme « Françafrique », ce système d'emprise financière, économique, et politique – né sous une décolonisation de façade – fonctionne toujours, sans dire son nom. En dépit d'annonces régulières de sa fin prochaine, plus de cinquante ans après l'accession à l'indépendance des pays francophones d'Afrique noire.

En 1991, c'est encore le temps d'Houphouët, homme fort de la France en Afrique depuis les indépendances de 1960 – Laurent Gbagbo l'analyse, dans *Agir pour les libertés* : « *En Côte d'Ivoire, les plus hautes autorités*

de l'État ne font guère confiance aux Ivoiriens. Toutes les responsabilités, les vraies, sont confiées à des Français, les Ivoiriens n'ayant que des titres de responsabilités de façade, des responsabilités de seconde zone. Chaque ministre a dans son cabinet au moins un Français (et je ne suis pas généreux ; les ministères vitaux (Économie, Finance, Plan, etc.) sont pratiquement inondés. L'armée française est tapie entre l'aéroport et le canal conduisant au port, pesante et guère rassurante [...] quand un de ceux qui ont véritablement entre leurs mains les rouages de l'économie et de la politique de notre pays brise le silence complice qui entoure la Côte d'Ivoire pour porter à la face du monde ne serait-ce qu'un tout petit aspect des pratiques politiques de celui qui règne et gouverne, il y a là un signe, un symbole : le roi est nu. »

Pour expliquer, voire justifier, cette surabondance de cadres français dans son administration, Houphouët invoqua toujours le manque de cadres ivoiriens compétents. En 2014, rien n'a fondamentalement changé en Côte d'Ivoire, ni dans la plupart des pays francophones d'Afrique. Si les réseaux de barbouzes des années 60 à 80 ont disparu, les trois grands principes fondateurs de la Françafrique perdurent : un président choisi ou du moins accepté par la France, une présence militaire sur des territoires en principe indépendants depuis cinquante ans et, surtout, une monnaie gérée à Paris, pour des États qui vivent leur souveraineté à crédit, sous l'autorité de la Banque de France. La collaboration étroite entre les autorités françaises et le camp d'Alassane Ouattara pendant la crise ivoirienne de 2010 donne aujourd'hui lieu à des renvois d'ascenseurs – en même temps que des pantouflages lucratifs – qui rappellent les grandes années d'Houphouët.

« Parallèlement aux théâtres d'opération, le nombre de militaires se recyclant dans les palais africains une fois la retraite venue n'a pas diminué, explique La Lettre du Continent. Experts "ès gestion de crise", ils constituent autant de précieux relais informels pour Paris. Patron de la force Licorne de 2007 à 2008, le général Bruno Clément-Bollée a activé ses réseaux ivoiriens ces derniers mois pour diriger l'inextricable restructuration des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI). Il a décroché un contrat de conseiller spécial auprès d'Alassane Ouattara. Il travaille en duo avec Claude Réglat, autre général logé à la présidence d'Abidjan depuis sa nomination en 2011

par Nicolas Sarkozy. [...] D'autres officiers supérieurs français ont préféré rejoindre une structure. Doté d'une seconde casquette de diplomate, le général Emmanuel Beth, frère de Frédéric Beth, ex-patron du Commandement des opérations spéciales [...] a ainsi été recruté par ESL & Network. Chef de la force Licorne de 2002 à 2003, celui-ci doit développer l'ancrage africain de ce cabinet d'intelligence économique fondé par Alexandre Medvedowsky. »

Sur le plan économique, les entreprises françaises possèdent et gèrent en grande partie les ports, le téléphone, la distribution d'eau, d'électricité, et de carburants automobiles, les banques, les transports aériens et par voies ferrées, soit plus de 30 % de l'économie globale. Derrière ce paravent bleu-blanc-rouge, les Anglo-Saxons ont peu à peu vu croître leur participation dans l'économie ivoirienne. Ceux-ci dominaient déjà, aux côtés du Suisse Barry Callebaut, et du Néerlandais Continaf, avec l'essentiel du commerce du cacao, dont la Côte d'Ivoire, avec 40 %, est le premier producteur dans le monde. « L'Afrique appartient à l'Europe, » dira un jour le banquier et économiste franco-béninois Lionel Zinsou dans l'une de ses conférences. Avec Cargill et ADM, les Américains se positionnent en force. Ils ont récupéré la plupart des contrats d'exploitation pétrolière sur les gisements les plus récents.

C'est par le Ghana que les Américains sont entrés sur nos marchés pétroliers. J'avais vu John Atta-Mills, le président ghanéen, pour que nous nous mettions d'accord sur le partage à 50/50, parce que c'est la même nappe.

Vers la ville de San Pedro, à la frontière du Libéria, qui est notre deuxième grand port, il y a aussi du pétrole. La première société de pétrole en Côte d'Ivoire a été une société américano-canadienne. On vendait des « carrés » pour l'exploration, puis pour l'exploitation. Au stade de l'exploration, je n'ai jamais vu de Français. Un jour, Pierre Fakhoury, qui avait acheté des carrés, vient me voir, très heureux, pour m'annoncer que Total voulait tout lui racheter. J'ai compris qu'il y avait beaucoup de pétrole, et j'ai vendu les carrés restant trois fois le prix initial.

Est-ce l'effet du seul hasard ? Depuis la brutale mise hors jeu de Laurent Gbagbo en 2011, Total ne cesse plus d'annoncer l'existence

de nouveaux gisements en eaux profondes, en mai 2014 au large du port de San Pedro, et un an auparavant à la frontière du Ghana. Quant à la société Bouygues, on a appris en mars 2014 qu'elle se lançait dans l'exploitation gazière. Où ? En Côte d'Ivoire. Quant à la société britannique Armajaro, leader mondial du cacao, elle fut introduite sur le marché ivoirien grâce à l'intervention d'Alassane Ouattara, alors directeur-adjoint du FMI. Loïc Folloroux, fils du premier mariage de Dominique Ouattara, devient le directeur Afrique d'Armajaro.

Pour savoir si on était à la veille d'un coup d'État en Côte d'Ivoire, ces dernières années, il suffisait de surveiller le cours du cacao !

Des opérations de spéculation, sous la forme d'achats et de stockage massifs en terme technique, cela s'appelle l'agiotage destinés à faire monter les cours du cacao, ont en effet eu lieu, curieusement, un mois avant la tentative du putsch militaire de 2002 contre Laurent Gbagbo, ainsi que trois mois avant l'élection présidentielle de 2010. En août 2002, celui qu'il est désormais convenu de surnommer « Chocolate Finger », et dont le nom, Anthony Ward, figure tout en haut de la hiérarchie d'Armajaro, décrète l'achat soudain de 200 000 tonnes de cacao. La guerre déclenchée par l'attaque rebelle fait décoller les cours. Armajaro empoche près de 70 millions d'euros de bénéfices.

À cette époque, parallèlement à l'occupation de plus de la moitié du territoire par la rébellion, le Burkina Faso voisin, terre d'asile des rebelles, devient exportateur de cacao (volé en Côte d'Ivoire), alors qu'il n'en cultive pas. En juillet 2010, tandis que le premier tour de l'élection présidentielle tant attendue se profile, le trader anglais achète cette fois 240 000 tonnes de fèves de cacao à la bourse des matières premières, à Londres : 7 % de la production mondiale, 15 % des stocks mondiaux, plus 700 millions d'euros à l'achat, un bénéfice exorbitant. Les cours montent au niveau extravagant de 3 264 euros la tonne, le plus élevé depuis 1977. Les critiques fusent de toutes parts. La concurrence flairer le parfum du délit d'initié, et les observateurs économiques d'ONG voient ce jeu de roulette infernal se pratiquer sur le dos des planteurs ivoiriens. Peu importe, grâce à Ouattara, à son beau-fils Loïc Folloroux, Armajaro a

fait son beurre. Et son chocolat. L'anomalie avait évidemment été repérée par les services officiels de l'époque :

En 2007, j'avais lancé une grande enquête sur la filière cacao, il y avait eu de nombreuses arrestations, le nettoyage était en train de se faire, une instruction judiciaire avait été menée avec sérieux, et les procès aussi. Tout menait à des abus et fraudes caractérisés de la plupart des exportateurs au détriment de l'État et des planteurs, et à la complicité intéressée de certains ministres. J'en connais qui ont tourné casaque pendant les dernières élections pour passer dans le camp d'en face, et se mettre au sec...

De forts soupçons de financement des rebelles ont pesé sur la filière cacao, provenant d'une partie des bénéfices détournée à leur profit par Armajaro, en liaison avec Alassane Ouattara et les siens. Le cacao, c'est l'or et le sang de la Côte d'Ivoire. Il sert depuis longtemps à alimenter la spéculations des sociétés étrangères – Houphouët s'y était confronté en son temps – caisses noires, exportations illicites, et achats d'armes. Le 16 avril 2004, alors qu'il enquêtait dans cette zone d'économie grise où l'argent circule à flot, le journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer disparaît à jamais. Les accusations contre le clan Gbagbo, en l'occurrence contre un beau-frère de Simone Gbagbo, n'aboutiront à rien. Ancien ministre de Laurent Gbagbo, Ahoua Don Mello m'a affirmé que le journaliste avait révélé dans un article publié sous pseudonyme en 2002 l'imminence d'une attaque militaire contre la Côte d'Ivoire, financée par des industriels du cacao. Cette autre piste n'a jamais été explorée. Ce qui est très étonnant quand on sait l'implication des Ouattara, au travers de Loïc Folloroux, dans la filière cacao et ses méandres secrets au plus haut niveau mondial. Adama Bictogo, un proche de Ouattara, était dans les années 2004 et 2005 très occupé à exporter d'énormes quantités de cacao détournées de Côte d'Ivoire. Il passait par le port de Lomé, au Togo, en se servant d'une base commerciale au Burkina Faso, au Luxembourg, et d'une banque française. On ne saura pas ce que Kieffer avait découvert, mais il est certain que ses investigations menaçaient des intérêts commerciaux précis et nombreux. La zone rebelle du Nord permettait en effet tous les trafics sans taxes douanières ou fiscales, sans aucun contrôle. Rebelle et businessman, Bictogo s'intéressera par la suite à tout ce qui

brille : trafic d'or, captation de primes de dédommagement aux victimes de l'affaire des déchets toxiques déversés à Abidjan en août 2006 par le cargo Probo Koala et la société Trafigura, passeports biométriques... Promu ministre de l'Intégration africaine par Ouattara, il est congédié en mai 2012, sans être poursuivi, pour avoir créé d'autres fructueuses combines dont il aurait profité seul.

Pendant la crise post-électorale, le 24 janvier 2011, l'appel de Guillaume Soro à l'arrêt des exportations a tout naturellement constitué la première étape de l'asphyxie économique de Laurent Gbagbo. Les opérateurs anglo-saxons obéissent au doigt et à l'œil à leur ami du FMI. Armajaro choisit ce moment précis pour débloquer et vendre au prix fort, en raison de la pénurie artificiellement créée, les 240 000 tonnes achetées sept mois plus tôt. L'opération n'échappe pas à la sagacité et aux critiques de la presse économique anglo-saxonne.

3

« MON PÈRE A DÉBARQUÉ EN FRANCE EN JANVIER 1940 »

Après l'accession à l'indépendance de l'Algérie, en 1962, dans les convulsions d'une guerre longue et meurtrière (on parle de plus d'un million de morts), et l'exode de plus d'un million d'Européens, la métropole a du même coup perdu son gaz et son pétrole. De Gaulle a trouvé la potion magique, grâce à l'Afrique, à ses matières premières, et à l'allégeance de ses chefs d'États choisis par l'Élysée, pour conserver à la France son rang de grande puissance, entre les deux blocs de l'Est et de l'Ouest. La Françafrique n'est pas une idéologie, mais le produit du pragmatisme et de la raison d'État. Le dogme, c'est l'intérêt supérieur de la France. L'enjeu, celui de conserver son rang parmi les Grands, et sauver la France du déclin. Les moyens : un triple cadenas politique, militaire, et financier. Un chef de l'État aux ordres, bien entouré par les services secrets, la présence d'un contingent militaire permanent, justifié par des accords de défense, et, nec plus ultra, comme un filet invisible, le Franc CFA (Franc des Colonies Françaises d'Afrique), une monnaie émise en France depuis 1945, garantie par des réserves stockées à la Banque de France. Une véritable camisole.

Comprendre la crise franco-ivoirienne implique de connaître les grands principes de la Françafrique, et leurs ramifications actuelles.

L'idée du général De Gaulle sur l'indépendance énergétique, militaire, et donc politique de la France, après l'humiliation de l'occupation allemande, la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'affaiblissement de la

République face à ses alliés anglo-saxons, le conduit à bâtir la Françafrique comme un modèle d'impérialisme. Une véritable exception culturelle française. Une entreprise de soumission des États d'Afrique en totale contradiction avec les discours gaullistes glorifiant le droit des peuples à disposer d'eux mêmes. Il s'agissait, dans une schizophrénie politique organisée, de sauvegarder les apparences d'une République prêchant les valeurs universelles, tout en exploitant sans états d'âme des peuples inféodés. Une forme de dictature sournoise, qui trahissait chaque matin les principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Cet adage n'a pas été conçu pour les enfants africains à qui, pendant des générations, on a fait réciter *Nos Ancêtres les Gaulois*. Incarné aujourd'hui par le débat sur le France CFA, dernière monnaie coloniale, ce hiatus intellectuellement difficile à gérer encourage à entretenir la plus grande discrétion sur cette réalité honteuse, qui discréditerait la France dans ses actions internationales pour la défense de la démocratie s'il venait à être rompu avec trop d'éclat.

L'avènement d'une classe politique africaine soumise, cueillie au berceau d'institutions embryonnaires, à laquelle on a inculqué les paramètres de sa propre survie et de ses petits intérêts, aura beaucoup aidé à faire prospérer le système. Dans les palais françafricains, rien ne se décide sans un coup de fil, ou un voyage à Paris. La sécurité personnelle des chefs d'États est confiée, la plupart du temps, à des gendarmes ou à des militaires français. Ceux qui n'assimilent pas les règles le payent cher. Encore aujourd'hui, l'Élysée est le passage obligé pour un politicien africain francophone ambitieux. Ne pas y être reçu suscite toutes les inquiétudes : l'onction « papale » élyséenne est indispensable, pour les présidents africains, comme pour leurs opposants, qui viennent assurer le pontife républicain qu'ils ne prêcheront pas l'hérésie de la dissidence s'ils arrivent au pouvoir. La France reste depuis la Seconde Guerre mondiale l'une des cinq puissances composant le Conseil de sécurité des Nations unies. Elle détient donc toujours une partie du pouvoir politique mondial. Sous De Gaulle, les petits pays africains alignés sur la France représentaient un portefeuille de quelque quatorze voix qui érigeaient notre pays en « voix de l'Afrique » à l'ONU, et dans le monde... La boussole réglée sur l'antenne de la tour Eiffel est de ce fait la plus notable, et la seule innovation technologique

des présidents de l'Afrique francophone. En France, comme en Afrique, cent ans de domination absolue de Paris ont créé dans le subconscient des dirigeants français, comme chez leurs homologues africains, un ensemble de réflexes, d'us et coutumes, de relations consensuelles et complices.

Dans la mémoire collective des chefs d'États africains rôdent encore les fantômes de ceux qui n'ont pas accepté : Thomas Sankara, lâché par la France, et assassiné au Burkina Faso en 1987, par les hommes de Blaise Compaoré, l'actuel président du pays ; Patrice Lumumba, en 1961, dans l'ex-Zaïre ; Sylvanus Olympio au Togo : élu président de la République en avril 1960, il annonce que l'un de ses premiers objectifs est que le Togo sorte de la zone franc au profit de la monnaie anglaise. Les accords qui devaient fixer la rupture entre la Banque de France et celle du Togo devaient être signés le 15 janvier 1963. Coïncidence ? Il est assassiné par son successeur, Gnassingbé Eyadema, deux jours avant, le 13 janvier. Celui-ci prend le pouvoir, créé un parti unique, et sera réélu cinq fois, jusqu'à sa mort en 2005, avec la bénédiction de la France. Son fils, Faure Gnassingbé, qui lui succède, est toujours au pouvoir à Lomé. Au hasard de l'histoire françafricaine, il y eut aussi le caricatural empereur Jean-Bedel Bokassa, renversé par la France en Centrafrique après qu'elle l'eut choyé, l'assassinat de Félix Moumié, le leader indépendantiste camerounais empoisonné à Genève par William Bechtel, un faux journaliste, agent du *Sdece* français, le 3 novembre 1960 (jugé vingt ans plus tard, l'homme des services secrets sera acquitté par la justice française). Un Camerounais dissident, militant pour l'indépendance totale et immédiate au sein de l'UPC, liquidé parmi tant d'autres, dans les années 60, au cours d'une longue et impitoyable expédition militaire déclarait : « *Sous la direction de l'armée française, les troupes camerounaises rasent le bourg de Yogandima, massacrant près de 8 000 civils désarmés. Depuis dix ans, l'administration coloniale fait face à l'opposition de l'Union populaire du Cameroun (UPC). Le haut-commissaire français Pierre Messmer a organisé l'assassinat de nombreux leaders de l'UPC, ainsi que des expéditions punitives. À l'indépendance, le 1er janvier 1960, Jacques Foccart y installe un gouvernement fantoche, présidé par son ami Ahmadou Ahidjo. Le jour même, le jeune État signe un accord d'assistance militaire avec la France. Charles De Gaulle dépêche 5 bataillons, commandés par le général Max Briand. Entre février et*

mars 156 villages bamiléés sont incendiés et rasés. Des dizaines de milliers de personnes sont massacrées. » De cette terrible répression, la presse française, muselée et aveuglée par la crise algérienne, ne dira mot (à part *L'Humanité* et *La Croix*). Finalement, le 2 octobre, le leader de l'UPC, Félix Moumié, est assassiné à Genève. L'ouvrage collectif *Kamerun !¹* propose différents bilans du nombre de morts selon les sources : jamais moins de plusieurs dizaines de milliers de victimes.

Le souvenir de Baré Maïnassara, le président du Niger assassiné par sa propre garde en 1999 alors qu'il semblait s'éloigner de ses alliés occidentaux, les images récentes de la chute de Laurent Gbagbo (ou celles de la mort de Kadhafi) poussent, c'est le moins que l'on puisse dire, à la prudence. Jacques Foccart, grand ordonnateur de l'édifice françafricain, qui commandita nombre d'opérations de déstabilisation bien au-delà de la période gaulliste, ne cachait pas que tous les coups d'État perpétrés en Afrique par ses services recevaient toujours l'accord du locataire de l'Élysée (à l'époque le général De Gaulle), qui ne voulait pas en connaître les détails d'exécution. Il arriva aussi que sur un coup de fil, l'armée française accourt – ou pas ! – au nom des accords de coopération et de défense pour sauver un président en butte à une rébellion, comme ce fut le cas pour l'abbé Fulbert Youlou. Curé excentrique ayant rompu ses liens avec l'Église et son vœu de chasteté, il commandait ses soutanes chez Dior, et De Gaulle ne l'aimait pas. En 1964, on le laissa tomber face à une subversion militaire, il fut renversé². Après l'insurrection de 1947 à Madagascar, des milliers de Malgaches furent tués, peut-être des dizaines de milliers, lors d'une implacable guerre punitive, après les sanglantes guerres d'indépendance d'Indochine et d'Algérie, quand, dans les années 50, l'Empire colonial commença à s'écrouler, Paris s'organisa pour perpétuer l'ingérence au Sud du Sahel, sauver tout ce qui pouvait l'être de nos ressources et de notre position.

Prenant part à la guerre civile du Biafra, entre 1967 et 1970, la France fournit armes et munitions à la province sécessionniste contre le

1. Thomas Deltombe, Manuel Domergue, Jacob Tatsitsa, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrrique, 1948-1971*, La Découverte, 2011

2. Foccart, *l'homme qui dirigeait l'Afrique*, documentaire de Cédric Tourbe, 2010

Nigéria, qui ne voulait pas voir cette région riche en pétrole prendre son indépendance et lui échapper. Tous les barons de la Françafrique d'alors, de Houphouët-Boigny à Omar Bongo participèrent, sous la direction du SDECE français, au soutien des rebelles biafrais. Des avions d'Air-Gabon, pilotés par des Français, livrèrent clandestinement des armes aux Biafrais jusqu'à la fin. De Gaulle attendait d'une victoire des Biafrais l'élargissement de la base pétrolière de la France sur le golfe de Guinée, par l'effet de gratitude qu'ils ne manqueraient pas de manifester à ceux qui les avaient aidés en sous-main. Pierre Messmer, le ministre de la Défense de De Gaulle, avoua quarante ans plus tard qu'il y avait aussi un désir de vengeance dans cette intervention française contre le Nigéria : « *Je ne pardonnais pas [au Nigéria] son attitude après nos tirs nucléaires à Reggane. Ça permettait [le soutien au Biafra] de lui faire payer ! Il avait été à la fois provocant et ridicule. Provocant, en essayant de soulever les gouvernements africains contre les tirs nucléaires français. Et ridicule en disant : "Nous Nigéria, nous aurons la bombe atomique." Ce sont des grotesques. Je ne leur ai pas pardonné.* » D'énormes budgets furent mis au service d'une grande campagne de presse en Europe, par le truchement d'une agence genevoise, Mark Press, qui obtint la publication de plus de 500 articles. Le thème développé, à cause du blocus mené par le Nigéria sur le Biafra, était celui du génocide par la faim. Maurice Robert, qui menait l'opération pour les services secrets français, révéla plus tard que le terme « génocide » avait été choisi par le SDECE et instillé au quotidien *Le Monde*, il y parut à la Une. Tous les autres journaux l'imitèrent. De fait, il y eut au bout du compte 2 millions de morts au Biafra, et la France retira ses billes très vite, laissant à leur triste sort les vaincus, leurs mourants, et leurs montagnes de cadavres. Pour finir sur la *french touch* qui vint à point faire oublier les graves responsabilités de la France dans cette triste histoire, les *french doctors* de « Médecins Sans Frontières » y apparurent, venus de Paris, pour dispenser médicaments et soins aux rescapés. Cette image se substitua à celle, clandestine, de l'intervention aux effets catastrophiques. En apparence, l'honneur était sauf. Les fonds disponibles restant de cette

3. Jean Guisnel (dir.), Roger Faligot (dir.), *Histoire secrète de la Ve République*, La Découverte, 2007.

peu glorieuse aventure furent, paraît-il, rapatriés par Omar Bongo en France, pour financer la répression des manifestations de Mai 68, à Paris.

Ces épisodes passés du roman noir de la France sur le continent africain ne sont que quelques illustrations de centaines d'affaires ou d'épisodes connus, ou moins connus, qui ont paradoxalement tissé un lien très fort entre la France et ses anciennes colonies : la fameuse « histoire commune », dont on ne raconte pas volontiers les pages les plus sombres.

En raison de la politique d'assimilation, linguistique, culturelle, et administrative des Africains avant 1960 – qui n'apparut jamais aussi bien qu'au moment de leur engagement dans les combats pour la libération de la France –, les Africains se sentirent toujours partagés entre les deux patries qu'ils croyaient avoir. Ils se sont rendus compte par la suite qu'il s'agissait d'une illusion. Chez nous, ils n'étaient pas chez eux, et chez eux, ils étaient encore un peu chez nous. Trop tard. L'Afrique subsaharienne avait fourni son lot de combattants, qui avaient, à leur tour, transmis leur fibre francophile à leurs fils.

Mon père est né l'année où les Français sont entrés pour la première fois dans notre région, en 1912. Nous étions la seule région qui n'était pas encore colonisée. Mon grand-père est mort, on ne sait pas comment, mais il y avait eu de la résistance, des affrontements contre l'armée coloniale. Ma grand-mère est partie, elle était enceinte. Elle a accouché de mon père, Koudou Paul, dans un village qui est devenu la ville de Gagnoa. En 1924, les prêtres sont arrivés. Ils ont fondé une église. Mon père est allé à l'école chez eux. Le deuxième mari de ma grand-mère l'y a envoyé parce que ce n'était pas son vrai fils : à l'époque, on se méfiait de l'école des Blancs. Mon père est devenu catholique. Il a été envoyé à Dabou, près d'Abidjan. Il y a rencontré des prêtres qui ont eu plus tard des fonctions importantes : l'abbé Daniel, l'abbé Noël, le cardinal Yago. En 1932, à l'âge de vingt ans, il était en deuxième année de cours élémentaire. Il savait lire et écrire.

Il est allé à Tabou, près de la frontière du Nigéria, il a travaillé sur les bateaux comme cacatois. Il surveillait les comptes, les chargements et déchargements, l'intendance... Les navires faisaient du cabotage. Il est allé jusqu'à Matadi, au Congo. Quand il est revenu, il a quitté son travail, et s'est engagé volontaire pour le service militaire, qui durait deux ou

trois ans. Le service militaire classique était réservé aux Européens. Pour les Africains, il fallait être volontaire, comme mon père. Il a été incorporé au 5e bataillon de tirailleurs sénégalais. Il a effectué une partie du service en Côte d'Ivoire, une autre à Dakar. Il était aux transmissions, tirailleur 2e classe. Il a terminé son service en 1939. Grâce au fait qu'il savait lire et écrire, il a eu très vite de l'avancement. Il est devenu caporal, puis sergent. Il a été libéré, s'est retiré au village de Babré, puis il a été rappelé presque tout de suite, pour partir faire la guerre en France, en Normandie. Il a débarqué en France en janvier 1940, avec le grade de sergent. Il a été affecté au 44e régiment d'infanterie coloniale. En juin, il a été grièvement blessé au bras gauche, à Douarnenez. Il a été fait prisonnier par les Allemands et a réussi à s'évader. Un temps hospitalisé à l'hôpital de Fréjus, il est démobilisé, et rentre au pays. Pendant des années, il a refusé de manger de la viande, parce que cela lui rappelait l'odeur de chair humaine brûlée... Il ne voudra plus non plus entendre parler de guerre. Il a reçu une médaille des Autorités françaises, en reconnaissance des services rendus, en mai 2003, au camp militaire français d'Abidjan, celui du 43e Bima, devant toute notre famille. Il était très ému. Nous aussi. Si je me prénomme Laurent, c'est en hommage, voulu par mon père, au capitaine Laurent, son chef, tué sous ses yeux en 1940.

Cette contribution des Africains au combat pour la souveraineté de la France est reconnue par Jacques Chirac, à l'occasion du 90e anniversaire de la Première Guerre mondiale. Le président salue ces 72 000 recrues mortes au combat : 7 000 sur les 16 000 engagées au Chemin des Dames, en 1917. S'agissant de la mobilisation des 179 000 Africains en 1940, 40 000 vinrent se battre en métropole, 17 000 trouvèrent la mort – dont 1 300 sur l'effectif des 1 800 du 25e régiment de tirailleurs, devant Lyon, le 19 juin 1940, selon les chiffres du ministère de la Défense. Cet engagement fut sanctionné par une ingratitude monstre. Gel des pensions de retraite des combattants au moment de l'indépendance de 1960 qui ne prit fin qu'en 2006, la plupart des bénéficiaires ayant disparu. Et nous pouvons citer encore cet épisode célèbre et honteux, en 1944, du massacre au camp de Thiaroye de 70 tirailleurs sénégalais qui, démobilisés, réclamaient un peu trop fort le paiement de leurs indemnités et de leurs pensions.

Trente ans plus tard, la France officielle ne voyait toujours dans l'Afrique que son apport économique, ayant quelque peu oublié le sacrifice imposé à ses peuples. Ainsi, après l'intervention militaire française à Kolwezi, une ville du Sud de la République démocratique du Congo, en 1978, Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, expliquait dès le lendemain, à la télévision : « *La France agit en Afrique pour son compte. [...] L'Afrique, c'est un continent d'où viennent traditionnellement un certain nombre de nos ressources et de nos matières premières. Un changement de la situation de l'Afrique, une situation générale d'insécurité ou de subversion [en République démocratique du Congo] auraient des conséquences pour la France et l'Europe.* »

Cette nécessité vitale de l'enracinement français en Afrique, Giscard savait aussi, personnellement, en apprécier tous les charmes. À peine élu président de la République, en 1974, ce n'est pas à Washington, ni à Londres, ni à Bonn, ni à Moscou qu'il réserve l'honneur de son premier voyage officiel, mais à Bangui, capitale de la Centrafrique, où règnent Jean-Bedel Bokassa, futur empereur, et la trop jolie Catherine, son impératrice... On le sait, il multipliera par la suite les voyages d'agrément chez son ami Jean Bedel, jusqu'à ce qu'une misérable histoire de diamants, sortie par *Le Canard Enchaîné*, vienne interrompre sa lune de miel avec l'Afrique.

La démocratie, c'est en Afrique qu'on voit le mieux ce qu'ils sont capables d'en faire.

Trente ans plus tard, le rapport d'avril 2012 du ministère français de la Défense, *Horizons Stratégiques* ne dit pas autre chose que Giscard d'Estaing. Sur fond de concurrence économique mondiale débridée autour des ressources africaines, la France s'inquiète et réaffirme la nécessité de contrôler cette zone si proche, dont nous ne sommes séparés que par les 14,4 kilomètres du détroit de Gibraltar. On le voit, l'état d'esprit n'a pas évolué dans les cercles où se pense la géopolitique à la française : « [...] *les sentiments nationalistes ou panafricains pourraient se développer, parfois, au détriment des intérêts occidentaux* ». Cité par l'observateur politique Théophile Kouamouo dans le journal ivoirien *Le Nouveau Courrier* du

10 octobre 2012, ce rapport lui permet d'analyser l'esprit de ses rédacteurs comme Adrien Hart, de *Slate Afrique* : « *Tout le monde garde à l'esprit les violents appels anti-français des leaders politiques pro-Gbagbo lors de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire. L'avenir africain verra-t-il la multiplication de clones de leaders populistes comme Charles Blé Goudé ou de Julius Malema ?* [leader nationaliste sud-africain]. *On ne le souhaite pas.*

« *Dès que l'on se convainc de ce que la principale menace identifiée par les stratèges officiels de l'Hexagone est le réveil [...] de "l'Afrique digne", commente Théophile Kouamouo, il devient évident que l'alliance avec des forces représentant la féodalité tribale [...] peut être envisagée contre les souverainistes africains. Les guerres civiles et les sécessions deviennent [...] des "problèmes" [...] qui légitiment une présence militaire, donc stratégique et vertueusement présentée puisqu'il s'agit de sauver l'Afrique contre elle-même "en empêchant les massacres".* » Maintes fois utilisée pour habiller de probité candide et de lin blanc une ingérence institutionnalisée, cette dialectique a permis à la France d'asseoir sa position africaine.

4

« VEULENT-ILS LA MORT DE LA CÔTE D'IVOIRE ? »

Nous avons colonisé l'Afrique, disaient à peu près les Anglais, et nous avons laissé le coq gaulois froter ses ergots dans les sables du désert... En effet, entre la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, le Tchad, le Mali, le Niger, le Burkina Faso (ex-Haute-Volta), le continent cumulait les espaces désertiques. Le phénomène s'accroît avec le réchauffement planétaire, et la progression des espaces désertiques.

C'est bien là le premier problème de la Côte d'Ivoire : c'est le seul îlot combinant forêt et richesses – à part le Ghana voisin.

De tout temps, les populations du Sahel y ont migré pour trouver de meilleures conditions de vie. Puis le colonisateur a recruté sa main-d'œuvre dans ces régions, et Houphouët-Boigny a amplifié ce mouvement. Il y a de longue date une voie ouverte du Sahel vers la Côte d'Ivoire. Houphouët a utilisé les travailleurs, la France a toujours encouragé cela, parce que chaque immigré de plus entrant en Côte d'Ivoire, c'était un immigré de moins en France.

La Côte d'Ivoire a absorbé tant d'immigrés venus de toute la sous-région, Nigéria, Guinée, Togo, Burkina Faso, qu'elle compte plus de 30 % d'étrangers dans sa population. Un taux record. Le laxisme a longtemps présidé à la gestion administrative de ces populations, laissant libre cours à l'apparition de problèmes fonciers et électoraux. À qui appartient la terre ? Une plaisanterie ivoirienne : « **En Guinée, il y a des Guinéens,**

au Sénégal, des Sénégalais, au Burkina, des Burkinabés, etc... Et en Côte d'Ivoire ? Il y a des Guinéens, des Sénégalais, des Burkinabés, des Ivoiriens, etc... »

Les litiges se nourrissent des conflits entre les communautés autochtones qui se fondent sur le droit coutumier, non écrit, et les nouveaux arrivants (parfois installés là depuis plusieurs générations) qui utilisent à leur profit le droit écrit : ils font par exemple constater qu'ils occupent et exploitent une terre pour en réclamer ensuite juridiquement la propriété. La question des terres est si sensible qu'il suffit de peu pour enflammer la situation et dresser les habitants les uns contre les autres. Les rebelles n'ont cessé depuis le début des années 2000 de jeter du sel sur ces plaies pour pouvoir fonder leur action et légitimer leur présence du fait de telles tensions.

Ils ont tenté de constituer une communauté de « peuples du Nord » dont les droits ne seraient pas assez reconnus.

J'ai toujours refusé de distinguer entre Ivoiriens. Nous sommes tous fils de la même terre. Nous avons les mêmes aspirations et les mêmes droits. Pour que chacun puisse vivre au mieux, qu'il soit du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, chrétiens, musulmans ou animistes, il faut que les règles soient respectées. Il existe des règles d'acquisition des terres et il existe des règles d'acquisition de la nationalité ivoirienne. C'est parce que les règles sont respectées que le statut de l'individu à une signification et que peuvent s'y attacher des droits et des obligations. Sans respect des règles, c'est l'anarchie.

Les Burkinabés, ils n'ont rien dans leur pays, à part un peu d'or. Ils ne pouvaient fournir guère autre chose que du mouton. Nous affréions trains et camions pour aller les chercher au moment de Tabaski [l'Aïd el-Kebir] pour approvisionner les musulmans. Alors que chez nous, sans parler des ressources minières, il y a environ 150 000 km² (sur les 320 000 de superficie de notre pays) à cultiver : café, hévéa, cacao, on peut tout faire pousser.

Au départ, la richesse, c'était le bois – ce qu'on appelait globalement l'acajou. Puis ce fut le café, et ensuite, il faut le reconnaître grâce à Houphouët, qui avait bien anticipé le marché, le cacao. Enfin est venu l'hévéa. Les Burkinabés ont appris à cultiver.

1998, la loi Bédié sur le foncier est venue instaurer l'obligation d'être ivoirien pour être propriétaire terrien. Un étranger ne pouvait pas accéder à la propriété. Aujourd'hui, il paraît qu'on a recensé 700 000 apatrides – je me demande bien comment ? – qui auraient droit à la naturalisation sur simple demande. Ils deviendront ipso facto les propriétaires des terres qu'ils occupent : on paye par avance les Burkinabés pour leurs votes dans la prochaine élection présidentielle. Le problème de la nationalité et celui du foncier, ce n'est qu'un seul problème.

Dans un pays où le recensement est un exercice d'autant plus difficile que les registres d'état civil et les archives administratives font souvent défaut, l'établissement de listes d'électeurs admis au débat démocratique des élections pose un problème.

Être naturalisé selon les règles ne pose aucun problème ; devenir propriétaire selon les règles ne pose aucun problème. Mais brader la nationalité ivoirienne pour permettre à des étrangers qu'ils s'accaparent des terres appartenant déjà aux communautés autochtones, cela n'est pas acceptable. Cela revient à priver des Ivoiriens, quelle que soit leur origine, quelle que soit leur religion, de leurs droits. Cela revient aussi à nier à toute signification à un statut juridique celui de national ou celui de propriétaire et à nier par conséquent l'existence de droits nés de la loi.

Le PDCI, s'il continue de cautionner la politique de Ouattara, aura une grande responsabilité : on change la population pour rendre la Côte d'Ivoire soluble dans le Burkina Faso. Dans l'Ouest du pays, je sais qu'ils amènent des Burkinabés par camions entiers dans cette région, et qu'ils en chassent les autochtones, à qui on prend les plantations. Les souffrances de nos populations, qui s'en soucie ? Veulent-ils la mort de la Côte d'Ivoire pour que vive le Burkina Faso ?

L'autre problème, c'est la France. Elle n'a jamais voulu renoncer à sa mainmise sur notre pays. Elle s'accroche partout comme elle peut, et même si elle a rendu des services, elle n'est pas chez elle au point de s'autoriser le soutien aveugle et inconscient, et la distribution d'armes à n'importe quels rebelles.

Le problème du Mali, où vous avez vu se développer la crise, jusqu'à l'intervention française, ne date pas d'hier. J'en ai pris connaissance avec Edgar Pisani, qui y était venu en 1992. Il y a vingt ans qu'on aurait dû régler le problème, d'autant qu'on connaissait la présence de gisements de pétrole et d'uranium. Ni la CDEAO, ni l'Union africaine, ni la France n'ont pris la peine pendant toutes ces années de réunir les gens pour trouver une vraie solution à un vrai problème. Au Mali, les Touaregs – les Blancs – expriment depuis longtemps leurs revendications : quand Pisani est venu, ils voulaient déjà créer un État indépendant sur le Nord Mali, le Nord Niger, l'Est mauritanien, et une fraction du Sud libyen. Dans les pays de la zone, comme au Soudan ou en Mauritanie, il existe des frustrations des Noirs par rapport aux Arabes, dont ils subissent la loi.

Aujourd'hui, la question du Mali peut sembler réglée. Mais elle se reposera. De plus, le problème va renaître au Niger, au Nigéria, puis au Tchad. Parce que, les Occidentaux l'ignorent peut-être, ils ont perdu beaucoup avec la disparition de Kadhafi, qui stabilisait cette région. Il intervenait beaucoup auprès des Touaregs. On ne peut pas compter sur les Algériens pour le faire. Ils se sont repliés sur eux-mêmes, et ne se mêlent plus de rien en Afrique, sauf un peu au Sahara, pour bousculer le Maroc et disposer une zone d'intervention au Nord du Mali et au Niger. Ils poussent parfois à la création de foyers de tensions chez leurs voisins en soutenant tel ou tel groupe, arabes ou touaregs, mais toujours d'un peu loin. Et puis, ils téléphonent aux pays voisins en disant : « Ça pue chez toi. »

De toute façon, la Communauté internationale, c'est-à-dire la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, a des méthodes d'intervention qui ne permettent pas de résoudre les problèmes, et n'apportent pas de solution durable dans les conflits. En Syrie, une conférence aurait dû avoir lieu bien plus tôt. Alors que le gouvernement français était prêt à monter une expédition militaire ! Les Occidentaux s'étonnent que les Chinois et les Russes s'opposent maintenant à leurs interventions, fussent-elles couvertes par l'ONU. Mais c'est tout simplement parce qu'ils ont vu comment ils outrepassent leurs droits, et vont au-delà des mandats qui leur sont confiés. L'ONU ne leur

a jamais demandé de tuer Kadhafi, et de venir m'arrêter chez moi. En Côte d'Ivoire, il y a eu un contentieux électoral, il fallait le traiter comme tel, et sans armes.

« *L'ONU, vous savez, c'est une vue de l'esprit, ça n'existe pas* », me dira d'ailleurs Jean-Marc Simon, illustrant à la fois la liberté des grandes puissances d'agir à leur guise à l'intérieur des mandats, et la fameuse définition de De Gaulle parlant du « *machin* » des Nations unies.

« VILLEPIN ET BOURGI M'ONT DEMANDÉ DE CRACHER AU BASSINET EN 2002 »

Le contrôle de la monnaie des pays africains par l'ancienne puissance colonisatrice révèle aujourd'hui encore la réalité du lien de dépendance étroit qui les unit. Il a permis de tenir en laisse les quatorze pays de la « zone franc ». Cette « exception culturelle française », source de problèmes politiques et sociaux du sous développement de l'Afrique. On n'aime guère l'évoquer à Paris. Cette monnaie nous met face à notre responsabilité, partagée avec les chefs d'États africains qui se sont laissés convaincre de ne pas briser le consensus, et de cautionner notre mainmise, en échange d'une bienveillante protection. Certains d'entre eux – mais n'ont-ils pas été mis en place pour ça ? – sont les premiers à défendre le statu quo, notamment s'agissant de leur dépendance monétaire. Alassane Ouattara est de ceux-là.

Le franc CFA⁴ prive les pays auxquels il a été imposé dès 1945 de pouvoir battre monnaie : les billets sont imprimés à Chamalières, dans le Puy-de-Dôme, en France, amputant les pays d'Afrique francophone de la marque de leur souveraineté. Ces jeunes États ont été condamnés, dès avant leur naissance, à rester captifs, mineurs, et soumis au bon vouloir de leurs bailleurs de fonds ; au premier rang desquels, évidemment, la France. Leur accession progressive à une réelle conscience politique, à

4. « Franc des colonies françaises d'Afrique », devenu franc de la communauté financière africaine.

une véritable indépendance, à la dignité, en a évidemment été retardée. L'infantilisme financier, l'irresponsabilité dans lesquels ils sont encore tenus ont engendré des peuples d'assistés chroniques. Leurs chefs d'États sont devenus des mendiants et des voleurs, pratiquant d'un côté une politique de révérence envers la puissance étrangère qui les protège, et qui détient leur porte-monnaie, et spoliant de l'autre leurs populations. Sans entrer dans les détails techniques d'un système complexe, il faut savoir que la quantité de monnaie délivrée à chacun des pays africains de la zone franc est contingentée et, dans l'absolu, la France peut à tout moment diminuer, ou arrêter sa livraison de billets. Comme elle peut prendre la décision de dévaluer cette monnaie. Ce qu'elle fit en 1994 avec le FMI et les États-Unis, générant des conséquences très dures pour les États et les populations d'Afrique. Par ailleurs, pour se garantir, la France est habilitée à stocker et à gérer à Paris, pour les pays de la zone franc, 50 % des devises provenant de leurs exportations sur des « comptes d'opération ». Elle en ponctionnait la totalité jusqu'en 1973 et l'équivalent de 65 % jusqu'en 2005 ; Les recettes en devises du cacao, du café, de l'hévéa, du pétrole, du coton, de l'uranium, de l'or, du diamant, du manganèse, des métaux rares, etc., vendus dans le monde entrent donc pour une bonne part à la Banque de France, et non dans les pays africains de la zone franc qui ont généré les exportations. Un flux en dollars, livres sterling, yen, euros dont le Trésor français a la garde et place à son profit sur les marchés financiers internationaux. Le système du Franc CFA oxygène en permanence l'économie française, grâce aux bénéfices et intérêts, directs et indirects, qu'il rapporte. Nicolas Agbohhou, professeur d'économie ivoirien à la Sorbonne, estime à 17 milliards d'euros le montant des devises provenant de la zone franc bloquées en France, alors qu'elles devraient travailler dans les Banques centrales des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et centre (BCEA) de la zone franc, ainsi que dans les pays qu'elles desservent. Après beaucoup d'autres, trois intellectuels africains ont lancé une pétition désespérée contre un anachronisme colonial historique, qui plombe les quatorze pays de la zone franc. Au point même d'interdire à ces pays de se doter d'un marché ou d'une monnaie unique, puisque le franc CFA de l'un n'a pas cours dans les pays voisins. Cerise sur le gâteau, Il y a deux Francs CFA différents, non convertibles entre eux.

À l'image des rails de chemin de fer, d'un écartement différent dans des pays limitrophes, comme par exemple le Cameroun, le Gabon, et le Congo, summum du « génie colonial » qui visait à empêcher la circulation entre ces pays, et à entretenir la division, un Camerounais ne peut se servir de ses francs au Sénégal ni en Côte d'Ivoire et inversement... Le Francs pour la zone d'Afrique centrale, et le Franc d'Afrique de l'Ouest coexistent en s'ignorant l'un l'autre. Comment ne pas y voir un frein à un quelconque développement économique des échanges entre les pays et les zones concernés ? L'appel pour une « Zone franc libre » de Makhily Gassama, professeur de lettres, ancien ministre de la Culture et ex-ambassadeur du Sénégal, Martial Ze Belinga, économiste et sociologue, Bamba Sakho, docteur en sciences et diplômé en économie, démontre un déni. Ce scandale appartient au paysage franco-africain depuis l'origine, au point qu'on ne le voit plus :

« Au nom d'une prétendue "garantie de convertibilité" de la monnaie en usage dans 14 pays, plus de 3 000 milliards de francs CFA [4 millions d'euros] de la zone d'émission de la BCEAO étaient déposés auprès du Trésor français fin 2011, soit près de deux fois la richesse créée au Togo en 2010, plus de quatre fois l'ensemble des salaires et traitements versés par l'État ivoirien en 2011 ! Pour la zone d'émission de la BCEAC, les réserves logées au "Compte d'opérations" du Trésor public de l'ancienne puissance coloniale excédaient les 6100 milliards de francs CFA, ce qui équivaut globalement à dix fois les salaires versés par la fonction publique camerounaise !

« Les deux zones d'émission de la BCEAO et de la BCEAC totalisaient en 2011 près de 14 000 milliards de francs CFA de réserves de change indisponibles pour les besoins des économies africaines. Ces détentions oisives représentent pour la BCEAO un taux de couverture de l'émission monétaire de 109 % contre 20 % requis et 98,7 % pour la BEAC. Notons que ces sommes surpassent ce qui est officiellement désigné par le vocable "aide publique au développement" de la France aux grands récipiendaires africains que sont la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Sénégal, le Congo, le Mali et le Burkina Faso réunis ! De quoi alimenter bien des interrogations...

« Pour apprécier le coût exorbitant des contraintes liées au franc CFA et illustrer cette destruction massive de richesses en termes de financement des infrastructures — une urgence quasi absolue —, il faut garder à l'esprit par

exemple les 40 milliards de coûts estimés du projet routier de désenclavement du Sahel, les 300 milliards de francs CFA indispensables à l'assainissement urbain de la ville de Cotonou menacée par les eaux ou les près de 50 milliards nécessaires à la construction du pont devant relier Kinshasa à Brazzaville.

« La confiscation des réserves africaines arrachées au financement du développement et des activités locales confine donc à une forme de crime économique. [...] C'est l'occasion de relever que peu de responsables politiques africains de premier plan, dirigeants ou opposants, ont posé directement la question des réserves de change et plus généralement celle de la gestion monétaire scandaleuse de la zone franc. Ce qui dénote le peu de souci que les dirigeants et élites se font au sujet du bien-être des peuples africains. Si les mécanismes de la zone franc ont un évident tropisme néocolonial, les excédents de réserves par rapport aux ratios exigés sont largement imputables aux décisions africaines incompréhensibles à l'aune des enjeux de développement économique et social. [...]

« La zone franc et ses banques centrales, aujourd'hui cinquantenaires, incarnent un véritable anachronisme historique et économique. Voilà une zone monétaire née comme une variante coloniale du franc français, qui survit à ce dernier désormais fondu dans l'euro [...] là où tous les pays émergents disposent d'une souveraineté monétaire totale, la Chine avec le yuan, l'Afrique du Sud avec le rand, le Brésil avec le réal, la Corée du Sud avec le won et l'Inde avec la roupie. Que d'incohérences et de misères générées ! »

Autre confiscation très avantageuse pour la France : le dépôt de l'or africain dans nos coffres, qui vient garantir la monnaie, nous permet de figurer en bon rang, avec des réserves de 2 435 tonnes, parmi les États occidentaux dont les réserves d'or sont les plus élevées, après les États-Unis (8 400 tonnes), l'Allemagne (3 400 tonnes), le FMI (3 200 tonnes) et avant l'Italie (2 400 tonnes)... Un avantage non négligeable en période de crise. Un bon moyen, par exemple, de rassurer les agences de notation et les marchés auxquels la France emprunte de quoi boucler son budget.

Enfin, le franc CFA constitue, avant tout, un levier politique qui permet une ingérence directe dans les affaires d'un pays. Il a suffi au gouvernement de Sarkozy de couper les robinets de la Banque centrale d'Afrique de l'ouest, et de fermer les banques – filiales de banques françaises – en Côte d'Ivoire pour mettre Laurent Gbagbo en difficulté.

La France a ses représentants dans le conseil d'administration du franc CFA. Et la Banque de France détient les fonds. Les comptes d'opération, chacun étant lié à l'une des banques centrales africaines qui ne sont rien d'autre que les filiales de la Banque de France, encaissent en Banque de France les exportations de nos pays. Quand la France vient en aide à un de nos pays déficitaires – ce sont toujours les mêmes, les plus pauvres – c'est avec les excédents et bénéfices générés sur les autres pays de la zone franc. La France apparaît alors comme un pays très généreux, alors qu'elle ne prête aux Africains que l'argent d'autres Africains ! On verse sur le compte déficitaire de l'un l'argent du compte créditeur d'un autre, et le tour est joué !

Évidemment, par son volume économique, la Côte d'Ivoire est la pierre d'achoppement indispensable de l'édifice en Afrique de l'Ouest. C'est la raison pour laquelle il vaut toujours mieux avoir à sa tête quelqu'un qui ne remettra rien en cause.

Toutes les opérations de crédit accordées aux pays endettés génèrent des intérêts – toujours sur notre propre argent mais au bénéfice du prêteur, c'est-à-dire la Banque de France – à des taux fixés unilatéralement par elle. Ils endettent un peu plus les pays pauvres, et les enfoncent dans le sous-développement. Pour la France, les gains ne sont pas négligeables, et participent à votre budget, mais les fonds bloqués à Paris sur les très opaques « comptes d'opération » à la Banque de France, seraient mieux employés dans des investissements pour le développement de l'Afrique. Sans oublier que c'est évidemment la Banque de France qui détient la planche à billets et fabrique notre monnaie en proportion du crédit que nous nous créons chez elle par nos excédents à l'exportation. Dans cette zone franc, il y a nous, pays d'Afrique de l'Ouest, et puis d'autres pays, comme le Gabon, le Tchad, la République centrafricaine, le Cameroun, la Guinée équatoriale. Au conseil d'administration du franc CFA, je l'ai dit, il y a des Français. Pendant la crise post-électorale, cela leur a permis d'interdire à la BCEAO de me laisser accéder aux recettes de mon propre pays. Est-ce cela, l'indépendance ?

Cette emprise directe sur huit pays de l'Afrique de l'Ouest, ceux de l'UEMOA [l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest comprend la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali, le Togo, le Sénégal, la Guinée-Bissau, le Bénin, le Niger] a toujours étonné les chefs d'États africains anglophones. Ils me disaient : « Pourquoi la France a-t-elle encore les mains dans toutes vos affaires ? Les Anglais eux-mêmes ont changé après l'indépendance américaine. Il n'y a qu'en Inde où ils ont été surpris, en 1947, et dépassés par le phénomène Gandhi. Sinon, ils ont su faire une vraie décolonisation. »

D'ailleurs, leurs anciennes colonies d'Afrique, comme le Ghana, le Kenya, le Nigéria, l'Inde, le Pakistan, ont des monnaies nationales. L'Algérie, la Tunisie, le Maroc ne sont pas, comme nous, dépendants de la Banque de France.

« We prefer trade to domination », ont-ils dit en substance. C'est aussi mon credo. Ce n'est pas celui de la France, qui a continué à traire sa vache africaine, au lieu d'évoluer vers une coopération digne de notre époque, et certainement plus rentable pour tous. Il y avait une formidable carte à jouer. Je ne suis pas, je n'ai jamais été anti-français. Est-ce ma faute si c'est la France qui n'a pas voulu solder le pacte colonial, et se tourner vers l'avenir pour envisager d'autres relations ? Nous y étions prêts, j'y étais prêt. Ils n'ont pas voulu. C'est le nœud du problème.

Le problème n'a jamais été notre relation avec les entreprises et les sociétés françaises, ni avec les Français, mais avec l'État, avec l'Élysée. Sarkozy a eu beau jeu, en 2007, de dire dans son discours de Dakar : « L'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. » Sans remonter à la traite négrière et à la colonisation – c'est du passé – il a feint d'ignorer le rôle que joue encore la tutelle française comme frein à notre émancipation, à la construction de nos nations. Est-ce vraiment de l'ignorance ? Ce serait de l'incompétence. Par charité chrétienne, je préfère opter pour la mauvaise foi.

Jean Boissonnat, journaliste économique et membre du Comité monétaire de la Banque de France, décrivait en 1960 d'autres avantages non négligeables de cette monnaie : « [...] *La zone franc a permis à la*

France de se fournir en certaines matières premières [...] sans déboursier de devises. On a calculé qu'elle représentait [en 1960] 250 millions de dollars par an d'économie de devises... On a estimé que 500 000 Français de la Métropole tiraient leurs moyens d'existence de l'ensemble économique de la zone franc⁵. » On ne peut qu'imaginer ce que doit être le montant actuel de ces économies, depuis que le franc CFA a été rattaché à la zone euro. Les chiffres concernant le franc CFA sont un « secret d'État » et ne figurent pas, par exemple, dans les bilans publiés par la Banque de France.

Dans le livre du professeur d'économie Nicolas Agbohohou, *Le Franc CFA et l'euro contre l'Afrique*⁶, les mécanismes financiers pervers, et mortifères pour le développement de l'Afrique, sont parfaitement analysés. Les propos terribles de François Mitterrand sur ce qu'il considérait comme l'escroquerie du siècle y sont cités. Des arguments repris du livre d'entretiens de Laure Adler, *L'Année des adieux*⁷ : « C'est une immense tromperie que de faire croire [...] que De Gaulle a permis la décolonisation de l'Afrique. Quand j'entends l'hymne de la décolonisation gaulliste, j'en ai gros sur le cœur. La conférence de Brazzaville n'est pas le grand acte d'émancipation de l'Afrique noire. De Gaulle avait échoué à Dakar. Il lui fallait séduire un certain nombre d'Africains. L'abolition du travail forcé dont il a parlé dans son discours à Brazzaville n'a pas été effectuée par lui. Il exclura alors toute possibilité pour les Africains d'accéder à la direction de leur propre pays. Or, au même moment, les Anglais vont accepter l'émancipation totale de colonies aussi importantes que l'Hindoustan, le Pakistan, les Hollandais vont accélérer l'indépendance de l'Indonésie dès 1941. Tous ces pays deviendront libres et souverains [...]. De Gaulle, lui, n'a jamais songé au self-gouvernement. Il n'avait aucune vision historique sur l'Afrique. [...] De Gaulle a demandé qu'on se soumette. Pour lui, on entraînait dans la communauté si l'on refusait la souveraineté. »

François Mitterrand lui-même, qui n'a pourtant pas agi différemment quand il est venu aux affaires, se scandalisait que l'on puisse dire que De Gaulle avait décolonisé l'Afrique.

5. Jean Boissonnat, « La Zone franc, survivance du passé ou promesse d'avenir », *La Croix*, 17 février 1960.

6. Nicolas Agbohohou, *Le Franc CFA et l'euro contre l'Afrique, Pour une monnaie africaine et la coopération Sud-Sud*, Solidarité Mondiale, 2000.

7. Laure Adler, *L'Année des adieux*, Flammarion, 1995.

Mystères de la dichotomie entre la pensée et les actes, quintessence de la politique : pendant les quatorze ans qu'il passa à l'Élysée, Mitterrand a maintenu en place le système gaulliste, jusqu'à nommer son fils Jean-Christophe à la tête de la très opaque cellule africaine de l'Élysée. Tiers-mondiste et humaniste, peut-être, jusqu'à ce qu'on lui ait sans doute expliqué le trou dans la caisse que provoquerait la perte de l'Afrique ?

Jacques Chirac a dit la vérité à sa manière, après cependant qu'il se fut retiré des affaires, dans *Africaphonie*, un documentaire de Michaël Gosselin, réalisé en 2008. L'ancien Président dévoile le pot aux roses avec la fausse bonhomie qu'on lui connaît : « [...] *Une partie, pas tout, mais beaucoup de l'argent qui est dans notre porte-monnaie vient de l'exploitation, depuis des siècles, de l'Afrique. Il faut avoir un peu de bon sens, je ne dis pas de générosité, et de justice, pour rendre aux Africains ce qu'on leur a pris, d'autant que c'est nécessaire si on veut éviter les pires convulsions ou difficultés avec les conséquences politiques que ça comporte.* »

En parlant du porte-monnaie des Français, l'ancien Président a oublié celui des partis, dont le sien, et des hommes politiques : l'avocat Robert Bourgi, l'un de ses conseillers africains occultes, qui passa au service de Nicolas Sarkozy ensuite, a raconté dans *Le Journal du Dimanche*, le 11 septembre 2011, comment des mallettes de billets ont circulé entre les capitales africaines et l'Élysée de Jacques Chirac. Il s'agissait d'alimenter les élections en France, en particulier celle de 2002 : « *Par mon intermédiaire cinq chefs d'État africains – Abdoulaye Wade (Sénégal), Blaise Compaoré (Burkina Faso), Laurent Gbagbo (Côte d'Ivoire), Denis Sassou-Nguesso (Congo-Brazzaville) et, bien sûr, Omar Bongo (Gabon) – ont versé environ 10 millions de dollars pour la campagne de 2002* », accuse l'avocat. Il se lâche pendant plusieurs jours dans des interviews où il dit « *avoir vu Chirac et Villepin compter les billets* ».

Le livre *La République des mallettes*⁸, de Pierre Péan, paru au même moment, viendra alimenter des révélations similaires. Laurent Gbagbo laisse entendre que les pratiques que dénonce Pierre Péan étaient monnaie courante.

Il m'a raconté avoir été fortement sollicité par Villepin et Bourgi en 2001 pour financer la campagne électorale de Jacques Chirac lors des

8. Pierre Péan, *La République des mallettes*, Fayard, 2011.

élections présidentielles de 2002. Il savait que les protagonistes du coup d'État de la Mercedes noire s'étaient réfugiés au Burkina et pouvaient faire une nouvelle tentative à tout moment s'ils se savaient soutenus par des intérêts puissants. Surtout, il est difficile de dire non aux représentants des Autorités françaises lorsque ceux-ci sont militairement les patrons sur le terrain. Quand il y a un tel déséquilibre entre le puissant et le faible, quelle marge de manœuvre reste-t-il au faible ? C'est ce sur quoi compte les tenants de la Françafrique.

C'était en 2001, je pense. Villepin et Robert Bourgi m'ont demandé de cracher au bassinet pour l'élection en 2002 en France. Nous étions dans un salon du restaurant La Pérouse, qui se trouve sur le quai Voltaire, près de la Documentation française. C'était le prix pour avoir la paix, en Françafrique. J'ai eu une entrevue avec Chirac, tout s'est très bien passé, il m'a raccompagné, il était très amical, et il m'a dit en me tapant sur l'épaule, sur le perron : « Je ne suis pas un ingrat. » Je ne suis pas fier de cet épisode, mais je pensais y gagner la marge de manœuvre nécessaire pour avancer vers nos objectifs. On me l'a reproché en disant que c'était la preuve de mon double langage, que je m'appuyais sur le néo-colonialisme pour le critiquer. Comme si on pouvait toujours répondre à des partenaires aussi puissants, sans employer la ruse, et la diplomatie. On m'a mis dès le début en situation de crise et d'urgence permanentes. Au moins, ils ne sont jamais revenus à la charge. Je n'aurais pas accepté. Ils le savaient. Cela n'a pas amélioré nos relations.

Plus tard, Chirac a dit que je l'avais « manqué », je n'ai pas compris pourquoi. Il a prétendu que j'avais laissé filtrer l'information.

Plus qu'un bonus pour notre économie, davantage qu'un secret d'État, la richesse de l'Afrique constitue le bas de laine et le secret de famille que se transmettent les successeurs de De Gaulle depuis cinquante ans. Sans oublier que les dettes dont nous sommes en partie la cause, dans ces pays sous notre coupe, sont transformées régulièrement en juteux bénéfices pour nos grandes entreprises. L'opinion publique s'irrite souvent d'entendre l'annonce de « l'annulation de la dette » de tel ou

tel pays africain. Encore un cadeau ! pense-t-on. En réalité, la dette de l'État africain en question envers l'État français n'est jamais annulée, mais « privatisée ». Elle sera payée, à terme, à hauteur des sommes dues, à des entreprises françaises, qui réaliseront dans le pays concerné des travaux d'intérêt général. Le choix de ces chantiers et des entreprises étant effectué non pas en Afrique, mais en France... Dans le cochon, tout est bon, et en Afrique, tout est source de fric, même les dettes.

Le fil conducteur de la politique française sur le continent réside ici : l'Afrique s'avère peut-être un souci, c'est toujours une bonne affaire. Mieux encore, notre position africaine est une valeur d'échange inestimable sur le plan international, qui participe à nous faire reconnaître comme un partenaire précieux et influent. Les États-Unis ont trouvé, dès notre retour dans le commandement intégré de l'Otan, le poisson pilote idéal pour pénétrer un continent qu'ils connaissent mal, où ils n'ont pas eu besoin, pour une fois, de s'engager militairement à découvert.

Ceux qui, dans les milieux politiques français, ou en Afrique, ont osé s'attaquer la fleur au fusil à cet État dans l'État n'ont pas fait carrière. Il leur a suffi de déplacer une allumette, et la maison leur est tombée sur la tête.

Jean-Pierre Cot, éphémère ministre de la Coopération, démissionne en 1982, le jour où il confronte son éthique à la réalité du néo-colonialisme africain de la France. Plus tard, sous Nicolas Sarkozy, les mauvaises manières de Jean-Marie Bockel, l'un des successeurs de Cot à la Coopération, qui a la fâcheuse idée de réclamer publiquement la fin de la Françafrique, lui vaudront de quitter son poste rapidement sous la pression de deux barons qu'il avait indisposés, et qui craignaient pour leurs rentes : Denis Sassou-Nguesso, et Omar Bongo. Ce dernier téléphone à Robert Bourgi, tam-tam patenté entre les présidents africains et l'Élysée, pour qu'il fasse passer la consigne : Bockel dehors ! Vœux exaucés ! Jean-Marie Bockel change d'affectation dans le gouvernement Fillon, pour rejoindre un placard, au secrétariat d'État à la Défense et aux Anciens Combattants. Il travaille aujourd'hui à un projet de réorganisation des relations de la France et de l'Afrique pour le gouvernement. Ses idées qui ont, paraît-il, reçu avec François Hollande un meilleur accueil, sans se traduire par l'acte de décès de la Françafrique. En qualité de

sénateur, Bockel a d'ailleurs co-signé avec Jeanny Lorgeoux, ancien soldat de la Françafrique mitterrandienne, en 2013, le fameux rapport sénatorial intitulé « L'Afrique est notre avenir », qui s'inspire beaucoup plus des intérêts de la France, que de ceux de l'Afrique. Comme d'autres avant lui, le sénateur Bockel a été purgé de sa révolte anti-françafricaine...

Le communiqué commun Obama-Hollande, le 10 février 2014, avant le voyage du Président aux États-Unis, ouvrit une autre perspective : « *L'Afrique est le théâtre le plus visible du nouveau partenariat entre la France et les États-Unis* », assènent-ils en chœur dans une tribune publiée par *Le Monde* et le *Washington Post*. La France a toujours su rendre appréciable son savoir-faire militaire et sa connaissance de l'Afrique aux Américains, qui la laissent gérer cette autre partie du monde jusqu'aux années 70. La convoitise suscitée par les richesses africaines, parmi lesquelles le pétrole, ainsi que les enjeux stratégiques de sécurité, ont convaincu les États-Unis de s'investir plus directement dès les années 80. Et d'y prendre leur part. Ils ont créé Africom, le commandement militaire pour l'Afrique, en 2006-2008. Basée à Stuttgart en Allemagne et à Djibouti, cette cellule regroupe les différents départements africains autrefois en charge du continent à Washington. Elle veille aux intérêts sécuritaires, stratégiques, et économiques de l'Oncle Sam en Afrique. Mais sur le terrain, on voit toujours les soldats français courir partout, en Côte d'Ivoire, au Mali, en Centrafrique, avec l'appui diplomatique, et parfois logistique, des Américains. Morte la firme « Françafrique » ? Vive « l'Atlanticafrique » ! Depuis qu'en 2009 la France a rejoint le commandement intégré de l'Otan sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, son armée défend plus que nos intérêts nationaux. « *Vous êtes devenus les tirailleurs sénégalais de l'Occident* », ironisent les humoristes africains. Un communicant français très introduit en Afrique résume la réalité actuelle : « *Désormais, les Américains font la cuisine, et les Français la vaisselle.* » Il évoquait le premier sommet USA-Afrique, prévu les 5 et 6 août 2014. Barack Obama a invité à Washington 47 chefs d'États africains. Il s'agit, selon la Maison Blanche, de resserrer les liens entre les deux continents. Pour la première fois, on se passera du canal habituel : l'intermédiaire français. Au menu de cet événement considérable, « *le commerce et l'investissement en Afrique* » mais aussi « *la sécurité et le développement démocratique* ». De jeunes talents

prometteurs sont également conviés à ce méga-sommet. Pour qui sonne le glas ? se demande-t-on à Paris. Le grand raout Américafrique va rendre bien désuets les traditionnels sommets réunissant la France et ses vieilles colonies : la fête au village. L'Amérique frappe un grand coup et brise le tête-à-tête exclusif avec l'ex-puissance coloniale. Pour peu que les chefs d'États africains y voient la possibilité de changer le rapport de force avec la France, grâce à leur nouveau mentor... Et si le sommet de Washington amorçait la fin de la Françafrique si souvent annoncée ? Un renversement d'alliance global, avec une France boutée hors de son pré carré par l'ami américain ? L'affaire ivoirienne n'a-t-elle pas accéléré ce processus en portant un coup fatal à la relation « familiale » entre la France et ses ex-colonies ? Au mois de mai 2014, Africom a organisé en Allemagne un symposium de formation destiné à des attachés de presse et des journalistes de l'Afrique francophone. Le deuxième sommet Europe-Afrique qui s'est tenu à Bruxelles les 2 et 3 avril visait sans doute, entre autres enjeux, à contrebalancer la montée en puissance de l'Amérique sur le continent. La France joue sur les deux tableaux, et a aussi le cul entre deux chaises. Un beau challenge pour les Autorités françaises qui doivent rattraper les erreurs de l'Administration précédente. D'autres intervenants assiègent la citadelle de l'ex-féodalité française, et l'ont même investie, à hauteur de leurs propres moyens : Mohammed VI, que l'on surnomme déjà le nouveau roi d'Afrique, ne cesse de voyager en Afrique subsaharienne pour nouer des accords de coopération au Mali, au Gabon, en Côte d'Ivoire. Il propose un partenariat original, qui revêt les attraits d'un modèle non importé, et surtout, non imposé par d'ex-puissances coloniales. *« L'Afrique est un grand continent, explique-t-il, par ses forces vives, ses ressources et ses potentialités. Elle doit se prendre en charge, ce n'est plus un continent colonisé. C'est pourquoi l'Afrique doit faire confiance à l'Afrique. Elle a moins besoin d'assistance... c'est de projets de développement humain et social dont notre continent a le plus besoin. L'Afrique ne doit pas rester otage de son passé, ni de ses problèmes politiques, économiques et sociaux actuels⁹... »*

La direction du Trésor ivoirien a chargé la BMCE (Banque du Maroc pour le commerce extérieur) de lever 500 millions de dollars d'emprunt

9. abidjan.net, 24 février 2014.

sur Euronext en juillet 2014. Aujourd'hui, les investissements marocains en Côte d'Ivoire ont dépassé les investissements français.

Dans l'approche des contentieux à résoudre, on voit aussi apparaître des intermédiaires inhabituels : les indépendantistes Touaregs du MNLA – Mouvement national de libération de l'Azawad – sont allés consulter à Moscou pendant la deuxième semaine de mars 2014, où s'était déjà rendu Boubacar Keita, le président élu au Mali en 2013. Même si des liens historiques existent entre le Mali et la Russie, il apparaît que Paris n'est plus l'unique destination. Et que dire de l'Afrique du Sud, membre du BRICS aux côtés du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine ? Son entregent et sa technicité en font un nouveau concurrent sérieux de la France et de l'Europe, avec l'avantage de ne pas y apparaître comme un envahisseur : comme le Maroc, c'est une nation africaine.

Quant au géant chinois, il joue ses cartes au travers du ministère du Commerce et du ministère des Affaires étrangères par l'intermédiaire de la Banque chinoise de développement et de la China EximBank. Selon *La Lettre de l'Expansion*, cette dernière « est désormais le plus gros prêteur du continent noir. Ses prêts sont systématiquement supérieurs à 2,5 millions d'euros [...]. Elle est déjà à l'origine de 92 % des investissements financiers dans les infrastructures africaines. » La « diplomatie du carnet de chèques » a fondé la « Chinafrique » « qui a vu pour la première fois en 2013 les échanges sino-africains dépasser la barre symbolique des 200 milliards de dollars ».

Jaloux de son voisin et concurrent asiatique, le Japon a débloqué 7,7 milliards d'euros pour financer pendant cinq ans des infrastructures en Afrique en 2013.

« NOUS NE SOMMES LIBRES QU'EN APPARENCE, À L'INTÉRIEUR DE LA CAGE OÙ L'ON NOUS A MIS »

Il ne faudra pas passer d'une dépendance à une autre. L'indépendance et le partenariat, c'est la seule voie.

Une réunion d'experts ouest-africains de la CDEAO s'est réunie à Yamoussoukro, capitale de Côte d'Ivoire, début mars 2014, pour discuter autour du projet de monnaie unique. Ceux qui ont déjà leur propre devise, comme le Cap-Vert (escudo), le Nigéria (naira), le Ghana (cedi), la Guinée-Conakry (franc guinéen) voudraient organiser une convergence vers ceux qui ont encore le franc CFA. Trop peu de volonté politique, aucun progrès... Le 12 octobre 2012, en visite à Dakar, François Hollande ose évoquer le problème. Avec des propos nouveaux pour un président de la République française : « [...] *Je suis convaincu que les pays de la zone franc doivent pouvoir assurer de manière active la gestion de leurs monnaies et mobiliser davantage leurs réserves pour la croissance et l'emploi.* »

Pour l'instant, il n'y a que des discours. Tant que les piliers seront debout : la présence de l'armée française, le franc CFA, et le choix des présidents, la souveraineté des pays d'Afrique ne sera qu'un leurre, et la Françafrique, la réalité. C'est un anachronisme, un scandale tellement énorme, cette dépendance, qu'il a vraiment fallu organiser un mensonge à grande échelle pour tenter de l'occulter...

Soyons sérieux, Il serait temps que les Français comprennent pourquoi leurs dirigeants, qu'ils soient de droite ou de gauche, sont si attachés à l'Afrique depuis des décennies ! Pourquoi ils y entretiennent des garnisons, et y envoient des expéditions militaires coûteuses, alors qu'ils disent qu'ils n'ont plus le sou. Il leur est même arrivé de faire croire que nous leur coûtons cher...

J'ai eu raison trop tôt. Il serait temps que d'autres, en Afrique, acceptent de mener le combat contre la Françafrique. Il en vaut la peine, aussi bien pour l'Afrique que pour la France. La fin de ce système ouvrirait une ère de progrès commun, dans la dignité. Nous avons besoin de vous, parce que nous sommes sous-développés, et vous avez besoin de nous, parce que nous détenons ce dont vous avez besoin, parce que vous êtes en crise.

Nous avons besoin de notre souveraineté, nous y avons droit, et ne pas nous la laisser conquérir ne pourra que faire naître sans cesse des frustrations au sein des nouvelles générations, et des drames. Sans cela, comment nous demander de bâtir nos démocraties ? Il est arrivé à Kadhafi de me dire : « Laurent, pourquoi tu te fatigues avec le Nord ? Coupe le pays en deux. Garde le Sud, et laisse leur le Nord, tu auras la paix. » Kadhafi, c'était un haut-parleur : il me répétait ce qu'il avait entendu, ou ce qu'on lui avait suggéré de me dire. J'ai pensé que cette partition était un plan envisagé. Cela me faisait sourire. J'ai toujours défendu l'intégrité du territoire national, et je n'ai jamais accepté qu'on y ait porté atteinte. Ça, c'est une idée venue d'ailleurs : elle était déjà apparue dans les années 90, quand Ouattara était Premier ministre d'Houphouët, avec cette histoire de « Charte du Nord ». Un document qui circulait partout, et qui prônait le démembrement du pays. Houphouët s'en était irrité.

Les responsables africains doivent prendre leur vie en main. Quand on voit les conférences internationales en Afrique, celles qui concernaient la crise ivoirienne en ont été l'exemple flagrant, que ce soit à l'Union africaine ou à la CDEAO, il y a parfois dans les couloirs plus d'Occidentaux et de Blancs, bailleurs de fonds ou représentants des puissances, pour faire pression. C'est pourquoi je ne juge pas mes collègues, même quand il leur est arrivé de me faire défaut. Il y en a

un, que tous vous prenez pour un Français, parce qu'il ne fait pas de bruit, et qui ne l'est pas, c'est Paul Biya, au Cameroun. Un jour, à l'ONU, à New York, il m'a pris dans ses bras après une intervention à la tribune, et il m'a dit : « Tu es notre fierté. » Après l'affaire de la Syrie, il est allé discuter en Russie pour des accords de Défense. Il l'a dit un jour : « Le Cameroun, c'est le Cameroun. »

Faire bouger les choses, s'opposer au diktat, ce n'est pas facile, ce qui m'arrive en est l'illustration. Nous ne sommes libres qu'en apparence, à l'intérieur de la cage où l'on nous a mis, nos finances et notre économie sous tutelle, sans poids réel au niveau international, menacés d'être mis à l'amende si nous n'obéissons pas. Ce n'est pas tenable. Un jour, ensemble, nous en sortirons.

La Côte d'Ivoire avait les moyens de quitter cette dépendance de la zone franc, même seule, et je m'apprêtais à le faire, c'est pourquoi on a voulu m'empêcher de poursuivre ma route. Sans nous, et ce que nous représentons économiquement, le franc CFA s'effondre, et avec lui tout l'édifice français. Et puis quel mauvais exemple pour les pays voisins... Quand on sait que nous avons rejoint la zone euro, il est plus aisé de comprendre que la France ait pu entraîner derrière elle la Communauté européenne et les États-Unis dans l'aventure ivoirienne. Personne n'avait intérêt à nous voir sortir du CFA. Un président issu du FMI, qui comprend leurs intérêts, je comprends que c'était préférable à un Laurent Koudou Gbagbo.

La France a dessiné sa relation postcoloniale sous les couleurs hypocrites d'une longue amitié issue de sa pompeuse « histoire commune » avec l'Afrique. Même si on ne peut nier que des liens sentimentaux individuels se soient créés, il n'en est pas moins vrai qu'elle défend ce qu'elle considère comme des acquis historiques. Sans cela, elle serait comme l'Espagne, ou l'Italie, limitée à ses strictes frontières, économiquement dépendante de ses propres ressources. « Sans le Franc CFA » m'a confié l'ancien directeur d'une banque centrale africaine, « la France serait un nain économique en Europe » De Gaulle ne disait-il pas : « *Un État n'a pas d'amis, il a des intérêts* ». Les accords de défense passés avec les anciennes colonies, qui leur assurent l'intervention de l'armée française en cas d'attaques extérieures, sont, après la monnaie, l'autre clé de voûte de la

cathédrale Françafrique. Les clauses économiques secrètes qu'ils comportent, en compensation de la protection de la France, donnent à celle-ci un accès privilégié aux richesses du sous-sol. Ces accords justifient non seulement l'intervention sur demande, mais aussi la présence de troupes françaises sur le continent. Une garantie de sécurité pour les gouvernements africains, militairement sous-équipés, mais aussi, un moyen de pression subliminal pour Paris. Une ingérence institutionnalisée, en quelque sorte, dont Laurent Gbagbo ne voulait plus. C'est ce qui l'a perdu. « *Il n'y a pas un mètre carré où tu poses le pied qui n'appartienne pas à la France* », me confie un officier de l'armée de terre ivoirien, en 2005, à Abidjan. Ce titre de propriété est la conséquence de la présence d'un contingent militaire français, le troisième pilier de la Françafrique.

À l'instar de tout ce qui pousse sur le sol ivoirien, le sous-sol regorge de ressources à forte valeur ajoutée, sans même comptabiliser le pétrole. On a, d'ailleurs, souvent employé, pour l'Afrique, l'expression de « scandale géologique ».

Dans les années 60, une société française [Mokta] exploitait le manganèse à Grand-Lahou. Elle est partie un jour, on ne sait pas pourquoi. Elle avait laissé des tonnes de minerai sur le port d'Abidjan. En 2001, les Chinois ont acheté tout ce qui était abandonné sur les quais. Ils ont fait des recherches, et ils ont découvert des réserves ignorées jusque-là. Mais il y a aussi beaucoup de gaz, de bauxite, d'or, de diamant. Les géologues français ont fait la cartographie du sous-sol, ils savent depuis longtemps toutes les richesses qu'on va y trouver.

Après le refus de la France de nous assister en 2002, contre les rebelles qui nous avaient attaqués, je ne voulais plus de ces accords de défense qui avaient prouvé leur inutilité et même leur nocivité. Comme, en plus, ils donnent toutes nos matières premières stratégiques à la France, en contrepartie de ce secours militaire inexistant, j'ai décidé de faire cesser ce marché de dupes. J'ai fait comprendre mon intention d'y mettre fin. C'était prévu après les élections de 2010. Nous allions restructurer et renforcer notre propre armée. Sarkozy le savait. Cela n'a pas dû lui plaire. Pour m'apaiser, en 2009,

une délégation française est venue chez nous pour renégocier ces accords, sans succès.

Félix Houphouët-Boigny craignait les coups d'États militaires. Un certain nombre de ses collègues avaient été renversés dans les pays voisins. Le Président s'est donc empressé de ne pas investir dans une armée nationale. Il s'en remettait entièrement à la France pour sa sécurité. L'illustration parfaite, voire caricaturale, de l'esprit françafricain en est donnée avec la construction de sa résidence privée, « son bunker ». Elle se situe à quelques mètres de celle de l'ambassadeur de France, les deux bâtisses étant reliées par un tunnel pour permettre au « père de la Nation » de se réfugier en territoire français en cas de coup dur. Toute la mentalité de la Françafrique, nourrie de connivence, de soumission et de protection, se tient dans ce tunnel blindé. Avec des accords de défense, en d'autres termes, de dépendance, signés dès 1961. « *Nous devrions dire Accords de protection administrative, commerciale et monétaire de nos pays par la France*, précise Mamadou Koulibaly¹⁰ *Ce sont des accords protectionnistes.* »

Ces accords furent renégociés puis signés à Paris le 26 janvier 2012 à Paris par Alassane Ouattara et Nicolas Sarkozy.

Ma décision était irrémédiablement prise de sortir du franc CFA. Nous avons les contacts pour l'achat du papier, des machines. Mais on ne fait pas de réformes aussi fondamentales – c'est quasiment une révolution – dans une période troublée. Il fallait d'abord maintenir l'État.

Cela doit se faire dans le cadre de l'Union monétaire ouest africaine [8 pays francophones : la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée-Bissau, le Sénégal, le Togo, le Bénin, le Niger]. Pour cela, il faut à chaque chef d'État du courage pour braver la tutelle de la France. Et se tourner, ensemble, vers la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest, au lieu de la Banque de France.

Ou alors, la Côte d'Ivoire y va seule : le Cap-Vert l'a fait, et a une monnaie qui se tient. Nous, en Côte d'Ivoire, nous représentons 40 % du PIB de l'UEMOA, et 62 % de ses exportations. Mais on ne

10. Mamadou Koulibaly fut président de l'Assemblée nationale sous Laurent Gbagbo.

fait pas de réformes aussi fondamentales dans une période troublée par la guerre. Je le répète, il fallait d'abord maintenir l'État. C'est une ardente obligation partout, et plus encore en Afrique, où tout est encore à faire...

L'Afrique, elle n'a pas trouvé sa voie, comme l'Asie, l'Amérique du Sud. Il serait temps de s'y mettre, et de faire en sorte qu'on puisse se faire soigner aussi bien à Dakar, à Abidjan, à Lomé, etc. Autrefois, c'était le cas, on pouvait aller à Kinshasa. Aujourd'hui, on s'en va en Europe, ou au Cap, en Afrique du Sud : c'est cela l'échec de l'Afrique noire.

Du temps de la Françafrique, conseillers particuliers nommés auprès des chefs d'État, ambassadeurs barbouzes, comme Maurice Robert, ou Maurice Delauney (« *La politique prévaut sur la morale, dans l'exercice de ma mission officielle* », dira-t-il un jour), mercenaires jetés sur les points chauds, comme Bob Denard, veillaient au grain. Tout l'appareil d'État des pays francophones tenait entre les mains des fonctionnaires, et des agents français. Le maintien en place de présidents comme Léon Mba, au Gabon, remis sur le trône par une intervention militaire française après un coup d'État, puis, à sa mort, son remplacement par Albert-Bernard Bongo, par le biais de l'invention d'un poste de vice-président cousu main pour la circonstance sont des exemples connus parmi beaucoup d'autres coups tordus, élections truquées, assassinats ciblés, etc.

Derrière toutes ces actions, un seul nom : Jacques Foccart. L'homme le plus puissant de France, après le président de la République, ne payait pas de mine, et vivait de ses affaires privées d'export. Il n'eut pas de fonction officielle, et n'accepta jamais d'être payé par l'État. Un comble quand on sait que, chargé des affaires africaines et malgaches, il dirigea une formidable machine à billets, à travers les réseaux qui portent son nom. Nul ne voyait d'inconvénient au caractère occulte, quasi mafieux, de ses modes opératoires. Cela était censé participer, dans le cadre de la guerre froide, à la lutte contre l'influence communiste. L'idéologie habille souvent les motivations les plus matérialistes, ou s'en accommode. La cellule africaine de Foccart, installée au 2, rue de l'Élysée, disposait de plus de cent personnes, décidait de tout ce qui concernait l'Afrique dans le plus grand secret, sans aucun contrôle démocratique, loin des débats

parlementaires et de la presse. Un cabinet noir pour diriger l'empire en sous-main. Foccart ne rendait de comptes qu'au Président. Il fut le seul homme admis à voir De Gaulle tous les jours, en fin d'après-midi, pendant ses deux mandats... Des moyens illimités, en argent – grâce à la caisse noire d'ELF, société pétrolière créée et dirigée par Pierre Guillaumat pour exploiter le pétrole du Gabon – la haute main sur les services spéciaux, comme le Sdece, et le recrutement d'hommes venus des services secrets gaullistes – le BCRA – créés pendant la guerre, permirent à Jacques Foccart de remplir pendant trente ans, sous plusieurs présidents de la Ve République, la mission que lui avait assignée De Gaulle : garder l'Afrique à la France. Un polar qui ne sent pas la rose : après son départ, le général De Gaulle ne revit jamais Foccart, son visiteur quotidien du soir, alors qu'ils n'avaient l'un avec l'autre jamais raté un seul rendez-vous quotidien. Les chroniqueurs s'interrogent encore sur une attitude qui ressemble au reniement qu'encourent les hommes des basses œuvres. Du SAC à la Françafrique, les deux créations de Foccart, nécessité faisait loi. La fin justifiait les moyens. On peut avoir des idées de grandeur, et, dans certaines périodes, gouverner en se bouchant le nez.

À cette époque, Paris prend l'habitude de voir dans la politique africaine un simple prolongement de la politique française. La Côte d'Ivoire est traitée comme une dépendance extraterritoriale, et les dirigeants de son pré carré, que constituent les anciennes colonies, comme des obligés. Ces derniers, pour la plupart, l'ont si bien compris, qu'ils ont mis le plus grand zèle à entrer dans le jeu, davantage par intérêt personnel que par conviction. Ils sont même devenus parfois les meilleurs défenseurs d'un système d'aliénation que Gbagbo a toujours critiqué. Il est donc naturel que les présidents de droite français de 1995 à 2012 n'aient vu en Gbagbo qu'un adversaire. D'abord, il est socialiste par atavisme – son père avait adhéré à la SFIO en 1947 – et occupe un temps les fonctions de vice-président de l'Internationale socialiste. Ensuite, ce qui a toujours gêné les cercles parisiens, de droite et de gauche, c'est qu'en dehors de cette appartenance au Parti socialiste, dont il n'a jamais été un godillot, il n'appartient à aucune coterie, aucune franc-maçonnerie, aucun réseau souterrain. Rien qui permette de l'identifier, de l'assimiler, de le coopter ou de faire pression sur lui. Ses confrères chefs d'États d'Afrique francophone raffolent des cérémonies

d'initiation secrètes des rites maçonniques, et de tout l'attirail qui les font entrer, croient-ils, dans le monde des puissants, l'univers des Blancs.

Par ses accointances avec la haute finance internationale grâce à sa position au FMI, s'ajoutant aux réseaux médiatiques et mondains de son épouse Dominique, Alassane Ouattara n'a pas eu besoin de s'appuyer sur ses « frères de lumière » pour parvenir à ses fins. Il aura peut-être besoin d'eux pour restaurer l'image que donne de lui *The Economist* en 2013 : celle d'un Président entouré de chefs de milices et de criminels, dont il serait prisonnier. Le 31 décembre 2012, un article du *Huffington Post* est plus radical. Sous la plume de Philip N. Howard, professeur à l'université de Princeton, Alassane Ouattara entre dans la liste des seize dictateurs vieillissants, dont l'éventuelle disparition laisse présager troubles et « surprises » dans les pays où ils règnent. Le problème de ce classement américain vient, à n'en pas douter, de ce qu'Alassane Ouattara y figure après avoir été choisi par la Communauté internationale.

7

« QU'ON S'OCCUPE DE VÉRIFIER LES FAITS ! »

« Pourquoi en France préférez-vous Alassane Ouattara ? » ai-je demandé un jour à un célèbre journaliste parisien. Il m'a répondu : « Parce qu'il nous ressemble ! »

Gbagbo raconte souvent cette anecdote parce qu'elle l'amuse, et lui paraît révélatrice de l'origine de ses problèmes.

Henri Emmanuelli, ancien président de l'Assemblée nationale, ami et « frère jumeau astral » de Gbagbo¹¹, résume ainsi cet antagonisme : « *Laurent Gbagbo a eu depuis le début un souci, faire de la Côte d'Ivoire un pays indépendant. C'est cela qui ne lui a pas été pardonné.* » Puis, il relate la tentative de renversement menée contre lui, au début de son mandat présidentiel : « *En 2002, le président ivoirien avait prévenu qu'il y avait en préparation une insurrection. La France lui a répondu qu'elle n'était au courant de rien.* »

Évoquant cette attaque militaire massive venue d'un pays voisin, le Burkina Faso, pour occuper la moitié du pays, qui l'a définitivement privé de toute influence sur la plus grande partie du territoire, Laurent Gbagbo se souvient de cette réponse des Autorités françaises. **Bien sûr qu'ils ne m'ont pas prévenu. Puisqu'ils étaient dans le coup.**

11. Ils sont nés le même jour de la même année : le 31 mai 1945.

Michèle Alliot-Marie est alors ministre de la Défense du gouvernement Chirac. Questionnée sur la passivité française face à ces événements, pour justifier officiellement le non-respect des accords de défense signés en 1961 entre les deux pays, qui obligent la France à porter militairement secours au pouvoir légal en cas d'agression extérieure, elle répond, avec la plus grande mauvaise foi : « *C'est une affaire ivoiro-ivoirienne. Bien entendu, il est n'est pas question que la France s'immisce dans ses affaires.* »

Pour elle, ces accords étaient caducs. C'est ce qu'elle a osé me dire quand je lui ai demandé d'intervenir dans le cadre des accords de défense. C'est le genre de personne qui parle d'abord, et qui essaye ensuite de justifier ses propos. Souvent, c'est grotesque.

Voici ce que m'explique Laurent Gbagbo, lui, qui a survécu à ce coup d'État militaire, à la non-assistance de « l'allié historique », puis, pendant douze ans, à l'occupation de 60 % du territoire ivoirien.

En 2000, quand j'ai été élu, on a vu fleurir en France une campagne de diffamation. Parce qu'on n'acceptait pas mon élection. À nouveau en 2010, ils ont refusé le fait que je sois élu. Car le fond du débat, pendant la crise post-électorale, en 2010, c'était de savoir qui a gagné les élections ? On n'a pas voulu de ce débat. On l'a évacué en tentant de me délégitimer encore une fois. Plutôt que de recompter les voix, d'examiner les PV des bureaux de votes, on a laissé les rebelles lancer des attaques violentes contre les forces de maintien de l'ordre puis on m'a accusé d'être à l'origine de cette violence. On n'a pas voulu voir les faits. Quand on nie les faits, quand on veut les ignorer, c'est qu'on est de mauvaise foi, c'est qu'on ment. Je dirai les faits, en toutes circonstances, sans forcément chercher à convaincre, mais pour qu'on s'occupe de vérifier les faits. C'est là qu'est la vérité. Mais grâce à la procédure devant la CPI, la vérité qu'on a voulu cacher, émerge. Mon équipe de Défense a montré combien les accusations à mon encontre répondaient à une logique politique : l'accusation d'avoir fait réprimer

une manifestation pacifique le 16 décembre 2010 ne tient pas une seconde car en fait de manifestation pacifique il s'agissait d'une attaque menée par des groupes de mercenaires professionnels bien armés, bien équipés, bien entraînés, obéissant à une stratégie mise en place par Ouattara et ses chefs de guerre ayant pour but la prise du pouvoir par la force ; toutes les preuves sont là, y compris des images tournées au quartier général des rebelles. Personne n'a voulu voir ces preuves parce que l'idée était à l'époque d'utiliser cette prétendue répression d'une marche soi-disant pacifique pour convaincre la Communauté internationale de l'illégitimité morale de ma présence au pouvoir. L'accusation d'avoir fait tirer sur une marche de femmes en mars 2011 ? Elle ne tient pas non plus, comme mon équipe de Défense l'a démontré en février 2013. Vous noterez que mes avocats ont prouvé que l'un des *modus operandi* favoris du camp Ouattara, conseillé semble-t-il par des Français, était d'organiser des pseudos « marches pacifiques », plaçant femmes et enfants au premier rang et dissimulant des combattants armés, non seulement d'armes de guerre comme des kalachnikovs mais aussi d'armes plus lourdes comme des RPG, au milieu des manifestants qu'ils utilisaient comme des boucliers humains. Là encore, peu importe la réalité des faits : il a suffi que des accusations soient formulées pour qu'elles soient reprises, sans enquêtes, par les médias français. À quoi cela a-t-il servi ? À mettre un terme aux tentatives de médiation que nous avions initiées. L'accusation selon laquelle des forces gouvernementales auraient bombardé un quartier d'Abidjan en mars 2011 ? Mes avocats en ont fait justice. Ils ont mis à nu ce sur quoi reposait cette allégation : des témoignages flous, contradictoires, des récits plus incohérents les uns que les autres, pour beaucoup obtenus par ouï dire. Là encore, les médias français se sont fait les alliés objectifs du camp Ouattara. Dans quel but ces accusations ? Quelques jours plus tard la France faisait le forcing pour que soit adoptée au Conseil de sécurité des Nations unies une résolution permettant le recours à la force contre nous. Les diplomates français faisaient le parallèle, et à leur suite les journalistes, entre bombardement du marché

d'Abobo et bombardement du marché de Sarajevo. Il s'agissait de parler aux consciences occidentales et de les convaincre de laisser les français déclencher une offensive militaire. Dès le vote de la résolution 1975, l'armée française lançait du Nord du pays vers le Sud des groupes rebelles dont elle avait organisé le plan de marche et assuré la logistique. Ils commettaient des crimes abominables dans leur progression avant de s'attaquer aux populations civiles à Abidjan. Comme en 2000 et 2002, c'est nous qui en 2010 avons été agressés, et si il y a eu des morts, trop de morts, c'est bien parce qu'une guerre a été déclenchée de l'étranger, qui s'est traduite par une invasion de mercenaires recrutés dans les pays alentours, appuyés par les forces françaises. Il s'agissait de faire tomber le gouvernement d'un pays souverain et de s'emparer de ses institutions. Veut-on faire la liste des victimes des attaques menées par les rebelles en 2000, 2001, 2002, 2010 et 2011 ? La vérité ne me fait pas peur, je l'ai toujours demandée. La vérité apparaît dans les documents échangés devant la CPI, en particulier dans les synthèses qu'on faites mes avocats en réponse aux accusations du procureur. En face, mes adversaires fuient la vérité, ils refusent toujours les moyens de la mettre au jour. Ils ont poussé à un affrontement entre Ivoiriens, eux savent pourquoi. On a essayé de me faire porter à tort la responsabilité des combats. On est allé plus loin en parlant d'exactions qui auraient été commises par les forces gouvernementales. Mais comme je vous l'ai dit les accusations ne résistent pas à l'examen. Quel que soit l'accusateur, en particulier le procureur, il ne parvient jamais à imputer aux FDS un grand nombre de victimes. Or, des victimes il y en a eu beaucoup pendant la crise post-électorale en 2010 et 2011. Qui sont alors les responsables ? Les groupes armés rebelles infiltrés à Abidjan avant les élections ; le Commando invisible, qui s'en prenait à la population et tuait au cœur d'Abidjan ; les forces françaises qui ont mené de nombreuses attaques contre les forces gouvernementales et ont causé de nombreux « dommages collatéraux » ; les forces rebelles qui ont envahi le Sud du pays en mars 2011, laissant derrière elles un sillage d'horreurs et de sang. Combien de victimes innocentes ?

Mais elles ne semblent intéresser personne. Ce sont pourtant des milliers de civils qui ont été tués.

Après l'attaque du pays en septembre 2002, l'invasion et l'occupation du territoire par les rebelles venus du Burkina Faso, Wade et Chirac m'ont demandé de faire une amnistie de tous leurs crimes. Il y avait eu plus de trois cents morts en 24 heures à Abidjan, des officiers de notre armée, mon ministre de l'Intérieur et ami de jeunesse Émile Boga Doudou, tous assassinés par surprise, mais aussi le général Robert Guéï – dont on a imputé le meurtre à des hommes de mon camp. J'ai fait une amnistie générale pour ne pas couper les ponts avec nos agresseurs, même s'ils avaient tort, même s'ils avaient mis le pays à feu et à sang. Je voulais laisser une chance à une paix future. Et on vient aujourd'hui me demander des comptes ? Tous ceux qui ont suivi cette ligne d'apaisement, de réconciliation que je préconisais sont aujourd'hui persécutés, pourchassés, emprisonnés par les nouvelles Autorités. On dit que ce sont des criminels pour justifier aux yeux du monde le traitement qu'ils subissent. La ficelle est un peu grosse, mais elle permet tous les excès dans la répression, la confiscation des droits et des biens. Combien sont-ils, ceux qu'on a emprisonnés sans raison ? Ceux qu'on a chassés de leurs maisons ? On les leur a volées, et elles sont aujourd'hui occupées par des rebelles, ou par des étrangers venus chercher fortune grâce à la guerre, et à l'envahissement de notre territoire.

Quand François Hollande est allé à Dakar, à Kinshasa, en octobre 2012, j'ai écouté ses discours, il a parlé du Nord Mali, du Nord Kivu province du Congo, des agressions de rébellions venues de l'extérieur, du soutien de la France aux États agressés. Cela m'a profondément meurtri. Je n'ai pas entendu ce discours quand j'ai été attaqué, en 2002. Ceux qui auraient dû réagir, la France, la Communauté internationale, n'ont rien fait. Pourquoi ? Parce qu'ils étaient dans le coup ! À partir de là, il m'a fallu réagir, voir qui pouvait m'aider, puisque ceux qui étaient censés le faire jouaient contre moi. Quand on prétend que c'est là aussi un double langage de ma part, parce que j'en appelais à l'aide militaire française, alors que je critique la France pour la présence de son armée sur

notre territoire, on triche : je suis né dans un pays sous domination française, je suis devenu président de la République dans un pays où l'on avait pris soin, avant moi, de ne pas construire d'armée, et où nous avions ces accords de défense. Ce n'était pas mon choix, je devais faire avec ce qui existait. En politique, il ne faut pas surestimer ses capacités, et il faut tenir compte des réalités pour les faire évoluer.

À peine trois mois après mon élection du 22 octobre 2000, en janvier 2001, une première tentative de putsch menée contre moi par des proches de Ouattara a échoué. C'est l'affaire dite de la « Mercedes noire », la voiture d'IB, le chef des mutins, ancien garde du corps d'Alassane Ouattara. Ceux qui ont mené cette opération sont restés des proches d'Alassane Ouattara.

En septembre 2002, j'étais en visite en Italie quand il y eut un nouveau coup d'État. Celui qui a débouché sur la partition du pays, et a ouvert la crise politico-militaire qui devait durer dix ans.

Je me souviens que nous venions de faire voter la loi sur l'assurance maladie, l'attaque a eu lieu peu après. J'y ai vu une relation de cause à effet : il fallait casser ce projet en particulier. Si nous arrivions à la mettre en place, avec deux caisses – une pour les paysans, une pour tous les autres travailleurs – la vie des Ivoiriens aurait été changée. Pour les paysans, c'était facile à financer, avec le cacao, le café, l'hévéa. Pour l'autre caisse, c'était plus difficile, mais nous avions prévu une alimentation financière par des prélèvements sur les mines : or, diamants, etc. Nous avions déjà acheté le bâtiment qui allait abriter les bureaux de cette assurance maladie.

Nous avons commencé la décentralisation, avec la création de conseils généraux qui fonctionnent encore aujourd'hui. Lycées, dispensaires, routes ont été construits par ces conseils généraux. Mais on ne nous a pas laissés aller jusqu'au bout : la fiscalité régionale, avec la création de dix grandes régions, et de départements, allait assurer le développement. L'accès gratuit à l'école primaire et aux collèges et lycées, nous l'avons fait tout de suite, et si tout le territoire n'a pas pu en profiter, c'est à cause de la guerre, et de la séparation en deux du pays.

À Paris, cette politique les a effrayés. Ils se sont rendu compte que la Côte d'Ivoire avait les moyens de faire tout cela seule : au bout du compte, en dix ans, j'ai électrifié plus de villages que cela n'avait été fait pendant quarante ans. Nous n'avons pas eu le temps de faire ce que nous envisagions avec le solaire. On a brisé notre envol.

Nous étions autosuffisants, et nous avons continué de l'être après l'attaque de 2002, alors même que nous ne contrôlions plus que 40 % du territoire national : les salaires des agents de l'État ont toujours été payés, et nous n'avons eu que deux fois quelques difficultés pour des remboursements : une fois 100 millions à la BAD, une autre fois à la Banque mondiale. Mais nous y sommes arrivés. Économiquement, en dépit des dettes énormes que nous avait laissées le précédent gouvernement de Bédié, nous avons toujours réussi à être autosuffisants, et finalement, par une gestion très prudente, à satisfaire aux critères du PPTE [Pays pauvres très endettés]. Nous étions en position de demander l'annulation de la dette de la Côte d'Ivoire, et j'ai initié la négociation du dossier. Encore faut-il savoir ce que signifie « annulation de la dette », ce qu'ignorent beaucoup de Français qui croient qu'ils font des « cadeaux » aux Africains. Personne ne fait de cadeau à personne en ce bas monde : les dettes d'État que l'on annonce comme étant « annulées » sont en réalité privatisées : c'est-à-dire que les sommes dues sont finalement payées à des entreprises privées des pays créanciers, pour réaliser des travaux dans nos pays. C'est une manne dorée pour les entreprises occidentales, françaises en particulier. La pauvreté des uns rend beaucoup d'autres plus riches. C'est le système.

Les 18 et 19 septembre 2002, j'étais en voyage officiel à Rome. À peine arrivé, qui est-ce que je vois, à l'hôtel ? Robert Bourgi. Bien sûr, j'ai trouvé la coïncidence curieuse, et pour tout dire, ça ne pouvait pas en être une. Nous avons dîné ensemble.

J'ai rencontré le président de la République, puis j'ai rencontré Silvio Berlusconi, qui était à l'époque président du Conseil. On parle politique, projets : il m'a brillamment entretenu sur « l'E-gouvernement », en me proposant la collaboration de son pays pour l'informatisation de notre administration. Il m'a dit qu'il avait perdu beaucoup

d'argent en France. Il m'a raccompagné à la voiture en me tenant le bras, et quand nous avons été seuls, qu'il a été certain que personne ne l'entendrait, il m'a dit : « Tu me plais, toi. Si je peux te donner un conseil : méfie-toi de Chirac. Il est très sympathique, comme ça, mais il poignarde dans le dos. »

Après cela, j'ai vu le maire de Rome, et je devais voir le pape, le lendemain. Je suis rentré à l'hôtel. Vers 3 ou 4 heures du matin – il était 2 heures à Abidjan – j'ai été informé par un coup de fil de l'attaque militaire massive déclenchée dans tout le pays. Je décide de rentrer immédiatement. Robert Bourgi apparaît à ce moment et insiste : « Passe à Paris voir ton grand frère [Chirac] ». Sur le moment, j'ai pensé à tous ces chefs d'États, en Afrique, qui étaient partis en voyage, et n'avaient jamais pu rentrer... Je n'avais pas vu le pape, je ne suis pas allé à Paris, voir Chirac. Je suis rentré à Abidjan.

Il y a eu un problème avec le plan de vol, les pilotes n'ayant pas été prévenus assez tôt. Je n'ai pas pu quitter Rome le jour même. Je suis rentré le 20 septembre. Le ministre de la Défense et le Premier ministre m'attendaient à l'aéroport. Ce sont eux qui m'ont appris la mort d'Émile Boga Doudou, le ministre de l'Intérieur assassiné alors qu'il tentait de fuir son domicile, seul et sans arme.

J'ai fait une intervention à la télévision ivoirienne, le jour même de mon arrivée. J'ai appelé au rassemblement face au coup d'État. J'ai rappelé nos objectifs de progrès. J'ai souligné que nous étions passés, du jour où j'avais prêté serment, le 26 octobre 2000, d'un taux de croissance négatif à moins 2,3 % à moins 0,9 % à la fin de 2001, et que nous allions vers les 5 à 6 %, selon les prévisions des experts. Notre place dans les institutions internationales était rétablie. Il n'était pas question que l'on vienne nous voler le fruit de nos efforts, et que l'on remette en cause l'avenir du pays pour le seul bénéfice de quelques-uns. J'ai évidemment condamné l'action des putschistes.

Chirac m'a téléphoné pour me reprocher d'avoir été trop dur dans mes propos : « Tu les as traités de terroristes ! » « Mais enfin, lui ai-je dit, si vous vous réveillez et qu'on vous dit que des rebelles viennent d'attaquer la capitale, qu'est-ce que vous dites ? » Il m'a dit : « Il faut négocier avec eux. » Je me doutais que les rebelles avaient

été entraînés au camp de Pô, au Burkina. Des bruits avaient couru. Mais, le jour où j'en avais parlé à Villepin, quelque temps avant le coup d'État, il m'avait répondu : « Blaise [Compaoré, le président du Burkina Faso] ne ferait pas ça ! »

Le coup a échoué, laissant des centaines de morts sur le terrain. Les rebelles ont occupé plus de la moitié du pays. La France a envoyé une force d'interposition, et instauré une « zone de confiance ». J'ai décrété une amnistie générale, c'était un message de paix.

« UN COUP D'ÉTAT EN GANTS BLANCS »

Dominique Galouzeau, plus connu sous le nom de Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères de Chirac, met en place la Table Ronde de Linas-Marcoussis, en France, en janvier 2003. Une conférence qui se présente comme une initiative française pour rétablir la paix, réussir le désarmement, et organiser la cohabitation avec les rebelles. Je n'y suis pas invité, c'est-à-dire que l'État ivoirien n'est pas convié à une discussion sur l'avenir de la Côte d'Ivoire ! Je ne suis convoqué qu'à la réunion de l'avenue Kléber, qui doit suivre, où doivent être signés les accords. Je ne participe pas, je n'ai pas mon mot à dire, mais on me demande de venir signer... C'est la grande affaire de Galouzeau de Villepin, qui m'a toujours paru si sûr de lui ! Autour de la table, il y avait tous les partis politiques ivoiriens, dont certains, issus de la rébellion, ont été ainsi reconnus par les Autorités françaises comme des interlocuteurs valables, placés sur le même plan que les partis parlementaires et démocratiques. Entre les trois partis rebelles, et ceux de l'opposition, qui marchaient ensemble, les partis du pouvoir gouvernemental se sont trouvés, d'entrée, minoritaires. Au début, j'ai cru que la France voulait juguler la rébellion. Je me suis trompé.

J'ai toujours choisi de parler avec tout le monde... Pour trouver une sortie de crise, il y a eu des réunions à Lomé, au Togo, à Accra, au Ghana, à trois reprises, à Pretoria, en Afrique du Sud, à Marcoussis,

en France, puis à Ouagadougou, au Burkina Faso... Sans compter toutes les réunions à Abidjan, le Forum de la réconciliation de 2001, les élections régionales que j'ai organisées en dépit des obstacles, et les rencontres informelles consacrées à la recherche de solutions pacifiques et négociées.

Je suis historien, je n'ai jamais vu dans l'histoire un « dictateur » négocier avec ses adversaires, et mieux, leur faire autant de concessions.

Dans mon propre camp, tout le monde n'a pas toujours compris que j'aie aussi loin dans le dialogue, après la guerre qu'on nous a faite en 2002. Est-ce la marque d'une dictature ? Eh bien ! à Marcoussis, la France m'a fabriqué une opposition armée... avec laquelle on m'a demandé de gouverner. Dominique de Villepin et Pierre Mazeaud ont même essayé de donner le ministère de l'Intérieur et celui de la Défense aux rebelles ! Alors qu'ils venaient de faire un putsch militaire contre le Président élu, et tué des centaines d'Ivoiriens ! Ils avaient perdu la partie et la France les a remis en selle sur le même plan que le pouvoir légitime... Villepin appelait ça « la diplomatie de mouvement », moi, j'y vois plutôt un coup d'État en gants blancs.

Ce nivellement des responsabilités dans le conflit ivoirien, renvoyant dos à dos agresseurs et agressés, a bien été initié officiellement en 2003, à Linas-Marcoussis, pendant la « Table Ronde » organisée par la France, en tenant à l'écart le président en exercice Laurent Gbagbo. Il s'agissait d'organiser un gouvernement d'union nationale réunissant les partis politiques et les rebelles, comme le raconte Mamadou Koulibaly dans son livre *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*¹² : « [...] Après l'échec du coup d'État (de septembre 2002) et de sa mutation en rébellion soutenue et organisée par la France, il était devenu impératif de faire admettre à tous qu'il n'y avait pas de solutions militaires. Ayant échoué, la France ne donne pas le droit à l'État ivoirien de riposter, elle l'oblige à la négociation avec les rebelles... [...] Je me souviens encore de cette scène où, [Pierre] Mazeaud, les bras ouverts en étendards, proclamait du haut de son perchoir, qu'il n'y avait pas de rebelles en Côte d'Ivoire et qu'autour de la Table ronde, il n'y en avait pas non plus.

12. Mamadou Koulibaly, *La Guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, 2003.

À partir de ce moment-là, tout devient possible puisqu'il n'y a plus d'agressé, plus de victime, et donc plus de coupable... » Mamadou Koulibaly fut si choqué de ce qu'il perçut comme une prise en otage de l'avenir de son pays, et une négation de sa souveraineté, qu'il claqua la porte et rentra au pays.

L'inversion du sens de l'histoire est cependant bien amorcée. La machine à coups d'État, ayant quitté son « logiciel militaire », qui a failli, fonctionne désormais en « mode politique ». Le curseur placé sur le même objectif que Gbagbo : l'organisation d'élections. Une apparente convergence d'esprits à haut risque.

La Table Ronde de Marcoussis s'est donc passée sans moi, réunissant une majorité de partis de l'opposition et de la rébellion, puisqu'ils étaient sept, et une minorité (deux partis) représentant le pouvoir, avec mon Premier ministre Pascal Affi N'Guessan pour le FPI. J'ai hésité avant de venir à la conférence de l'avenue Kléber. Autour de moi, on me disait soit d'y aller, pour ne pas laisser ma chaise vide, soit de refuser, pour ne pas entrer dans un tunnel sans fin. C'est vrai que cela ressemblait à un piège, mais j'ai finalement décidé d'y aller, pour voir, écouter, et pour garder la main. Je ne pouvais pas laisser les choses se développer hors contrôle. Je me suis rendu très vite compte que la partie serait difficile. Je suis arrivé le jeudi 23 janvier 2003, par un vol régulier d'Air France : je craignais qu'on tire sur mon avion présidentiel. Tout est toujours possible. Je devais voir Chirac le lendemain à 16 heures à l'Élysée. Le matin de ce fameux vendredi, on m'a glissé sous la porte de ma chambre, à l'hôtel Meurice, le texte des accords de Marcoussis. Bongo était descendu dans le même hôtel, pour me travailler au corps. C'était un ami de Ouattara, et le plus fidèle allié de la France depuis la disparition d'Houphouët. À 11 heures, je suis parti pour l'Élysée, Le Monde était déjà paru. Je l'ai lu dans la voiture, j'ai découvert qu'ils y donnaient déjà, en page 2, le nom du futur Premier ministre, une proche de Ouattara, membre de son parti, le RDR, Henriette Diabaté.

Quand nous avons été ensemble, Chirac, Galouzeau et moi, Chirac me dit qu'il tient à ce que Henriette Diabaté soit Premier ministre. Merci, je l'avais déjà lu dans le journal ! C'est exactement ça, la Françafrique. J'ai refusé de signer. Chirac m'a demandé pourquoi. J'ai expliqué que, pour

les Ivoiriens, cela apparaîtrait comme une prime donnée aux rebelles, parce que Ouattara était notoirement considéré comme l'organisateur et l'auteur de l'agression de septembre 2002 contre la Côte d'Ivoire. Chirac l'a admis. Je leur ai demandé de trouver un autre nom. J'en ai moi aussi proposé plusieurs. Chirac a demandé à Villepin de faire siennes les propositions que je lui ferais à la prochaine réunion. Galouzeau m'a dit qu'on se revoyait à 19 heures, au Quai d'Orsay : « Vous y serez reçu avec les honneurs qui sont dus à votre rang, par la grande porte », m'a-t-il dit.

À 17 heures, quand j'entre en salle de réunion, Ouattara et Bédié sont déjà là, installés. Soro n'est pas là. Villepin lui téléphone. Quand il arrive, enfin, on le fait entrer par la grande porte, avec les huissiers. Comme les deux autres avant moi, évidemment. Villepin m'a ainsi clairement signifié le peu de respect qu'il avait pour moi, et pour ma fonction.

Villepin, Soro et Ouattara ont repris en chœur la rengaine Henriette Diabaté. On aurait dit une chorale qui avait répété ensemble son concert. J'ai dit à Villepin : « Vous n'écoutez donc même pas votre président ? » Il semblait se prendre un peu pour Jacques Foccart, un peu pour Jacques Chirac, et je me demande s'il ne se croyait pas supérieur aux deux, en se prenant pour Dominique de Villepin. Il voulait aussi se venger de l'accueil tumultueux de quelques centaines d'Ivoiriens, quelques semaines auparavant, à Abidjan, qui avaient voulu l'empêcher de gagner la résidence de l'ambassade de France, mitoyenne de celle de la présidence, où je venais de le recevoir. Ses marques de sympathie aux rebelles, sa poignée de main à Guillaume Soro, leur chef pendant sa visite dans leur fief de Bouaké, le 4 janvier, lui avaient valu la colère des Ivoiriens d'Abidjan, encore traumatisés par la tentative de coup d'État du 19 septembre précédent. La France n'a jamais été un simple arbitre en Afrique. Elle s'est toujours trouvée toutes les raisons de rester un acteur très directif dans la vie intérieure des pays qu'elle contrôle.

« Ce faisant, écrit Guy Labertit¹³, la France, officiellement attachée à l'État de droit, a légitimé une rébellion armée soutenue par des pays voisins,

13. Guy Labertit, *Adieu, Abidjan-sur-Seine ! Les coulisses du conflit ivoirien*, Autres Temps Éditions, 2008.

et a adressé un formidable camouflet au président élu, Laurent Gbagbo, pour qui la ville de Bouaké et la moitié du pays sont devenues zone interdite. »

Villepin m'a dit que si je n'acceptais pas Henriette Diabaté il donnerait les ministères de l'Intérieur et de la Défense aux rebelles. J'ai tout refusé et suis sorti du Quai d'Orsay très en colère.

En sortant de cette éprouvante réunion, où l'alliance objective entre Ouattara, Villepin, Bédié et les trois partis rebelles crèvent les yeux, Gbagbo se souvient s'être écrié devant son ami Guy Labertit : *« Le QG de la rébellion, c'est le Quai d'Orsay ! »*

Nous nous sommes réunis le samedi 25 janvier au centre de conférence de l'avenue Kléber, et j'ai eu droit à un entretien en comité restreint avec le président Omar Bongo, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et Villepin. Nous avons examiné le problème du Premier ministre, qui restait en suspens. Le choix s'est arrêté sur Seydou Diarra, un ancien Premier ministre de Robert Guéï, qui accompagnait Pierre Mazeaud, le maître de cérémonie de Marcoussis. Villepin était très insistant, je sais qu'il a dit en parlant de moi : « Il faut lui tordre le bras. »

Nous avons ensuite partagé les ministères afin de former un gouvernement d'union nationale.

C'est ce soir-là, le samedi, que Guillaume Soro a mis le feu à Abidjan, en prétendant, sur une radio publique française, que les rebelles avaient décroché les ministères de l'Intérieur et de la Défense. Soro voulait faire oublier qu'il n'était pas parvenu à ses fins. Il s'agissait de crier victoire, tout en suscitant des troubles puisque les Ivoiriens n'allaient certainement pas admettre que les rebelles soient à ce point favorisés par les Français. Ces troubles on me les auraient ensuite imputés et contre moi, de la part de ceux qui auraient pu penser que je les avais trahis.

Ce n'est pas une solution qui a été présentée à Marcoussis. Ils voulaient juste, au mieux, me transformer en « reine d'Angleterre » pour que je n'ai plus de véritable rôle politique. Vider la Constitution,

et mon statut, de leur contenu, c'est cela que recherchait Chirac. Et c'est cela que je lui ai reproché. Je ne lui reconnaissais pas le droit d'affaiblir l'État. Quant à Villepin, il voulait m'écarter.

Dans les pays voisins, toujours en 2003, Jacques Chirac est moins regardant sur l'orthodoxie démocratique. Le président félicite le général Eyadema avant même que soit proclamée son énième réélection, à la régularité plus que douteuse. Au pouvoir depuis 1967, avec deux coups d'État successifs – le premier contre Sylvanus Olympio, que ses complices et lui assassinèrent en janvier 1963, puis contre son ami Nicolas Grunitzky, qu'il renversa en juin 1967 – il passait en 2003 le cap des trente-six ans de pouvoir dictatorial, avec le soutien massif de la France, pour laquelle il jouait le rôle de gendarme dans la région. Ce qui lui valut post mortem – en 2005 – la compassion de Jacques Chirac, parlant de la « *perte d'un ami personnel* ».

« CES GENS N'ONT PEUR D'AUCUNE IGNOMINIE »

À Marcoussis, d'après Jean-Christophe Notin¹⁴, auteur de *Le Crocodile et le Scorpion*, un « officiel-officieux » de la campagne militaire de Sarkozy à Cocody, Dominique de Villepin se serait autocongratulé d'un « *J'ai fait un coup génial, j'ai donné la Défense et l'Intérieur aux rebelles qui vont donc être obligés de se désarmer eux-mêmes.* » N'est-ce pas simplement du mépris à l'égard des institutions ivoiriennes ? N'est-ce pas le refus de reconnaître l'existence d'un gouvernement élu par le peuple ivoirien ? Notin y voit là une avancée. Mais en prétendant que cette tentative de coup de force obéissait à une intention acceptable, celle d'obliger les rebelles à désarmer, il réécrit l'histoire. En fait, il ne s'agit que de justifier *a posteriori* le rôle de la France dans ses mauvaises manières à l'encontre d'un président d'un État souverain. Historien du fait militaire, devenu le spécialiste de la crise ivoirienne vue de l'Élysée, Jean-Christophe Notin a été « encouragé » à s'intéresser au dossier alors qu'il ne possédait, selon ses dires, aucune connaissance, ni aucune attirance particulière pour l'affaire ivoirienne. Or, son livre a réponse à tout. On lui a donné en haut lieu des fiches concoctées par le gouvernement et les Autorités militaires françaises de l'époque : sa page de remerciements est à cet égard édifiante. Y figurent au grand complet, comme autant de cosignataires fantômes, l'état-major de l'Élysée de Nicolas Sarkozy : de

14. Jean-Christophe Notin, *Le Crocodile et le Scorpion : la France et la Côte d'Ivoire (1999-2013)*, Éditions du Rocher, 2013.

Claude Guéant à JeanDavid Levitte, conseiller diplomatique, en passant par André Parant, le conseiller pour l'Afrique, le général Benoît Puga, chef d'état major particulier du président de la République, et tous les membres du Quai d'Orsay, du Trésor public, de l'armée, etc., qui ont participé à l'offensive anti-Gbagbo. Signé à la pointe de l'épée, « un "S" qui veut dire Sarkozy » apparaît en filigrane derrière le nom de l'auteur. L'État français est entièrement mobilisé, comme s'il s'agissait de la « Grande Guerre ». Dans l'exaltation de ce récit épique, un officier de Licorne va même jusqu'à comparer le courage de ses soldats lors de l'assaut de la résidence de Gbagbo, à celui des poilus de 1914 ! Une allusion incongrue, insultante pour le million et demi de morts français de la Grande Guerre dont on célèbre en 2014 le centenaire. Nos héros sont tous revenus sains et saufs de leur assaut d'Abidjan, en 2010. « Zéro mort ! » lance un officier, en fin d'opération. Dans un plan de communication millimétré, cette épopée de la crise ivoirienne a été visiblement conçue en haut lieu, dans l'optique d'une victoire à l'élection présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012. Justification *a posteriori* de l'intervention française, notamment militaire, explication des liens étroits tissés à cette occasion par les responsables français civils et militaires avec les nouveaux maîtres d'Abidjan, mémoire en défense contre d'éventuelles poursuites judiciaires, mais surtout première véritable tentative de construction d'un récit global destiné à asseoir les accusations portées contre le président Gbagbo à La Haye. Le livre *Le Crocodile et le Scorpion* est tout cela à la fois.

Abidjan méritait autrefois le surnom de « Petit Paris ». La ville s'étend du boulevard Mitterrand au pont Charles-de-Gaulle, du boulevard Valéry Giscard d'Estaing, au boulevard Angoulvant (un administrateur colonial français), jusqu'à la commune de Port-Bouët (le commandant Bouët-Villaumez fut envoyé par le roi de France en 1837 pour négocier des accords avec les autorités locales). La toponymie de la capitale est truffée de noms français. On en rencontre partout, en zone 4 en particulier. On comprend qu'un Français s'y sente un peu chez lui. Pendant ses dix années à la présidence, Laurent Gbagbo n'a pas débaptisé une seule rue, une seule place, un seul pont, pour en remplacer le nom, comme ce fut fait partout ailleurs après les indépendances, par un nom africain. Le noter au passage eût sans doute adouci le caractère anti-Français

volontairement prêté à Gbagbo pour mieux le stigmatiser et le faire détester. On découvre, en revanche, dans le livre de Notin au rang des « révélations », quelques énormités. À propos de Mamadou Koulibaly, il est raconté qu'il aurait voulu soudoyer les participants à la conférence de Marcoussis. Ceux qui le connaissent et apprécient l'ancien président de l'Assemblée nationale, comme ceux qui le détestent, y compris dans l'entourage de Laurent Gbagbo, partent d'un même rire inextinguible. Car s'il est un défaut que l'ex-numéro 2 de Gbagbo ne possède pas, c'est le goût pour la *combinazione*. Mamadou Koulibaly, que je connais bien, voit dans tout compromis le risque d'une compromission. Cette intransigeance sur les valeurs républicaines, trop peu politicienne au goût de ses détracteurs, lui a d'ailleurs souvent été reprochée.

Le procureur de La Haye, Fatou Bensouda, qui n'aura pas manqué de lire *Le Crocodile et le Scorpion*, reconnaîtra sans doute les pleins et déliés de sa propre calligraphie du drame ivoirien. Jean-Christophe Notin met tout en œuvre pour tenter de faire croire que Gbagbo était un dictateur. Par conséquent, l'auteur fait feu de tout bois. Problème : il n'a interrogé aucun de ceux qui auraient pu donner à voir une autre réalité que celle véhiculée par les officiels et les médias français. Or, cette version de l'histoire a été mise à mal depuis la chute de Gbagbo par les chercheurs, et surtout par l'équipe de Défense du président Gbagbo, menée par l'avocat international Emmanuel Altit, à La Haye, devant la Cour pénale internationale. Pour crédibiliser sa thèse, Notin n'épargne aucun détail : réunions politiques secrètes, commentaires d'officiels français, mouvements de troupes. Toute la rhétorique se fonde sur un fourmillement de précisions concernant l'action sur le terrain, de 1993 à 2011. Comment mettre en doute un texte où le nom et le prénom du moindre officier, la topographie des lieux, l'identification des matériels employés, le calendrier des dates, les heures des événements sont si exactement consignés ? Des informations habilement parsemées dans l'ouvrage visent à légitimer l'action française, afin de répondre point par point aux objections, et, en prime, à discréditer définitivement Laurent Gbagbo. Dans l'exercice du portrait, Jean-Christophe Notin lâche le clavier, et se met à la peinture au pistolet : « [...] *tel Charlie Chaplin jouant avec un globe terrestre dans Le Dictateur, le Président actionne, lui, une "galaxie", dite patriotique, un*

ensemble d'associations de jeunes ivoiriens désœuvrés, auxquels ses discours colonialistes ont fait oublier leur misère. » Mais parfois le discours présente des failles et la vérité transparaît. Ainsi, quand Notin cite l'ambassadeur de France à Abidjan, Renaud Vignal (2001-2002), qui avait écrit dans un rapport : « *Nous disposons avec Gbagbo d'un des meilleurs chefs d'État que ce pays peut actuellement avoir.* » Allez comprendre... Laurent Gbagbo se souvient du revirement de l'ambassadeur.

Après la défaite de Lionel Jospin en 2000, et la victoire de Chirac, suivie de la prise en main du dossier ivoirien par Dominique de Villepin, tout a changé, et Renaud Vignal n'a plus été le même vis-à-vis de moi.

Jean-Christophe Notin « peopolise » sa démonstration par des révélations croustillantes. Après l'arrestation du Président : « [...] *des Français s'en vont fouiller la résidence de Gbagbo. Sont ainsi découverts les "classiques" des despotes en goguette, cigares et grands crus, des centaines de paires de chaussures et de tenues, mais aussi un stock conséquent de pilules de viagra pour Monsieur et d'héroïne brune pour Madame.* »

Simone Gbagbo a été si déconsidérée dans les médias français, qu'aucune limite n'est plus respectée à son égard. Même si l'auteur indique, par une note de bas de page discrète, ignorer si « *c'est pour sa consommation personnelle ou celle de ses proches* ». Traitée tour à tour de folle de Dieu, de sorcière dirigeant « *des escadrons de la mort* », on la découvre finalement droguée, ou au mieux, dealer. Ceux qui ont approché Simone Gbagbo, amis ou adversaires, savent que cette révélation n'est pas crédible. La drogue n'a jamais fait partie de l'univers de Simone Gbagbo. Si tel avait été le cas, comment cela aurait-il pu échapper à tous ceux qui l'ont scrutée sans aucune indulgence pendant dix ans ? Alors que la bulle Gbagbo était infiltrée de toutes parts...

En ce qui concerne la cave du chef de l'État, elle ne contenait rien de plus, et plutôt moins, que celle de ses homologues, pour les invitations et réceptions, à savoir cave à vins et cigares.

Il y a bien longtemps que je ne fume plus. Du vin, du champagne et des cigares pour les réceptions, il y en avait certainement cent fois moins, peut-être mille fois moins, qu'il n'y en a à l'Élysée. Les cigares,

ce sont mes visiteurs qui me les offraient, la plupart du temps. Et je les offrais à mon tour aux amateurs. Quant à moi, je vois trop bien ce que cette attaque signifie. Pour l'alcool, voyez Ouattara, qui est un buveur de scotch, ou Bédié, qui est plutôt cognac... En revanche, l'évocation de la découverte de viagra et d'héroïne, j'y vois le summum de l'expression de la pensée politique française sous Nicolas Sarkozy... Ces gens n'ont peur d'aucune ignominie, et les voir à l'œuvre en Afrique montre seulement de quoi ils sont capables... Chez nous ils ont montré leur vrai visage. Ce qu'ils devraient dire, ce qui est vrai, c'est que j'avais sans doute la plus belle bibliothèque de livres classiques français de toute l'Afrique, et qu'ils me l'ont entièrement détruite avec leurs bombes incendiaires.

Le livre de Notin s'attachant à démontrer la légitimité et l'efficacité de la campagne militaire d'Abidjan du chef d'armée Nicolas Sarkozy, on apprend, entre autres choses, la mise d'un officier de la DGSE au service d'Alassane Ouattara, pour l'écriture de ses discours de guerre pendant la crise. Ceux-ci furent retransmis par une télévision satellitaire entièrement fournie, installée, et payée par Paris. Comme le fut la note de l'Hôtel du Golf, où Ouattara, Soro, leur gouvernement et quelques centaines d'hommes en armes séjournèrent pendant plus de cinq mois, alimentés et transportés par nos hélicoptères et ceux de l'ONU. Sans compter l'installation par des entreprises françaises, à grands frais, d'une télévision et d'un radio pro-Ouattara. Jean-Christophe Notin, qui a le souci de la précision, et se veut exhaustif, a peut-être eu accès au montant total de la facture de l'expédition. En cette période de crise, cet aspect budgétaire intéresserait beaucoup de Français, et éclairerait sans doute sur le prix accordé par Nicolas Sarkozy à la victoire de son ami Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire. Certainement beaucoup plus qu'un simple recomptage des voix. Mais ce détail ne figure nulle part dans ce pavé de 441 pages. Précisons, donc, que Jean-Michel Fourgous, alors rapporteur du budget de la Défense à l'Assemblée nationale, chiffrait officiellement à 65 millions d'euros le coût de l'intervention en Côte d'Ivoire. Le coût annuel de la présence militaire française étant estimé en 2010 par certains¹⁵ à 150

15. *Le Monde diplomatique*, 15 avril 2011.

millions, pour d'autres à 200 millions d'euros. L'auteur reste malheureusement discret sur le moment de la facture et son détail en ce qui concerne l'intervention des services spéciaux.

Enfin, le récit par Notin d'une conversation téléphonique tenue entre Laurent Gbagbo et Robert Bourgi installé dans le bureau de Claude Guéant à l'Élysée en présence de ce dernier, me laisse perplexe. L'avocat et intermédiaire franco-africain m'a confirmé l'existence de cette conversation. Mais contrairement à Notin, il ne dit pas que Laurent Gbagbo aurait adopté un ton ou des propos menaçants. Notin, peut-être pour crédibiliser le portrait sans nuance qu'il fait de Laurent Gbagbo, lui attribue les propos suivants : *« Tu diras à Sarkozy que je serai son Mugabé ! Je ne laisserai jamais la Côte d'Ivoire à Ouattara, je la baignerai dans le sang ! »*

Après l'alcool, la drogue, le « *bain de sang* ». Robert Bourgi, intermédiaire influent dans les relations entre la France et « son » Afrique, m'a reçu dans son cabinet de la rue Pierre-1^{er}-de-Serbie, à Paris, le 29 novembre 2012. Entouré de dessins de sa fille Clarence, filleule de Laurent Gbagbo, des reliques napoléoniennes qui font ressembler son bureau à un musée impérial, de photos encadrées d'Omar Bongo, De Gaulle, et d'une de lui avec Gbagbo en chemise blanche, il me relate ce fameux entretien téléphonique. Il a appelé Laurent Gbagbo, début décembre 2010, à la demande de Nicolas Sarkozy. Acteur consommé, il reproduit le dialogue qu'il a eu pendant quelques secondes avec Gbagbo, haut-parleur ouvert, alors qu'il se trouve à l'Élysée, avec le président de la République française, et son secrétaire général, Claude Guéant.

« “Je t'en supplie Laurent, laisse la place. Cinq ans, c'est vite passé. Tu te représenteras, et tu gagneras haut la main. Tu auras un statut de chef d'État, une chaire d'enseignement, tu pourras aller et venir entre Paris et Abidjan, et voyager dans le monde où bon te semblera. Écoute-moi, tu sais, nous avons le même âge !” “Non, tu es plus âgé que moi d'un mois”, m'a répondu en riant Laurent Gbagbo. J'ai argumenté, supplié. Il m'a dit qu'il ne flancherait pas. Il a fini par me raccrocher au nez... J'ai fondu en larmes. Le Président m'a raccompagné jusqu'à l'escalier d'honneur. “Nicolas, tu ne peux pas faire ça, tu ne peux pas”, lui ai-je dit. “Si Bongo était encore vivant, tu n'oserais pas !” ai-je ajouté sur un ton plein de sous-entendus. Nicolas m'a regardé et m'a dit,

au moment de se quitter : “C’est plié, Robert, et je ne changerai rien au cours des choses.” »

D’après ce témoignage, Nicolas Sarkozy avait déjà arrêté sa position sur le dossier ivoirien, et probablement décidé de l’intervention militaire, dès le mois de décembre 2010. Une analyse partagée par un homme politique ivoirien d’Abidjan, qui venait souvent à Paris. Il y vit toujours, d’où cet anonymat : *« Mes amis du Quai d’Orsay m’avaient clairement dit, dès fin novembre 2010, que le but de l’Élysée était de chasser Gbagbo. Les élections n’étaient que le prétexte. L’état-major des armées, et toute la machine de l’État français se préparaient déjà à l’action ».*

J’ai rapporté à Laurent Gbagbo les propos de Robert Bourgi. Il s’est contenté de hausser les épaules : **Quand on me demande si je connais Bourgi, je réponds toujours que je n’en connais qu’un : Albert.** Professeur d’université politologue, et frère de l’autre, Albert Bourgi a toujours soutenu Laurent Gbagbo de façon désintéressée. Robert, visiblement, n’inspire plus confiance à un Gbagbo boudeur, qui imite d’une main louvoyante l’ondulation d’une créature insaisissable.

La version de Jean-Christophe Notin est invraisemblable : Laurent Gbagbo, même aux pires moments de sa vie, même sous les bombes, même en prison, ne s’est jamais montré menaçant ni même discourtois. Robert Bourgi le sait mieux que personne : son frère Albert, professeur d’université à Reims, n’aurait pas entretenu trente années de relations amicales, quasi fraternelles, avec un homme qui mangerait de ce pain-là. Pour en terminer avec cet échantillon du ramassis de mensonges paramétrés comme des tirs de mortier, le récit de la mort de Désiré Tagro par Jean-Christophe Notin fera date. Une nouvelle définition de l’expression « passage à tabac ». L’assassinat de l’ex-ministre de l’Intérieur de Laurent Gbagbo, la mâchoire éclatée par un tir à bout touchant alors qu’il s’était rendu aux rebelles avec un drapeau blanc pour parlementer, perdant son sang pendant qu’on l’emmène à l’Hôtel du Golf, où il va mourir, devient pour Notin un incident de commissariat de quartier : *«... ayant été tabassé, il succombera le lendemain à ses blessures ».* Délicat euphémisme. Pourtant Tagro avait reçu des assurances des responsables des forces spéciales françaises qui assiégeaient et bombardaient la résidence présidentielle. Il a été abattu sous les yeux des soldats français.

Deux confidences, que m'a livrées Notin, prouvent qu'il n'est pas dépourvu de sensibilité. Je lui demande s'il a vu la photo de Simone Gbagbo agenouillée lors de son arrestation, tenue comme un animal par quelques soudards qui posent comme on le fait avec le gibier après la chasse. Il me répond avoir vu bien d'autres photos beaucoup plus affligeantes dans les dossiers qu'on lui a confiés, qui prouvent que Simone Gbagbo, comme d'autres, après leur capture, aurait subi de la part des rebelles des violences inqualifiables. Les caméras de l'armée française ont tout filmé, avant, pendant et après l'attaque de la résidence du président Gbagbo. Notin n'a-t-il pas vu les photos du corps de Tagro ? N'a-t-il pas vu les images de tous ceux qui furent capturés dans la résidence du Président et assassinés dans les heures suivantes ? Certains des civils qui allaient être exécutés furent, disons-le au passage, sauvés par des soldats français.

« LA BAVURE ÉTAIT FRANÇAISE »

Après la tentative de coup d'État de 2001, j'avais demandé à l'ambassadeur de France, Francis Lott, de m'envoyer des techniciens, parce que nous avons eu des problèmes de maintenance de nos matériels militaires. L'armée ivoirienne était une petite armée, peu nombreuse, peu équipée. Il n'y avait nul besoin d'avoir une grande armée parce que les Français étaient censés venir à notre secours en cas de besoin. Nous n'avions par exemple que quelques avions. Or, nos avions soit ne pouvaient pas décoller soit leur équipement s'enrayait. Deux officiers de l'armée de l'air française ont débarqué à la base aérienne de Bouaké. Ils ont inspecté les avions. Ils ont rigolé : tout était grippé là-dedans. Nous avons donc essayé d'acheter des pièces de rechange mais à ma grande surprise les fournisseurs français – puisque nous avions du matériel français – ont refusé de nous en vendre. C'était le but des Autorités françaises de faire en sorte que la police, la gendarmerie et l'armée ivoirienne soient désarmées face à des rebelles qui s'étaient déjà manifestés à plusieurs reprises et allaient recommencer. Ainsi, non seulement les Français refusaient d'honorer l'obligation de secours qui les engageait du fait de l'accord de défense et de nous protéger des agressions répétées de rebelles se regroupant, se réarmant au Burkina Faso et lançant des attaques à intervalle régulier, mais encore voulaient-ils que les forces de maintien de l'ordre ne puissent plus faire leur travail et protéger la population des criminels. Je ne pouvais laisser le pays à la merci de bandits de

grands chemins. Il faut comprendre qu'à cette époque les groupes rebelles étaient assimilables aux grandes compagnies qui dévastèrent l'Europe au XVI^e siècle. C'est plus tard, notamment en 2010, que des mercenaires seront recrutés en masse, formés au Burkina par des conseillers étrangers, équipés avec du matériel dernier cri, transférés dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Ces unités de mercenaires seront lâchées en 2011 sur le Sud du pays avec l'aide et sous la direction des forces françaises.

Pour en revenir aux débuts de la rébellion, lorsqu'on a proposé au ministre de la Défense quelques équipements de l'Europe de l'Est, il a accepté pour éviter de laisser le pays désarmé. Inutile de vous dire que cela a été mal pris par les Français.

En 2004, la situation avait changé : la réconciliation était en marche, le gouvernement central était reconnu par tous, y compris certains anciens rebelles, comme le gouvernement légitime. Au Nord du pays, occupé par les rebelles, les populations souffraient de plus en plus, victimes de rackets, d'extorsions, de séquestrations arbitraires, de meurtres. Elles appelaient régulièrement à l'aide les autorités. Nous avons donc pensé qu'il était temps de mettre un terme à ces crimes pour, dans un second temps, réunifier le pays. L'état-major a préparé une opération militaire limitée dont l'écho seul a suffi à faire fuir les rebelles au Burkina. Il s'agissait de détruire les stocks d'armes que la rébellion avait amassées au centre du pays, à Bouaké. Permettez-moi de vous rappeler que, si j'avais fait ma part en intégrant des anciens rebelles au gouvernement, les rebelles, eux, n'avaient jamais rempli leur engagement de désarmer. Bien au contraire. Ils s'étaient enrichis par les armes, ils ne voulaient pas y renoncer. À cette époque-là, si les rebelles avaient tenu leur promesse, le pays aurait été réunifié et tous les groupes armés dissous. Nous étions donc doublement dans notre droit puisqu'il s'agissait de faire régner l'ordre républicain d'une part et d'empêcher de nuire des groupes armés illégaux se livrant à des activités criminelles d'autre part.

Le 6 novembre 2004, on m'apprend que neuf militaires français sont morts et que ce serait à la suite d'un bombardement qui aurait eu lieu à Bouaké, effectué par nos deux avions. Nous étions stupéfaits.

Il s'est avéré ensuite qu'il s'agissait d'un complot dont le but ultime était de renverser le gouvernement légitime et de m'évincer du pouvoir. Longtemps, on ne m'a pas cru. Aujourd'hui, la vérité commence à apparaître, grâce au combat des familles des militaires français tués, grâce aussi à des officiers de l'armée française.

Il est important de dire aujourd'hui comment cela s'est passé. Je n'en ai jamais reparlé depuis 2010. J'ai vécu cette grave affaire en comprenant à chaque instant que je n'en détenais pas tous les éléments. J'étais en très bons termes avec l'ambassadeur de France de l'époque, Gildas Le Lidec, il a été lui aussi pris de court par la tournure des événements.

Contrairement à ce qui a été dit, ou écrit, à partir de confidences que je n'ai jamais faites, en me prêtant des propos que je n'ai pas tenus, je n'étais pas opposé à ce qu'une opération permettant la destruction des infrastructures militaires des rebelles à Bouaké ait lieu, ce qui aurait permis ensuite la réunification et la pacification du pays. J'avais dû, quelque temps auparavant, empêcher que des officiers ne lancent une offensive sur Bouaké sans ordres de leurs supérieurs. Les soldats étaient arrivés à proximité de Bouaké, une ville qui se trouve à peu près au milieu du pays, sur la ligne médiane entre le Nord et le Sud et menaçaient d'attaquer les rebelles. J'ai pris un hélicoptère pour aller leur parler et leur dire que rien n'avait été décidé et qu'il leur fallait se replier. Cette tentative de certains officiers avait sonné comme un avertissement : l'armée et les populations voulaient qu'on mette un terme aux exactions des rebelles.

Je savais mon chef d'état-major, Mathias Doué, très proche des Français, du général Poncet en particulier. Doué a fait Saint-Cyr. Je le savais aussi réticent concernant l'opération prévue à Bouaké. Il ne me disait rien de ses réticences, mais j'étais informé des propos qu'il tenait à l'extérieur. Il n'était pas franc. Je ne comprenais pas ce qu'il avait en tête.

J'ai téléphoné à l'ambassadeur de France, pour lui dire que la situation au Nord était insupportable aux populations, que les exactions des rebelles avaient redoublé, qu'ils se conduisaient, malgré leurs engagements, en terrain conquis et, compte tenu de leur refus

persistant de se plier à la légalité républicaine et de respecter leurs engagements écrits, nous n'avions d'autre choix que de lancer une opération militaire ciblée. Nous étions assez liés, et en confiance l'un avec l'autre, pour que je comprenne qu'il n'était pas contre, loin de là... Deux jours plus tard, c'était le mardi 2 novembre je crois, je le reçois avec le général Poncet.

Poncet me dit de ne pas agir, de ne pas lancer l'attaque. Le Lidec regarde ailleurs, en tirant sur sa cigarette, rêveur. J'ai écouté le général mais j'ai fini par répliquer :

« Je ne vous ai pas appelé pour vous demander votre avis, mais pour vous informer. La France est un pays ami, qui a des troupes sur le terrain. Le but est de détruire les infrastructures militaires de la rébellion à Bouaké. »

Le mercredi 3 novembre, le téléphone sonne : c'est Chirac. Il hurle :

« Seydou Diarra (le Premier ministre que j'avais nommé à la suite de Marcoussis qui dirigeait le gouvernement d'union nationale comportant des rebelles) n'est pas au courant ! c'est invraisemblable ! » Patin couffin.

« Seydou Diarra n'a même pas été élu conseiller municipal, lui ai-je répondu. Je suis le chef d'un État républicain qui fonctionne de manière républicaine, constitutionnelle. La légalité républicaine doit s'appliquer et les rebelles cesser leurs exactions, sans compter qu'ils avaient promis de désarmer. »

Le jeudi 4, nous avons lancé l'opération. Elle devait durer deux jours. L'ONUCI a fait un communiqué ce jour-là pour souligner le professionnalisme de l'intervention, qui n'avait pas provoqué de dégâts collatéraux. Nous avons procédé auparavant à un relevé minutieux des installations rebelles dans ce but précis. Pour rien au monde je n'aurais voulu gâcher ce succès.

Nos objectifs étaient atteints. J'ai annoncé que j'allais faire une déclaration à la télévision : pour annoncer la fin prochaine des combats, pour dire que nos soldats étaient à Bouaké, et pour tendre la main aux adversaires en vue de négocier la fin des hostilités, et les projets pour l'avenir. C'était la traduction politique de l'opération militaire.

Le samedi 6, je suis dans mon bureau en train de rédiger le texte de mon allocution, quand Doué vient me voir, et me dit : « Nos avions ont lâché des bombes sur des soldats français, il y a un mort. » Je lui demande des explications. Je n'en ai jamais reçu.

À peine une heure après, on m'avertit que nos deux avions Sukhol avaient été détruits à Yamoussoukro par les forces françaises. À Abidjan, des soldats français étaient en train de détruire avec des haches tous nos hélicoptères et petits avions qui se trouvaient sur le tarmac de l'aéroport. À la fin de la journée nous n'avions plus rien qui puisse voler.

Les ambassadeurs de France et des États-Unis sont venus me voir. Ils m'ont appris qu'il y avait neuf morts français, et un Américain. L'ambassadeur US ne m'a pas dit un mot, à part bonjour et au revoir. C'est Le Lidec qui m'a informé de tout, et j'étais accablé. J'ai immédiatement demandé au ministre de la Défense que le chef d'état-major soit mis à pied et suspendu le temps de l'enquête. J'ai convoqué les ministres compétents et le procureur militaire et leur ai donné pour mission de faire la lumière le plus vite possible sur ces événements tragiques. J'ai insisté pour que le procureur militaire diligente une enquête sur place. Le général Poncet a interdit au magistrat ivoirien l'accès au camp Descartes, où avait eu lieu le bombardement. Il s'est opposé à notre enquête. Il n'y en a d'ailleurs pas eu non plus côté français, à ce que je sais.

Quant aux Américains, je n'en ai pratiquement pas entendu parler. Une femme est venue voir mon ministre des Finances, mais l'État américain ne m'a même pas envoyé un courrier au sujet de leur ressortissant tué.

Pour la première fois, nous n'avons pas pu rendre les honneurs aux soldats français morts sur notre sol avant leur transport en France.

À peine informé de ces événements bouleversants, j'apprenais qu'une colonne française composée de véhicules blindés s'approchait d'Abidjan, venant du centre du pays. Au milieu de la nuit, cette colonne encerclait la résidence présidentielle où je me trouvais. La rumeur dit que Doué était dans l'un des véhicules de la colonne. Ensuite, Doué a disparu et n'a réapparu qu'après ma chute, dans les bagages

de Ouattara. Nous nous attendions au pire. Nous avons appelé l'Élysée pour les sonder et les mettre en garde contre toute attaque inconsidérée. Nous avons prévenu aussi les missions diplomatiques étrangères. Peut-être est-ce cela qui nous a sauvés. Au bout d'un certain temps, les Français se sont repliés à quelques centaines de mètres de là, à l'Hôtel Ivoire.

Les Français ont dit après coup « qu'ils avaient fait une erreur de trajet ». Quand on connaît Abidjan, c'est impossible à croire. Ils venaient donc pour me faire fuir, ou me faire tuer par quelqu'un pour me remplacer : le plan était de mettre Doué à ma place, « en intérim », mais il s'est dégonflé. C'est aussi ce qui a fait rater l'affaire.

La destruction de notre petite aviation, la menace d'attaque contre la résidence présidentielle, ont jeté les Ivoiriens dans la rue. Ils ont manifesté contre la présence de Licorne. Il y a eu des réactions et même des pillages en ville contre les biens de Français, parce qu'il y a toujours des voleurs et des pillards prêts à profiter de ce genre de situation. Et aussi parce que la tension et l'exaspération étaient à leur comble. L'armée française a tiré sur les foules qui se dirigeaient à pied vers le casernement du 43e Bima en traversant la lagune par le pont Charles-de-Gaulle pour demander son départ. Ils ont tiré depuis des hélicoptères, faisant des dizaines de morts, des centaines de blessés, d'handicapés. Autour de l'Hôtel Ivoire, la tension montait. Après un certain temps, les troupes françaises ont reçu l'ordre de rompre les rangs de la foule qui encerclait l'Hôtel. Le convoi militaire s'est frayé un chemin sanglant laissant derrière lui des dizaines, peut-être des centaines de morts et de blessés. Tous des civils. Puis, ils ont encore tiré sur des civils qui manifestaient autour de l'Hôtel Ivoire, où Licorne avait pris ses quartiers. Là aussi ils ont tué, et blessé gravement beaucoup de civils sans armes, parce qu'ils ont eu peur de la foule.

Le dimanche, au lendemain de la mort des militaires français, Le Lidec m'a dit que les services français avaient les pilotes responsables du bombardement, des Biélorusses, et l'équipe de maintenance des deux avions. Les Français savaient exactement qui étaient les pilotes, les membres de l'équipe de maintenance et ce qu'ils faisaient à chaque instant. La sécurité militaire ne les lâchait pas d'une

semelle, ni le jour ni la nuit. Elle savait combien de bières ils buvaient, où ils sortaient, à quelle heure et avec quelles filles ils rentraient. Des militaires français les côtoyaient, dans les boîtes de nuit, dans les « maquis » d'Abidjan. Les deux pilotes avaient été filmés et photographiés par les Français au retour de leur mission de bombardement. Maintenant qu'ils avaient été arrêtés, on allait savoir la vérité.

Quelle ne fût pas ma surprise d'apprendre peu après que les pilotes et toute l'équipe de maintenance avaient été accompagnés par les Français à la frontière du Ghana d'où ils avaient rejoint le Togo. Lorsque nous avons interrogé les Autorités françaises, elles nous ont répondu qu'il n'avait été procédé à aucun interrogatoire et qu'il n'existait aucun procès-verbal.

Le ministre de l'Intérieur du Togo, François Boko, les fait arrêter. Il les garde dix jours. Il appelle l'ambassade de France, le ministère des Affaires étrangères à Paris, le ministère de la Justice, pour dire : « Nous les tenons à votre disposition. » Le président Eyadema, qui était très servile vis-à-vis de la France, parce qu'il avait besoin de son aide et de celle de l'Europe, était prêt à tout pour faire plaisir à Chirac. Eh bien ! La France n'en a pas voulu !!! Cela prouve bien qu'il s'agit d'une bavure française, et non d'une bavure ivoirienne.

Mon explication, c'est qu'il y avait une filière parallèle, qui travaillait par-dessus la tête de l'ambassadeur, et même d'Henri Poncet. Un journaliste français du Parisien, m'a dit un jour que, selon lui, c'étaient les services de renseignement français qui avaient instrumentalisé les pilotes biélorusses, et qu'il y avait eu une bavure entraînant par accident la mort des neuf Français.

J'ai suivi de loin la plainte déposée en France par les familles des soldats français, et j'ai lu ce qui a été écrit sur les entraves qui ont été opposées par les Autorités françaises aux juges d'instruction qui se sont succédé dans ce dossier. Je sais que l'avocat des familles des victimes est convaincu de mon innocence, comme d'ailleurs, tous ceux qui, au sein des cercles de pouvoir français, ont eu à connaître ce dossier.

Le 11 novembre 2004, au lendemain donc de ces événements, notre ambassadeur en France et notre attaché militaire de l'époque,

le général Camille Lohoues, ont été très chaleureusement accueillis aux cérémonies d'anniversaire de l'armistice de la guerre de 14, à Paris, par Jacques Chirac, et par leurs homologues militaires : s'ils avaient été persuadés de notre culpabilité, il est évident que nous n'aurions même pas été invités. En France, il y a des gens qui savent très exactement ce qui s'est passé... Un coup de billard à trois bandes qui a mal tourné... La bavure était française... C'est la raison pour laquelle ils ont toujours trouvé mieux à faire que de mener des enquêtes.

Nous avons été privés de notre supériorité aérienne sur les rebelles, et mis dans l'incapacité de gagner enfin la guerre et de réunifier le pays : si c'était le but recherché, il a été atteint.

Pas d'autopsie, aucune enquête. Des corps ramassés sur le sol, dans leurs vêtements ensanglantés, avec la poussière et les pierres, comme si on avait voulu tout faire disparaître immédiatement. Plus tard, grâce à l'insistance de deux familles qui voulaient voir une dernière fois leur garçon disparu, et qui en avaient obtenu l'exhumation, on s'apercevra que deux corps avaient même été intervertis. Ils avaient été enterrés chacun sous l'identité de l'autre, dans l'état où ils avaient été trouvés. Quant aux acteurs directs du raid de Bouaké, notamment les deux pilotes, Yuri Sushkin et Barys Smahin, ils se sont volatilisés. Pour certains, ils auraient été tués. Le secret défense ayant été opposé aux investigations de la justice, demeure le mystère. Jean Balan, l'avocat des familles des militaires français tués ou blessés – il y en eut trente huit – ce jour-là, déclare qu'il s'agit d'« *une affaire d'État* ». Tout au long de l'instruction, qui dure désormais depuis presque dix ans, en dépit des difficultés qui lui ont été opposées, et grâce au courage de quelques magistrats – comme Brigitte Raynaud, qui s'est plainte des entraves mises à son enquête, ou Sabine Kheris, actuellement en charge du dossier – Jean Balan a fait apparaître les incohérences des explications de Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense de l'époque. Sans toutefois réussir à la faire traduire en cour de justice de la République. Cela lui a été refusé fin 2013. La très suspecte attitude des autorités françaises vis-à-vis des supplétifs biélorusses, responsables du bombardement, que l'on aida à fuir sans les avoir interrogés, puis que l'on se refusa à récupérer alors qu'ils avaient été arrêtés au Togo,

poussa même la ministre de la Défense de l'époque, de dissimulations en réponses dilatoires, jusqu'au mensonge le plus éhonté. Michèle Alliot-Marie prétendit devant le juge d'instruction qu'aucun cadre juridique ne permettait d'appréhender ces individus, suspectés d'assassinat. Ce qui est faux. Un an avant l'affaire de Bouaké, la loi Pelchat du 14 avril 2003, votée sous Jacques Chirac, est venue enrichir l'arsenal juridique pour permettre, justement, d'appréhender et de poursuivre ceux qui se seraient rendus coupables d'actes criminels. La ministre de la Défense ne pouvait évidemment pas l'ignorer. Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères, ministre de l'Intérieur, puis Premier ministre, fut mêlé d'aussi près qu'il est possible au dossier ivoirien. Il se l'était quasiment approprié. Il explique aujourd'hui n'avoir rien su, et n'avoir joué aucun rôle dans l'affaire de Bouaké. Il est notoire qu'il avait pris l'ascendant sur un Chirac déjà fatigué, à la veille de son AVC, et qu'il intervenait à tous les niveaux de consultation et de décision. Le 20 décembre 2005, après l'accident vasculaire cérébral du Président, survenu trois mois auparavant, Villepin confie à Bruno Le Maire : « *Le Président, vous savez, il se bat pour la vie, c'est la seule chose, la vie. Tout le reste, le pouvoir, le gouvernement, les élections, le parti, ça ne l'intéresse plus.* » Comment croire que le ministre ait été tenu, en 2004, à l'écart, dans un moment de crise aussi aigüe ?

Ce qui est sûr aujourd'hui, après l'audition des 16 et 22 octobre 2013 de plusieurs militaires français, c'est que l'Élysée n'a évidemment pas tout dit. Sous la plume de Philippe Brou, *Jeune Afrique* a livré en substance, le 31 octobre, les révélations de trois hauts gradés parfaitement au fait des événements :

« *Ainsi le général Malaussène, adjoint du général Henri Poncet à l'époque des faits – donc au cœur du secret – a-t-il, lors de son entretien avec le juge Kheris, innocenté Gbagbo, accusé le pouvoir français, et cité Alassane Ouattara.* »

Ayant eu accès à ces mêmes informations, voici la phrase exacte prononcée par le général sur ce thème, devant le magistrat instructeur : « *Je pense qu'il y avait un projet politique qui était de mettre Ouattara en place et de dégommer Gbagbo, qui est un homme intelligent, cultivé, fin, qui a traversé beaucoup de crises et qui, au fond de lui-même, aime la France.* » « *Je suis convaincu que Gbagbo n'a pas voulu tuer des soldats français, et que*

*quelqu'un de son entourage a pris cette décision sans le dire à Gbagbo... »
« Je crois que la mouvance Gbagbo est tombée dans un piège. »*

J'ai toujours été persuadé de cela. D'un plan monté par deux ou trois personnes à Paris, en petit comité, et relayé par une complicité dans mon armée.

Contrairement à ce que prévoient les règles constitutionnelles, le général Bentégeat, chef d'état-major des armées de l'époque, révèle n'avoir participé à aucun conseil restreint de Défense à l'Élysée, avant, ou pendant les opérations de la quasi-guerre franco-ivoirienne déclenchée en ce mois de novembre 2004. Il s'agit là d'un indice important étayant la thèse du complot contre Gbagbo.

Quant à la participation du général Mathias Doué à ce qui s'apparente, d'après ces nouveaux éléments, à une tentative de coup d'État, elle est suggérée par le général Destremau. Celui-ci avait, à l'époque des faits, expliqué la présence des chars français devant la résidence du président ivoirien par une erreur de GPS. Devant la juge Kheris, il donne une autre version : «... [Il] évoque désormais un mystérieux "guide", écrit *Jeune Afrique*, qui était chargé de les conduire vers l'Ivoire – l'hôtel – (alors que Michèle Alliot-Marie invoque la résidence de l'ambassadeur de France) alors qu'il se trouvait dans un hélicoptère au-dessus d'eux. Un "guide" qui a commis "une erreur professionnelle" par peur et par incompetence ».

Quand les patrons de la Grande Muette ouvrent la bouche, fait assez rare, les politiques sont dans l'embarras. Il peut ainsi arriver que les militaires veuillent sauver l'honneur, quand ils se sentent manipulés. Et que certains de leurs hommes en sont morts. Mêlé de bout en bout à l'Opération Dignité, ainsi qu'à la gestion de ses conséquences à Abidjan, Mamadou Koulibaly m'avait dit récemment, avec la concision qui le caractérise : « *Viendra le jour où les langues se délièront.* » Il n'avait pas tort.

Tous les efforts pour masquer les responsabilités dans cette tragique affaire finiront peut-être par échouer. Jean Balan se souvient qu'en 2005, le jour même où le dossier est traité dans un article très important du *Monde*, éclate fort opportunément dans les médias l'affaire Firmin Mahé. Un bandit de grand chemin arrêté par les militaires

de Poncet, puis étouffé par eux, avec un sac plastique, pendant son transport dans un véhicule blindé. Non-lieu pour Henri Poncet. Quatre ans avec sursis pour l'un des militaires meurtriers. Un an avec sursis pour son complice. Selon Jean Balan, cette affaire constitue « *l'écran de fumée lancé par Michèle Alliot-Marie, qui est montée au créneau en personne, pour étouffer médiatiquement l'autre affaire, celle de Bouaké, qui commençait à sortir* ».

Laurent Gbagbo, lui aussi, avait été très étonné par l'importance soudaine accordée en France à l'affaire Firmin Mahé.

Que l'on me comprenne bien, je ne reste jamais insensible à la mort d'un homme, mais lorsqu'on monte en épingle, comme dans le cas de Kieffer, ou de Mahé, une histoire malheureuse, je me dis qu'on a des raisons cachées de le faire : en Côte d'Ivoire, les donneurs de leçon font peu de cas des milliers de citoyens assassinés, ou disparus dans les violences dont les rebelles sont à l'origine. On exploite la mort des gens quand on en a besoin, pour faire passer des messages. Et dans le même temps, on prend soin de passer sous silence tout ce qui pourrait être porté au crédit de mon gouvernement : les enquêtes lancées pour faire la lumière sur ces drames ; la volonté des Autorités ivoiriennes d'aider quand cela a été possible. Par exemple, en 2006, j'ai donné des instructions au ministre pour que la gendarmerie se saisisse de Youssouf Fofana, le chef du Gang des Barbares, qui avait enlevé et torturé à mort le jeune Ilan Halimi à Paris. Nous sommes allés au-delà de ce que nous demandaient les Autorités judiciaires françaises. La juge d'instruction, Madame Goetzmann, ne voulait de nous que des informations : Youssouf Fofana, d'origine ivoirienne, se cachait à Abidjan après avoir échappé à la police française. Nous l'avons fait rechercher, arrêter le 23 février, juger en urgence, et j'ai signé son décret d'expulsion afin qu'il soit présenté à la justice française. Il a quitté notre territoire sous bonne escorte dès le 5 mars. La police, la justice, et le président de la République de Côte d'Ivoire n'ont fait que leur travail, mais ils l'ont bien fait. Je n'ai pas souvenir que quiconque nous ait félicité pour cette collaboration sans faille.

Il n'était pas nécessaire de sortir de l'école de Guerre pour renifler, même à chaud, au moment du drame de Bouaké, que quelque chose ne collait pas dans la version officielle véhiculée en France. Je me souviens qu'à *France-Soir*, où je travaillais à ce moment-là, et alors que je n'avais encore jamais mis un pied en Côte d'Ivoire, une rapide enquête nous avait amenés à titrer en une, le 8 novembre 2004 : « Comment la France a dérapé ». Sans connaître tous les éléments, il nous apparaissait justement que trop de pièces manquaient au puzzle, qu'on avait trop vite dispersées, visiblement pour en éviter la reconstitution. Depuis, toutes les supputations se sont données libre cours, sans aboutir à une évidence judiciaire, même si la reconstitution factuelle de Jean Balan, et les déclarations des protagonistes devant les successifs juges d'instruction sont convaincants. Il manque toujours l'étincelle qui fera sauter la chape de plomb qui protège ceux qui ont menti dans cette affaire, où neuf jeunes soldats français ont perdu la vie. Fin avril 2014, Sabine Kheris s'est déplacée jusqu'à Scheveningen pour entendre Laurent Gbagbo dans sa prison. Elle y était accompagnée par Jean Balan, l'avocat des familles des militaires français tués à Bouaké.

Après l'affaire de Bouaké, Le Lidec m'a dit : « Après ça, tu es là pour vingt ans ! » Il faisait référence aux nombreuses victimes que l'armée française avait causées et qui interdisaient désormais, d'après-lui, aux Français toute nouvelle action violente pour tenter de me déstabiliser. Il se trompait.

« JE FAIS DE LA POLITIQUE, PAS DES AFFAIRES »

Le 4 janvier 2011, sur la base aérienne de Saint-Dizier à l'occasion du rituel des vœux aux armées, Nicolas Sarkozy réaffirme les intentions pacifiques de la France. Il ajoute que l'armée française présente en Côte d'Ivoire « *n'a pas vocation à s'ingérer dans les affaires intérieures* » du pays.

Des paroles contraires à la réalité, sans doute pour endormir l'adversaire. Dans les faits, la Force Licorne, un contingent français de 900 hommes, présent sur le territoire ivoirien depuis 2004, et qui fait plus « qu'arbitrer » le débat entre les belligérants, verra ses effectifs quasiment doublés en 2011.

Quatre députés UMP, invités à Abidjan pour rencontrer Laurent Gbagbo ont peut-être pensé qu'ils pouvaient s'en mêler dans le dos du patron. Un épisode grand guignolesque... Ils feront les frais de la crise de nerfs de Nicolas. Alors qu'ils bouclent leur valise, le 4 février, avant de gagner l'aéroport de Roissy 2 E, en catimini pour prendre le vol de 23 h 30, ils sont sommés de rentrer à la niche. Une fuite a éventé leur plan de voyage clandestin dans les médias, et Nicolas Sarkozy lui-même a téléphoné à Jean-François Mancel, premier de cordée de l'expédition, pour lui interdire le déplacement.

Approché par « le gentil organisateur » de ce « Gbagbo Tour », un apprenti communicant sénégalais, j'ai accepté de me joindre à la petite troupe de ces élus pour les observer au plus près : qu'est-ce qui peut donc pousser quatre députés de la majorité présidentielle à braver le

courroux du château ? me suis-je demandé. Le voyage est au départ conçu pour rencontrer le seul président Gbagbo, sans voir l'autre président, c'est-à-dire Ouattara. Je me retrouve donc dans le hall de départ de Roissy, ce 4 février 2011, à attendre ces trois intrépides Mousquetaires. Ou comment j'ai failli faire la connaissance de Jean-François Mancel, de Cécile Dumoulin, d'Yves Censi, et de Jean-Michel Fourgous... Je n'ai rencontré que l'avocat et universitaire Emmanuel Caullier. Guettant tous ceux qui peuvent ressembler de près ou de loin à l'image de députés faisant l'école buissonnière, c'est lui que j'aborde, alors qu'il fait les cent pas dans l'aérogare presque vide à cette heure tardive.

Nous partageons le dernier sandwich et les deux dernières canettes de boisson fraîche du kiosque ouvert en face de la salle d'embarquement. Vers minuit, alertés par un coup de fil du communicant sénégalais, qui attendait la délégation à Abidjan, et a été prévenu du capotage de son opération UMP, nous décidons de rentrer chacun chez soi.

Intrigué par cette démarche qui risquait de faire perdre la face à Nicolas Sarkozy, je reste à jeun. Le film des députés faisant l'école buissonnière en Afrique promettait beaucoup. Une certitude : ceux qui furent présentés dans la presse française comme les inventeurs et promoteurs de cette aventure, le président de l'Assemblée nationale Mamadou Koulibaly, et l'avocat Marcel Ceccaldi, n'avaient rien à y voir.

Il y eut ainsi, avant les élections, et dans les dernières semaines de la crise, des invités plus ou moins sincères sur les vols Paris/Abidjan. Sans doute Laurent Gbagbo, dans ces moments difficiles, eut-il besoin de ces visites pour croire, et montrer, qu'il avait encore beaucoup de supporters et d'amis.

Déjà en mars 2010, et dans un climat plus serein, il avait lancé le tam-tam médiatique. On l'avait vu guincher avec Jack Lang, accompagné de Jean-Marie Le Guen, vice-président de l'Assemblée nationale, au Queen's, la discothèque du footballeur Didier Drogba, l'une des plus huppées de la rue Princesse, le quartier chaud d'Abidjan. Alors que le premier ne revendique sobrement que la « *mission de rétablir le pont entre les socialistes français, le président Gbagbo et la Côte d'Ivoire*¹⁶ », notre

16. *Fraternité-Matin*, le 29 mars 2010.

Ministre de la Culture éternel, grisé par la nuit africaine, se montre lyrique, dithyrambique, dalinien : « *Gbagbo est un vrai homme de gauche, qui a le sens de la solidarité... Avec le président Gbagbo, je me sens en harmonie, en connivence, en synchronie, en résonance. J'aime les gens comme lui qui sont à la fois patriotes et qui ont le sens de l'État.* » Quitte à le supplier neuf mois plus tard, en direct sur l'antenne de RTL, le 30 décembre 2010 : « *Laurent, il faut partir !* » En prétextant un résultat des urnes pourtant contesté par les deux vainqueurs « d'Abidjan », Lang abandonne le navire. Laurent Gbagbo rigole :

Jack était dans une période de recherche d'emploi à cette époque, il faut le comprendre.

En cette fin 2010 et dans les premières semaines de 2011, beaucoup d'autres ont pris le relais. En Afrique, l'usage veut que l'invité ne reparte jamais sans un cadeau. Le gentil organisateur du Gbagbo Tour des députés UMP avait préparé des enveloppes de 30 000 et 50 000 euros. Pour ce dernier bal à Abidjan, l'orchestre des égos joue pendant le naufrage. Comme les violons sur le pont du Titanic. Mais les musiciens ne seront jamais payés.

Pour ma part, je n'ai jamais payé personne. Mêmes les sondages, préélectoraux, ce sont des sympathisants plus fortunés que moi qui les ont pris en charge. Jamais de confusion entre budget de l'État et les dépenses politiques. Je n'ai jamais donné un euro à Fouks, de RSCG. Je suis toujours d'accord quand ça ne coûte rien. Pareil pour les invités. Ceux qui voulaient me rendre service les appâtaient peut-être, moi, je n'ai jamais voulu le savoir. Je fais de la politique, pas des affaires.

« J'AI ÉTÉ ARRÊTÉ SOUS LES BOMBES »

J'ai été pendant toutes ces années comme un poisson qu'on voulait asphyxier en le jetant sans arrêt hors de l'eau. Mais je réussissais toujours à replonger dans mon élément, à reprendre mon souffle, et poursuivre la difficile mission pour laquelle les Ivoiriens m'avaient élu. Alors, à la fin Sarkozy a pris un gourdin.

Laurent Gbagbo n'a pas été renversé en 2002, ni en 2004. S'il est tombé en 2011, il n'est pas mort sous les décombres où l'ont enfoui les bombes, la trahison de certains de ses proches, la vindicte de l'Élysée, de l'ONU, de la Communauté européenne, de l'Organisation de l'union africaine, de la Cour pénale internationale, les horions de la presse, française et internationale...

Le 5 décembre 2011, lors de son audience de première comparution à la Cour pénale internationale, il arrive devant ses juges comme un nageur à bout de souffle, mais possède encore assez de force pour déclarer : *« J'ai été arrêté sous les bombes françaises... C'est la France qui a fait le travail... »*

Le 28 février 2013, devant la CPI, dans le même décor au design nordique, bois blanc, béton et verre, moderne et sobre, peuplé d'ordinateurs et d'écrans, le président Gbagbo se lève et parle. C'est le point final des quinze jours de l'audience dite de confirmation des charges. Les juges devront ensuite décider si un procès se tiendra. Pour cela, ils devront examiner le poids de la charge du procureur, en d'autres termes, si les allégations du procureur sont étayées par des éléments suffisamment

consistants et crédibles. Les premiers jours, le procureur a déployé des trésors de rhétoriques pour tenter de convaincre les juges. Jamais, dit-on à la Cour, il n'aura préparé une audience avec autant de soins. Mais les jours suivants, tout change : la Défense prend la parole, une équipe efficace qui connaît son dossier sur le bout des doigts. Menée par Emmanuel Altit, la Défense détruit pièce par pièce, méticuleusement, tous les éléments sur lesquels s'appuie le procureur. Au contraire, l'équipe d'Emmanuel Altit a démontré que, contrairement à ce qu'affirmait le procureur, ce n'est pas le président Gbagbo qui aurait comploté pour se maintenir au pouvoir quel que soit le résultat des élections, mais bien les rebelles, soutenus en sous-main par les autorités françaises, qui avaient mis en œuvre un plan conçu de longue date pour se saisir du pouvoir. Qui a conçu ce plan qui prévoyait la déstabilisation du pays ? À l'issue des quinze jours d'audience, la réponse est claire : les Autorités françaises. Mais le procureur semble vouloir obstinément « oublier » leur implication.

C'est donc un président Gbagbo rasséréné et rassuré, quoique toujours souffrant des séquelles d'une incarcération inhumaine de huit mois en Côte d'Ivoire, qui se lève. En tribun expérimenté, il s'affranchit du cadre imposé, comme il l'a toujours fait dans ses discours. En peu de mots, il introduit sa propre vision de la crise post-électorale. Extrait :

« Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les juges,

« J'ai suivi ces débats, j'ai entendu beaucoup de choses, certaines fois je me suis retrouvé en Côte d'Ivoire, mais d'autres fois je m'en suis trouvé tellement éloigné. Tellement les questions qu'on posait étaient loin de ce qu'on nous avons vécu [...]

« Je voudrais simplement dire que Madame la Procureure a dit une phrase qui m'a un peu choqué.

« En disant que nous ne sommes pas là pour voir qui a gagné les élections et qui ne les a pas gagnées. Mais on ne peut pas parler, on ne peut pas débattre de la crise post-électorale et ne pas savoir comment les élections se sont passées.

« Qui a gagné les élections ? Parce que c'est celui qui ne les a pas gagnées qui a semé des troubles. Je crois que c'est ça la logique. Donc la question est là : qui a gagné les élections ? Et donc quand je demandais qu'on recompte les voix, ce n'était pas une phrase en l'air. Vous avez vu vous-même les documents dont dispose l'accusation et sur lesquels les voix des électeurs sont répertoriées.

On a vu que dans la seule ville de Bouaké, on a ajouté 100 000 voix à mon adversaire.

« C'est ça le fond de la question. [...] »

C'est le point d'orgue de quinze journées d'audience qui feront date. Tous les observateurs donnaient Gbagbo perdant, anticipant son inévitable condamnation, allant dans le sens de ce qu'ils croyaient être le vent. Désormais, après avoir entendu Emmanuel Altit, ses collaborateurs et Laurent Gbagbo, après surtout avoir écouté leur démonstration et avoir analysé les éléments qu'ils présentaient, la plupart des observateurs sont persuadés qu'un procès dans ces conditions serait catastrophique pour la Cour pénale internationale et que Gbagbo sera libéré.

Ainsi, ces centaines de millions d'euros dépensés pour délégitimer un président élu, organiser des campagnes de diffamations contre lui, constituer une rébellion armée, l'imposer à la Communauté internationale, convaincre les médias, persuader la Communauté internationale et le Conseil de sécurité des Nations unies n'auront servi à rien. À la fin, c'est encore Gbagbo qui risque de gagner.

La violence des partisans d'Alassane Ouattara, les crimes sans nombre dont ils se sont rendus coupables posent question même pour les soutiens les plus proches d'Alassane Ouattara. Un président ivoirien capturé par des commandos français ; des mercenaires burkinabés ou nigériens, dans les décombres de sa résidence après des attaques répétées qui ont causé des dizaines de morts parmi les civils qui y étaient réfugiés ; son épouse Simone exhibée à genoux après son arrestation par des Dozos bardés de gri-gri qui la tiennent par les cheveux ; des images de son fils Michel, torse nu, arrivant ensanglanté au QG du vainqueur, et échappant de justesse au lynchage des partisans de Ouattara. Et les cadavres de victimes innocentes dans tout Abidjan comme dans tout le Sud de la Côte d'Ivoire...

Né à Lyon, Michel Gbagbo est Franco-Ivoirien. Fils d'un premier mariage du président Gbagbo avec Jacqueline Chamois, une enseignante française qui le soutient encore aujourd'hui. Le seul tort de ce professeur de psychologie de la faculté de Criminologie d'Abidjan aura été de se réfugier chez son père avec sa femme Viviane. Il n'a jamais occupé de fonction politique. Emprisonné pendant deux ans dans des conditions indignes, puis mis en liberté provisoire le 5 août 2013, avec treize autres proches

de Laurent Gbagbo, il est de nouveau arrêté le 14 février 2014, alors qu'il se rend à l'aéroport d'Abidjan. Il allait gagner Paris pour répondre à la convocation de la juge d'instruction, Sabine Kheris, chargée d'instruire sa plainte contre Guillaume Soro et les rebelles pour « *enlèvement, séquestration et traitements dégradants et inhumains* ». Relâché trois jours plus tard, il lui est signifié qu'il n'est pas autorisé à quitter le territoire ivoirien. Personne, à Abidjan et à Paris, n'a visiblement intérêt à ouvrir cette boîte de Pandore.

Le sort qui est fait à mon fils Michel pose de vraies questions : il est gardé en otage. Aujourd'hui, on lui refuse l'accès à la justice, après ce qu'il a subi. C'est à la France de l'aider à faire valoir ses droits en tant que citoyen français. Sinon, comment faut-il interpréter cette entrave à la justice ?

Pas de sensiblerie quand on veut montrer au monde à quoi s'exposent les salauds qui bravent les démocraties occidentales. Plus leur chute est violente, plus le message est clair. L'arrestation de Saddam Hussein, que l'on a extrait, hirsute, du trou où il se terrait, les images furtives de sa pendaison dans un coin sombre après son procès, le lynchage de Kadhafi en pleine rue, battu, saigné, puis achevé et exposé à même le sol d'un hangar, ont préparé le terrain des maltraitements subies par Gbagbo et les siens dans l'opinion publique : ainsi l'ancien président de la Côte d'Ivoire aurait été un tyran parmi d'autres. Tout est dans l'interprétation des images. L'amalgame est une supercherie qui fonctionne à plein régime. Il faut ce qu'il faut : la société médiatique occidentale désacralise l'image, agissant finalement comme certaines peuplades primitives, qui enseignent qu'on ne capture pas innocemment la photographie d'un homme sans y prendre son âme. Chose plus aisée encore avec un chef d'État africain cumulant les préjugés négatifs, et ne disposant pas d'une armada médiatique équivalente à celle de ses détracteurs. Les comparaisons les plus simplistes sont-elles convoquées pour y parvenir ? En poste au secrétariat d'État – les Affaires étrangères – des États-Unis, Hillary Clinton ne donne pas dans la dentelle : « *L'arrestation de Laurent Gbagbo, dit-elle, envoie un signal*

aux dictateurs partout dans le monde selon lequel ils ne peuvent ignorer les résultats d'élections libres et équitables, et qu'il y aura des conséquences pour eux s'ils s'accrochent au pouvoir. » La version « on the Hill » de « *qu'on se le dise, et avis aux amateurs* ». Les preuves contre Laurent Gbagbo sont accablantes, entend-on, dès les premières semaines de mai 2011, dans les rédactions parisiennes. *Ite missa est*. Avant la justice, les médias ont jugé, et condamné. Tout était joué après l'auto promulgation de Ouattara en décembre 2010. Henri Emmanuelli et François Loncle avaient accusé dans un communiqué commun « *la majorité des médias français, relayés par un certain nombre de responsables politiques, [...] tous des donneurs de leçons [...] d'avoir entrepris une campagne de suspicion et de dénigrement à sens unique contre les autorités ivoiriennes* ».

La mécanique diplomatique sophistiquée mise au point par JeanDavid Levitte, le conseiller de Nicolas Sarkozy, en binôme avec le général Puga, décrite par Jean-Christophe Notin dans *Le Crocodile et le Scorpion* pour éviter les accusations de néocolonialisme, a fonctionné. Le scénario, reproduit en Libye, donne les apparences de la respectabilité désormais nécessaire à toute intervention militaire extérieure. Il s'agit de bâtir au préalable un alibi et de le vendre à la Communauté internationale. Aucune difficulté pour la France, membre du Conseil de sécurité de l'ONU, où la reconnaissance de son expertise africaine lui permet d'obtenir gain de cause : « *De fait*, écrit Notin, soucieux de justifier l'intervention française, *Gbagbo ne serait pas resté six mois en place après des élections perdues, ou tout au moins après s'être attiré l'opprobre de Paris.* » (lapsus révélateur) « *Grâce à ses multiples relais, à Abidjan avec l'ambassadeur Simon et le général Palasset, à New York, avec le représentant de la France Gérard Araud, dans toutes les administrations françaises et internationales impliquées, le duo Levitte-Puga a fortement contribué à dessiner un nouveau modèle de gestion de crise qui a été reproduit en Libye [...] et au Mali en janvier 2013 : d'abord, l'appel à l'aide du gouvernement légal ou légitime ; une première promesse d'aide par l'organisation régionale ; ensuite un mandat de l'ONU ; et enfin, et seulement enfin, l'intervention de la France sur le plan diplomatique, économique, ou militaire.* » « *Chacune de ces quatre étapes, souligne JeanDavid Levitte, est indispensable.* » Contrairement à tout ce qui a été raconté, se laisse ici entendre l'aveu d'une froide et minutieuse

préparation de l'opération d'Abidjan, loin des prétextes humanitaires invoqués au moment de l'action pour justifier l'attaque française sur la résidence de Laurent Gbagbo. « *J'ai adoré ce que vous avez fait* », a lancé Nicolas Sarkozy à Lévitte et Puga, sur le ton du « *Soldats, je suis content de vous* » de l'Empereur après Austerlitz.

Restait à apposer le tampon de la justice internationale. Un cachet gravé dans la plus belle cire attendait depuis longtemps d'être trempé dans une encre indélébile. Il est intéressant de noter que le procureur près de la Cour pénale internationale n'a pas jugé utile de poursuivre les rebelles qui s'étaient rendus coupables de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre en Côte d'Ivoire en 2002 et 2003, alors même qu'il avait été saisi de ces crimes. Mais le procureur s'est précipité pour accuser le président Gbagbo. À ce propos, comment ne pas relever que ce même procureur semble être resté en contact constant depuis le second tour des élections présidentielles de novembre 2010 avec le camp Ouattara, mais n'aurait pas pris la peine d'entrer en relation avec les représentants du gouvernement ivoirien ? Son parti pris apparaîtra à plusieurs reprises puisqu'il ira jusqu'à menacer le président Gbagbo de « *Bad ending* » dans une interview donnée à la chaîne Kenyane K24 au début de l'année 2011. Il n'y a de pire aveugle que celui qui refuse de voir. L'acte d'accusation du Procureur indique que :

« *Laurent Gbagbo aurait engagé sa responsabilité pénale individuelle, en tant que coauteur indirect, pour quatre chefs de crimes contre l'humanité :*

a) de meurtres, b) de viols et d'autres violences sexuelles, c) d'actes de persécution et d) d'autres actes inhumains, qui auraient été perpétrés dans le contexte des violences post-électorales survenues sur le territoire de la Côte d'Ivoire entre le 16 décembre 2010 et le 12 avril 2011. »

Dernier coup porté au président Gbagbo, celui qui aboutira, pensent ses adversaires, à sa disparition définitive de la scène politique et au triomphe corrélatif d'Alassane Ouattara. Jusqu'au 19 février 2013, il est de bon ton de considérer que le procès devant la Cour pénale internationale est joué d'avance, et que la sainte condamnation de la justice, dernier degré de sa mise au ban de l'histoire, dans la réprobation universelle, ne sera qu'une formalité. Quand il monte sur ce qui doit être son bûcher, ce 19 février 2013, qui a peur de Laurent Gbagbo ? À ce moment-là plus personne.

TANT PIS POUR CEUX QUI ONT VOTÉ !

Entre fin novembre 2010 et début avril 2011, la Côte d'Ivoire est au menu des journaux télévisés, souvent en ouverture. Pendant le *20 heures* de France 2, Marie Drucker trouve les accents qui conviennent à l'énoncé de ce qui est admis par tous ses confrères comme une évidence. Elle qualifie Laurent Gbagbo de « *Président autoproclamé* ». Comment le lui reprocher ? La version officielle est diffusée en boucle par les protagonistes les plus puissants. La France, l'ONU, les États-Unis, coauteurs du drame, sont parallèlement la source légitime d'information des médias. D'ailleurs, dans l'opposition, le PS dans son ensemble, en dehors de Labertit et Emmanuelli, depuis longtemps mis à l'écart, rejoint le discours de l'Élysée. Seuls Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen n'aboient pas avec la meute. Irréductibles adversaires idéologiques et politiques, ils sont néanmoins également soupçonneux devant l'alliance de la Communauté internationale contre un seul homme, et le dévoiement du mandat de l'ONU, qui donnait mission de la protection des civils, et non du renversement et de l'arrestation d'un chef d'État.

Ancien rédacteur en chef de *La Lettre du Continent*, appelé, en tant que « spécialiste de l'Afrique », par les télévisions pour commenter des résultats de l'élection ivoirienne qu'il ne met pas en doute sur le moment, Antoine Glaser admet aujourd'hui n'avoir eu aucune certitude sur la vérité du scrutin : « *Je n'ai pas enquêté à l'époque, et aucun recomptage n'ayant eu lieu, on ne saura jamais qui a gagné* », me confie-t-il le 3 juillet 2013, au cours d'un entretien téléphonique. Il avait pourtant justifié par

l'écart du scrutin « en faveur de Ouattara », et « l'obligation de Gbagbo de se retirer ». Qui pourrait prétendre avoir enquêté en Côte d'Ivoire, sur la réalité des conditions de vote, de dépouillement, sur les violences et les fraudes quand personne ne l'a même effectué en France, au bureau de vote du coin de la rue ?

En effet, si la diaspora ivoirienne a voté, à Lille, Toulouse, Strasbourg, Lyon, Bordeaux, ainsi qu'à Nice, Amiens, Arras, Valenciennes, dans le calme et la saine cohabitation des partisans des différents candidats, le matériel électoral envoyé par la Commission électorale d'Abidjan (dirigée par les amis de Ouattara) est arrivé... Le lendemain du jour de scrutin du premier tour à Marseille. À Toulouse, le matériel a bizarrement été acheminé vers l'ambassade de l'avenue Poincaré à Paris. Récupéré à temps grâce à un aller-retour express des responsables toulousains.

À Paris, les partisans de Gbagbo subissent des intimidations, des menaces, des agressions physiques. On peut encore voir sur Internet les vidéos de ces violences le jour du scrutin, et retrouver des mains courantes dans les commissariats de police voisins.

Sur les vingt-huit bureaux de vote ouverts en Île-de-France, huit ont été purement et simplement fermés à cause de descentes de « loubards » qui ont cassé des tables, des urnes, volé des registres, des bulletins, des imprimés et des cachets encreurs, frappé les électeurs pro-Gbagbo.

Par mesure de précaution, certaines urnes ont été transportées sous escorte policière au QG de la Commission électorale indépendante, dans une dépendance de l'ambassade, boulevard Suchet. Là aussi, des bandes opposées au candidat Gbagbo attendaient, et ont endommagé le portail de l'immeuble.

Le représentant du parti d'opposition fidèle au candidat Alassane Ouattara arrive avec une heure de retard (10 heures au lieu de 9 heures du matin). Le vote ayant débuté sans lui, il supprime les urnes et refuse que le vote ait lieu. N'ont, par conséquent, été comptés que les dix-huit bulletins utilisés avant l'arrivée de cet homme plus rigoureux pour les autres que pour lui-même.

Et tant pis pour tous ceux qui se sont levés tôt et gèleront sur pied toute la journée sur le bitume parisien, espérant en vain pouvoir faire leur devoir de citoyen.

Tant pis pour les vingt bureaux parisiens où tout s'est déroulé régulièrement, tant pis pour Marseille qui n'a pas pu voter, tant pis pour les 2 475 électeurs de Reims, Amiens, Bordeaux, Nice, Toulouse, Lille, Arras, Valenciennes, Nice, Lens, Lyon, qui ont voté sans problème, dans une parfaite transparence.

Tous ceux qui ont réussi à voter devront se résoudre à entendre le porte-parole de la CEI décréter sans vergogne le 29 novembre 2010, au lendemain du second tour « *qu'en France on n'a pratiquement pas voté* ». Et qu'en conséquence, le vote des Ivoiriens de France sera globalement, et totalement, annulé.

Est-il présomptueux de considérer qu'il y a peut-être un lien entre la composition de la CEI, formée à large majorité de membres des partis opposés au Président sortant, et le fait que la victoire de ce dernier en France (57,58 % contre 42,61 % à Ouattara) a été ainsi passée à la trappe ?

Ces faits et chiffres sont vérifiables, ils ont été validés par les représentants des deux partis. Tout s'est déroulé dans les plus grandes villes de France. Qui s'en est aperçu, ou préoccupé ? Même si le collège partiel que représentent les votes incontestables, et qui auraient dû être pris en compte, est supérieur à la totalité des électeurs de la diaspora en Belgique (709), d'Allemagne (279), du Burkina Faso (1 400). Même si, en nombre d'électeurs inscrits, cet électorat vient en troisième position derrière les États-Unis (3 184), et l'Italie (2 611). Même s'il est porteur d'une forte valeur symbolique, avec des résonances particulières au pays et dans le monde, parce que lié à la France... *Le Monde* préférera mettre en avant, la « *victoire de Ouattara à l'étranger avec près de 60 % des suffrages, contre 40 % à Gbagbo* », dans son numéro du 2 décembre 2010 ; sans entrer dans les détails du scrutin. Pourtant, la diaspora ivoirienne dans le monde représente 15 000 électeurs. L'intégration des 2 475 suffrages exprimés en France aurait évidemment bouleversé ce résultat. Ce qu'il s'est passé à Paris, à Marseille, laisse augurer de ce qui a pu advenir dans les savanes du Nord de la Côte d'Ivoire, où les bureaux de vote, cernés par les kalachnikovs des rebelles, furent en général contrôlés par des amis politiques du candidat Ouattara.

Il n'y a évidemment pas qu'en Côte d'Ivoire que des incidents de scrutin, et des scores douteux ont troublé des élections, ainsi que le fit remarquer

Jean-Pierre Raffarin, pendant la crise de l'UMP. Aux États-Unis, on se souvient encore de l'ubuesque recomptage des « petits trous » sur les fiches informatisées du scrutin entre Georges W. Bush et Al Gore en l'an 2000 : l'opération dura quelques semaines, avec, au bout du compte, un résultat accepté par les deux candidats, mais demeuré assez opaque : des doutes subsisteront sur les manipulations informatiques et sur le poids décisif de l'État de Floride, dirigé par le gouverneur Jeb Bush, dans la victoire de son frère, Georges W... En août 2009, les démocraties occidentales se montreront moins regardantes en Afghanistan : Hamid Karzai, leur favori, qui se présente pour un deuxième mandat contre l'ex-ministre des Affaires étrangères issu de l'Alliance du Nord, Abdullah Abdullah. Un tiers des voix de Karzai sont invalidées pour fraude massive après le premier tour, où il était arrivé en tête. Le second tour, prévu le 7 novembre, n'aura jamais lieu, à cause du désistement d'Abdullah avant la tenue du deuxième tour. Néanmoins, le 2 novembre il est déclaré vainqueur et sera officiellement investi pour son second mandat le 19 du même mois. Quand la Communauté internationale veut...

En Haïti, au moment même où se noue l'imbroglio ivoirien à l'automne 2010, l'Organisation des États américains décide un recomptage des voix sous la pression de la rue, dans l'élection présidentielle en cours. Des fraudes et des contestations des résultats du premier tour, annoncés par la Commission électorale provisoire, menacent de dégénérer en affrontements graves dans la rue. Les manifestants réclament ce recomptage, et parviennent finalement à vaincre la relative inertie des représentants de L'Union européenne et des Nations unies. L'Organisation des États américains, dont Haïti fait partie, décide de revoir les résultats.

Après une nouvelle évaluation, sous l'égide d'un collège international, le candidat arrivé troisième, et éliminé au premier tour de scrutin, le chanteur Michel Martelly, sera requalifié pour le second tour. Qu'il remporte finalement, avec près de 68 % des voix. Éliminé au premier tour, il est finalement élu président de la République d'Haïti.

En France, fin 2011, l'UMP produit un scénario à l'ivoirienne : les similitudes sont troublantes. On peut y voir « l'ironie de l'histoire », ou le coup de pied de l'âne, puisqu'il s'agit du parti de Nicolas Sarkozy. Jean François Copé et François Fillon se déclarent tous deux vainqueurs dans la course à la présidence du parti. Les insultes, les menaces, les accusations

de bourrage d'urne, les soupçons d'organisation mafieuse sont de mise. Un feuilleton lamentable qui laisse apparaître les ambitions et la haine qui sous-tendent les relations entre les caciques du parti. Une commission de recomptage est mise en place, dont François Fillon refuse par avance la décision, pendant qu'il crée, temporairement, son propre parti... Il faut dire que Copé est le président de l'UMP – jusqu'à sa chute en 2014, forcé à la démission par la découverte de fausses facturations, et qu'ayant organisé ce scrutin catastrophique, il en maîtrise l'appareil. François Fillon n'a pas confiance. Mais en France, c'est bien connu, tout finit par des chansons. Les deux coqs se rencontrent, se parlent, et se réconcilient pour la photo...

On ira jusqu'à voter pour savoir s'il faut... voter à nouveau pour élire le président du parti ! Même en Afrique, on a ri... Que de précautions et de bonnes manières pour régler un problème, qui, après tout, ne concerne qu'un parti politique, c'est-à-dire au mieux quelques dizaines de milliers de Français. Que dit Henri Guaino, sur l'antenne de RMC, le 12 février 2013, lorsque Jean-Jacques Bourdin lui fait remarquer qu'un nouveau vote à l'UMP « *Ca va coûter de l'argent* » ? : « *Eh oui, répond l'ex-conseiller de l'Élysée, la démocratie, parfois, ça coûte un peu, mais quand c'est bien fait, ça rapporte beaucoup.* » Mon chauffeur de taxi, le hasard a voulu que ce soit ce jour-là un Ivoirien de Paris, « *shooté à RMC à cause du sport* », avec qui j'entends cette déclaration pendant que nous roulons sur les quais de Seine, à hauteur de la Maison de la Radio, s'esclaffe : « *Tu l'as dit, Henri !* »

Ses paroles de sage, Henri Guaino a oublié de les souffler à qui de droit, lorsque, quelques mois plus tôt, le sort d'un pays de 20 millions d'habitants, la vie et la mort de dizaines de milliers d'Ivoiriens en dépendaient. Un recomptage des voix, des négociations, un nouveau vote ? L'auteur du fameux discours de Nicolas Sarkozy à Dakar n'y a pas songé à l'époque pour la crise post-électorale ivoirienne. Il n'a pas entendu la requête de Gbagbo : parce que l'homme africain « *qui n'est pas* », selon lui, « *assez entré dans l'histoire* » ne « le vaut – pas – bien ? » comme le dirait- assez bien - un pastiche de la publicité de l'Oréal ? Ajoutons le fait que, selon l'AFP, citée par *Le Nouveau Courrier* du 27 novembre 2012, au cours de son déjeuner avec François Fillon, Nicolas Sarkozy avait conseillé un nouveau vote « *pour éviter l'escalade du conflit* ». Et que Jean-François Copé, droit, et même un peu raide dans ses bottes, avait décrété : « *La Commission*

nationale de recours c'est comme le Conseil constitutionnel pour nous. Qui pourrait s'imaginer que l'on fasse appel à un autre jugement après la décision du Conseil constitutionnel ? » Le malheur des Ivoiriens, c'est sans doute que ces principes sont comme le camembert, ils voyagent mal, en particulier sous les tropiques. Comme si on sous-entendait que ces gens-là ne sont pas encore capables de les apprécier. À Paris, à Port-au-Prince, on compte et on recompte, à Abidjan, on envoie les chars et les hélicoptères de combat.

Retour en Afrique, où l'on retrouve toujours la France, ses amours, ses emmerdes, ses petits et grands arrangements avec les principes. Dernier avatar d'une longue série de chefs d'États choisis : Ali Bongo – dont le père Omar Bongo a été installé par la France pendant plus de quarante ans à la tête de notre émirat pétrolier privé, le Gabon – qui n'a jamais gagné les élections en 2009. Il les a même largement perdues. Michel de Bonnacorse, l'ancien conseiller Afrique de Jacques Chirac est formel. Dans le documentaire *Françafrique, 50 ans sous le sceau du secret*, de Patrick Benquet et Antoine Glaser, il affirme que les chiffres de 42 % et 37 % atteints en réalité par André Mba Obame et Ali Bongo ont tout simplement été inversés au détriment du premier nommé. Et pour faire triompher le second. « *Même l'AFP locale était au courant* », dit Jacques Salles, ancien patron des Renseignements français au Gabon, dans le même film : « *Mais personne n'a rien dit [...] j'étais révolté.* » Ainsi Ali a-t-il succédé à Omar, perpétuant le bail au nom de nos intérêts bien compris, et interdisant à quiconque d'aller fouiller dans les tiroirs où reposent en paix mille traces et plus de quarante années de corruption francogabonaise à forte odeur de pétrole. Nicolas Sarkozy s'empressera de féliciter dans l'heure le président Ali Bongo pour sa victoire dans cette élection truquée. Une tolérance, tout aussi intéressée, a permis au très docile Eyadema Gnassingbé de régner pendant trente-six ans sur le Togo, après un coup d'État, puis par le biais d'élections truquées. Son fils, Faure Gnassingbé, boudé par Sarkozy, reçu par Hollande, lui a succédé grâce au soutien de son armée. Le Franco-Togolais Kofi Yamgnane, député socialiste du Finistère, secrétaire d'État à l'Intégration sous François Mitterrand, sait de quoi il s'agit, pour avoir tenté de se présenter aux élections présidentielles de son pays en 2005 contre l'actuel Président, puis une nouvelle fois en 2010. Il sait qu'au XXI^e siècle les républiques bananières africaines francophones existent encore.

UN TRAQUENARD PRÉPARÉ DE LONGUE DATE

Déjà en novembre 2006, *L'Express* révèle l'existence d'un sondage secret mené par l'ONUCI réalisé du 14 au 24 juillet de cette année-là. Laurent Gbagbo y apparaît comme la « personnalité la plus respectée » en Côte d'Ivoire (39,3 % d'opinions favorables), devançant de loin Alassane Ouattara (9,4 %), ou Henri Konan Bédié (4,7 %). Quant à Charles Konan Banny, alors Premier ministre de la cohabitation, présenté par l'hebdomadaire comme « le poulain » de la Communauté internationale, il ne recueille que 7 %. La bille était déjà lancée, la roulette allait tourner encore longtemps avant de s'arrêter sur un nom.

En octobre 2010, Claude Guéant est venu me rendre visite à Abidjan. Il m'a dit que l'Élysée n'avait pas de candidat. Je l'ai écouté poliment. Le matin même, j'avais eu communication d'une note de la DGSE expliquant que Ouattara était le candidat de Sarkozy. Le traquenard a été préparé de longue main. On m'a poussé à aller aux élections sans cesse, la pression internationale était très forte, alors que l'une des premières conditions pour garantir un scrutin apaisé, le désarmement des rebelles, n'a jamais été remplie. Dans tous nos accords, le désarmement est une condition sine qua non de tout règlement. Dans toutes les résolutions de Nations unies, il y en a eu dix-huit, il y a le désarmement. Pourtant, on nous pousse aux élections : parce qu'on voulait une issue brutale, et définitive. J'ai parlé

autour de moi, entre autres à François Loncle, député socialiste, du fait que je savais qu'on préparait des fraudes et des embrouilles.

Nul n'a voulu ralentir la marche vers la guerre, ni les violences inévitables qui allaient en être la conséquence. Révéléateur est l'article de Slate Afrique du 28 mai 2011 sur le rapport caché de l'ONU. Le site dévoile l'existence d'un rapport antérieur aux élections qui exposait pourquoi les conditions pour la tenue de l'élection présidentielle n'étaient pas réunies. Mais ce rapport a été caché au monde pendant des mois, jusqu'à ce que se tiennent les élections et que sa publication ne porte plus à conséquence. C'est une autre façon de dire qu'à New York, au siège des Nations unies, on savait bien avant les élections quelles en seraient les conséquences dramatiques. En Côte d'Ivoire, s'engageait la chronique d'une catastrophe annoncée, et on l'a cachée sciemment.

« Pendant sept mois, un rapport des Nations unies qui éclaire d'un jour nouveau la crise que vient de connaître la Côte d'Ivoire a dormi dans les tiroirs. [...] S'il avait été publié avant la présidentielle, il aurait sinon entraîné son report, au moins sérieusement ébranlé les prévisions les plus optimistes quant à l'issue du second tour du 28 novembre 2010.

« Le 17 septembre 2010, les cinq experts désignés pour enquêter sur les violations éventuelles des embargos sur les armes et sur le trafic de matières premières envoient une première lettre à Maria Luiza Ribeiro Viotti, la présidente du Comité des sanctions des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, mis en place par la résolution 1572 (en 2004) du Conseil de sécurité. La lettre précède leur rapport, qui aurait dû être publié quelques semaines plus tard. Il ne l'a finalement été que sept mois plus tard, accompagné d'une lettre datée du 20 avril 2011, signée de Maria Luiza Ribeiro Viotti, adressée au président du Conseil de sécurité des Nations unies. »

La publication de ce rapport a lieu le 20 avril 2011, soit une semaine après la chute de Laurent Gbagbo. Une date dont le choix pose une question contenant probablement sa réponse. Les preuves apportées par ce rapport du réarmement des deux camps, et de la fatalité d'une issue guerrière du prochain scrutin, montrent que l'ONU a manqué à sa mission. Ou qu'on a choisi de ne pas laisser l'organisation enrayer le plan conduisant à la saisie du pouvoir par Ouattara et ses soutiens français.

Pour moi toutes les opérations préparant les élections, par exemple, le recensement, l'établissement des cartes d'électeurs, la mise en œuvre des opérations électorales proprement dite, devaient être confiées à l'Institut national de la statistique, l'INS, comme c'était jusque-là l'habitude.

Or les Français ont mis la main, à mon insu, sur toutes les opérations de préparation des élections, par le biais de la Sagem, une société du groupe Safran. Je n'ai personnellement jamais été interrogé ni n'ai autorisé de contrat avec cette société. Charles Konan Banny, qui venait de devenir Premier ministre d'un gouvernement « d'union nationale », l'a fait dans mon dos. Quand je m'en suis aperçu, il était trop tard, Konan Banny avait commencé à payer. Qu'est-ce qu'il fallait faire ? Si je déclenchais la bagarre, on allait dire : Gbagbo a peur d'aller aux élections... La filiale de la Sagem en Côte d'Ivoire était dirigée par Sidi Kagnassi. Il est Malien et Suisse. C'est lui qui a monté la magouille. Lui et ses gens allaient tout le temps à Paris. En récompense, il a reçu un marché de plus de 100 milliards de francs CFA [152 millions d'euros] après leur victoire. Quant à la Commission électorale qui comportait une majorité de membres anti-Gbagbo, début 2010, elle a été prise en flagrant délit de transformation des listes électorales : d'après les calculs, c'est plus de 450 000 noms d'électeurs bidons qui avaient été ajoutés dans les fichiers électoraux.

La carrière de Sidi Kagnassi s'est effectivement « envolée » vers les sommets du business en Côte d'Ivoire, dans des secteurs comme le BTP, où il n'avait aucune compétence. Grâce à quelques fabuleux contrats de l'État, ainsi que le raconte *La Lettre du Continent*¹⁷.

« L'homme d'affaires Mohamed Sidi Kagnassi est en négociation exclusive avec la ministre ivoirienne de l'Éducation nationale, Kandia Kamissoko Camara, pour la construction de 10 000 salles de classe à travers le pays. Depuis l'arrivée d'Alassane Ouattara au pouvoir en 2011, les contrats dans le BTP se multiplient pour l'ancien patron du groupe L'Aiglon (aujourd'hui disparu) et ex-représentant de Sagem. Alors qu'il ne possédait aucune société

17. 1. N° 677, 26 février 2014.

dans ce secteur [...] Mohamed Sidi Kagnassi avait récupéré le contrat (160 milliards de francs CFA) de la rénovation et de la réhabilitation des universités publiques de Côte d'Ivoire. Depuis, il a fondé la SIMDCI (Société pour la modernisation et le développement des infrastructures en Côte d'Ivoire). »

Il faut dire que les rebelles et les troupes de la Force Licorne et de l'ONUCI ont commis d'énormes dégâts pendant les événements de 2011. Le professeur Jérôme Balou Bi Toto, secrétaire général de l'université de Cocody, arrêté le 19 avril, torturé, puis emprisonné à Bouna, en témoigne¹⁸ : *« Des obus sont tombés pendant les bombardements. [...] L'université a été attaquée à l'arme lourde. Ils ont détruit des logements d'étudiants, ils ont tué des étudiants, et poursuivi des étudiants blessés qu'ils ont achevés dans les chambres du CHU. J'ai vu des convois de l'ONUCI et de Licorne sur le campus. Ils ont participé aux exactions. Je comprends pourquoi on a réhabilité aussi vite l'université. On a mis de la peinture sur des corps. [...] Il faut qu'il y ait une enquête. »*

Il ne sera jamais convoqué et entendu par le procureur...

Fatou Bensouda à La Haye, qui déclarait à *Jeune Afrique*¹⁹, fin février 2013 : *« notre ambition est que tous les auteurs de crimes, quel que soit leur camp, soient poursuivis »* ? Au fil du temps et même si personne n'y a jamais cru, cela paraît de plus en plus improbable. Contrairement à ce qu'affirme madame Bensouda, la CPI ne s'est jamais préoccupée de neutralité. Pendant la crise post-électorale, qui a généré les troubles, il n'y a pas eu une seule tentative de prise de contact de Luis Moreno Ocampo, alors en charge, avec Laurent Gbagbo ou avec son gouvernement. Le procureur de la CPI était donc, d'emblée, et *a priori*, tout acquis au camp Ouattara. Il avait déterminé un camp du bien, celui qui lui avait été indiqué par les grandes puissances, au premier rang desquelles les Autorités françaises, et un camp du mal, celui du prétendu nationalisme étroit, avant même d'enquêter. Par conséquent, il semble logique qu'il n'y ait ensuite jamais eu d'enquête.

J'étais entouré de compromissions, de trahisures, d'alliances mercantiles, de duplicité. Bien sûr qu'on avait noyauté mon entourage...

18. Dans une interview diffusée le 27 août 2013 sur le blog de René Kimbassa.

19. *Jeune Afrique*, n°2720, février 2013.

C'était facile : autour de moi, certains misaient en même temps sur ma chute et sur ma survie... Cet état des choses était favorisé par le fait que les rebelles avaient pris part au gouvernement puisque j'avais accepté, dans l'idée de la réconciliation, de faire entrer des rebelles dans le gouvernement, à la tête duquel j'avais d'ailleurs nommé, espérant ainsi parvenir à une paix définitive dans le pays, leur chef Guillaume Soro. Je ne pouvais tourner ma tête ni à droite, ni à gauche, sous peine d'être décapité. Alors je regardais droit devant vers les élections, la sortie du tunnel.

Là non plus, je n'ai pas choisi d'aller au clash. Il fallait donc faire de la politique, discuter, et avancer du mieux possible et de la façon la plus pacifique possible vers la sortie de crise. C'est mon caractère que d'essayer de trouver des compromis et c'était l'intérêt du pays que de parvenir à une solution reposant sur un verdict démocratique. C'était ce à quoi j'aspirais et ce que j'avais essayé de mettre en place depuis des années, toujours empêché par les rebelles, soutenus par leurs parrains français, qui refusaient de désarmer et de mettre un terme aux exactions permanentes qu'ils commettaient à l'encontre des populations dans le Nord du pays.

Accro à la politique, Laurent Gbagbo aime les parties serrées. Il s'y sent plus à l'aise que dans la routine. Son passé d'opposant, puis la crise électorale, commencée dès son arrivée au pouvoir, l'y ont préparé, et formé.

Dans un pays géographiquement divisé, dont la partie Nord était sous la coupe de chefs de bandes, face à certains groupes ou partis politiques dont les responsables jetaient de l'huile sur le feu pour dresser les Ivoiriens les uns contre les autres, il fallait agir avec prudence, de façon à pouvoir éteindre par la discussion, par la négociation, par l'écoute de l'autre, par les compromis, les foyers d'incendie que les boutefeux s'ingéniaient à allumer.

Dans les situations les plus difficiles, il est important pour un chef d'État d'apparaître comme le recours crédible, un père pour tous ses enfants, de ne montrer aucune préférence, de laisser s'exprimer et écouter tous ceux qui veulent parler. C'est pourquoi il était si important

à mes yeux de garantir l'exercice des libertés civiques et individuelles. C'était la condition d'un débat apaisé. À mes yeux, il n'y avait pas d'autre voie à suivre que d'instaurer un débat démocratique et de donner une place à tous les opposants si l'on voulait parvenir à une véritable restauration de l'État républicain sur tout le territoire et à ce que toutes les populations bénéficient dès lors de la sûreté, de la sécurité, d'une éducation, de soins, d'un travail, toutes choses auxquelles elles avaient droit, qu'il fallait absolument leur donner. C'était là mon objectif. C'était là mon ambition. J'avais pensé que donner des gages à l'opposition, lui permettre d'établir des places fortes rassurerait ses chefs et rassurerait la Communauté internationale. J'ai eu tort. Le chef des rebelles dirigeait le gouvernement, les unités rebelles avaient été intégrées aux forces gouvernementales dans une structure commune. Laisser à des opposants prêts à tout la Commission électorale s'est révélé une erreur : cela leur a permis de manipuler les résultats électoraux et, sur ce fondement, d'organiser des manœuvres dont je suspecte les Français d'avoir été à l'origine. Car ce que j'avais sous-estimé, c'était la volonté irrévocable de Nicolas Sarkozy de tout faire pour placer au pouvoir son ami intime Alassane Ouattara. J'ai eu plus que des doutes sur la sincérité des Français quand j'ai su qu'ils avaient nommé Emmanuel Beth, un militaire, ancien patron de Licorne, qu'on disait anti-Gbagbo, et dont le frère dirigeait le COS, chargé des « opérations spéciales », ambassadeur à Ouagadougou, au Burkina, quelques semaines avant le premier tour de notre élection. Il n'arrive jamais qu'un général français soit nommé ambassadeur. Et là, trois mois avant les élections présidentielles, voilà un général, proche de Sarkozy, frère de celui qui a organisé les coups tordus des services français, qui est nommé ambassadeur au moment même où dans ce pays des mercenaires provenant aussi bien du Burkina que des pays limitrophes sont recrutés, formés, entraînés, armés dans les camps de l'armée burkinabé avant d'être transférés dans le Nord de la Côte d'Ivoire puis, pour certains, infiltrés à Abidjan avant même les élections et, pour d'autres, organisés sous les ordres des chefs rebelles, prêts à déferler vers le Sud du pays ; ce qu'ils feront en mars 2011 grâce à l'aide logistique et opérationnelle des services spéciaux

français. Quand j'en ai parlé à Compaoré, il m'a répondu : « Ah ? je ne savais même pas que Beth était là ! » En fait, ils installaient la base arrière de l'intervention des forces spéciales.

Mais il fallait en sortir. Je n'avais confiance ni en Soro, ni en Compaoré, ni en Ouattara. Je savais que leur but était de prendre le pouvoir quels que soient les moyens utilisés pour ce faire. Il s'agissait pour eux de faire disparaître la Côte d'Ivoire dans un ensemble plus vaste comprenant notamment le Burkina Faso, dirigé par eux. Il faut comprendre que le Sud de la Côte d'Ivoire, c'est la vache à lait de toute la sous-région. Eux viennent de contrées arides, ne produisant que peu de richesses. Pour avoir la vraie richesse, pour avoir le vrai pouvoir au plan interne comme au plan international il faut mettre la main sur le Sud de la Côte d'Ivoire. Leur but était de s'appuyer sur certains des nombreux immigrés originaires du Nord du pays, du Burkina, du Niger et de Guinée. Aujourd'hui, ils favorisent l'immigration de dizaines de milliers d'étrangers et leur offrent des cartes d'électeur de manière à « noyer » les populations autochtones sous le nombre. Je ne sais pas comment la France gérerait une chose pareille, alors qu'elle n'a jamais réussi à intégrer ses 10 % de Français musulmans. Le problème de la Côte d'Ivoire, ce ne sont pas les étrangers, ils ont toujours été bien accueillis chez nous, c'est le fait que Compaoré et Ouattara veuillent fondre la Côte d'Ivoire dans le Burkina. À croire que, tous les deux, ils ont une revanche à prendre sur la Côte d'Ivoire...

Moi, je voulais un pays apaisé et que la concorde règne parmi les citoyens. Peu importait l'origine de chacun. Dans mon cercle proche, d'ailleurs, beaucoup de mes amis étaient du Nord, de même que dans ma famille. En Côte d'Ivoire, les mariages entre membres de groupes ethniques différents sont fréquents. C'était cet équilibre qu'il fallait préserver, il fallait éviter que des groupes s'en prennent à d'autres. C'était l'intérêt de tous que de préserver un statut qui avait fait de la Côte d'Ivoire un pays prospère, riche aussi de sa multiplicité. Pourquoi pensez-vous que j'étais soutenu par le peuple ? Parce que les Ivoiriens, de toutes origines, refusaient la violence, parce qu'ils savaient que ma démarche d'apaisement était la bonne. Parce qu'ils voulaient préserver leurs acquis, que ce

soient des acquis collectifs (santé, éducation, etc.) ou individuels (hausse du niveau de la vie, etc.). Mes soutiens se trouvaient dans toutes les couches de la population, dans tous les groupes. Les sondages de la Sofres, il y a eu huit dans les derniers mois précédant les élections de 2010, m'ont toujours donné gagnant. Je sais qu'ils reflétaient la réalité. Jean-Marc Simon, l'ambassadeur de France, prétend qu'ils avaient été arrangés par leurs auteurs pour endormir ma vigilance et m'empêcher de voir les manœuvres en cours. Ils plaçaient en tout cas Ouattara chaque fois en troisième position. Si les sondages avaient été truqués, les truqueurs auraient sûrement placé Ouattara en deuxième position, non en troisième. Quoi qu'il en soit, cela donne à voir la vérité des choses et les forces qui étaient à l'œuvre pour me faire tomber. Cela montre aussi à quel point des responsables politiques soi-disant respectables ou les représentants d'une grande puissance ne sont en réalité que des escrocs de petite envergure et qui aujourd'hui, en plus, se vantent de leur escroquerie ! Si Jean-Marc Simon et les autres disent vrai, cela signifie qu'ils avouent avoir tout organisé pour tricher, alors qu'ils ont prétendu le contraire... Je crois plutôt qu'ils ont pipé les dés parce qu'ils savaient que j'étais en passe de gagner. Il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte des résultats : dans presque toutes les régions, d'Est en Ouest, et au Sud, je suis devant, alors que Ouattara n'est devant que dans le Nord. C'est là que tout s'est passé, sous la menace des milices rebelles en armes.

Ce qui poussera sans doute Gbagbo, trop habitué aux tempêtes et aux dangers – mais il ne le dira pas – à un excès de confiance. Il insiste :

J'aurais maîtrisé la chaîne des événements, si les règles et les institutions avaient été respectées. Ma stratégie a réussi, j'ai gagné les élections. Mais j'ai été trahi, et cela dès le premier tour. Puis encore au second tour, ils ont fait ce qu'il fallait. Alassane Ouattara n'est jamais arrivé deuxième, et n'était donc pas qualifié pour le second tour. C'est Bédié qui était deuxième. Bédié, c'est Ésaü : il a vendu son droit d'aînesse contre un plat de lentilles.

Les informations recueillies à l'époque, et celles qui ont surgi depuis aideront à comprendre pourquoi Ouattara et les siens n'avaient aucune envie de voir recompter les suffrages, et procéder à un audit définitif du scrutin.

Le 3 octobre 2013, ouvrant en fanfare le 12e Congrès du parti qu'il préside, le PDCI, le plus vieux de Côte d'Ivoire, fondé par Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié se fend d'une diatribe contre la plupart des leaders politiques ivoiriens. Parmi lesquels évidemment « *le dictateur* » Laurent Gbagbo. Un discours emplí d'amertume et d'attaques, qui s'en prend également à ceux de ses militants qui « *aiment sécher leur linge là où brille le soleil* », aux « *(les) menaces, (les) saignées, (les) achats de consciences* », termes qui désignent les manœuvres du RDR de Ouattara. Un réquisitoire en bonne et due forme pour vider le PDCI de ses forces vives. Le plus intéressant a lieu juste après ces piques lancées devant une assistance qu'il vient de shampouiner vigoureusement sans provoquer aucune réaction. La bombe explose quand il assène : « *À la suite du premier tour de l'élection présidentielle de 2010, il est bon de rappeler que le rang que j'ai occupé n'était pas le mien ! Malgré la mauvaise organisation de la direction de ma campagne, j'ai pu noter, preuve à l'appui, que j'avais été spolié d'au moins 600 000 voix et j'en ai informé différentes chancelleries, y compris l'ONUCI, le Conseil constitutionnel et la Commission électorale indépendante qui ont été saisis par mes soins.* »

Une explication de texte, sous forme d'arithmétique primaire, aidera à comprendre l'importance de cette révélation : les « *600 000 voix* » volées à Henri Konan Bédié, ajoutées aux 1 165 532 suffrages (25,24 %) recueillis par lui au premier tour le font passer devant Alassane Ouattara, et ses 1 181 091 voix (32,07 %), et à portée de – ou devant – Laurent Gbagbo avec 1 756 504 voix (38,04 %).

Dans cette configuration, Ouattara n'est même pas au second tour, comme le lui rappelle publiquement Bédié, sans être en aucune façon démenti – il est éliminé. Entre les deux tours, Bédié menace de déposer contestation, puis, sans qu'on sache pourquoi, il ne le fait pas. Des trac-tations ont lieu. Les rumeurs, nombreuses, certaines venant de proches des candidats, évoquent un rendez-vous entre Bédié et Gbagbo. On parle aussi d'un coup de fil de Ouattara à Bédié pour le rappeler à l'ordre. Mais

également du forcing de Sarkozy auprès de Bédié pour qu'il laisse la place. Énigmatique, Gbagbo me confirmera ces informations confidentielles d'une phrase : **Sarkozy et Ouattara ont fait pression sur Bédié pour qu'il change de camp.** Puis, sur l'acharnement de Bédié, à rester à quatre-vingts ans à la tête de son parti, le PDCI : **Il veut qu'on continue à l'acheter.** À ces mots, j'entends résonner les paroles que m'adressait l'ambassadeur Jean-Marc Simon, en buvant son café au Berkeley : « *Bédié, il compte les enveloppes.* »

Quand l'information du vol de 600 000 voix dont il a été victime jaillit de la propre bouche de Konan Bédié, en octobre 2013, dans le silence gêné de ses partenaires politiques, elle ne lui attire aucune contestation en Côte d'Ivoire, pas une ligne dans la grande presse, en France. Peut-être parce que les tribulations électorales d'Abidjan avaient été coulées depuis longtemps dans le béton des certitudes.

« *Gbagbo ne s'attendait pas à ce que Ouattara et Bédié s'entendent aussi bien. Ils ont convoqué la magie, les pratiques secrètes, et ça a marché* », me dit Jean-Marc Simon, qui n'en croit pas un mot, et s'est vanté auprès de Jean-Christophe Notin d'avoir manipulé Gbagbo, en évitant de le dissuader de sa victoire prochaine, en complicité avec Guillaume Soro. « [...] *Ses conseillers de longue date comme Bernard Houdin* », écrit Notin, lui chantaient le même air.

Depuis le premier jour où je l'ai revu en prison, et bien avant que Bédié fasse sa sortie tonitruante, Laurent Gbagbo m'avait assuré que la fraude avait commencé par les manipulations de la Sagem, puis dès le premier tour de scrutin. Il m'avait aussi raconté, entre les deux tours, comment on avait essayé de lui tendre un autre piège.

Les gens de la CEI voulaient que je change la date du second tour. Ils voulaient que je le retarde d'une semaine. En fait, c'était pour faire venir les Burkinabés, qui votaient aussi dans leur pays, et les faire voter en Côte d'Ivoire.

Exit Ésaï-Bédié, le second tour du dimanche 28 novembre est à peine passé, que, le lendemain, lundi 29 novembre, Young-jin Choi, pour l'ONU, et le Canadien La Tortue, pour la Commission d'observation de

la Francophonie, déclarent que « *malgré quelques incidents, les élections se sont bien passées* ». Ils espèrent « *que le taux de participation, inférieur au premier tour, atteindra tout de même les 70 %* ».

Le 3 décembre 2010, un article publié sur Abidjan.net rapportait déjà les propos de Youssouf Bakayoko qui signalait au second tour une fraude de 500 000 voix dans le Nord. Région où les élections étaient sous tutelle de la rébellion armée. Soit 9,35 % des suffrages exprimés. Ce qui donne, après un rapide calcul, une fois ce bonus retiré au score de Ouattara, sur 5 784 490 inscrits, dont 70 % – 4 049 143 auraient voté : 2 107 055 voix pour Gbagbo, soit 52,04 %, et 1 942 088 voix, soit 47,96 % pour Ouattara.

Dans une région particulièrement importante du Nord, la vallée de Bandama, les registres prouvent par exemple que le candidat du RDR a totalisé 149 598 voix, alors que la CEI régionale a communiqué à la CEI centrale le chiffre de 244 471 voix : 94 873 voix fictives.

« *Où sont passés les électeurs ?* » s'interrogent les journaux ivoiriens proches de Ouattara, commentant le second tour, et inquiets du taux d'abstention.

En fin d'après-midi, la Commission électorale indépendante annonce un taux de participation en baisse, de 70,84 %, alors que le premier tour avait mobilisé le chiffre record de 83 % des électeurs. « *Nous avoisinons les 70 %* », déclare Amadou Soumahouro, l'un des vice-présidents de la CEI, sur la RTI, la télévision publique ivoirienne. « *Nous sommes surpris que le taux de participation soit si élevé, contrairement à ce que nous pensions hier dimanche. Nous craignons que nous n'atteignons même pas les 60 % de participation* », ajoute-t-il.

Déjà, Pascal Affi N'Guessan a annoncé pour Laurent Gbagbo le dépôt des contestations pour des fraudes ayant eu lieu dans les provinces du Nord, sous contrôle des rebelles armés.

Le soir, les résultats de la diaspora sont communiqués publiquement, amputés des votes de France, et donnent Ouattara vainqueur chez les Ivoiriens de l'étranger.

Le mardi 30 novembre, les observateurs de l'Union africaine, dirigée par Joseph Koffigoh, qui fut Premier ministre au Togo, remercient l'ONUCI d'avoir libéré trois de leurs observateurs bloqués et menacés

par les rebelles, qui n'ont pas pu remplir leur mission. Ils déclarent que les juridictions compétentes auront à apprécier l'impact des incidents sur le scrutin : « *La mission a relevé avec regret des actes de violence graves notamment des pertes en vie humaine, des atteintes à l'intégrité physique, des séquestrations, des intimidations, des tentatives d'enlèvement. [...] En outre, la mission déplore l'ouverture tardive de certains bureaux de vote, le manque de stickers dans certains bureaux de vote, le climat relativement lourd aux abords des lieux de vote. Enfin, la mission déplore la séquestration de deux de ses observateurs et remercie les agents de l'ONUCI pour le dénouement heureux, intervenu à temps.* » Il m'a été donné de parler à M. Koffigoh par téléphone, alors qu'au moment de quitter la Côte d'Ivoire, il attendait son vol pour Lomé à l'aéroport d'Abidjan ; il s'est dit écoeuré par le mépris dans lequel sa mission a été tenue par les représentants de la Communauté internationale, « *parce qu'elle était composée uniquement d'Africains* ». Il y a eu des viols, des électeurs empêchés de voter, des bureaux où Alassane Ouattara a recueilli 100 % des voix – le scrutateur de Gbagbo lui-même n'aurait pas voté pour son candidat ! – 2 200 procès-verbaux sur les 20 000 bureaux de vote où il y a plus de votants que d'inscrits.

Le jeudi 2 décembre, à l'Hôtel du Golf, dans son numéro de soliste contraire à toute légalité, Youssouf Bakayoko annonce non seulement la victoire de Ouattara, mais un formidable taux de participation à 82 % ! Choi ira même jusqu'à 83 %. Oubliés les 70 % annoncés par la Commission électorale indépendante le lundi. Le chiffre officiellement retenu sera de 81,10 %. Dont 54,10 % pour Ado, et 45,90 % pour Gbagbo. Un véritable tour de passe-passe.

Dans ces 12 % de croissance magique du taux de participation, qui représentent en gros 400 000 voix, se trouve l'une des clés, ce n'est pas la seule, de l'inversion du résultat du second tour, après le trucage de celui du premier tour : on voulait faire passer Ouattara, pas Bédié, pas moi, et on l'a fait : pour que Ouattara gagne, on sait qu'il fallait obtenir le report de 50 % des électeurs de Bédié au premier tour, mais beaucoup de Baoulés se sont abstenus, ils ont de vieilles rancunes vis-à-vis du RDR et de Ouattara. L'abstention, c'était eux.

Il fallait donc corriger le taux de participation pour rendre crédible mathématiquement la victoire de Ouattara.

Quant à l'argumentation qui explique le mode d'annonce solitaire de Bakayoko, encadré par les ambassadeurs américain et français, au siège de campagne de mon adversaire, par la « pression » qui régnait au siège de la Commission, elle ne tient pas : l'ONU était là pour garantir le bon déroulement du scrutin, c'était à eux de voir quelles étaient les mesures à prendre pour y parvenir. Ce qu'ils ont fait, au contraire, n'a rien de légal, rien de sensé : c'est une simple arnaque.

Ahoua Don Mello, ingénieur des Ponts et Chaussées, ex-ministre et porte-parole du gouvernement Gbagbo, mais aussi patron de Sils-Technology impliquée dans le traitement de l'élection pour le FPI, a eu le mérite de livrer dans un texte à grande diffusion²⁰, dès août 2011, son analyse du scrutin. Elle est basée, selon lui, sur les procès-verbaux fournis par l'ONUCI, le Sils, et la CEI. En tout, 19 041 procès-verbaux, sur 20 073 bureaux de vote, soit 1 032 procès-verbaux manquants, jamais transmis à la CEI. Don Mello a demandé à ce que son étude, menée PV par PV, soit confrontée en public avec les PV détenus par l'ONUCI, et le répertoire des bureaux de vote de la Sagem. En vain. Personne n'a voulu mettre cartes sur table. Troublé par la disparition de 1 032 PV, qui représentent 306 889 votants et après avoir calculé le nombre de PV falsifiés ou invalides, il en attribue la responsabilité aux commissaires de la CEI, « *responsables des zones sous contrôle de la rébellion [...] et des présidents des commissions locales, qui ont pu faire disparaître quelque 1 032 procès-verbaux sans explication officielle. Lorsqu'on se rend compte que la quasi-totalité de ces commissaires et des présidents de commissions locales sont [...] des pro-Ouattara, et qu'ils avaient les résultats du premier tour, rien ne les empêchait de créer des situations qui invalident des PV favorables au candidat adverse, comme à Paris.* »

Selon lui, le scrutin du second tour se conclut par ces chiffres : 71 % de taux de participation, « *qui correspond à peu près au chiffre annoncé par la CEI à la fermeture des bureaux de vote* », « *chiffres basés sur les*

20. *Ma Part de vérité*, document distribué aux médias le 7 août 2011.

listes d'émargement, qui sont loin des 81 % obtenus sur la base des PV ». Quant aux résultats, ils placent, selon Don Mello, Laurent Gbagbo, avec 52,45 % des voix, devant Alassane Ouattara, avec 47,55 % des suffrages.

Pour mémoire, le président ivoirien sortant avait été proclamé le vendredi 3 décembre 2010 vainqueur de l'élection présidentielle du 28 novembre par le Conseil constitutionnel, avec 51,45 % des voix, contre 48,55 % à son adversaire. Alors que les résultats provisoires de la Commission électorale avaient donné la victoire à Alassane Dramane Ouattara avec 54,1 % contre 45,9 % au président sortant.

Après les contestations déposées par Laurent Gbagbo, le Conseil constitutionnel annule les votes de sept départements du Nord, sous contrôle rebelle, pour des raisons expliquées par Paul Yao N'Dré, à qui on fait immédiatement le mauvais procès d'avoir été nommé par Gbagbo. Les raisons de cette annulation massive évoquent l'absence de représentants de l'opposition dans certains bureaux de vote, de bourrages d'urnes manifestes, à l'absence d'isoloirs, la majoration de suffrages – dépassant parfois celui des électeurs inscrits ou celui des votants – et le transport de bulletins par des personnes non autorisées. Personne n'a relevé le défi, qui valait d'être proposé.

De toute façon, comment prendre au sérieux une élection dans laquelle, comme dans la ville de Bouaké, au Nord du pays, fief de Ouattara, on se retrouve avec plus de 250 000 votes exprimés, pour quelque 150 000 électeurs inscrits ? Était-ce cela, l'élection voulue par la Communauté internationale ?

Au-delà des comptes d'apothicaires, en dépit du recomptage qui aurait dû se faire mais qui n'aura jamais lieu, l'aveu d'Henri Konan Bédié règle définitivement le problème, de façon officielle, publique, et non contestée. Ouattara n'a pas gagné l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire en 2010. Son meilleur ennemi, et allié politique, ne saurait mentir. Il n'y a aucun intérêt. À l'en croire, un usurpateur dirige, donc, aujourd'hui le pays, et a envoyé Laurent Gbagbo à la CPI.

Au service de Laurent Gbagbo aux États-Unis pendant la crise post-électorale, Lanny Davis, ancien communicant de Bill Clinton,

déclare sur CNN que l'ONU « *n'avait même pas pris la peine de lire le texte de la décision du Conseil constitutionnel ivoirien* », et que Laurent Gbagbo voulait « *stopper la violence et négocier une solution pacifique* ». De la même façon, Thabo Mbeki, dans un rapport jamais publié, préconisait le recomptage. Un sénateur, James Inhofe, ira jusqu'à écrire à Hillary Clinton pour demander la même opération. Rien n'y fit. Même pas la prise de position du clergé ivoirien en faveur de Gbagbo : le cardinal Agré prend la défense de la Constitution. Les évêques lui emboîtent le pas, s'adressant à la CDEAO et à l'ONU pour qu'ils respectent la souveraineté ivoirienne. Ainsi que le raconte, à sa façon, Jean-Christophe Notin, qui va jusqu'à imputer à Laurent Gbagbo les déclarations d'un politicien américain qu'il ne connaît même pas : « *L'anathème religieux est un classique chez Gbagbo qui trouve des échos jusqu'aux États-Unis où le révérend Pat Robertson, ancien candidat aux primaires pour la présidentielle de 1988 [...] déclarera sur CNN en avril : "Le problème est que ce pays qui était dirigé par un chrétien va être entre les mains de musulmans. C'est donc une nouvelle nation musulmane qui va contribuer à construire cet arc de cercle de la charia autour du Moyen-Orient."* »

Chacun voit le problème avec ses propres lunettes. Mais on est en droit de se demander pourquoi toutes les tentatives de dialogue direct et de recomptage contrôlé proposées par Gbagbo ont été refusées par Ouattara et ses alliés. Le coût record de ces élections, 261 milliards de francs CFA (398 millions d'euros) – dont 242 milliards de francs CFA (369 millions d'euros) à la charge de la Côte d'Ivoire – laissent espérer une meilleure fin qu'une guerre, et des milliers de morts.

Dès le 30 mars 2011, l'offensive générale, comprenant le pilonnage de la résidence de Laurent Gbagbo, commence. Les opérateurs économiques européens, bloqués depuis des semaines par l'embargo décrété pour étouffer Gbagbo, préviennent que la fin mars sera la dernière limite acceptable. Après, retour au business, quelle que soit la situation politico-militaire. Pour Sarkozy et ses alliés, il fallait faire vite, et assommer Gbagbo, qui eût été soulagé par la reprise de l'activité économique. Les forces françaises étant engagées, le dernier acte militaire joué d'avance. Ce qui fera dire aux partisans de Gbagbo : « *On a gagné les élections mais on a perdu la guerre.* »

« LES OUATTARA, CE N'EST PAS UN COUPLE, C'EST UNE ENTREPRISE »

On croit connaître les faits, on écume les apparences. Les médias n'écrivent pas l'histoire, ils n'en ont ni les moyens, ni le temps, ni la vocation. En France peu de médias audiovisuels auront déserté l'autoroute de la pensée unique, secrétée en haut lieu par l'Élysée de Nicolas Sarkozy. L'implication du président français a été plus marquante que celle de Jacques Chirac dans ses démêlés avec Gbagbo, entre 2000 et 2007. Question de style. Son engagement a été aussi plus personnel : l'amitié qui lie Alassane Ouattara et Nicolas Sarkozy date de plus de vingt ans. Selon le journal en ligne *Le Post* du 12 avril 2011, qui feint de se demander de quel poids leur complicité aurait pesé dans la chute de Gbagbo, Ouattara a souvent évoqué cette relation privilégiée :

« *Lui et moi sommes d'abord des amis. Et nous l'étions bien avant cette crise. Quand je passe à Paris, je vais le voir. À vrai dire, si j'ai cinq ou six vrais amis dans le monde, il en fait partie* », déclarait à son tour le président ivoirien à *L'Express* [...]. » Selon le même article : « *Alassane Ouattara a confirmé cette amitié "de longue date" le même mois sur Canal+, revendiquant par la même occasion des liens amicaux avec Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius, noués quand il était n°2 du FMI de 1994 à 1999.*

« *Dès 1990, Premier ministre de Félix Houphouët-Boigny, le président Ouattara a confié pour quinze ans la concession privée de l'eau et de l'électricité de Côte d'Ivoire à Martin Bouygues, ami intime de Sarkozy.*

C'est donc très naturellement que les deux hommes politiques se sont fréquentés, appréciés, et ont noué des liens. »

« Ouattara devient alors très proche de Bouygues », explique au Post Antoine Glaser, ancien rédacteur en chef de La Lettre du Continent.

Le 24 août 1991, Alassane Ouattara épouse Dominique, veuve Folloroux, à la mairie du 16^e arrondissement de Paris. *« Martin Bouygues était au premier rang, se souvient Glaser, qui a assisté à la cérémonie. »*

Mais ce n'est pas Nicolas Sarkozy qui a uni les époux Ouattara.

« C'est du grand n'importe quoi cette rumeur ! » dit Antoine Glaser. *Contrairement aux rumeurs persistantes qui circulent notamment sur le Web, c'est un adjoint au maire de l'arrondissement qui les a mariés. »*

« C'est à partir de ce mariage, raconte Le Post, que Nicolas Sarkozy et Alassane Ouattara vont cultiver leur relation sur fond de business et de politique. Via Martin Bouygues, Nicolas et Cécilia Sarkozy deviennent proches du couple Ouattara. »

L'épouse de Ouattara, Française née en Algérie, continue *Le Post*, devient une amie commune de Martin Bouygues et du couple Sarkozy. Elle se révèle être une femme d'affaires très influente. Elle a bâti sa fortune en gérant le patrimoine immobilier, substantiel, de Félix Houphouët-Boigny. Il est vrai que le premier président de la Côte d'Ivoire, dont la fortune s'élevait à la fin de sa vie entre 7 et 11 milliards de dollars, l'aimait beaucoup. De notoriété publique, ils étaient intimes. Un ancien collaborateur très proche de Houphouët se souvient des parties de flipper qui occupaient certains de ses après-midi au café du coin quand il attendait le vieux président, en visite chez Dominique dans l'appartement qu'elle possédait avenue Victor-Hugo. Ouattara étant devenu Premier ministre, grâce à elle, le jeune couple a fondé son succès financier sur la fortune de l'ancien Président. Lui côté cuisine, elle côté jardin. Jusqu'à la mort du « Vieux », en décembre 1993. Houphouët disparut sans que l'on puisse trouver de testament écrit. Arrivée en 1975 en Côte d'Ivoire, Dominique Folloroux occupa d'abord des emplois modestes, au bar l'Ascott, puis comme secrétaire à l'ambassade du Canada. Sa farouche détermination à s'en sortir, son charme, ses cheveux d'un blond éclatant, lui attirent très vite l'attention des hommes de pouvoir. Elle crée et développe sa société immobilière AICI (Agence immobilière de la

Côte d'Ivoire) dès 1979, grâce à l'appui d'Abdoulaye Fadiga, gouverneur de la BCEAO, qui devient, lui aussi, un ami intime. Elle récupère les biens immobiliers dont Houphouët-Boigny lui avait confié la charge, à une époque où il n'y avait aucune différence entre la caisse de l'État et la poche du chef de l'État. Elle gère ensuite le portefeuille d'Omar Bongo. Le défunt président gabonais lui confie la gestion de ses « biens mal acquis ». Le nom de Dominique Ouattara et celui de son agence devraient donc apparaître logiquement dans les dossiers de Sherpa, l'association impliquée dans la traque de ces détournements de deniers publics, généralement investis dans l'immobilier, qui a concentré ses attaques sur Denis Sassou-Nguesso. Ce qui n'empêche pas le beau Denis de recevoir Christine Ockrent à Brazzaville pour le lancement du magazine *Forbes Afrique*, ou Bernadette Chirac à Paris, à l'Hôtel Meurice²¹, en avril 2013. Teodoro Obiang, de Guinée équatoriale, et Omar, puis son fils Ali Bongo, du Gabon, sont aussi visés par la croisade anti-BMA (Biens mal acquis). Les présidents guinéens et gabonais ont d'ailleurs confié à Richard Attias, ancien cadre de Publicis, le soin de « lisser » leur image en Occident par le biais de forums économiques internationaux organisés dans leur capitale respective. Une totale hypocrisie ressort des actions de Sherpa, qui font étrangement silence sur le système complice qui a couvert les détournements dénoncés, les ont facilités, parfois organisés, et sur ceux qui ont pu en bénéficier.

Quand on demande à William Bourdon – ce que j'ai fait en lui rendant visite à son cabinet de la rue de Rivoli, le 15 juillet 2013 – pourquoi, lui, le spécialiste des biens mal acquis, ne s'est jamais intéressé à l'AICI, agence de Dominique Ouattara dans le dossier de l'immobilier « mal acquis » des Bongo, qui pourrait s'apparenter juridiquement à une complicité, il répond que son association « *ne s'autosaisit pas* », et qu'il lui faut un « *dossier précis* ».

Le patrimoine d'Alassane Ouattara, et l'énigme de l'origine de l'immense fortune de Dominique restent donc un sujet tabou, qui ne passionne pas les foules. La grande presse ne s'en préoccupe pas. Citant un « *ancien conseiller Afrique de l'Élysée* » dans le livre *Reines d'Afrique* :

21. Selon La lettre du Continent no657.

le roman vrai des Premières dames²² : « [...] il se peut que Dominique ait mis la main sur une partie du grisbi d'Houphouët. C'est du moins ce qu'affirment certains héritiers qui se disent spoliés. » Il est vrai que, en 1993, à la mort de Houphouët, on ne parlait pas encore de biens mal acquis. Seule une biographie complète de Dominique et Alassane Ouattara pourrait démêler les fils dorés tissant leur histoire commune, et dire l'origine de leur fortune et de leur success-story. Les éléments qui existent permettent cependant d'en dessiner quelques contours.

Sur les liaisons prêtées à Dominique Nouvion-Folloroux après le décès de son mari, on a tout dit. Elle a tout nié. Que la jeune veuve blonde se soit retrouvée propulsée à la tête d'une affaire immobilière dotée du patrimoine du chef de l'État n'étonnait pas les proches du président ivoirien. Selon Michel de Bonnecorse, conseiller Afrique de l'Élysée, Houphouët fut très affecté quand Dominique jeta son dévolu sur Alassane Ouattara, puis l'épousa : « Jacques Chirac l'a vu pleurer. [...] De là vient sans doute la méfiance que lui inspira toujours Ouattara, tenu pour celui qui a piqué la femme d'Houphouët. » Dominique Ouattara jure que ces ragots « l'ont tuée », et qu'elle « aimait beaucoup Houphouët », qui la considérait comme « sa fille ».

Avec habileté, les Ouattara sauront se faire des amis utiles : de Michel Camdessus, directeur général du FMI pendant quinze ans, à Martin Bouygues, ou George Soros, célèbre milliardaire et spéculateur : **Dominique Ouattara m'a dit elle-même que c'était un de leurs amis proches.** Le statut de haut fonctionnaire du Fonds monétaire international d'Alassane Ouattara lui permet de disposer d'un cercle d'amis puissants, optimisé par le travail intense de relations publiques de Madame. Cette alchimie donne au couple tous les atouts. Dominique Ouattara communique beaucoup à travers sa fondation Children Of Africa, dont la marraine, la princesse Ira von Fürstenberg, et les invités, tous bénévoles, prétend la fondation, comme par exemple Alain Delon, Adriana Karembeu ou MC Solaar, se sont déplacés jusqu'à Abidjan, pour un dîner de charité, le 24 février 2012 à l'Hôtel Ivoire. Le 14 mars 2014, on s'éclate encore à Abidjan. « *Maman Dominique* », comme l'appelle un

22. Vincent Hugué, *Reines d'Afrique : le roman vrai des Premières dames*, Perrin, 2014.

article du *Figaro* daté du vendredi 21 mars 2014, a fait venir un nouveau charter de célébrités, pour un gala de bienfaisance. Il s'agit cette fois de financer la construction d'un hôpital pour enfants de cent quinze lits, à Bingerville, à dix-huit kilomètres d'Abidjan. La liste des invités, rassemblés au palais des congrès du Sofitel pour assister au spectacle inspiré par Patrick Sébastien et son « Grand Cabaret », est aussi impressionnante qu'en 2012. Les fidèles sont là, Richard Berry, Adriana Karembeu, MC Solaar, l'incontournable, Ira von Fürstenberg, mais aussi Jean Todt, président de la Fédération internationale d'automobile, Édouard Nahum, le bijoutier, le cinéaste Alexandre Arcady, les professeurs Alain Deloche, fondateur de la Chaîne de l'Espoir, le professeur Marc Gentilini, Miss France 2014 aux côtés de Miss Côte d'Ivoire 2014, le chanteur ivoirien Alpha Blondy, l'acteur américain Gary Dourdan de la série *Les Experts*. Sans oublier l'invitée d'honneur, Son Altesse royale Lalla Salma, épouse du roi du Maroc Mohamed VI. Les fiestas tonitruantes et coûteuses, pour une cause charitable, évidemment, se répéteront d'années en années, avec leur comptant de célébrités « bénévoles ». Dans une interview accordée au bimensuel *Afrique Éducation*²³, Mamadou Koulibaly, en qualité de président de son parti, Lider, et professeur d'économie, donne une autre vision que celle proposée par le journaliste qui l'interroge. Ce dernier présente la nouvelle Première dame comme « *uniquement préoccupée par le social* », et non par la politique, comme le fut Simone Gbagbo : « *Elle ne fait pas de politique, dites vous ? La fondation Children Of Africa, propriété de la Première dame, a été érigée en organisation d'utilité publique par un décret²⁴ pris par son mari. Cela signifie que cette fondation bénéficiera de l'argent ivoirien pour son fonctionnement. En clair, on prend l'argent de l'État pour faire des œuvres caritatives. La bonne gouvernance est en souffrance. Pourquoi le ministère des Affaires sociales ne fait pas ce travail avec l'argent public ? [...] En plus, Mme Ouattara a été élevée, le 6 décembre 2011, par son époux, via la Grande chancellerie, à la dignité de Commandeur de l'Ordre national de la république de Côte d'Ivoire [...]*. » Mamadou Koulibaly fait remarquer, non sans ironie, que ni Madame Houphouët-Boigny, ni Henriette Bédié,

23. *Afrique Éducation*, no348, du 16 au 31 mai 2012.

24. Décret no 2012-232 du 7 mars 2012.

ni Simone Gbagbo, les trois précédentes Premières dames, n'ont eu l'honneur et l'avantage de recevoir la plus haute distinction du pays. Par ailleurs, l'implantation de bureaux de Children Of Africa dans un grand nombre de capitales, avec ses bases à Paris et Abidjan, représente bien évidemment un circuit parallèle de flux financiers privés, tout en étant relié au budget de l'État.

Tous les connaisseurs s'accordent à reconnaître à Dominique Ouattara un rôle central dans l'ascension de son mari, et dans son accession au pouvoir, obtenant la nomination de ce dernier à la direction de BCEAO, puis à la Primature. Elle contribue à lui construire un glamour propre à lui attirer toutes les sympathies, qu'elle véhicule dans les médias français. Son continuel travail de relations publiques donne au début de règne de son époux en Côte d'Ivoire un ton très international, bien qu'un peu clinquant. Par ailleurs, classée parmi les vingt-cinq *business women* les plus influentes du continent par le magazine *Jeune Afrique* en 2013, l'actuelle Première dame a fondé un groupe très puissant de salons de coiffure, et produits aux États-Unis, géré sous licence de la marque Dessange. Sa sœur, sa fille, son fils sont dans les affaires familiales. Rappelons que Loïc Folloroux fut aussi directeur Afrique du groupe anglo-saxon Armajaro, spécialisé dans le commerce du cacao, jusqu'à fin 2013. À ce titre, il eût son mot à dire lors de la nouvelle répartition des bénéfices du cacao à la chute du président Gbagbo. Quant à Ibrahima, véritable sosie de son frère Alassane (d'où son surnom de « Photocopie »), il s'apparente à une sorte de président bis, affecté à la gestion des budgets, et à leur répartition. **Les Ouattara, ce n'est pas un couple, c'est une entreprise**, commente Gbagbo avec un sourire.

Dominique Ouattara, comme son mari, manie assez bien un langage très policé aux accents de vérité. Un discours qui dit à peu près le contraire des réalités qu'il véhicule. Elle affirme, par exemple, avoir consenti à un grand sacrifice en abandonnant ses affaires dès qu'elle est devenue Première dame. La confusion des genres, très peu pour elle ! Il faut naturellement relativiser son sacrifice, en précisant qu'à travers quelques inconditionnels et historiques collaborateurs, et surtout les membres de sa famille, elle reste au centre d'un dispositif tentaculaire, qu'elle peut surveiller de son cabinet de Première dame, où elle dispose d'une quarantaine de collaborateurs.

Avec Elisabeth Gandon, fidèle entre les fidèles cumulant désormais la direction de Malesherbes Gestion – un bureau de syndic d’immeubles de 250 portefeuilles à ce jour –, celle de l’agence immobilière AICI (avec Nathalie Folloroux-Bejani, fille aînée de la patronne) et figure au conseil d’administration de Children Of Africa, on voit que Dominique n’est jamais loin. Les vases communicants entre les diverses composantes de la galaxie sont assurés. Son fils Loïc ayant quitté le business du cacao, il s’occupe maintenant de diriger le réseau de Radio Nostalgie en Afrique, autre propriété de sa mère. Sa sœur Nathalie, en plus de ses fonctions dans l’immobilier, le seconde. Quant au gendre de Ouattara, Benedict Senger époux de Fanta Catherine Ouattara-Senger (fille d’Ado), il s’est vu attribuer par gré à gré en 2013 une série de contrats de contrôle des douanes, ports et aéroports, avec sa société Webb Fontaine. Une société enregistrée à Dubaï, avec siège social à Genève. En mars 2014, une mission du FMI en Côte d’Ivoire a pointé du doigt la gestion de cette société et les importantes pertes de recettes qu’elle aurait engendrées pour l’État : 46,36 milliards de francs CFA (70 millions d’euros) manqueraient à l’appel dans les prévisions comptables de la douane ivoirienne.

« Dans la famille Nouvian, les frères [...] Patrick est médecin généraliste à Hyères [Var]. Marc, cinquante-trois ans, a fondé en 2012 [un an après l’élection de son beau-frère Ado à la présidence !] la Sonecei, société de négoce international spécialisé dans le commerce de fèves de cacao (dont la Côte d’Ivoire est le premier producteur mondial) avec sa sœur Noëlle. Quant à Philippe, quinquagénaire lui aussi, il a certes quitté la direction de la filiale gabonaise d’AICI, mais préside aux destinées du cabinet Gecmo, rompu aux secrets de ma maîtrise d’ouvrage, de la gestion immobilière. C’est à lui qu’échurent notamment le pilotage de l’appel d’offres de l’hôpital de Bingerville, si cher à son aînée, ainsi que le suivi des travaux de rénovation de la présidence²⁵. »

De la charité au business familial, la boucle est bouclée. Honni soit qui mal y pense...

Et d’ailleurs, on s’éclate à Abidjan ! 10 millions de dollars pour voir la chanteuse Rihanna, le 29 décembre 2012 à l’occasion de l’anniversaire

25. Vincent Hugué, *op.cit.*

d'Ado qui coïncide avec les Koras (célébrations de la musique africaine). La jolie chanteuse accompagne son fiancé d'alors, Chris Brown, qui vient chanter au stade Houphouët-Boigny ; lequel restera à moitié vide, les places trop coûteuses ayant découragé les Ivoiriens. Même l'annonce de la distribution de places gratuites, tard dans la soirée, n'attirera pas foule. Et pendant que les deux stars américaines se produisent pour la soirée privée donnée en l'honneur d'Ado, une bousculade occasionne 60 morts et 200 blessés parmi les spectateurs. Un feu d'artifice tiré au-dessus du plateau de Cocody. On dit que l'organisation et les mesures de sécurité furent insuffisantes, et qu'Hamed Bakayoko, le ministre de l'Intérieur, est le responsable du fiasco. Chris Brown ne se rendra pas à l'Hôtel Ivoire comme prévu pour remettre les trophées des Koras, il s'éclipsera avec sa chérie, tous deux un peu plus riches qu'en arrivant. L'opération était destinée à « repositionner » Abidjan dans le concert des capitales mondiales...

François Loncle, ancien ministre socialiste, député de l'Eure, s'est exprimé sur les « *manœuvres* » qui ont contribué à semer le trouble au sein du Parti socialiste sur le dossier de la Côte d'Ivoire, et l'ont fait basculer contre Laurent Gbagbo. Un autre aspect de l'action des Ouattara avant son arrivée au pouvoir. Selon lui, le lobbying intense de Dominique Ouattara, « *parvenue à ses fins grâce à sa fortune colossale* », dit-il dans une série d'entretiens enregistrée et diffusée sur Internet par la documentariste Nicoletta Fagiolo, aura fait la différence.

François Loncle mentionne le nom de socialistes pro-Ouattara notoires. Par exemple, l'actuel ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius, ou Dominique Strauss-Kahn. Ces réseaux amicaux qu'on su tisser les Ouattara expliquent peut-être les refus réitérés, opposés aux tentatives de constitution d'une commission d'enquête sur les agissements de la France en Côte d'Ivoire proposée par le communiste Alain Bocquet. Ou bien encore Jean-Marc Ayrault. Il s'agissait alors d'éclaircir le rôle de la France et de son armée dans le coup d'État lancé contre Gbagbo en septembre 2002. Ne rêvons pas : la transparence dans les relations entre la France et l'Afrique est encore une vue de l'esprit.

« *Sarkozy a surtout connu Ouattara en 1993 au moment de la dévaluation du franc CFA* », raconte Antoine Glaser. Le chef du gouvernement ivoirien

a en effet aidé le Premier ministre français dans cette opération. Ouattara a alors dû traiter avec le ministre du Budget de l'époque, Nicolas Sarkozy.

« *En 1997, Nicolas Sarkozy effectue son premier voyage en Côte d'Ivoire. Il y accompagne Martin Bouygues en tant qu'avocat d'affaires pour rencontrer à Abidjan Henri Konan Bédié [président ivoirien de 1993 à 1999] et défendre les contrats noués par son ami dans le pays, témoigne Gilles Labarthe. Ouattara est alors un ami personnel de Sarkozy. Il a intégré ses cercles familiaux et il est possible qu'ils se soient vus lors de cette visite plus économique que politique.* »

Ensuite, entre Ouattara et Sarkozy, les liens deviendront de plus en plus étroits. « *Quand Sarkozy était ministre de l'Intérieur, avec Cécilia, ils ont reçu le couple Ouattara à plusieurs reprises, précise Antoine Glaser. Et depuis qu'il est devenu président en 2007, Ouattara est passé prendre l'apéro à l'Élysée au moins quatre ou cinq fois* », affirme encore le journaliste.

En août 2011, le président Sarkozy se repose dans la villa appartenant à la famille de sa nouvelle épouse, Carla Bruni, au Cap Nègre sur la Côte d'Azur. Il fait une exception à leur isolement estival pour le couple Ouattara, qui est reçu à dîner.

Le 25 janvier 2012, le président Ouattara est invité en visite d'État en France. Toute la pompe républicaine lui est réservée : la garde républicaine à cheval accompagne le couple de son arrivée aux Invalides, après un transport par hélicoptère depuis l'aéroport, jusqu'à son hôtel. Pour le Nouvel An 2013, c'est au tour de Nicolas et Carla Sarkozy d'être reçus, en privé, par les Ouattara dans leur splendide propriété de bord de mer, à Assinie, un petit paradis situé quelques dizaines de kilomètres à l'Est d'Abidjan.

Cette intimité ne s'est jamais démentie, même dans les mauvais moments. Sous le choc de sa défaite électorale du 6 mai 2012, Sarkozy voit un seul chef d'État accourir à l'Élysée pour le réconforter : Alassane Ouattara. D'après Alpha Condé, le président de Guinée-Conakry, Ado n'a tout de même pas fait le voyage pour rien... Condé s'indigne de n'avoir toujours pas reçu les 5 millions d'euros que la France lui a promis. Alors que, affirme-t-il dans le magazine *Challenge*²⁶, Alassane Ouattara « *qui a rendu*

26. *Challenge*, no 301 du 17 au 23 mai 2012.

une visite privée à Sarkozy au lendemain de sa défaite, serait reparti avec 150 millions ». Le président guinéen ne sera démenti par personne. De la même façon, les deux hommes laissent libre cours aux déclarations incendiaires d'El Hadj Abou Cissé, régulièrement reproduites par la presse ivoirienne. Dans son pays, cet homme intenable a la réputation de tout savoir de l'intimité de Ouattara. Comme il l'a souvent raconté, tel le griot de la saga Ado, il est son oncle, non par le sang, mais « à l'africaine ». Sa sœur, Nabintou Cissé, mariée à un Burkinabé – l'oncle biologique de Ouattara – vivait à Dimbroko, en Côte d'Ivoire, et elle se serait vue confier le petit Alassane Dramane lorsqu'il était devenu orphelin de mère. D'après lui, Il serait venu au monde, dans le village de Sindou, au Burkina, en décembre 1941 – et non à Dimbroko, ou à Konk, en Côte d'Ivoire, comme il est porté sur un second acte de naissance, falsifié pour les besoins de l'élection de 1995 – où il a été élevé jusqu'à ce que son père vienne le récupérer, à l'âge de six ans. Ce qui expliquerait qu'il n'y ait pas trace de la jeunesse de Ouattara en Côte d'Ivoire, puisqu'il a suivi sa scolarité et ses études à Ouagadougou, au Burkina, puis, grâce à une bourse, aux États-Unis, ainsi que ses débuts professionnels, sous nationalité burkinabé, loin de la Côte d'Ivoire. « *Tout Ivoirien fait en permanence référence à son village, y retourne souvent, et y construit sa maison* », disent les adversaires de Ouattara. « *Lui ne le fait pas, parce qu'il ne le peut pas.* »

El Hadj Abou Cissé a été mêlé dès l'origine à l'histoire de Ouattara, et prétend en connaître tous les détails. Personne ne se permet ouvertement d'en douter en Côte d'Ivoire. D'autant qu'il est aussi l'un des membres fondateurs du RDR, le parti d'Ado, et qu'il a souvent été présenté dans le passé comme un « vieux sage » : « *J'ai vendu deux maisons pour lui venir en aide, a-t-il déclaré un jour, quand il a eu des problèmes avec Bédié, dans les années 90.* » Cette grande gueule reproche publiquement à Alassane Ouattara d'avoir envoyé Gbagbo « *à qui il doit tout* » à La Haye, comme « *d'avoir caché 14 milliards dans les îles Caïman* », ainsi que « *trois bateaux* » acquis au temps de sa gouvernance, dans les années 90. Il le désigne aussi récemment, alimentant le fleuve de rumeurs invérifiables qui inonde en permanence l'Afrique, comme étant le « *banquier* » de son ami Sarkozy. Il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches : « *[...] le pactole dont l'ancien chef de l'État français est le détenteur est sous le gardiennage de*

*Ouattara. C'est d'ailleurs lui que Sarkozy a choisi pour le financement de sa campagne relative à la présidentielle française [...] Ouattara est celui qui va tout coordonner*²⁷. »

Déchaîné depuis le transfert de Gbagbo à La Haye, qu'il trouve honteux, il ne cesse d'attaquer publiquement celui qu'il appelle « *le mendiant d'Abidjan* ». Laurent Gbagbo connaît depuis longtemps Abou Cissé, sans l'avoir jamais fréquenté.

Nous nous sommes vus à la fin des années 90. Il était au RDR, qui avait été créé en 1994 par Djeni Kobina, qui était un ami. Nous avions en ce temps-là de bonnes relations avec ce parti, jusqu'à ce qu'à la mort de Kobina, en 1998, Ouattara en prenne le contrôle, et le colonise avec ses gens. Abou Cissé m'a vu, dans la période troublée, où nous allions les uns et les autres en prison, m'occuper personnellement des gens du RDR, leur porter assistance et leur manifester de l'amitié. Ensuite, j'ai gardé avec lui, et certains d'entre eux, des relations régulières, souvent par téléphone. Ce qui le fait réagir contre Ouattara, ce n'est pas la politique, c'est un sentiment d'injustice sur le plan humain. Il m'a vu agir, il sait que je n'ai jamais porté tort à Alassane Ouattara, bien au contraire, puisque je lui ai permis d'accéder à l'éligibilité, et que j'ai toujours pris soin de sa sécurité. Alors il ne comprend pas pourquoi autant de méchanceté a été développée contre moi. C'est un homme libre, que personne n'ose contredire. Peut-être parce qu'il y a certainement une part de vérité dans ce qu'il dit ?

« *Certaines personnes lui ont suggéré de changer de domicile pour sa sécurité. Chose qu'il refuse. Parce qu'il estime qu'il est dans la vérité. Et que sa vie se trouve entre les mains du seigneur* », raconte Yacouba Gbané dans *Le Temps*, car Abou Cissé a refusé d'obtempérer aux directives de délégations envoyées par Ado pour lui demander de mettre un bémol à ses déclarations intempestives. Depuis, il aurait reçu des menaces de mort anonymes. Mais il ne change pas d'adresse, ni de discours. Et personne ne l'a encore jamais attaqué en justice, ou officiellement démenti. Cette

27. Lecridabidjan.net

passivité donne du poids à ses accusations dans l'opinion africaine. Dans *Le Quotidien d'Abidjan* du 16 mai 2014, il a encore frappé très fort, accusant le clan Ouattara d'être responsable de la disparition du journaliste Guy André Kieffer en 2004.

Essayons de répondre au *Post*, qui se demandait si cette amitié de longue date entre Sarkozy et Ouattara a « *favorisé la chute de Gbagbo* », loin des rumeurs africaines, fantasmes et réalités mêlées, sur un continent où les contes courent plus vite que le vent. On peut s'interroger sur l'incidence d'une relation personnelle aussi forte. D'autant qu'aucun des contrats passés entre les grands groupes français et la Côte d'Ivoire n'ayant été rompu, ou même menacé par Gbagbo, la raison du parti pris de la France contre Gbagbo n'était pas nourrie par les patrons de ces grands groupes, même si Martin Bouygues est un ami de Ouattara. On dit même que Vincent Bolloré, qui s'entendait bien avec Gbagbo, n'aurait pas vu d'un si mauvais œil sa réélection.

Je ne me suis jamais opposé au travail et aux intérêts des sociétés françaises. Dire que j'étais, que je suis, que nous sommes anti-Français, c'est un abus sémantique. D'ailleurs, vous pensez bien, ça se saurait ! Je me contentais de défendre les intérêts de mon pays. Si les sociétés étrangères gagnent, il faut que la Côte d'Ivoire gagne aussi. Notre politique était d'inciter les entrepreneurs à investir pourvu qu'ils respectent les lois et qu'une libre concurrence soit établie. Par exemple, le fils Ouattara, Loïc Folloroux, est entré dans le business du cacao au début des années 2000 sans rencontrer le moindre problème.

J'ai laissé les institutions faire leur travail. Je ne me suis jamais mêlé de la vie des affaires. Des épisodes obscurs, il y en a eu : en janvier 1993, lors d'une session extraordinaire à l'Assemblée nationale, les députés du PDCI de Bédié avaient critiqué les conditions de cession au groupe Bouygues, par le Premier ministre Alassane Ouattara, de l'électricité et de l'eau ivoiriennes et avaient posé des questions sur les conditions financières peu claires – c'est le moins que l'on puisse dire – de cette cession. Un document existe, qu'il est facile de consulter dans les archives de l'Assemblée nationale.

Je me souviens, en 2005, c'était la fin de ce contrat avec Bouygues, qui avait été signé en 1990. On leur a dit que je ne voulais pas renouveler le contrat. Martin m'a appelé, il m'a envoyé son fils Olivier. Je lui ai dit que je n'avais rien contre Bouygues, que la procédure normale s'appliquerait mais j'ai précisé que l'État ivoirien voulait désormais être présent au conseil d'administration de la société nationale d'électricité pour vérifier la réalité des chiffres déclarés à l'administration ivoirienne. Jusque-là personne n'avait jamais obtenu de chiffres crédibles et vérifiables de la société Bouygues. J'en avais assez vu avec le pétrole : quand je suis arrivé au pouvoir, la Côte d'Ivoire ne percevait que 12 % du prix de chaque baril. Avec Bouygues, ça s'est bien résolu, même si leur directeur en Côte d'Ivoire, Zadi Kessi, prenait quand même ouvertement position contre moi. Je n'ai pas exclu l'idée que Bouygues ait voulu placer des gens au gouvernement : Zadi Kessi ne cachait pas qu'il voulait être Premier ministre.

Alors qui en voulait tant à Gbagbo, à part l'Élysée ? La réponse, involontaire, m'est venue au cours du déjeuner avec Jean-Marc Simon, le 19 mars 2013. *« S'il n'y avait pas eu Nicolas Sarkozy, évidemment, ce se serait passé autrement : un partage du pouvoir, une usine à gaz »*, m'a-t-il dit. Laurent Gbagbo est pour une fois de son avis.

Je ne crois pas qu'un autre aurait agi avec autant de brutalité. Sarkozy, c'est quelqu'un qui n'a pas de recul sur les événements. Je me souviens d'une interview que j'ai donnée au journal Le Figaro, le 27 janvier 2011 en pleine crise post-électorale. Il m'a téléphoné le lendemain, très énervé, comme si je m'étais adressé directement à lui, pour me répondre...

Si j'avais voulu lui parler, je l'aurais fait. Ce n'était pas mon intention, mais il ramène tout à lui. J'avais le sentiment qu'il traitait tout ce qui concernait la Côte d'Ivoire comme une affaire personnelle, privée...

Il était l'ami de Ouattara, et il ne m'aimait pas, je l'ai toujours su. Je lui avais fait l'affront de ne pas accepter son invitation au sommet France-Afrique de juin 2010 à Nice, et aux festivités du

14 Juillet « pour fêter le cinquantenaire des indépendances » (quelles indépendances ?) africaines, avec défilé des troupes africaines sur les Champs-Élysées. Je suis le seul président africain qui manquait à l'appel. Il s'est vexé. C'est qu'il ne prend pas le temps de réfléchir. J'avais mes raisons : comment se fait-il que soient invitées des troupes ivoiriennes et un président qui sont accusés par les Autorités françaises d'avoir à Bouaké, en novembre 2004, provoqué la mort de neuf soldats français dans un bombardement. Qu'on m'explique ! L'armée française, elle, a massacré des dizaines de manifestants civils dans les heures qui ont suivi dans les rues d'Abidjan. Nous avons donc à avoir quelques discussions, et à faire quelques mises au point, avant d'aller parader à Paris. L'incohérence de Sarkozy m'a étonné. C'était une raison supplémentaire d'avoir ma peau.

« MA CONVICTION, C'EST QU'IL FAUT BÂTIR DES INSTITUTIONS EN AFRIQUE »

Ma conviction, depuis mes débuts en politique, et je n'ai jamais dérogé à cette exigence, c'est qu'il faut bâtir des institutions en Afrique, et les respecter. Même si leurs titulaires se trompent. Est-ce que je vais critiquer le Conseil constitutionnel qui a sacré Sarkozy ? Celui qui a proclamé François Hollande c'est Jean-Louis Debré, nommé par Chirac, et j'ai été proclamé vainqueur en 2000 par un parent de Robert Guéï. Les institutions, c'est fait pour placer la vie politique au-dessus des contingences de l'heure, et l'intérêt supérieur de l'État au cœur de la vie politique. C'est la base indispensable à notre progrès. Le tribalisme, c'est-à-dire la vie, les votes, basés sur les appartenances ethniques, vous diriez les clans, c'est un réflexe africain encore très courant, et très dangereux, en ce qu'il provoque des conflits. Certains l'exploitent, l'arrosent comme une mauvaise herbe. Seules des institutions démocratiques, et un État fort peuvent transcender la vie politique, à travers des partis multiethniques, des institutions à valeur universelle. Au-dessus des partis, disait De Gaulle, au-dessus des clans : c'est la loi de l'intérêt général contre celle des mafias, et contre les ingérences extérieures.

Daniel Mayer, humaniste et politicien français, président de la Ligue des droits de l'homme, président du Conseil constitutionnel entre 1983 et 1986, disait : « *La loi n'exprime la volonté générale que dans le respect de la*

Constitution. » Plus récemment, François Hollande rappelait indirectement cette règle intangible à Nicolas Sarkozy, qui s'était montré critique envers le Conseil constitutionnel après la mise en évidence, le 4 juillet 2013, de la fraude sur ses comptes de campagne de l'élection présidentielle de 2012. De Tunis où il se trouvait, Hollande dès le lendemain, le 5 juillet, déclare : « *Le Conseil constitutionnel doit être respecté, pleinement respecté, entièrement respecté, et personne ne peut suspecter, mettre en cause, cette institution sans mettre en cause l'ensemble des institutions.* » Pour conclure : « *Ses décisions s'imposent à tous.* »

On pourra toujours se demander pourquoi, en France, personne n'a fait le lien entre la déclaration de François Hollande et ce qu'il s'est passé en Côte d'Ivoire deux ans auparavant. Quand la décision du Conseil constitutionnel désignant le vainqueur de l'élection présidentielle avait été tenue pour nulle et non avenue, au prétexte que le président du Conseil constitutionnel avait été nommé, comme c'est la règle, par le président de la République, Laurent Gbagbo... Peine perdue, seuls les partisans du « *déporté de La Haye* », comme ils l'appellent, ont remarqué qu'il y a bien deux poids deux mesures. On ne reconnaît simplement pas aux institutions africaines la même valeur étalon qu'en Occident. C'est ailleurs que s'est écrit cet épisode de l'histoire de l'Afrique. À Paris, à Washington, à Bruxelles, mais pas à Abidjan.

Aujourd'hui, Francis Wodié trône sans complexe à la présidence du Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire, légalement nommé par son ami de longue date, Alassane Ouattara. Les six autres membres de l'institution (Laurent Gbagbo et Konan Bédié, anciens présidents de la République, en étant membres de droit) ont eux aussi été nommés par le président actuel. Nul ne songe à mettre la compétence de l'institution en doute, surtout pas les amis français de Ouattara, en arguant, par exemple, de la proximité déjà ancienne de Wodié avec l'actuel chef de l'État. Procès que l'on fit à Gbagbo au second tour quand le président du Conseil constitutionnel déclara Gbagbo vainqueur. Hier comme aujourd'hui, le président de la République est, en tout état de cause, le seul habilité à désigner celui qui doit occuper ce poste pour garantir la stabilité des institutions. Ce fut le cas pour Paul Yao N'Dré, nommé par Gbagbo, ou précédemment sous la présidence de Konan Bédié : l'avocat Noël Nemin, proche parmi les proches, qui n'était autre que son directeur de cabinet...

En France, de Pierre Mazeaud à Jean-Louis Debré nommés par Jacques Chirac, de Daniel Mayer, Robert Badinter ou Roland Dumas désignés par François Mitterrand, la même tradition d'affinités entre le président et celui qu'il missionne pour diriger le Conseil des sages est respectée depuis l'avènement de la Constitution de 1958. Et, encore Gbagbo n'a-t-il choisi qu'une partie des membres de ce Conseil, les autres étant nommés par Mamadou Koulibaly, président de l'Assemblée nationale et no2 du régime. Alors que Ouattara a choisi lui-même, sans exception, toutes les personnes qui y siègent aujourd'hui. Ce Conseil-là sera amené à valider les prochaines élections de 2015 et à en proclamer le vainqueur. Rappelons tout de même que Francis Wodié quittera le navire et démissionnera de son poste huit mois après sa nomination....

La Constitution ivoirienne stipule bien que le Conseil constitutionnel est seul à pouvoir proclamer les résultats définitifs d'une élection présidentielle, en Côte d'Ivoire comme en France. Mais au casino, celui qui lance la bille, distribue les jetons, et compte les points gagne à tous les coups. Et c'est toujours le joueur qui perd. Surtout si le croupier n'est pas son cousin. Gbagbo l'a compris trop tard. Il était le seul à croire que les démocraties n'oseraient pas piétiner la plus haute institution, le symbole de la souveraineté de la Côte d'Ivoire. Un ami africain, originaire du Togo, l'un des pays où la France, si soucieuse de démocratie en Côte d'Ivoire ou en Libye, a admis que le fils succède à son dictateur de père à la présidence, parce qu'il est l'un des plus dociles envers Paris, m'a dit, au sujet de Gbagbo : « *Il n'a rien compris ! Il ne sait pas que son pays a été vendu à la France par Houphouët-Boigny, il y a cinquante ans ? Il s'est cru propriétaire alors qu'il n'est que locataire ou au mieux, gérant !* » Pour survivre et durer, beaucoup de politiciens africains ont intégré cette dépendance, cette soumission. Ce cynisme compose les « *pré-structures mentales* », dont parle Jean-François Kahn dans *L'Horreur médiatique*²⁸.

À La Haye, le 28 février 2013, Gbagbo a réitéré son discours fondamental : « *Nos pays, nos États – et ce sera mon dernier point – sont fragiles. Et chaque fois qu'un chef d'État européen ou occidental me disait "faites la*

28. Jean-François Kahn, *L'Horreur médiatique*, Plon, 2014

démocratie en Afrique”, je lui disais : “Nous avons besoin de la démocratie non pas parce que vous, vous le dites, mais parce que nous-mêmes, nous en avons effectivement besoin pour construire nos États.”

« Madame, regardez la Côte d'Ivoire, si nous n'employons pas la démocratie, comment nous allons choisir le chef de l'État ?

« Il y a à l'Est, adossés à la frontière ghanéenne, les Akan qui ont un mode à eux pour choisir leurs chefs de village ou de canton ou leurs rois. Nous avons à l'Ouest un pouvoir éparpillé. Nous avons au Nord des Malinké islamisés qui se regroupent autour des mosquées et à côté d'eux, des Senoufo qui se retrouvent dans les bois sacrés.

« Quel mode électoral allons-nous prendre ?

« Donc la démocratie nous aide. Parce qu'elle fait table rase de tout cela et elle donne à chaque individu, considéré comme citoyen, une voix. C'est pourquoi je me suis engagé dans la lutte pour la démocratie. [...]

« Mais la démocratie ce n'est pas seulement le vote, c'est qui [...] dit le résultat du vote. C'est ça aussi la démocratie.

« Quand on s'en va prendre, une nuit, le président du groupement électoral (la Commission électorale indépendante), qu'on l'amène dans le QG électoral d'un candidat, qu'on invite une télévision étrangère, pour lui dire de parler et qu'on le filme et qu'on diffuse ça dès le lendemain matin. Ce n'est pas très démocratique ça, c'est pas la démocratie.

« La démocratie, c'est le respect des textes, à commencer par la plus grande des normes en droit qui est la Constitution. Qui ne respecte pas le Constitution n'est pas démocrate.

« Madame, c'est parce que j'ai respecté la Constitution qu'on m'a dit de venir ici. Alors je suis là, mais je compte sur vous. Je compte sur vous parce que je souhaite que tous les Africains qui me soutiennent et qui sont tout le temps ici devant la Cour, devant la prison, qui sont dans leurs pays en train de manifester, en train de marcher, tous ces Africains-là, qu'ils comprennent que le salut pour les États africains, c'est le respect des Constitutions que nous nous donnons et des lois qui en découlent. »

Qui a entendu Laurent Gbagbo ? À part *Jeune Afrique*, dont c'est évidemment le fonds de commerce, peu de rédactions parisiennes ont jugé utile d'envoyer un journaliste assister à l'audience du 28 février 2013.

Ouattara n'a pas compris que le tribalisme était dépassé. Qui a construit la République et qui l'a cassée ? Nous avons une armée, et une police, il les a mises de côté et remplacées par des milices tribales. Les nouveaux chefs de l'armée dirigent les milices tribales, par exemple Cherif Ousmane, dit « Le Guépard », un des chefs rebelles, qui avait organisé le tout premier putsch contre moi, celui qu'on a appelé « le complot de la Mercedes noire » en janvier 2001. Il dirige aujourd'hui la sécurité du Palais présidentiel.

Ils sont nombreux, les rebelles promus par Alassane Ouattara. Koné Zakaria, initié Dozo, était en 2002 à la tête d'une unité de 1 500 Dozos, les « guerriers de la lumière ». Selon International Crisis Group, il aurait fait assassiner à Manokono, en mai 2003, trente danseuses traditionnelles ainsi que des fonctionnaires. Lorsqu'il dirigeait le camp d'Adjamé, il aurait fait torturer et tuer de nombreux civils : il a été nommé par Ouattara commandant de la police militaire. Quant à Wattao, il est soupçonné par la même ONG, d'avoir déstabilisé le processus de paix à de multiples reprises par des attaques ciblées, et d'être responsable d'un massacre à Bouaké en 2007. En 2008, Wattao a chassé Koné Zakaria de sa zone d'influence afin de prendre le contrôle de mines de diamants : il a été nommé par Ouattara commandant en second de la garde républicaine. Élevé au grade de commandant, et désormais l'un des patrons des Forces spéciales, Losseni Fofana a pris le contrôle de Duékoué le 29 mars 2011, et ses hommes ont massacré des centaines de personnes dans le quartier Carrefour. Ousmane Coulibaly dit « Ben Laden » et ses hommes se sont rendus coupables de nombreux massacres, actes de tortures et de viols contre des populations civiles, à Man pendant la crise de 2002. Des crimes dénoncés par les grandes organisations internationales de défense de droits de l'Homme. En mai 2011, Ben Laden a été nommé par Ouattara commandant de l'ancien camp de la BAE à Yopougon. Il a fait torturer et procéder à des arrestations arbitraires généralisées. Le 15 août 2012, il a été placé par Ouattara à la tête de troupes menant des opérations à Dabou où de nombreux civils ont été arrêtés arbitrairement, torturés et assassinés. Il a été nommé, le 26 septembre 2012, par Alassane Ouattara préfet de la région de San Pedro. Soumalia Bakayoko

était le chef d'état-major des Forces armées des forces nouvelles, les FAFN. Son quartier général était basé à Bouaké. Il était en charge de l'armée et de l'administration parallèle qui avaient été mises en place dans le Nord du pays par les rebelles. Les Forces nouvelles, sous son commandement pillaient, rackettaient, volaient, brûlaient, tuaient. Alassane Ouattara l'a nommé, le 7 juillet 2011, chef d'état-major des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), la plus haute position dans les forces armées de la République de Côte d'Ivoire, poste qu'il occupe depuis lors.

« FRANÇOIS HOLLANDE VENAIT ME VOIR À MON HÔTEL À CHAQUE FOIS QUE J'ÉTAIS À PARIS »

La grille de lecture de la France pour les affaires africaines est dictée « d'en haut », de l'Élysée, au nom des intérêts économiques, stratégiques, et politiques de la France. Ce fut aussi le cas sous Mitterrand, qui n'hésita pas à nommer son fils Jean-Christophe à la tête de la cellule africaine de l'Élysée, dont il avait critiqué l'existence sous De Gaulle. Avec François Hollande, plus de cellule africaine. Mais le Président garde la haute main sur l'Afrique, « *théâtre le plus visible du partenariat entre la France et les États-Unis* », expliquait le communiqué commun de l'Élysée et de la Maison Blanche avec une franchise inhabituelle sur ce sujet, avant le voyage de Hollande aux États-Unis, en février 2013. Au moins y perçoit-on clairement la notion d'intérêts stratégiques. Car sur le plan économique, c'est plus certainement les patrons du CAC 40 qui sont aujourd'hui le fer de lance de la France sur le continent. « L'Atlantiquafrique » se veut du coup plus pragmatique et décomplexée que la « Françafrique » face à l'avènement de la Chinafrique ?

François Hollande, il venait me voir à mon hôtel chaque fois que j'étais à Paris. Je n'en ai jamais rien attendu. Les avocats de Ouattara ici, à La Haye, sont ses amis intimes, Jean-Paul Benoit, et Jean-Pierre Mignard. Ouattara ne les a certainement pas choisis au hasard. Il sait ce que lobbying veut dire...

Les socialistes français ont un complexe... Ils veulent faire croire qu'ils gouvernent comme la droite. Au début des années 2000, Villepin les a tous manipulés, en leur disant le monstre que j'étais... Ils ont eu peur d'être éclaboussés, ils m'ont lâché. « Gbagbo est infréquentable », a dit Hollande à ce moment-là... Parce que je n'organisais pas d'élection... dans un pays occupé par des hommes en armes, en état de guerre permanente, avec un corps électoral non défini du fait de l'absence de recensement à cause de la guerre. Pour parvenir à un véritable recensement, il me fallait la coopération des rebelles et ils ne s'y sont engagés qu'en 2010. Mais alors c'était un piège puisque que la société organisant le recensement a « couvert » l'inscription de dizaines de milliers de faux électeurs. C'était une société française obéissant aux Autorités françaises.

Les procès d'intention j'ai l'habitude, pour moi, rien ne change : en 1990, quand j'ai osé me présenter contre Houphouët, après mes années d'exil à Paris, dans les premières élections pluralistes, les plus gentils parmi « mes amis socialistes » me donnaient 1 %... J'ai eu 18,3 %... Après, ils m'ont tous invité.

Il y en a, pourtant, dont je ne dirai rien de mal, même si ils ne m'étaient pas favorables, comme Dominique Strauss-Kahn. Il connaissait mieux Ouattara que moi, à cause du FMI. Je l'ai rencontré deux fois pour résoudre des problèmes quand il était président du FMI. Une fois à Ouagadougou avec les dirigeants de l'Ouest africain de la zone CFA. Une autre fois, je lui ai téléphoné pour lui demander de venir pour parler de la crise de l'endettement, et de la Côte d'Ivoire. Il est venu. Nous avons eu une excellente séance de travail avec les ministres de mon gouvernement. Il est brillant, bosseur. Il maîtrisait bien les dossiers, et ça s'est bien passé avec lui. Il n'était ni arrogant, ni interventionniste dans nos dossiers africains. Je lui ai parlé avant les élections présidentielles françaises de 2012. Je lui ai demandé « s'il y allait ». Il m'a répondu qu'il devait en parler avec Martine Aubry, qu'il voulait son avis. Il écoutait, entendait, même s'il n'était pas pour moi. Tout comme Jean-Louis Borloo, que j'ai rencontré à Yaoundé où je m'étais rendu pour le cinquantenaire de la réunification du Cameroun, à l'invitation de Paul Biya, le 20 mai 2010. Il m'a proposé

que nous nous voyions. Je lui ai donné le numéro de ma suite au Hilton Yaoundé, et il y est venu, en toute simplicité. Nous avons échangé à bâtons rompus pendant trois quarts d'heure. Ces deux-là, jamais ils ne m'auraient fait bombarder...

Avec Dominique Paillé, député UMP, j'ai eu de bonnes relations aussi. C'est un homme ouvert, comme les deux premiers, avec une capacité d'écoute. Leur approche, ce n'est pas celle de Mitterrand, de Chirac, et avant eux De Gaulle, qui avaient encore en tête des modes de pensée anciens. Les trois que j'ai cités connaissaient les dossiers, et leur culture leur permettait de ne pas être toujours cocardiers. Même s'ils ne vous sont pas favorables, ils vous écoutent, vous entendent, vous respectent.

Sarkozy, c'est autre chose. Je l'ai rencontré pour la première fois à New York, à l'ONU, en 2007. C'est Robert Bourgi qui m'avait suggéré de faire le déplacement, pour voir le nouveau président, après tous les problèmes que j'avais eus avec Chirac. Je n'avais donc aucun a priori négatif, bien au contraire. Il a quitté l'aire réservée aux cinq membres du Conseil de sécurité dès qu'il m'a vu, et il est venu me serrer la main. « Président, ces élections, vous les faites quand ? » m'a-t-il jeté, comme ça... Je lui ai juste répondu qu'il fallait être patient, et que je n'étais pas seul en cause. La discussion s'est faite, debout, et elle s'est arrêtée là. Chez lui, à la place des idées, il y a l'arrogance. Georges W. Bush était le symbole achevé de ce type d'homme. Ce sont des hommes sans pensée profonde. C'est dans cette catégorie que je classe Sarkozy. Ou Villepin. Des arrogants, qui utilisent leur arrogance en lieu et place de la pensée. C'est comme cela qu'ils croient montrer que la France est grande, alors qu'ils prouvent seulement qu'elle est devenue petite. Nous, nous sommes petits, et faibles, alors ceux qui ont de gros muscles croient qu'ils sont plus intelligents. Mais quoi ! C'est de notre pays qu'il s'agit !

Mais depuis la chute du mur de Berlin, la pensée politique s'est affaïssée en Occident. En Asie, en Amérique du Sud, en Afrique, il y a encore chez certains cette aspiration à donner du sens, à porter une vision... Le spectacle de la vie politique française m'attriste. Vos débats publics et vos interrogations sociétales montrent

l'abaissement du niveau de la culture générale et de la pédagogie : le mariage pour tous ? Mais l'empereur César ne disait-il pas être « l'homme de toutes les femmes et la femme de tous les hommes » ? L'Occident s'effraie du djihad musulman, mais il y eut un djihad chrétien, au temps des ordres de moines guerriers, comme les Templiers, et les Amériques ont été conquises et colonisées au nom des rois catholiques et au nom du Christ...

Le dernier véritable homme politique en France, parmi ceux que j'ai eu à connaître au pouvoir, c'était Jospin. Il avait une pensée politique, une éthique. Chirac se contentait de gagner les élections, il ne gouvernait pas.

J'ai connu Lionel Jospin quand il a été Premier ministre. Il a refusé l'intervention militaire française quand Bédié a été renversé, et il a bien fait. Il nous a laissés gérer seuls nos affaires, mettre en place notre Constitution, avancer. Ni indifférence, ni ingérence, disait-il, je crois. Il mettait en pratique ses idées, ses principes, et il était intègre. Lui, au moins, on ne l'imagine pas téléphoner en Afrique pour demander du fric...

À propos de François Hollande, Guy Labertit rapporte dans *Adieu, Abidjan-sur-Seine* ²⁹ qu'il affichait une méfiance totale pour les affaires africaines : « *En Afrique*, disait-il, *il n'y a que des coups à prendre.* »

Quand De Gaulle brave les grandes puissances pour dire que la France aura la bombe atomique, et donc son indépendance, quand Mitterrand parle de fusées à moyenne portée au Bundestag allemand, c'est une autre dimension de la politique. J'ai relu les œuvres de De Gaulle, et le livre de Roland Dumas sur Mitterrand, les temps ont bien changé ! Je n'en ai même jamais voulu à Mitterrand d'avoir toujours soutenu Houphouët-Boigny. Ils avaient appartenu aux mêmes gouvernements, ils étaient amis. Houphouët rendait tous les services possibles à la France en Afrique. De plus, il y avait la guerre

29. Guy Labertit, *Adieu, Abidjan-sur-Seine ! Les coulisses du conflit ivoirien*, op.cit.

froide Est-Ouest, et tout le monde occidental soutenait Houphouët, et lui pardonnait tout : c'était vraiment une autre époque...

En 1970, il n'y eut aucune protestation française quand Robert Guéï, sur l'ordre de Félix Houphouët-Boigny, mata la dissidence Bété – opposée aux Baoulés, l'ethnie de Houphouët – dans la région du Guébié, tuant entre 4 000 et 6 000 personnes. Un génocide dont les survivants réclament toujours, en vain, réparation. Qui aurait osé déranger le Vieux Sage de l'Afrique, notre ami, pour si peu ?

**« SARKOZY S'EST DÉMENÉ,
ILS N'ONT RIEN TROUVÉ :
PAS DE FORTUNE CACHÉE,
PAS DE BIENS "MAL ACQUIS" »**

Retour à Scheveningen, banlieue de La Haye, samedi 3 juin 2012, 13 heures 30. Ma Première visite au détenu le plus célèbre du lieu. Il m'aura fallu passer une porte vitrée, un premier guichet de contrôle : passeport, vérification de l'inscription sur la liste des *bezoekers* – visiteurs... Badgé, et désormais épié tout au long du parcours par des caméras dont les globes oculaires de gros poissons vous suivent partout, on franchit une autre porte, actionnée à distance, on entre dans un espace rempli de casiers, pour y vider ses poches... On se déchausse, avant le portique détecteur de métaux... Encore d'autres portes, une salle d'attente, un gardien en uniforme bleu marine qui vient vous chercher, ouvre encore de nouvelles portes. On traverse une grande cour... pour finalement arriver au bloc des détenus politiques, ceint d'autres murs, bardé d'autres portes... un nouveau guichet, un nouveau contrôle, le badge, la pièce d'identité, encore un portique de détection, enlever les chaussures, la ceinture, la montre. Toujours accompagné d'un batave forcément immense, en uniforme bleu, qui vous ouvre la dernière porte, à gauche, avec marquées dessus deux grosses lettres : BO. Un couloir longe la salle commune où viennent les familles, surveillées par deux gardes propres sur eux, parmi lesquelles parfois des femmes, dont l'une, bodybuildée, piercings aux

oreilles et tatouages sur les bras. Les parloirs privés, *bezoekamers* sont de petites chambres équipées d'un lavabo, d'une bouilloire électrique, d'une table en bois blanc avec deux chaises. C'est là qu'il vient s'asseoir en face de moi. Mes visites dureront toutes environ trois heures, diminuées du temps consacré aux procédures de contrôle, sous l'œil sombre de la caméra.

Toujours, je connaîtrai les mêmes rituels. Après m'avoir escorté, le gardien me laisse là, avant d'aller chercher Laurent Gbagbo dans sa cellule.

Cette fois-ci, vêtu d'une veste de survêtement Adidas, d'un pantalon de toile et de chaussures de sport, il s'installe en face de moi avec difficulté sur la petite chaise de bois, en prenant soin de ne pas appuyer ses avant-bras trop lourdement sur la table. **J'ai mal aux poignets, aux reins, aux épaules**, m'explique-t-il aussitôt, comme s'il voulait éviter mes questions. **Mais je vais tout de même mieux que lorsque je suis arrivé, fin 2011.**

La première fois que j'ai eu l'occasion de sourire, je crois, c'est le jour où trois fonctionnaires de la CPI sont venus pour me demander comment j'allais payer mes frais d'avocats. Je leur ai répondu que les comptes en banque sur lesquels je recevais mon seul revenu, c'est-à-dire mon salaire depuis mon accession à la présidence en 2000, avaient été bloqués, et que je n'avais rien d'autre. Ils ne m'ont certainement pas cru, ils ont décidé de diligenter des enquêtes internationales. J'ai plaisanté : je leur ai dit que s'ils trouvaient quelque chose, qu'ils gardent tout pour eux. Ils ont cherché partout, en France, en Suisse, aux États-Unis, dans les paradis fiscaux... Ils ont eu beau faire, ils n'ont rien trouvé, pas de fortune cachée, pas de biens immobiliers « mal acquis » à l'étranger. Sarkozy aussi s'est démené pour faire chercher partout... Évidemment, qu'ils n'ont rien trouvé, parce que je n'ai pas grand-chose : lorsque j'étais professeur, j'ai pu comme tous les autres professeurs à l'université, obtenir un prêt à taux avantageux qui m'a permis d'acheter une petite maison à Abidjan. Au village, j'ai hérité du terrain familial sur lequel j'ai fait construire une modeste maison pour ma maman.

S'il y en a un qui sait que je ne suis pas vénal, c'est bien Ouattara. Chaque fois qu'il venait me voir à Abidjan, c'est-à-dire très souvent,

il me téléphonait, et j'assurais sa protection, parce qu'il avait toujours peur. Il me disait : « Tu sais ce qui étonne les hommes d'affaires ? Que tu ne leur demandes jamais rien pour toi. » Lui-même était étonné de mon attitude.

Bien en peine de prouver un quelconque enrichissement, mes adversaires tentent de me dépeindre comme un homme ayant parfois recours à la violence. Cela a été dit pour l'affaire Kieffer, le journaliste disparu à Abidjan en avril 2004, ou les Français enlevés au Novotel d'Abidjan, en avril 2011, puis assassinés. Guy-André Kieffer, je ne le connaissais pratiquement pas. Je l'ai rencontré une fois, et je l'ai aperçu une autre fois au milieu de journalistes lors d'une conférence de presse. Les Autorités judiciaires ont ordonné à l'époque de sa disparition des recherches qui ont été menées dans un rayon de cent kilomètres autour d'Abidjan. Je ne sais pas ce que nous aurions pu faire de plus. Je sais qu'un certain nombre de journalistes ont mené des enquêtes sur la mort de Kieffer et qu'ils ont suivi des pistes différentes. D'après eux, au moment de sa mort Kieffer enquêtait sur les scandales de la filière café-cacao.

Il est intéressant de noter que le juge français en charge de l'affaire, Patrick Ramaël, du Tribunal de grande instance de Paris, semble avoir suivi de manière obsessionnelle la piste Gbagbo et avoir négligé toutes les autres pistes. Or ce juge est devenu au cours de l'année 2013 un conseiller d'Alassane Ouattara. N'est-ce pas extraordinaire ?

Quant aux victimes du Novotel, c'était en pleine bataille d'Abidjan, et il faudrait peut-être s'intéresser à ceux qui étaient sur le terrain à cet endroit-là, ce jour-là : les rebelles. Mais il est plus facile de tout nous mettre sur le dos. Les gens du Novotel, nous les connaissions depuis dix ans, ils étaient mes voisins.

Yves Lambelin, président de la Sifca, la plus grande entreprise privée du pays (27 000 salariés), ses collaborateurs, le Malaisien Chelliah Pandian et le Béninois Raoul Adéossi, Frantz di Rippel, le directeur du Novotel, ont été enlevés le 4 avril 2011, puis auraient été torturés et exécutés,

leurs corps jetés dans la lagune. Celui d'Yves Lambelin fut retrouvé deux mois plus tard, et formellement identifié. La responsabilité de ces quatre meurtres fut immédiatement imputée aux hommes de Gbagbo par la justice du nouveau pouvoir, même si d'autres versions circulent. Le « colonel » rebelle repent, Séméfia Sékou, autrement nommé « colonel Sékouba », membre important du Commando invisible d'Abidjan, accuse dans son livre³⁰ les forces rebelles d'avoir perpétré ces assassinats, avec force détails. Ses propres hommes, et ceux de Koné Zakaria auraient exécuté cette opération punitive. Le témoignage est signé, assumé. Est-il crédible ? Sékouba n'a jamais été convoqué par la justice ivoirienne, ni par la CPI, qui auraient pu le vérifier. On est en droit de se demander pourquoi elles ne l'ont pas fait.

On a tenté d'envoyer aux oubliettes la mort de Philippe Rémond, un professeur de français à l'Institut polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, assassiné dans sa chambre d'hôtel le 31 mars 2011, après l'entrée dans la ville des forces rebelles, et alors qu'aucun combat n'y avait eu lieu. Philippe Rémond était le représentant des Européens vivant en Côte d'Ivoire, et aussi, un ardent défenseur de Laurent Gbagbo. Un péché qu'il paiera de sa vie. Il s'était plusieurs fois exprimé à la télévision en termes très durs sur les exactions de l'armée française en 2004 à Abidjan, qui avaient causé la mort de plus de soixante civils, et plus généralement, sur la politique qu'il qualifiait d'aliénation scandaleuse de la Côte d'Ivoire par la France. Une action judiciaire initiée par sa veuve est en cours à Paris, dans un silence médiatique général – ou gêné ? Choisirait-on, même parmi les victimes françaises, en fonction de leurs opinions, celles dont l'assassinat est digne d'intérêt ? Philippe Rémond n'était pas un aventurier, juste un prof qui exprimait ouvertement des opinions contraires à celles répandues par les rebelles et l'Élysée. C'est ce qui l'a tué. Une fois à Yamoussoukro, par balles, une seconde fois, par l'indifférence et l'oubli.

La méthode de l'indignation sélective et des enquêtes sélectionnées, c'est la marque du système Ouattara, et des autorités françaises.

30. Dans sa confession au journaliste Germain Séhoué, *Le Commandant invisible raconte la bataille d'Abidjan*, L'Harmattan 2012.

Mais ils ne disent pas un mot des centaines de morts causées par les rebelles lors de leur coup d'État en 2002. L'expression « escadrons de la mort », importée d'Amérique du Sud, a été employée pour la première fois sur notre sol par Alassane Ouattara, le jour même où a eu lieu le coup d'État qu'il avait suscité. Pas un mot sur Dagrou Loula, colonel de gendarmerie fusillé dans le dos dans sa maison de Bouaké pendant leur offensive, sur l'assassinat de Dali Obré, autre colonel de gendarmerie tué dans son sommeil à Korhogo, ou encore sur la mort de mon ministre de l'Intérieur Boga Doudou, abattu alors qu'il essayait de s'enfuir de sa maison... Pas un mot non plus sur l'assassinat d'une soixantaine de gendarmes désarmés et de leurs femmes et enfants à Bouaké, en octobre 2002, par Guillaume Soro et les siens. La liste des noms de ces pauvres gens existe, et les faits sont avérés. Les gendarmes ont payé un lourd tribut : les gendarmeries étaient petites, vulnérables, et les rebelles se sont acharnés pendant des mois à liquider tous ceux qui pouvaient non seulement intervenir contre eux, mais aussi enquêter en tant qu'officiers de police judiciaire, et protéger les populations. Ils ont été systématiquement assassinés, dans des conditions souvent terribles. Et je ne parle pas des massacres commis de sang-froid contre des populations particulières pour répandre la terreur et les chasser de leurs terres afin de se les accaparer. Le génocide contre les Wés est documenté, et le dossier de leur martyr déposé sur le bureau du procureur de la CPI...) le martyr du peuple Guéré aussi. Les crimes de masse commis pendant dix ans par les rebelles aujourd'hui au pouvoir à Abidjan sont innombrables. Je rappelle d'ailleurs que les premières populations à en avoir souffert sont les populations du Nord. De 2002 à 2010, les rebelles ont mis en coupe réglée le Nord du pays qu'ils occupaient. Leurs crimes sont documentés. En 2010, juste après les élections, des groupes de rebelles infiltrés à Abidjan s'en sont pris aux populations civiles. En mars 2011, les unités de mercenaires rebelles ont déferlé du Nord vers le Sud avec l'aide des Français, commettant nombre de tueries. Y a-t-il une seule enquête ouverte depuis la prise du pouvoir par les rebelles ?

Pour parfaire le procès en délégitimation, la presse française a dépeint le président Gbagbo comme un chrétien confit dans la dévotion.

Rien n'est plus éloigné de la réalité. Laurent Gbagbo est un intellectuel très cartésien, nourri aux mamelles de la laïcité française, un croyant rationaliste. Un chrétien de gauche, dirait-on en France.

Quand on se souvient que je suis chrétien, alors on dit que je suis un illuminé, « un fou de Dieu ». C'est plus dangereux qu'un sauvage ! On n'a rien économisé pour me caricaturer. Par exemple, lorsque je disais à la fin d'une intervention publique : « Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire »... On se moquait, comme si je me prenais pour l'Élu de Dieu... La vérité est beaucoup plus prosaïque : j'ai entendu God bless America à la Convention républicaine pour le choix de leur candidat à la course à la présidence, en 1980, aux États-Unis. J'ai aimé, j'ai adopté ! Quant à ma pratique religieuse, c'était l'office du dimanche, et l'après-midi, après la messe, la visite du pasteur à la maison, pour la prière. Ceux qui ont voulu me diaboliser en France, qui est pourtant un pays de tradition chrétienne, n'ont jamais osé critiquer les chefs d'États musulmans qui sortent discrètement pendant les conférences pour aller faire leurs cinq prières. Le président du Bénin, Yayi Boni, quand je lui rendais visite, me disait toujours à un moment : « viens frère, on va prier » – il priait dans son cabinet de travail. Wade et Kadhafi organisaient leurs rendez-vous en fonction des heures de prière. On leur en a toujours reconnu le droit. Je ne vole pas, je ne tue pas, je ne suis pas riche, mais personne ne peut le croire, je suis un chef d'État africain.

En janvier 2011, pendant la crise post-électorale, le Trésor américain annonce « qu'il gèle les avoirs du président ivoirien et ceux de sa femme, et de trois de ses proches aux États-Unis ». Nul n'a plus entendu parler de ce simulacre de saisie. Le 5 de ce mois-là, Michèle Alliot-Marie, qui n'avait pas encore été inquiétée par la justice au titre des placements immobiliers de sa famille dans la Tunisie de Ben Ali, se fend d'une interview à 20 Minutes. À une question sur la possibilité pour Gbagbo, à ce stade des événements – Ouattara et lui se disent tous deux élus et se regardent en chiens de faïence – d'obtenir l'asile en France, elle répond, sur le ton de celle qui sait : « S'il partait normalement, pourquoi pas ? Je crois qu'il

possède des propriétés en France... » Effet d'annonce médiatique garanti. Semez le mensonge, il en reste toujours quelque chose. Gbagbo rigole. Rien, je n'ai pas un studio, pas un box dans un parking !

Le 28 décembre 2011, le vide des accusations concernant de prétendus biens appartenant au président Gbagbo ayant été démontré, ce dernier obtient son indigence reconnue, et l'aide juridictionnelle.

Pendant des mois, le procureur de la CPI, épaulé par les services de renseignements des grandes puissances, a enquêté pour trouver la trace de biens cachés, sans succès. D'autres investigations menées depuis n'ont pas changé la donne malgré les efforts de pseudo experts agissant sous couvert de l'ONU qui avaient prétendu avoir trouvé la trace de plusieurs comptes ivoiriens cachés. Il est intéressant de noter que l'équipe de Défense de Laurent Gbagbo a expliqué, à cette occasion, que la « *lecture attentive du rapport final des experts est éclairante : alors qu'ils prétendent que le président Gbagbo disposerait de plusieurs comptes en banque sur lesquels apparaîtraient jusqu'à récemment des mouvements des capitaux, une analyse, même sommaire, montre que ces affirmations sont fausses et procèdent au mieux d'erreurs d'analyse révélatrices d'une incompétence grave, au pis d'une volonté délibérée de fabrication d'éléments à charge contre le président Gbagbo. [...] Les experts prétendent que le président Gbagbo disposerait d'au moins huit comptes. [...] Si l'on examine les numéros des deux comptes du président Gbagbo figurant sur les relevés de comptes reproduits à l'annexe 47, l'on se rend compte qu'ils recoupent les numéros de deux des comptes listés dans l'annexe 68. [...] Il s'agit donc en réalité des mêmes comptes, lesquels d'ailleurs d'après les experts, sont gelés ; les numéros figurant à l'annexe 47 étant simplement plus complets que ceux indiqués dans l'annexe 68. Il est donc clair que sur les huit comptes prétendus, deux n'existent pas, ceux mentionnés dans l'annexe 68 dont les numéros sont exactement semblables à l'annexe 47. Pour deux autres comptes [...] les experts n'apportent strictement aucun élément. Enfin, pour les deux comptes de l'annexe 68 dont les numéros ne sont pas exactement semblables à l'annexe 47, il ne s'agit pas de comptes à proprement parler mais de simples emplacements comptables destinés à la circulation de montants au cours d'une opération [...] Les seuls comptes avérés sont : le compte destiné à recueillir les salaires mensuels du président de la République*

et le compte sur lequel ces salaires étaient ensuite transférés, produisant des intérêts, comptes gelés aux dires même des experts. »

L'honnêteté, l'absence d'enrichissement personnel de Laurent Gbagbo sont à comparer à l'avidité dont ont fait preuve tous ceux qui ont concouru à sa perte. Ne parlons pas de ceux qui entourent Alassane Ouattara et qui prélèvent une dime sur chaque transaction ou chaque opération ayant lieu en Côte d'Ivoire. Ne parlons pas non plus des chefs rebelles désormais dotés des attributs de l'autorité de l'État qui mettent le pays en coupe réglée et détruisent pan par pan ce qui était jusqu'à la chute de Laurent Gbagbo l'un des rares exemples d'État fonctionnant en Afrique subsaharienne. Parlons plutôt des Français : Claude Guéant, l'ancien ministre de l'Intérieur et secrétaire général de l'Élysée a installé une antenne de son cabinet d'avocat à Abidjan où il fait des allers et retours fréquents pour développer ses propres affaires et celles de son gendre, Jean-Charles Charki devenu conseiller d'Alassane Ouattara. La justice française a stoppé l'élan affairiste de Guéant, en lui demandant des comptes sur ses pratiques particulières de l'argent liquide et des œuvres d'art... L'ancien ambassadeur de France est devenu consultant et passe sa vie dans la proximité immédiate d'Alassane Ouattara ; les chefs militaires sont, eux aussi, devenus « consultants » et se sont vu confier la modernisation de l'armée ivoirienne ; le juge Ramaël est installé à Abidjan. Sans oublier la foule de leurs adjoints militaires, juristes, publicitaires, communicants, etc., qu'on a désormais plus de chance de trouver à Abidjan qu'à Paris. Un journaliste ex-directeur de la chaîne France 24 a été chargé de la restructuration de la télévision ivoirienne, et de l'organisation d'un salon de la défense et de la sécurité au travers de la société Phil Média³¹.

31. *La Lettre du Continent*, no681, 30 avril 2014.

« JE VOULAIS MARQUER L'HISTOIRE »

Pourquoi suis-je à ce point maudit par la France ? On ne peut pas comprendre si on ne connaît pas l'histoire de mon pays, la Côte d'Ivoire, et de ses relations particulières avec la France depuis l'indépendance de 1960...

Juste avant, en 1956, la loi-cadre de Gaston Defferre créé dans les colonies une Assemblée territoriale, avec un gouvernement autochtone, sous la tutelle d'un gouverneur français. C'était l'autonomie, le premier pas vers l'indépendance. Le chef de file de parti majoritaire devient vice-président du Conseil présidé par le gouverneur : en Côte d'Ivoire, ce fut Auguste Denise, Antillais par son père, et Ivoirien par sa mère. Il était l'homme délégué par Houphouët... Il était le secrétaire général du parti d'Houphouët-Boigny, qui était entré, à Paris, dans le gouvernement de Guy Mollet, à « Abidjan-sur-Seine », comme dit mon ami Guy Labertit.

En 1958, dans la toute nouvelle communauté franco-africaine, matrice de la Françafrique, les assemblées territoriales continuent d'exister, mais le gouvernement de chaque territoire est dirigé par un Premier ministre. Le président de la République française est aussi président de la communauté territoriale. Le gouvernement gère le pays, sauf les Affaires étrangères, la Défense, la Monnaie, et l'Enseignement supérieur, domaines sur lesquels la France garde la haute main conformément à ce que prévoit l'article 12, relatif à la communauté franco-africaine. C'est une curiosité que peu de

Français connaissent : cet article 12 existe toujours dans les textes de votre Constitution...

En 1959, Félix Houphouët-Boigny est devenu Premier ministre de notre pays, puis chef de l'État, en 1960, au moment des indépendances, sans élection. De Gaulle a dû lui forcer la main pour qu'il accepte l'indépendance de la Côte d'Ivoire préparée en même temps que celle de la Haute-Volta, le Bénin, le Niger. Houphouët n'en voulait pas pour la Côte d'Ivoire. Il faut dire que la France n'avait plus le choix : les pressions américaines et soviétiques, les désastres indochinois et algérien, avaient placé la France dans une position de faiblesse extrême. C'est dans conditions que les Autorités françaises se sont résolues à proclamer l'indépendance des colonies. Mais cette indépendance n'était que de pure forme. Houphouët est devenu Président au sein d'un système de dépendance totale vis-à-vis de la France, dont il était l'un des piliers. Il avait collaboré à la rédaction du Plan cadre de Defferre, et à celle de la Constitution de 1958... À partir de là, il n'y a plus eu d'élection en Côte d'Ivoire pendant trente-trois ans !

En octobre 1990, qui rompt cela ? Gbagbo ! Je me présente contre Houphouët, qui est contraint d'autoriser le pluralisme, pour lequel je militais, comme responsable de l'opposition démocratique, depuis longtemps, ce qui m'avait d'ailleurs valu de la prison. Les bouleversements internationaux, le démantèlement du Rideau de Fer vont nous aider et l'opposition intérieure, incarnée en particulier par mon parti, le FPI, finit par obtenir l'organisation d'élections. Mais ces élections, le pouvoir tient à les contrôler. On me dit de me retirer. Tous les autres candidats le font, moi non. Je maintiens ma candidature. On me dit que l'élection sera pipée – et elle l'a été – mais je voulais marquer l'histoire. C'est mon péché originel, la raison pour laquelle je suis ici, à La Haye. En obtenant plus de 18 % des voix contre Houphouët, je devenais incontournable, à la tête de l'opposition. Je dérangeais déjà les plans établis pour la continuité de la Françafrique...

En décembre 1993, quand Houphouët meurt, c'est pourtant cette continuité, organisée par lui et par la France pour placer Bédié, qui s'impose. Pas d'élection. Grâce à une réforme de la Constitution, le président de l'Assemblée nationale, Konan Bédié, devient automatiquement président.

Tout de suite, il se heurte à Ouattara, alors Premier ministre, qui a tenté de lui chiper la succession. Il faut savoir que Houphouët avait pris Ouattara comme Premier ministre sous la pression des Autorités françaises, mais qu'il n'avait jamais pensé à lui pour lui succéder. C'est l'épouse de Ouattara, Dominique, qui lui a vu un destin national... Ouattara se bagarre avec Bédié, se précipite pour annoncer avant lui le décès du chef de l'État, Bédié réagit, et Ouattara est forcé de s'effacer...

Dans son livre d'entretiens, *Les Chemins de ma vie*³², Henri Konan Bédié fut le premier à écrire le récit de ce qu'il présente comme les intrigues de Ouattara pour lui griller la politesse, et prendre le pouvoir.

« Alassane Ouattara savait très bien que la mission qui lui avait été confiée exigeait qu'il ne se mêle pas des problèmes politiques, d'autant qu'il n'était pas un citoyen ivoirien. »

Ouattara possédait un passeport de Haute-Volta, et ne satisfaisait pas aux critères définis par l'article 35 de la Constitution, mis en œuvre par Bédié dès 1994, selon lequel il fallait être Ivoirien, né de père et de mère ivoiriens, pour être candidat. Le concept d'ivoirité, « cousu de fil blanc » comme le dira Ouattara, est créé par Bédié pour empêcher Ouattara de briguer le trône.

« Le président le lui avait dit et me l'avait confié, continue Bédié, ainsi qu'à de nombreuses personnalités ivoiriennes et étrangères [...] en termes très clairs et aussi par des faits précis. Peu après sa nomination, le président a demandé à Alassane Ouattara de se rendre dans les capitales voisines pour insister sur l'objectif purement économique de sa mission. La preuve que son action était temporaire, c'est que le président demandait de conserver son poste vacant à la tête de la Banque centrale [il s'agit la BCEAO]. Pendant deux ans le poste fut maintenu ouvert et son occupant, Charles Bany, n'agissait que comme intérimaire. »

« Mais il avait pris la nationalité ivoirienne ? [...] »

Le Président Houphouët lui avait accordé un passeport diplomatique quand il avait des difficultés avec les autorités du Burkina Faso. Il servait

32. Henri Konan Bédié, *Les Chemins de ma vie*, Plon, 1999.

alors à la Banque centrale, commune aux sept États d'Afrique de l'Ouest. Un passeport diplomatique, vous savez, n'est pas une pièce d'état civil.

Il avait tout de même été Premier ministre et à ce titre le chef du gouvernement. [...] Ce n'était pas la première fois dans son histoire que le président Houphouët-Boigny faisait appel à des compétences techniques extérieures. [...] De toute façon, il était Burkinabé par son père et il possédait toujours la nationalité du Burkina Faso, il n'avait donc pas à se mêler de nos affaires de succession [...]. »

Avant l'élection de 1995, Bédié avait fait modifier le Code électoral, ce qui barrait la route à Ouattara [à cause de sa nationalité burkinabé] qui s'est résigné : de toute façon, il venait d'obtenir un poste intéressant au FMI. Moi, je m'étais moqué de ces questions d'origine, en disant à l'occasion d'un passage à Paris que tous ceux de notre génération qui avaient plus de quarante ans, l'âge minimum requis pour se présenter à la présidentielle, étaient nés avant 1960 et donc avant l'indépendance, avec la nationalité française.

En 2010, Bédié n'a pu présenter sa candidature uniquement parce que le président Gbagbo avait accepté de signer une dérogation exceptionnelle en sa faveur. Bédié avait déjà dépassé d'un an l'âge limite : il avait soixante-seize ans. Une mesure prise en usant de l'article 48 de la Constitution – l'équivalent de notre article 16 – contre l'avis de ses amis politiques pour contribuer à l'apaisement en Côte d'Ivoire. Toujours dans l'espoir d'inclure dans le cadre d'un débat démocratique le plus grand nombre possible de responsables et de permettre à chacun de s'exprimer, y compris politiquement. Le président Gbagbo a pris un décret spécial en vertu de ce même article 48, pour permettre à Alassane Ouattara – qui ne répondait pas aux critères établis par la Constitution – de se présenter aux élections présidentielles. Un geste courageux – suicidaire ont jugé certains de ses amis –, difficile à faire accepter par ses électeurs et partisans. Aujourd'hui, la Constitution demeure inchangée : « *Le Président de la République [...] doit être ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine. Il doit n'avoir jamais renoncé à la nationalité ivoirienne. Il ne doit s'être jamais prévalu d'une autre nationalité. Il doit avoir résidé en*

Côte d'Ivoire de façon continue pendant cinq années précédant la date des élections et avoir totalisé dix ans de présence effective. [...] Le candidat à la Présidence de la République doit présenter un état complet de bien-être physique et mental dûment constaté par un collège de trois médecins désignés par le Conseil constitutionnel sur une liste proposée par le Conseil de l'Ordre des Médecins. Ces trois médecins doivent prêter serment devant le Conseil constitutionnel. Il doit être de bonne moralité et d'une grande probité. Il doit déclarer son patrimoine et en justifier l'origine. » Moralité : Konan Bédié, à cause de son âge, et Alassane Ouattara du fait de la question de la nationalité ne satisfont pas aux critères établis. Si la Constitution était respectée, ils ne pourraient se présenter aux élections de 2015. On sait que les Constitutions et les principes, en Afrique, comme ailleurs, évoluent au gré des circonstances et des besoins. Alassane Ouattara, si la maladie dont il souffre ne l'en empêche pas, devrait se présenter. Mais pour ce faire, il faudra remédier au texte constitutionnel, texte qu'il avait pourtant approuvé en juillet 2000. Qui vivra verra.

En 1995, pour montrer notre solidarité à Alassane Ouattara chassé par Bédié, et réclamer qu'un véritable jeu démocratique soit instauré qui permette à une véritable opposition de s'exprimer, nous avons formé le Front républicain avec tous les partis d'opposition. J'ai boycotté l'élection présidentielle qui a eu lieu cette année-là. Sans Ouattara et sans moi, Bédié était devenu candidat quasiment unique. Il a été élu avec plus de 95 % des voix, avec le soutien de Jacques Chirac et du RPR, dont le délégué général Jean-Pierre Bazin était venu à Abidjan tenir réunion pour l'appuyer publiquement. Je me suis souvent demandé pourquoi un homme aussi malin qu'Houphouët avait choisi Bédié pour lui succéder. Un réflexe tribaliste ? Ils étaient Baoulés tous les deux. Ce n'est pas suffisant... Il y avait d'autres jeunes Baoulés sur les rangs, certains très doués et très brillants. J'ai fréquenté Madame Houphouët assidûment, nous étions en très bons termes. À chaque fois qu'on lui demandait si la préférence affichée par Houphouët s'expliquait par le fait que Bédié aurait été le fils naturel d'Houphouët, elle répondait en riant : « Oh ! vous savez il est bien trop laid pour être le fils de mon mari ! »

C'est à cette période qu'a été créé [en août 1994] et installé le Conseil constitutionnel ivoirien avec pour mission d'arbitrer d'éventuels litiges électoraux. Il était présidé par Noël Néménin, ancien ministre de la Justice d'Houphouët, et ancien directeur de cabinet de Bédié. Six des neuf personnalités du Conseil avaient été nommées par le même Bédié, trois autres par son ami Charles Donwahi, président de l'Assemblée nationale. Il est bon de le rappeler aujourd'hui. Le Conseil a eu dès lors la charge, en tant que juridiction suprême, de contrôler les élections : la régularité des candidatures, bien sûr, mais aussi de proclamer les résultats des scrutins, d'évaluer les recours, et de se prononcer. Je l'ai dit et je le répète, nous avons besoin, en Afrique, que nos institutions soient respectées, même si l'on peut avoir des réserves quant à ceux qui les incarnent et à leur mode de fonctionnement. Sinon, c'est l'affaissement de l'État, et tout ce qui vise à le provoquer est néfaste. Je l'avais déjà reproché à Jacques Chirac, qui a toujours tout fait pour me contourner, et vider de son contenu notre Constitution adoptée lors d'un référendum par 86 % du peuple ivoirien en 2000, lorsqu'il tentait dans les années 2003-2004 de faire pression pour que nous laissions la place aux rebelles, vidant de leur sens les institutions ivoiriennes. Mais le sans-gêne des Français lorsqu'il s'agit de l'Afrique est patent. L'ambassadeur de la France à l'ONU, Rochereau de la Sablière, a même osé écrire en octobre 2006, dans un projet de résolution, que « les décisions du Conseil de sécurité prévalent sur la Constitution ivoirienne et la législation du pays ». La Chine, la Russie, mais aussi les États-Unis s'opposèrent au sein du Conseil de sécurité à cette mise entre parenthèses de notre Constitution. Vous comprenez, que ce soit par la force ou par les pressions diplomatiques, toute tentative de remettre en cause l'expression démocratique d'un peuple et toute tentative de nier la représentativité des titulaires des institutions conduit nécessairement à remettre en cause l'existence même des institutions et à défaire la structure des États. Les Français n'ont-ils pas compris qu'une victoire des pro-Ouattara, à l'issue de la tentative violente de coup d'État en septembre 2002 ou après les menaces diplomatiques et politiques que nous avons subies à Marcoussis en 2003, conduisait au même

résultat : l'effondrement de l'État ivoirien ? On ne peut pas soutenir ceux qui ne respectent pas les institutions et ne jouent pas le jeu selon les règles démocratiques, et prétendre que cela n'aurait pas d'effet sur ces institutions, et que la démocratie peut être préservée.

Marcoussis, le Grand Œuvre de Villepin, c'est un modèle de perversité : on a créé ex nihilo des pseudos partis politiques d'opposition qui ne sont que le paravent civil derrière lequel se cachent les groupes armés rebelles et ce sont ceux-là qu'on invite pour faire semblant de discuter de façon libre d'une solution alors que cette « solution » a déjà été rédigée par les conseillers de Villepin avant même l'arrivée des représentants des « partis d'opposition » à Marcoussis. Et pour être sûr d'arriver à ses fins, Villepin se garde d'inviter à ces soi-disant « discussions » le président de la Côte d'Ivoire, les représentants du gouvernement et ceux des partis politiques légalistes. En d'autres termes, c'est une farce grossière montée par des amateurs. La France a toujours tout fait pour repêcher mes adversaires après leurs échecs électoraux, et leurs putschs ratés. C'est cela que j'appelle le complot contre la Côte d'Ivoire et contre moi. Il fallait contourner la Constitution, et me contourner. Avant de m'éliminer.

LES COUPS D'ÉTAT

Le temps des coups d'État a été clairement annoncé par Alassane Ouattara dès le samedi 11 septembre 1999, dans le Nord du pays, son fief. Devant des membres de son parti, le RDR, il prononce un discours dont il préférerait sans doute que l'on oublie aujourd'hui certaines phrases, restées célèbres : « *Je frapperai ce pouvoir corrompu au bon moment, et il tombera comme un fruit mûr*³³. » Les intentions et les moyens envisagés apparaissent en filigrane dans ses propos. Le 24 décembre suivant, les militaires du général Guéï renversent Bédié, qui s'enfuit...

En 1999, à Noël, exactement le 24 décembre, le général Robert Guéï, à la tête d'une junte militaire dans laquelle apparaissent les proches de Ouattara, comme Ibrahim Coulibaly, dit IB, garde du corps de Ouattara, renverse Bédié. Guéï n'est que le bras armé de Ouattara, il fait le coup pour lui. Mais au lieu de s'effacer, Robert Guéï prend goût au pouvoir. Il s'installe. Il appelle tous les partis à la discussion, et il forme un gouvernement de transition, qui a duré dix mois, jusqu'aux élections de 2000. Une Constitution acceptée par tous est mise sur pied, fixant les lois et règles électorales. Elle est votée en juillet 2000. Étrangement, Ouattara accepte, et vote les textes, alors que l'article 35 de cette nouvelle Constitution le met hors-jeu, toujours selon les termes définis

33. *Le Patriote*, 13 septembre 1999.

en 1994 par Bédié, puisqu'il n'est pas né Ivoirien. Le fameux concept « d'ivoirité » inventé par Bédié. Ouattara a laissé croire qu'il se désintéressait du pouvoir. Il préparait déjà autre chose. Quant à Bédié, en exil à Paris à la suite du coup d'État, il préfère ne pas rentrer en Côte d'Ivoire. Or la Constitution prévoit que les candidats doivent se prêter à une visite médicale ayant lieu en Côte d'Ivoire. Bédié a passé la sienne en France, il est donc exclu. Je suis resté face à Guéï, avec trois autres candidats. Ouattara a dit : « Guéï va gagner. » J'ai gagné au premier tour, avec 59 % des voix, Guéï en a eu 32 %. Ils ont tous été surpris, ils n'avaient préparé aucun argument contre moi tellement ils étaient sûrs d'eux. Robert Guéï a tenté de s'opposer au résultat par les armes, mais il n'a pas été suivi. C'est la seule élection vraiment démocratique qui ait eu lieu jusque ici en Côte d'Ivoire. Il y a eu des troubles dans la rue provoqués par les partisans de Ouattara, qui voulaient recommencer les élections, puis lorsque Bédié à son tour les a contestées. Il en est pourtant sorti un vrai consensus des élus et du peuple.

Une explication du fair-play trompeur d'Alassane Ouattara (qui disait à cette époque vouloir respecter la légalité républicaine) a été donnée imprudemment par Francis Wodié. Ce juriste brillant, créateur d'un parti politique, le PIT (Parti ivoirien des travailleurs) est un vieux routier de la politique ivoirienne recrû de débâcles électorales. Il obtient 3,5 % des suffrages à l'élection de 1995, un peu plus de 5 % contre Laurent Gbagbo, en 2000, et 0,29 % en 2010. Dans un livre d'entretiens paru récemment à Abidjan, sous le titre *Mon Combat pour la Côte d'Ivoire*, Wodié raconte qu'il avait sollicité pour cette élection le soutien de Ouattara et de ses électeurs. Nombre de ses amis les plus proches avaient rallié Gbagbo, à qui il voue depuis une haine tenace. Promettant à Francis Wodié, à mots couverts, la direction d'un prochain gouvernement de transition, Ouattara lui confie « *qu'il était persuadé que ce régime issu des urnes ne tiendrait pas longtemps* ». Une probable action violente de déstabilisation affleurait dans ses propos. Il est vrai que depuis 1993, et sa tentative avortée de se poser en héritier de Houphouët, Ouattara, aux aguets, feignait de rentrer dans le rang.... Il remâchait sa rancœur.

À peine élu, Laurent Gbagbo devient celui qu'il faut détruire, pour s'être faufilé entre les deux favoris de la France et des États-Unis, à la faveur de leurs désaccords. Après, ils n'ont jamais cessé d'essayer de m'avoir. Les 7 et 8 janvier 2001, un premier coup d'État militaire, dit « de la Mercedes noire », mené par IB contre Gbagbo, élu deux mois auparavant, échoue. Alors, le 21 mars 2001, toujours dans sa région de prédilection, le Nord du pays, Ouattara déclare publiquement : « *Je rendrai ce pays ingouvernable.* » Le coup d'État suivant prend la forme d'une attaque militaire, le 19 septembre 2002, qui scinde le pays en deux. Plus de la moitié de sa superficie (60 %) est occupée par les rebelles, notamment ceux du MPCCI de Guillaume Soro, la branche militaire du parti de Ouattara. Selon le maire RDR de Bouaké de l'époque, Fany Ibrahima, qui se revendique sans complexe « *maire rebelle* », « *Le MPCCI est une force militaire dont nous sommes fiers. Qui dit MPCCI dit RDR, c'est comme ça...* » L'arithmétique proposée est la suivante : Ouattara (chef politique de la rébellion) + Soro (chef militaire de la rébellion) = coups d'État de la rébellion. Tout le monde connaît cette équation et la Communauté internationale, entraînée par la France, réputée détenir l'expertise du dossier au Conseil de sécurité de l'ONU, s'est empressée de cautionner cette terrible addition.

Ouattara a essuyé des échecs à répétition dans ses tentatives de prise du pouvoir pendant dix ans. Les Français ont finalement décidé de l'imposer, en 2011, par le biais d'une manœuvre à l'occasion des élections présidentielles dont ils ont tout fait pour qu'elles soient organisées alors qu'ils réarmaient en même temps les rebelles en vue d'une prise de pouvoir par la force. Ouattara a eu d'un coup avec lui la France – qui sous Chirac votait Bédié –, grâce à Sarkozy, et les États-Unis, où il a fait son nid dans la finance. Il a notamment bénéficié du soutien actif de George Soros. Sarkozy étant plus atlantiste que ses prédécesseurs, il n'y avait plus contradiction à soutenir un candidat que les Américains soutenaient. Le gaullisme historique aurait interdit aux autorités françaises de soutenir Ouattara. Sarkozy a abandonné la ligne gaulliste d'indépendance vis-à-vis des Américains. Mais pour être président, il faut faire de la politique. Un coup d'État au bazooka, ça ne fait pas un président. Après ma victoire en octobre 2000,

Ouattara a crié au « hold-up » parce que la Constitution qu'il avait lui-même approuvée quelques semaines auparavant lui avait interdit de se présenter. Il a réclamé publiquement la tenue d'une nouvelle élection, et a jeté ses partisans dans la rue. Je lui ai d'abord permis de rentrer en Côte d'Ivoire en levant le mandat d'arrêt lancé contre lui par Bédié pour faux et usage de faux. Ensuite je l'ai réintégré dans la vie politique en lui donnant la possibilité de briguer le poste suprême en 2010, et il refuse un simple recomptage des voix !

Ouattara est encensé par la Communauté internationale sous prétexte qu'il a mis fin à la crise. Mais c'est lui qui l'a provoquée, la crise, il y a douze ans. C'est lui qui l'a entretenue pendant dix ans. C'est lui qui a plongé la Côte d'Ivoire dans le chaos. C'est lui qui, aujourd'hui, tribalise la vie politique, en choisissant au nom du « rattrapage ethnique », comme il dit, des gens du Nord pour occuper tous les postes. C'est lui qui appauvrit les populations, alors que, comme il dit, « l'argent travaille, mais ne circule pas ». C'est lui qui veut naturaliser d'un coup des centaines de milliers de Burkinabés et d'étrangers – nous avons plus de 30 % d'étrangers sur notre sol – qui vivent en Côte d'Ivoire, pour en faire des électeurs acquis à sa cause. Ils débarquent des pays avoisinants, par camions entiers.

« GBAGBO SERA ÉCRASÉ, PARCE QU'EN FACE, ILS VONT LANCER LE ROULEAU COMPRESSEUR³⁴ »

30 novembre 2011. C'est un homme épuisé, frigorifié que ses avocats accueillent lors de son arrivée à la prison de Scheveningen. Pour éviter que l'état de santé de leur client ne s'aggrave, ils courent lui acheter des vêtements chauds, et un costume pour sa première comparution. Rien n'aura été épargné au président Gbagbo : déclenchement de la guerre, bombardement des forces françaises sur sa résidence, tentatives de meurtres, capture au milieu des cris des blessés et des râles des mourants, tentatives d'intimidation à l'Hôtel du Golf par ses geôliers, transfert dans le Nord du pays, détention illégale dans des conditions indignes, épuisement physique peut-être programmé, farce juridique autorisant son extradition à La Haye, transfert brutal à Scheveningen alors que les recours déposés par ses avocats n'ont pas encore été examinés, arrivée en chemisette dans un pays où les températures sont ce jour-là inférieures à zéro...

Sa santé paraît atteinte. Il me confiera au fil du temps que rien n'a été fait pour que soient suivies les préconisations de spécialistes dépêchés à sa demande. Il semble encore ressentir, des mois après, l'onde de choc des bombardements qui avaient frappé sa résidence. Sa détention de huit mois en Côte d'Ivoire dans des conditions particulièrement difficiles n'a

34. Un ancien journaliste de *Jeune Afrique*.

rien arrangé. Il semble souffrir physiquement. Huit mois sans voir le jour, sans savoir ce qu'il se passe à l'extérieur de la petite maison où il était détenu par les hommes du commandant Fofié, un chef de guerre proche de Soro, accusé par les Nations unies d'avoir laissé faire rôtir des opposants exposés dans des conteneurs pendant des heures jusqu'à ce que ce que mort s'ensuive. D'une certaine manière, si le président Gbagbo est en face de moi, il le doit à son courage, à sa force intérieure. Un autre homme y serait resté. Gbagbo, comme à chaque fois qu'il défend ses idées, fait face et résiste.

Personne ne pourra dire que je suis celui qui a fui.

Pas un mot dans la presse française sur les conditions de détention scandaleuses du président Gbagbo en Côte d'Ivoire, et ce malgré les communiqués de son avocat du 10 août 2011 « Le président Gbagbo, un otage maltraité », et du 16 septembre 2011 « Les avocats du président Gbagbo à nouveau empêchés de voir leur client ». Pas un geste des Autorités françaises pour adoucir son calvaire. Pourtant l'ambassadeur, les responsables civils et militaires français sont au courant des conditions indignes de sa détention.

Pas un mot non plus sur le fait que son fils ait été détenu dans des conditions affreuses pendant des mois ; rappelons que Michel est un citoyen français. Pas un mot, enfin, sur les centaines de prisonniers politiques du régime Ouattara victimes de la vindicte des vainqueurs. Pourtant, l'État français est au courant de tout. Plus, il est consulté. Le sort des « gros poissons » est discuté entre Alassane Ouattara, ses proches, ses conseillers français et les représentants des autorités françaises.

Petit à petit, il m'apparaîtra en meilleure forme. L'état de santé du président Gbagbo justifierait-il une mise en liberté ? Chaque fois que ses avocats ont demandé sa liberté, un événement est survenu, comme par hasard, quelques jours avant l'audience. Événement auquel le procureur s'empresse de faire écho pour dissuader les juges de mettre le Président en liberté. À chaque fois le procureur tente de faire peur aux juges : si vous le libérez, laisse-t-il entendre, vous serez responsables des affrontements qui ne manqueront pas d'avoir lieu en Côte d'Ivoire. Car, dit-il,

les pro-Gbagbo veulent mettre le pays à feu et à sang pour reconquérir le pouvoir et y placer leur chef. Pour crédibiliser de telles accusations, le procureur sort de son chapeau des incidents qui se produisent toujours fort opportunément quelques jours avant que les juges examinent l'affaire. Des incidents et des affrontements armés, des actes de banditisme à la frontière du Ghana et de la Côte d'Ivoire sont invoqués lors du premier débat. Ce qui évite d'avoir à répondre à l'argumentation juridique des avocats. Gbagbo est présenté comme un danger public, manipulant de sa cellule ses réseaux tentaculaires en Afrique. Même scénario pour l'appel de cette décision, rendue le 26 octobre : les partisans de Gbagbo détenus à la Maca – la prison d'Abidjan – sont transférés dans le Nord du pays 48 heures avant, le 24 octobre, laissant imaginer des troubles publics, ou un coup d'État imminent. Ils y seront ramenés le 30, sans que rien ne se soit passé, sinon le nouveau refus de libérer Gbagbo. Le procédé est si constant, qu'il semble tiré d'un livre intitulé *Les Bonnes recettes* de Fatou Bensouda.

À la demande suivante, toujours la même année, répondra la soudaine dénonciation d'un complot de Gbagbo allégué des amis en exil, parmi lesquels Marcel Gossio, l'ex-patron du port d'Abidjan. Fatou Bensouda a pris pour argent comptant un rapport de l'ONU et plusieurs articles de journaux dont les auteurs ont manifestement préféré ne pas enquêter. Les avocats du président à la CPI se feront un plaisir de démonter les accusations, d'en montrer les incohérences et d'en révéler les vrais commanditaires. Les plus prompts à sauter sur ce merveilleux soupçon de menées subversives finiront par convenir qu'un tel projet n'a jamais existé, et que Marcel Gossio n'a pas quitté le Maroc où il réside, ni monté une quelconque opération. À d'autres reprises, le procureur prétendra avoir découvert un réseau d'activistes alimentés par des fonds inépuisables. Là encore les avocats du président Gbagbo dévoileront la supercherie et démantèleront les accusations. D'argent, il n'y a pas. Les soi-disant comptes cachés du président Gbagbo que de pseudo-experts auraient découvert à la grande joie du procureur se révéleront n'avoir jamais existé. Au chapitre de l'utilisation d'expédients hasardeux, qui trahissent la fébrilité du procureur, et le travail de sape qu'il mène contre la Défense de Gbagbo, l'énoncé de la découverte de huit « *comptes bancaires cachés* » à la

Société générale de Côte d'Ivoire, par une enquête d'experts de l'ONU. Des « *comptes cachés* »... à son nom, et dans sa banque habituelle ! Vous avez dit bizarre ? James Stewart, l'un des adjoints de Bensouda, développe en audience cette thèse, qui s'écroulera comme un château de cartes après une simple contre-enquête de la Défense. D'abord est mis en évidence que les experts ont noté par erreur deux fois deux des comptes, ce qui ne laisse que six comptes à examiner. Parmi lesquels deux totalement vides : aucun mouvement, et pas un franc. Sur les quatre restant l'un est celui où était versé chaque mois son salaire (8 millions de francs CFA, soit 12 215 euros), dont les versements se sont arrêtés en février 2011. Les enquêteurs parlent de « *mouvements* » qui ont continué après l'arrestation de Gbagbo ? Ce sont des agios. Un autre compte, nourri par le premier, servait à l'épargne, et produit des intérêts. Ces intérêts sont les autres « *mouvements* » décelés par les experts. Un sous compte dédié à la circulation de l'argent entre les deux comptes, et un dernier compte, utilisé par la banque pour une opération ponctuelle, et sur lequel on trouve... 3 euros complètent la liste. Fin de la fable des « *huit comptes secrets* » de Laurent Gbagbo. Il suffisait de vérifier. Ce que la Cour s'est empressée de ne pas faire. À moins que, changeant de stratégie, elle s'applique désormais à gagner du temps, et à user la Défense, après s'être vainement agitée pour accélérer les choses, et plier rapidement l'affaire. Les délais accordés au procureur pour glaner de « *nouvelles preuves* » plaident en ce sens.

Les fonds à la disposition des opposants réfugiés au Ghana ? Les exilés n'ont pas un centime et survivent tant bien que mal dans un pays étranger. Ce n'est pas parce que tel ou tel exilé essaye de se mettre en avant pour tenter d'obtenir soit le statut de réfugié soit quelques subsides qu'un « *réseau* » existerait.

En ce qui concerne le pseudo-réseau déstabilisateur composé de pro-Gbagbo, qui, d'après le procureur, contribuerait à l'insécurité en Côte d'Ivoire, il n'existe pas non plus. Il n'y a pas plus de réseau pro-Gbagbo que de chocolaterie en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao. *Jeune Afrique* consacrera dans son numéro du 28 octobre une enquête et un dossier au rapport de l'ONU, pour conclure qu'« *il n'y a pas de preuve de l'existence d'un complot politico-militaire savamment préparé* »... Le procureur, soit par ignorance, soit par mauvaise foi, contribue à tromper

les juges en agitant l'épouvantail de ces fameux pro-Gbagbo. Surtout, cela permet de parler d'autre chose que de la réalité : mieux vaut que l'opinion publique internationale continue d'ignorer que le pays est mis en coupe réglée par les chefs de guerre qui en ont conquis le Sud en 2011 après en avoir conquis le Nord en 2002. Ils détruisent les structures étatiques, se livrent à des rackets permanents, emprisonnent et tuent impunément. L'insécurité généralisée qu'ils ont instaurée est accentuée par la présence dans le pays de plusieurs dizaines de milliers de combattants pro-Ouattara oisifs depuis la fin de la guerre mais disposant toujours d'armes. Des mercenaires burkinabés ou nigériens qui sont restés en Côte d'Ivoire côtoient les membres de gangs, d'anciens soldats des forces rebelles et des milliers de chasseurs traditionnels Dozos qui essayent de rentabiliser leur investissement de 2010/2011 auprès d'Alassane Ouattara. Ces Dozos sont les Kamajors tristement célèbres qui ont sévi en Sierra Leone, ceux qui coupaient les mains : « *Dans le jugement concernant Charles Taylor du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, il est précisé [...] que les Kamajors mangeaient des personnes qui étaient accusées d'être des sympathisants du RFU*³⁵. » Tous ces ex-combattants sont amers, frustrés, abandonnés, et armés. Ils multiplient coups de mains, opérations de racket sur les populations, pillages et captation de terres, comme le faisait l'ex-chef rebelle burkinabé Amédé Ouérémi, dans l'Ouest du pays. Son arrestation, en mai 2013, entraînera d'ailleurs une nette diminution des actions terroristes, et une amélioration de la sécurité. La question de l'appropriation des terres par les nouveaux venus est cruciale. C'est là le véritable foyer de tension en Côte d'Ivoire et ce qui risque d'entraîner le pays à sa perte. Tous les jours, des centaines, peut-être des milliers d'immigrants venus du Burkina et des pays voisins, membres des mêmes ethnies que les chefs de guerre rebelles et Alassane Ouattara, sont convoyés vers le Sud et l'Ouest du pays pour renforcer ceux qui ont confisqué à leurs détenteurs légitimes les riches terres agricoles, notamment dans l'Ouest. Ils s'installent, font venir leur famille et repoussent les autochtones de plus en plus loin. Un excellent article de Fanny Pigeaud dans *Le Monde diplomatique* de septembre 2012, « Un territoire hors de contrôle, Guerre pour le cacao

35. Audience de confirmation des charges à la CPI, 25 février 2013.

dans l'Ouest ivoirien », décrit la noria incessante de véhicules remplis d'immigrants venus du Burkina et les conséquences de cette substitution d'une population à une autre.

Revenons à la possible mise en liberté du président Gbagbo. Le 24 novembre suivant, nouveau parasitage. Deux jours avant, le 22, le secret sur le mandat d'arrêt contre Simone Gbagbo est levé. Jusque-là, Fatou Bensouda niait même l'existence de ce mandat alors qu'il existe depuis le 29 février 2012. La presse, qui s'empare de l'information, reparle donc, à point nommé, des prétendus « escadrons de la mort ». Quand on s'en prend à Simone Gbagbo, pour refuser la liberté conditionnelle à Laurent Gbagbo, c'est pour rappeler que le monstre a deux têtes. Outre le battage médiatique que cela peut créer, le procureur y voit sans doute aussi un moyen d'affaiblir la Défense, avant l'éventuel procès. Pas un mot sur les décisions des tribunaux français qui avaient considéré dans les années 2006 qu'accuser la présidence ivoirienne d'avoir mis en place des escadrons de la mort était diffamatoire. Le procureur fait peu de cas aussi de ce que les avocats du Président avaient démontré devant les juges en février 2013, à savoir la mise en œuvre depuis 2002 par des groupes de pression franco-ivoirien d'une campagne de diffamation contre Laurent Gbagbo, qui était destinée à légitimer la prise du pouvoir violente par les rebelles. Exactement ce qu'il se passera à nouveau en 2010 : mêmes hommes à la manœuvre côté français, mêmes exécutants sur le terrain côté ivoirien.

Tous les prétextes justifient des mesures de défiance. Ou l'apparition de mines posées à dessein sur le chemin de Gbagbo pour le détruire. Ce type de procédé a émaillé la crise ivoirienne depuis son début, et continue à peser sur la procédure en cours.

Fin 2013, un journaliste camerounais, Saïd Penda, un ancien de la BBC, fait un film de deux fois cinquante-deux minutes : *Laurent Gbagbo ou l'anti-néocolonialiste, le verbe et le sang*. Quelle est la motivation de l'auteur-réalisateur ? L'opinion publique et les médias camerounais étaient majoritairement favorables à Gbagbo pendant la crise post-électorale, et majoritairement opposés à son transfert à la CPI. Mais Saïd Penda, lui, déclare dans une interview accordée au quotidien *Le Patriote* proche d'Alassane Ouattara : « *Je ne comprends pas moi aussi pourquoi la CPI aurait*

du mal à trouver des preuves concrètes de la responsabilité de Laurent Gbagbo dans ce que qui s'est passé, alors qu'un travail d'investigation d'un journaliste comme le mien a pu trouver, preuves à l'appui, que Laurent Gbagbo a donné des ordres qui donnent froid dans le dos à des hommes pour qu'ils matent toute tentative d'opposition à son pouvoir. »

Son but est-il de fournir des arguments, sinon des preuves à la CPI, ou de la déconsidérer en prévision de sa faillite, pour en atténuer l'effet ?

Rappelons que les juges de la CPI ont considéré le 3 juin 2013 que le procureur n'avait pas présenté d'éléments suffisamment probants au soutien de son argumentation pour qu'ils puissent ordonner la tenue d'un procès.

L'auteur a présenté son film devant un parterre de journalistes à la Maison de la Presse d'Abidjan, en décembre 2013. Certains, sceptiques, se sont étonnés des puissants moyens financiers dont il a disposé. Il a été très généreusement doté d'un budget de 108 millions de francs CFA (environ 165 000 euros, une grosse production en Afrique), inhabituel. Difficile à amortir, par Sentinelles Productions, une société d'Abidjan inconnue mais aux ressources insoupçonnées. Un brûlot aussi cher que grossier m'évoque la remarque d'un ami journaliste, familier de l'équipe Ouattara, qui m'avait prévenu, alors que nous parlions du procès qui s'annonçait à La Haye : *« Gbagbo sera écrasé, parce qu'en face, ils vont lancer le rouleau compresseur : ils ont tous les moyens financiers, et toutes les relations pour ça. »*

La communication-désinformation, et ses techniques, voilà ce qu'enseigne Michel Galy, politologue, professeur à l'Institut des relations internationales (Ileri), très critique sur la façon dont la France traite la Côte d'Ivoire, et Laurent Gbagbo. Depuis, le régime de Ouattara retient toute son attention. Il y dénonce un « *Goulag* » où 800 prisonniers politiques sont embastillés dans l'arbitraire et le déni de leurs droits les plus complets, sous un habillage mensonger tissé à grands frais par les agences de communication.

Michel Galy note que dans la sémantique du système Ouattara *« les mots sont bien l'inverse des choses »*, ils peuvent dire le contraire de ce qu'ils désignent dans la réalité : *« la guerre »* c'est *« la paix »*, et *« la démocratie irréversible »* désigne en fait *« la répression continue »*.

Pour ceux qui s'en souviennent, cela ressemble aussi à l'apparition en 2001 du documentaire-ovni du sociologue belge Benoît Scheuer

« Côte d'Ivoire, la poudrière identitaire ». Lui aussi mystérieusement financé, et hostile à un Gbagbo nouvellement élu, que personne ne chargeait alors d'aucune responsabilité criminelle. Une association intitulée « Prévention Génocide » posait à travers ce film les bases de la communication encore utilisée aujourd'hui par Soro : l'évocation d'un prétendu projet de génocide conçu par des proches de Gbagbo contre les populations musulmanes en Côte d'Ivoire. La preuve vivante de cette discrimination, selon Scheuer, était naturellement Alassane Ouattara, empêché de se présenter aux élections parce que musulman. Sorti comme un diable de sa boîte, ce film annonçait, et justifiait par avance, le coup d'État armé déclenché en 2002. Lequel succède lui-même au coup d'État raté mené à Abidjan, en janvier 2001, contre un Gbagbo élu depuis à peine soixante-dix jours, par feu IB (Ibrahim Coulibaly), l'un des gardes du corps d'Alassane Ouattara. Ce même IB deviendra en 2010 le chef du fameux « Commando invisible » basé dans le quartier d'Abobo, à Abidjan, qui lancera de nombreuses attaques meurtrières contre les forces régulières et les populations dès décembre 2010. Il s'était déjà illustré aux côtés du général Guéï, « Papa Noël en treillis », dans le coup d'État militaire qui avait renversé Henri Konan Bédié, le 24 décembre 1999, et avait porté Guéï au pouvoir, pour le compte de Ouattara, avant que Robert Guéï se découvre un destin national. Quant à IB, présent dans tous les coups pendant vingt ans, il en savait trop, et attendait une trop grosse part du gâteau en paiement de ses services, lorsqu'en 2010, son chef Alassane Ouattara arrive au pouvoir. Il est immédiatement liquidé.

L'AVEUGLEMENT VOLONTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Une station au pied de « l'arbre sacré » de la rébellion – décoré de guirlandes par la Communauté internationale – pour constater s'il en est besoin qu'il ne s'agit pas d'un sapin de Noël, et qu'il mériterait d'être replanté à La Haye, Nederland, dans la cour de la CPI. L'histoire violente du pouvoir actuel, ses méthodes brutales toujours en vigueur, ont longtemps été occultées par la Communauté internationale et la presse. Guillaume Soro, dans son livre *Pourquoi je suis devenu un rebelle*³⁶, présente le mouvement qu'il a dirigé, avec d'autres, comme le camp du Droit ayant vaincu les forces du Mal. Une « *rébellion civilisée* », écrit-il par la plume d'un confrère de RFI, qui « *étonne journalistes, représentants d'ONG ou d'institutions par notre attachement au respect des droits de l'homme* », avec des brigades de « *balayeurs de rues en blouses roses* », intervenant trois ou quatre fois par semaine. Reçu sur les plateaux de télévision parisiens pour la promotion de son livre, courant mai 2005, tel le héros romantique d'un combat contre la tyrannie, il annonce partout : « *Il y a un risque grave, je lance un cri d'alarme au génocide en Côte d'Ivoire.* » Génocide, le maître mot est lâché. À l'adresse exclusive des oreilles blanches et occidentales, traumatisées par le Rwanda. Pyromane en Afrique, déguisé en pompier des bords de Seine, il ne montre qu'un de ses multiples visages. Comme tant d'autres, Thierry Ardisson n'a pas

36. Guillaume Soro, *Pourquoi je suis devenu un rebelle*, Hachette, 2005.

les infos pour contrer l'intox. Il aurait pu les trouver dans l'ouvrage de Georges Neyrac (le nom de plume de Georges Peillon, ancien chargé de Presse de l'armée française en Côte d'Ivoire) *Ivoire Nue*³⁷, paru en mars 2005, tandis que celui de Soro a été publié au mois d'avril. Sur le même sujet, le livre du rebelle eut les honneurs des médias, celui du militaire français, récit vécu au plus près, rempli d'informations inédites, mais en dissonance avec la politique française, et au demeurant magnifiquement écrit, resta dans l'ombre. Que doit-on y voir ?

Dans *France-Soir*, le 13 mai, Guillaume Soro justifie le refus de désarmer ses hommes alors que les accords de Marcoussis de 2003, l'accord de Pretoria de 2005, ou encore l'accord de paix qu'il avait signé avec Gbagbo en 2007, à Ouagadougou l'y obligeaient. Il maintiendra cette position jusqu'en 2010, sans respecter aucun de ces accords ni aucune des résolutions des Nations unies exigeant le désarmement des rebelles pour équilibrer les concessions faites par le président Gbagbo. Ces dernières imposaient cette contrepartie aux concessions faites par le président Gbagbo (majorité accordée à l'opposition dans la composition de la future commission électorale, admission à l'éligibilité, contre la Constitution, et l'avis de ses propres partisans, de Bédié et Ouattara, participation au gouvernement des rebelles, avec Soro comme Premier ministre)... Le désarmement « *c'est un sujet extrêmement sensible et délicat, pour lequel il faut donner du temps* », répond Soro au journaliste de *France-Soir*. Sensible, et délicat, en effet, puisque la rébellion ne désarmera jamais.

J'ai commis deux erreurs : aller aux élections sans que le désarmement promis par les rebelles ait été effectué, et avoir cédé la majorité à l'opposition dans la composition de la CEI. Mes partisans me l'ont reproché. Je voulais aller vite pour que les élections se tiennent rapidement, dès 2005, et que la réconciliation ait lieu au plus tôt. Je l'ai fait de bonne foi, en avril et mai 2004, dans les réunions de Pretoria pour chercher une sortie de crise. En Afrique du Sud, l'ambiance était à la réconciliation, du moins je le pensais.

37. Georges Neyrac, *Ivoire Nue : chroniques d'une Côte d'Ivoire perdue*, Éditions Jacob-Duvernet, 2005

Là-bas, à Pretoria, j'étais le seul « pur » francophile. Bédié et Ouattara parlaient anglais avec le président sud-africain Thabo Mbeki. Je m'y suis toujours refusé, c'est Ouattara qui traduisait. Mais pour les Français, c'est moi la brebis galeuse... Il faudra m'expliquer !

Après Pretoria, Soro m'a dit : « Et nous qu'est-ce qu'on a ? » Je venais de donner à Ouattara et Bédié la possibilité de se présenter aux élections. J'ai compris que le « nous » désignait Compaoré et lui. Donc nous avons fait la conférence de la Paix à Ouagadougou, au Burkina, pour les satisfaire tous les deux. Je suis celui qui faisait toujours plaisir à tout le monde. J'ai fait ma part, sans réciprocité : ils n'ont jamais tenu leurs promesses.

Le désarmement, parlons-en ! Dans tous nos accords, est inscrite l'obligation du désarmement des rebelles. Dans toutes les résolutions de l'ONU, et Dieu sait qu'il y en a eu, il y a le désarmement des rebelles. Pourtant, on nous a poussés aux élections sans que ce désarmement soit réalisé... les pressions étaient terribles : « Allez aux élections », nous disait la Communauté internationale, et au premier rang, Sarkozy. Aujourd'hui, je comprends qu'on voulait une issue brutale, et définitive.

J'ai eu tort d'accepter d'y aller en 2010, aux élections, sans le désarmement. Mais de toute façon, dites-vous bien qu'ils auraient trouvé autre chose : l'attaque aurait eu lieu en prenant prétexte que je les refusais. C'était l'impasse, je voulais à toute force en sortir mon pays.

Une rébellion civilisée ? De 2002 à 2010 les chefs de guerre pro-Ouattara se seront taillés des fiefs dans le Nord de la Côte d'Ivoire, détruisant les infrastructures de l'État et pressurant les populations. Intimidations, rackets, appropriations, vols, séquestrations arbitraires, tortures et meurtres. Les éléments documentés sur les crimes des chefs de la rébellion aujourd'hui au pouvoir à Abidjan sont nombreux et accessibles. Curieusement la presse française n'en parle pas. Il n'y a de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. Il faut dire que donner à voir au lecteur la vérité reviendrait à mettre en cause *ipso facto* tout le discours convenu visant à diaboliser le président Gbagbo.

Lorsque le même journaliste de *France-Soir* fait tout de même remarquer que son nom figure sur une liste de 80 personnes publiée par l'ONU « *soupçonnées de graves violations des droits de l'homme* », Guillaume Soro ne se démonte pas, apparemment certain qu'il ne risque aucune poursuite. N'est-il pas le héros de la Communauté internationale, le preux chevalier que Luis Moreno Ocampo – procureur à la CPI – félicitera plus tard lors de son accession à la présidence de l'Assemblée nationale ? Qui sera reçu à Paris, le 2 juillet 2012, au Palais Bourbon, par son homologue Claude Bartolone ? « *Quand vous êtes à la tête d'une rébellion qui contrôle 60 % du territoire, et que vous avez à l'administrer... on peut penser qu'il puisse exister des dérapages* », professe Soro calmement.

En effet. Le 31 mai 2005, Soro rentre de sa tournée promo des pince-fesses parisiens et séances de dédicaces. Loin des plateaux de télévision, dans les villages de Petit Duékoué et de Guitrozon, plus de cent vingt paisibles habitants, hommes femmes et enfants de l'ethnie Guéré, favorables à Gbagbo, sont massacrés à la machette, ou brûlés vifs, en pleine nuit. Les hommes du MPCCI de Soro et, selon de nombreux témoignages, les Dozos, sont impliqués. Un certain nombre d'entre eux seront condamnés par la justice ivoirienne à des peines allant jusqu'à vingt ans de prison en 2007. Sait-on également en France que pendant l'attaque du 19 septembre 2002, suivie de l'occupation de plus de la moitié du territoire national ivoirien par les rebelles, des crimes ont été commis par centaines, par milliers ?

Toutes les preuves de l'implication des hommes de Soro existent dans un rapport d'enquête, consécutif à des plaintes des familles, du bureau du procureur d'Abidjan, que j'ai pu consulter. Autre exploit sinistre à porter au « débit » de Soro : le massacre, à Bouaké, déjà évoqué par Laurent Gbagbo, de soixante gendarmes, de leurs enfants, de leurs femmes, après qu'ils eurent été pris en otage par des membres du MPCCI. Le site d'information Afrique2050.com en réalise une bonne synthèse, d'où provient cet extrait : « *À la suite d'une enquête approfondie, Amnesty International a pu retracer, sur la base de témoignages directs, les circonstances de ce massacre. Les gendarmes arrêtés le 6 octobre 2002 à l'état-major de la 3e légion de gendarmerie de Bouaké n'ont pas été tués lors de combats. Ils ont été abattus de sang-froid par des éléments armés du MPCCI alors qu'ils étaient détenus*

avec une cinquantaine de leurs enfants et quelques civils dans la prison du camp militaire du 3e bataillon d'infanterie de Bouaké. De plus, certains d'entre eux, y compris des blessés, ont très vraisemblablement été abattus sur les lieux de la fosse collective où ils avaient été contraints d'ensevelir certains de leurs camarades. Les survivants de ce massacre n'ont eu la vie sauve que grâce à un ordre donné au tout dernier moment par un responsable du MPCI. Finalement, la dizaine de gendarmes encore détenus en décembre 2002 ont été libérés après avoir payé des rançons très élevées. »

Dans la réalité, cette nébuleuse de groupes armés appelée rebelles se construira dans une mêlée sauvage, une suite d'affrontements armés entre factions, de luttes intestines, de rivalités d'hommes, et d'éliminations physiques. Le caporal Kassoum Bamba, dit « Kass », l'un des *com'zone* (commandant de zone) proche d'IB, fut tué, et retrouvé mutilé, le 21 juin 2004, victime de la rivalité entre son ami et Soro, les frères ennemis de la rébellion, tout comme Adam's, autre chef de milice de la rébellion, exécuté un an plus tard dans un règlement de comptes interne. Dans ce contexte, épisode déjà évoqué, près de quatre-vingts de leurs hommes – des jeunes gens recrutés au hasard pour se battre contre quelques billets – périront asphyxiés dans un conteneur où ils furent enfermés. Martin Fofié Kouakou, chef de milice (le garde-chiourme à qui Gbagbo sera confié après sa chute), a ordonné de les laisser en plein soleil, à Korhogo. Fofié fait l'objet de poursuites de l'ONU depuis 2004, pour divers crimes, parmi lesquels l'enrôlement d'enfants soldats, comme l'indique *Le Monde* du 25 décembre 2013, soulignant avec le dernier rapport d'Amnesty International, que la « *justice des vainqueurs* », et l'impunité dont jouissent les anciens rebelles, responsables de crimes de masses, mais promus à des postes de responsabilité par Alassane Ouattara « *minent la réconciliation* ».

Ibrahim Coulibaly, qui n'était pas encore le général autoproclamé IB, mais déjà un putschiste professionnel, arrêté et détenu à Fresnes en 2003 pour tentatives de subversion en Côte d'Ivoire, fut étrangement libéré par la justice française après vingt jours de prison, et disparut dans la nature. Déjà mêlé au coup d'État militaire contre le président Konan Bédié en 1999, il s'acoquine en 2007 avec un Français, Jean-Paul Ney, dans une nouvelle et rocambolesque tentative, complètement foireuse, de

renversement du pouvoir d'Abidjan. Frappé d'un mandat d'arrêt international en 2009, mais circulant en Afrique sans encombre, il continue de tisser la toile qui lui permettra, pense-t-il, de prendre l'ascendant politique sur ses partenaires, et qui sait, en fin de compte, le pouvoir ?

Le 27 avril 2011, quelques jours à peine après la victoire militaire sur Gbagbo, c'est son tour d'être tué, sur ordre, par les hommes de ses compagnons de route, Soro et Ouattara. Son corps ne sera rendu à sa famille que plusieurs semaines après sa mort. Ouattara refusera que toute autopsie soit pratiquée, assurant que Ibrahim Coulibaly a été tué au combat, et non assassiné, comme l'affirment pourtant ses amis, qui ont souligné, dit-on à Abidjan, l'état particulièrement horrible de son cadavre.

Ainsi advint l'acte final d'une lutte entre concurrents au pouvoir parmi les rebelles, lutte qui n'a pas encore livré tous ses secrets. Le 29 juin 2007, des roquettes et des rafales de kalachnikovs sont tirées contre l'avion de Soro, alors Premier ministre de Gbagbo dans un gouvernement de « cohabitation ». Quatre membres de la suite de Soro sont tués. Issiaka Ouattara, plus connu sous le nom de Wattao, l'un des chefs rebelles, a toujours affirmé connaître le nom de l'instigateur de l'attentat. Il ne l'a jamais donné. Soro non plus, qui a déclaré « *avoir son idée sur la question* ». À Abidjan, un nom est sur toutes les lèvres : Ibrahim Coulibaly, le célèbre IB... La promotion de Soro dans le gouvernement de l'ennemi juré Gbagbo ne plaît pas plus à IB qu'à beaucoup d'autres rebelles, qui se sentent floués. La mort d'IB, en 2011, fut sans doute le dénouement de cette longue haine mutuelle.

Le parcours souterrain de Soro a désorienté nombre de ses partenaires, et trompé beaucoup de ses adversaires. Ce qui n'est guère étonnant. Passant de la rébellion armée contre Gbagbo, qu'il dénonce comme un dictateur au poste de Premier ministre du même horrible Gbagbo, après la signature des accords de paix à Ouagadougou en 2007. Puis, avec armes et bagages, au service d'Alassane Ouattara à l'issue de l'élection houleuse de 2010. En réalité, il n'a jamais cessé d'être à son service. L'ex-étudiant en Anglais, Guillaume Kigbafori Soro, ne possède aucun diplôme universitaire. D'abord formé au syndicalisme – il préside la Fédération étudiante, la FSCI – il se lance ensuite dans la politique. Proche du général Robert Guéï, Soro est l'infiltré de Ouattara pendant

toutes ces années, endossant le costume de chef politique de la rébellion. Aujourd'hui, Gbagbo se souvient.

C'est mon fils Michel qui m'avait amené un jour à la maison, pour déjeuner, son copain étudiant Guillaume Soro. C'est comme ça que je l'ai connu.

Il a marqué Gbagbo « à la culotte » dès son entrée dans le gouvernement d'union nationale, après les accords de paix de Ouagadougou, menant sans faiblir un brillant, et permanent, double jeu.

Quelques vibrants hommages publics de Ouattara à Soro, après son accession au pouvoir, à l'occasion de réunions publiques dans le Nord, attestent la complicité fusionnelle entre « le Père », « le Fils », dans le « Saint Esprit » : la Rébellion. Que ces louanges aux rebelles viennent contredire les propos du même Ouattara quelques mois auparavant, lors d'une interview à Africa 24 pendant la campagne électorale de 2010, où il affirmait « condamner » la rébellion depuis le premier jour, et disait que la « violence n'apporte jamais de solutions définitives » n'a semble-t-il choqué personne. Pas même lui.

Guillaume Soro révélera lui-même, à Kong, le 1er juillet 2013, les « liens anciens qui l'unissent à Ibrahim Ouattara », le frère sosie de Ado. Le vieux copain de Soro est aujourd'hui ministre des Affaires présidentielles de son frère, c'est-à-dire président bis. Dans les années 90, Ibrahim et Guillaume, tous deux étudiants, fraternisent. Soro dit s'être alors rapproché de Ouattara et avoir passé un pacte avec lui. Il a fait sa connaissance en 1998 et fréquentait aussi assidûment le général Robert Guéï. À la roulette de la course au pouvoir, le jeune Soro commence par poser des pions à cheval sur plusieurs numéros. Dans son livre, il explique : « *De par mon jeune âge, je suis un peu le fils des hommes politiques ivoiriens...* » Il ne se reconnaîtra finalement qu'un seul « père », Alassane Dramane Ouattara, à qui l'avait mené son frère, Ibrahim Ouattara.

« *Un jour [...] je lui ai dit : "Bon, Ibrahim [...] je te donne mon engagement : à partir d'aujourd'hui, je soutiendrai ton grand frère [Alassane Ouattara] et je mènerai avec toi le combat pour lui." Depuis ce jour, je retiens que c'est Ibrahim Ouattara, au retour d'un de nos séjours ici en 1998 qui a déterminé*

et m'a permis de décider de mener le combat pour Alassane Ouattara. C'est cela, la vérité historique. » On ne peut dire de façon plus convaincante et définitive, en tout cas, qu'Alassane Ouattara est bien le parrain de la rébellion qui a mis la Côte d'Ivoire en état de guerre civile pendant dix ans. Et que Guillaume Soro n'a jamais cessé d'être son fidèle lieutenant, même lorsque, Premier ministre de Gbagbo entre 2007 et 2010, il a simulé à la perfection la loyauté envers le président en place. Dès que les résultats de l'élection contestée sont tombés en décembre 2010, avec deux présidents au lieu d'un, Soro est sorti du bois. Il s'est déclaré pour Ouattara, « *jurant sur sa foi chrétienne* » que ce dernier avait bien gagné l'élection. Les forces rebelles rejoignant, cette fois officiellement, mais sans surprise, leur chef occulte de toujours. Elles deviendront, le 17 mars 2011 par décret, l'armée du pays sous le nom de Forces républicaines de Côte d'Ivoire, remplaçant l'armée régulière.

C'est aux armes que Guillaume Soro doit sa place. Il devra s'inquiéter si un jour il ne les a plus avec lui.

Un changement de président n'avait jamais amené un changement d'armée en Côte d'Ivoire : les gouvernements passent, l'armée demeure. L'ancienne était, quoi qu'on en dise, enracinée dans la légitimité républicaine, avec des cadres et des officiers de haute tenue. La nouvelle est un conglomerat hétéroclite d'ex-rebelles incontrôlables, de putschistes, et de miliciens. L'armée française est donc sans doute pour longtemps en Côte d'Ivoire, ne serait-ce que pour protéger les Ivoiriens contre leur propre armée, incapable de ne pas se livrer au pillage. Avis que partage le journaliste ivoirien Théophile Kouamouo, qui commente avec ironie dans une contribution au journal en ligne *Gri-Gri International* : « *C'est le contribuable français qui va payer pour assurer les tâches de police et de gendarmerie dans un pays indépendant depuis cinquante ans !* » Sûr de lui, et de l'impunité que lui vaut le soutien constant de la Communauté internationale, qui l'a choisi, Ouattara a admis cette complicité avec son « fidèle fils » Soro à Korhogo, devant un parterre de militants, fin juillet 2013, à peine trois ans après avoir déclaré le contraire dans une interview à Africa 24 :

« Bien sûr, Soro a estimé à un moment donné que nous, les anciens, étions engagés dans une voie qui, peut-être, allait prendre trop de temps pour faire aboutir notre combat.

« [...] Soro a fait preuve de courage, de sacrifice et il s'est battu pour que les populations du Nord puissent recouvrer leur dignité par la nationalité ivoirienne [...]. »

Parlant à des militants convaincus, il ne put s'empêcher de régaler son auditoire d'une dernière touche aussi osée, pour quelqu'un qui a déclenché trois coups d'État et deux guerres :

« [...] au milieu de mes parents, je voudrais, une fois de plus, lancer un appel et inviter nos frères du FPI [le parti de Gbagbo] à entrer dans le processus de Paix...

« [...] il faut que le FPI ait la force de demander pardon aux victimes et aux parents des victimes... »

Koné Djakaridja, alias Zakaria, l'un des commandants rebelles, aujourd'hui nommé chef de la police militaire par Alassane Ouattara, avait vendu la mèche, et la filiation secrète de la rébellion, dans un discours en langue malinké, filmé sur une place publique, dès 2002³⁸. À une époque où Ouattara se gardait bien de reconnaître, et encore moins de revendiquer, un quelconque lien avec les hommes de Soro ou avec les autres chefs rebelles. Dans son discours, Zakaria y désignait clairement Ibrahim Coulibaly, IB, comme chef militaire, Ouattara comme leader politique – celui *« qui a acheté les armes »* – et la France comme complice. Quant à ses menaces à l'encontre de certains autres chefs rebelles, elles se sont réalisées dans le sang.

« Au début de la guerre, raconte le quotidien Notre Voie, proche de Gbagbo, le 16 octobre 2010, les membres de la rébellion ivoirienne ont parcouru les villes et villages, dans le Nord de la Côte d'Ivoire, pour expliquer le bien-fondé de leur action sanguinaire et se faire comprendre par leurs parents. L'un des ténors de cette violence armée, en l'occurrence Koné Zakaria, dans un meeting à Séguéla devant les chefs de terre réunis pour dire qui est derrière

38. Qui apparaît dans *Alassane Ouattara, le père de la rébellion*, film de Thierry Legré.

leur mouvement, qui l'a financé et pourquoi tous, habitants du Nord, doivent le soutenir. »

Extraits : « Tous ceux qui trahiront la politique d'Alassane Ouattara auront une fin tragique et IB le sait très bien. Nous avons demandé à Kass de se ressaisir. [Nous avons vu comment les deux ont été liquidés pour avoir oublié ces avertissements.] Si vous supportez le MPCI, ne le faites pas pour Zakaria ni pour IB [Ibrahim Coulibaly] ni pour quelqu'un d'autre, sinon pour celui qui a acheté nos armes, c'est-à-dire Alassane Dramane Ouattara. [...] Au nombre de soixante, nous avons dû nous exiler [...]. Durant notre exil, IB était notre chef de file. Nous nous sommes mis d'accord qu'il ne serait pas candidat aux élections présidentielles. Même si Laurent Gbagbo était tué, c'est quelqu'un qui pourrait arranger nos parents du Nord dont on a besoin. Nous avons prévu la mise sur pied d'un conseil de sécurité présidé par IB avec la participation de la France. Moi, Koné Zakaria, j'étais chargé du recrutement des gendarmes, des policiers et des militaires pour le compte de la rébellion [...]. Nous avons pris les armes mais ce n'est pas IB qui les a achetées. Que cette vérité soit sue de tous aujourd'hui. Lorsque nous étions en exil, j'étais le tuteur de tout le groupe et j'étais prêt à mourir pour mes frères. C'est moi qui ai fait entrer les combattants et les armes dans le pays, de Korhogo à Abidjan. Si vous supportez le MPCI, ne le faites pas pour Zakaria, ni pour IB, ni pour quelqu'un d'autre, sinon pour celui qui a acheté nos armes, c'est-à-dire Alassane Dramane Ouattara. Lorsque nous étions en exil, c'est Alassane Ouattara qui s'occupait de nous. Il nous apportait régulièrement du riz et la somme de 25 millions de francs par mois. Soro, IB, Adam's et moi, nous quatre étions logés dans le même endroit. Dieu est notre force. Nous étions en colère contre le RDR parce qu'IB nous a longtemps caché que tout l'argent dont il disposait provenait d'Alassane Ouattara. IB et moi sommes allés à Paris où nous avons été reçus par le richissime Zanga Ouattara et Zoro Bi Ballo. Nous avons reçu chacun un million de francs. Zanga a promis de nous envoyer régulièrement de l'argent. Mais nous ne savons pas où est passé cet argent. Seul IB le sait. Zanga peut témoigner parce qu'il n'est pas mort. Nous avons juré sur le Coran et nul n'avait donc le droit de trahir, que ce soient les civils, les militaires et même les Dozos. C'est moi qui les ai recrutés. Je sais donc de quoi je parle. Je vous demande de nous soutenir car c'est pour Alassane que nous avons pris les armes. Ce n'est pas pour IB ni pour Soro. »

Quand, enfin, enquêteront-ils, les fins limiers de la CPI, sur les responsables des nouveaux massacres de Duékoué, en 2011 ? Les 28, 29, 30 mars 2011, pendant que les deux présidents continuent de se toiser à Abidjan dans un face-à-face de plus en plus dramatique, les forces d'Alassane Ouattara lancent leur grande offensive contre le Sud en direction d'Abidjan, en parfaite synchronisation avec la force française Licorne, qui commence ses bombardements dans la capitale sur des casernes de gendarmerie où vivent des familles, sur l'immeuble de la RTI³⁹ et sur la résidence de Laurent Gbagbo.

Les rebelles entrent dans Duékoué, cité charnière entre le Nord et le Sud. Après la bataille commence le grand massacre des civils. Des chasseurs traditionnels Dozos, des miliciens de toutes nationalités, investissent la ville et les villages environnants. Ils trient la population et abattent ceux qui appartiennent à l'ethnie Guéré. Mille ou deux mille hommes, femmes et enfants, sont violés, abattus, égorgés, brûlés vifs.

La machine à fabriquer les slogans est-elle en panne ? On n'entendra pas parler, cette fois, dans la presse française et internationale, comme me l'a fait justement remarquer Laurent Gbagbo, d'« escadrons de la mort ».

Moins d'un an et demi plus tard, alors que le nouveau pouvoir de Ouattara est légalement installé depuis plus d'un an, 2 500 survivants, réfugiés dans le camp de Nahibly, pourtant censément protégé par les troupes de l'ONUCI, qui stationnent à 500 mètres de là, sont à nouveau assaillis et massacrés par centaines.

Ce sont à ce jour les seuls actes à caractère « génocidaire » relevés en Côte d'Ivoire depuis dix ans. Ils ont été commis sous la direction de Guillaume Soro et d'Alassane Ouattara. Ceux-là ont trompé l'opinion occidentale en dénonçant le danger d'un génocide imaginaire pour mieux cacher le génocide auquel se livraient leurs troupes. Non contents de « couvrir » les assassins, ils ont prétendu ensuite que grâce à eux, le pire avait été évité ! Une technique de perversion systématique de l'information, qu'ils maîtrisent à la perfection, depuis le début de la crise, comme l'expliquait le politologue Michel Galy.

39. Radio télévision ivoirienne.

En avril 2013, Salvatore Saguès, chercheur d'Amnesty International sur l'Afrique de l'Ouest, constate : « [...] *malgré ses promesses de justice, le gouvernement ivoirien n'a guère progressé dans les enquêtes sur les crimes commis durant cette attaque.* » Mais alors qui les fera aboutir ? Des incidents ont opposé le procureur et les avocats de Gbagbo, accusés de vouloir politiser l'affaire, quand ils ont décrit la nature, et les ramifications de la rébellion pour démontrer qu'elles menaient à Alassane Ouattara. Pourtant, la responsabilité première des atteintes aux droits de l'homme est d'abord imputable à ceux qui ont déclenché le conflit, même si cela n'implique l'absolution de personne quand des crimes ont été commis. Au bout du compte, on constate néanmoins que la neutralité supposée des ONG avantage objectivement le vainqueur, en mettant sur le même plan ses crimes et ceux du vaincu. Même si ce dernier est l'agressé : il sera de toute façon le seul à être poursuivi et éventuellement sanctionné en justice. Le vainqueur n'encourt que des blâmes de pure forme, vite oubliés, de la part d'organisme sans pouvoir coercitif, mais à fort pouvoir d'influence sur les médias, sur les institutions internationales, et sur l'opinion publique.

Ces ONG ne sont pas toutes neutres, et peuvent orienter au bénéfice de puissants intérêts la perception que le monde extérieur a des événements. Derrière leur action sur le terrain et la communication publique qu'elles pratiquent, désignant les bons et les méchants, il y a parfois des agendas cachés, une stratégie secrète. Ainsi de Human Rights Watch dont le bailleur de fonds principal est George Soros.

« *Ado, qui se prépare à cette échéance depuis quinze ans, a pu compter sur sa fortune personnelle accumulée depuis plus de deux décennies. En outre, le milliardaire américain George Soros aurait mis à sa disposition un "Grumman 4", rebaptisé "RHDP Solutions"* », indique *La Lettre du Continent* du 25 novembre 2010.

« *George Soros a donné bien plus qu'un jet privé à Ouattara* », commente *Nerrati Press*, qui livre son analyse de l'action des objectifs de Soros en Côte d'Ivoire, et donne à lire un article de Léandra Bernstein « *La Guerre secrète du misanthrope George Soros à travers le monde* », dont les premiers paragraphes sont édifiants. Les voici, tels que cités, *in extenso*.

« *Pour George Soros dans The Deficiencies of Global Capitalism, in On Globalization, 2002 : "La démocratie et la société ouverte ne peuvent*

être imposées que de l'extérieur, parce que le principe de souveraineté fait obstacle à l'ingérence extérieure. [...] Certes, il est difficile de s'ingérer dans les affaires intérieures de pays souverains, mais il est important de reconnaître le problème."

Depuis fort longtemps, l'action et l'argent de George Soros sont devenus des instruments pour démanteler la souveraineté nationale des États, en remplissant les caisses d'organisations "philanthropiques" ou "droitdelhommistes". Nous examinons brièvement ici un des aspects de cette opération.

Au moment de la première enquête au pénal intentée contre lui pour manipulation des cours boursiers en 1979, George Soros lança le "Open Society Fund", destiné à "ouvrir des sociétés fermées". Aujourd'hui, il est actif dans 29 pays. Affirmant que "les États ont des intérêts, mais pas de principes", Soros explique qu'"une société ouverte idéale supprimerait les intérêts nationaux spécifiques, tandis qu'une structure politique et financière internationale prendrait la responsabilité de la défense du bien des gens". Ceci explique son admiration sans limites pour les "Nations unies (surtout le Conseil de sécurité)", l'"OMC" et la "Banque mondiale", et sa collaboration avec eux. [...] Dans ce but, Soros dote ses organisations philanthropiques de liquidités financières, qui "achètent" ensuite d'importants secteurs de la population, qui se déchaîne à son tour pour faire tomber tout gouvernement qui essaie de maintenir une "société fermée". "Si une nation souhaite contrôler ses propres ressources naturelles, c'est une société fermée. Si une nation souhaite développer son économie et sa force de travail à l'aide de tarifs douaniers et de régulations, c'est une société fermée. Toute nation qui rejette la mondialisation (c'est-à-dire l'impérialisme du libre-échange) est condamnée au même titre" et fera l'objet d'attaques de la part des organisations de Soros et de son organisation secrète.

Parmi les organisations de style britannique sous la supervision de Soros, on trouve l'"Open Society Institute (OSI)", "Human Rights Watch", la "Fondation Soros", et l'"Initiative relative à la transparence des industries extractives".

En 2002, Soros reconnut avoir déboursé plus de 2,1 milliards de dollars en cinq ans dans ces entreprises philanthropiques. Il écrit à leur propos : "Elles travaillent avec le gouvernement lorsqu'elles le peuvent et indépendamment du gouvernement lorsqu'elles ne le peuvent pas ; parfois elles sont carrément dans

l'opposition. Lorsque les fondations peuvent coopérer avec le gouvernement, elles peuvent être plus efficaces ; lorsqu'elles ne le peuvent pas, leur travail est d'autant plus nécessaire et apprécié, car elles offrent une source de financement alternative pour la société civile. En règle générale, pire est le gouvernement, mieux est la fondation car elle jouit de l'engagement et du soutien de la société civile".

George Soros a versé 100 millions de dollars à "Human Rights Watch" depuis dix ans pour s'attacher les services de cette "ONG", dont les enquêtes sur la Côte d'Ivoire ont un eu un impact médiatique crucial dans l'œuvre de diabolisation du président Gbagbo.

La dernière manœuvre de George Soros est la sordide attaque contre les producteurs de cacao ivoiriens par le groupe de "lobbying Avaaz", intimement lié à George Soros selon le ministre canadien John Baird. George Soros n'a pas jeté son dévolu que sur la Côte d'Ivoire, mais sur de nombreux autres pays africains qu'il déstabilise afin de les laisser aux griffes des spéculateurs anglo-saxons. »

George Soros l'a rêvé, son champion en Côte d'Ivoire, et ami du FMI, Alassane Ouattara, l'a fait. Le marché ivoirien a désormais rejoint le marché mondial, par les armes et par le sang. « Les éléments factuels donnés étant vérifiables, l'analyse qu'on peut en faire reste libre. Mais tout indique que l'introduction de la "démocratie imposée de l'extérieur" prônée par George Soros a réussi en Côte d'Ivoire. »

Dès le lendemain des élections présidentielles, Human Rights Watch, financé en grande partie par Soros, dénonçait de prétendus crimes commis par des pro-Gbagbo. Pendant toute la crise post-électorale, il ne semble pas que Human Rights Watch ait dénoncé clairement les crimes commis par les pro-Ouattara. À tel point que c'est en se fondant en grande partie sur les accusations de Human Rights Watch que le procureur de la CPI a bâti son acte d'accusation. Il a pu d'autant plus le faire que, dans les colloques internationaux traitant de justice internationale, les représentants du procureur côtoient les représentants des ONG, notamment ceux de Human Rights Watch. D'ailleurs, la CPI compte de nombreux employés qui étaient auparavant membres d'ONG telles que Human Rights Watch. Et qui « monitore » les procès devant la CPI ? Les institutions financées par Soros. Et qui organise des colloques sur la justice pénale internationale ? Des institutions financées par Soros.

Aujourd'hui, toute l'inconséquence de la Communauté internationale est contenue dans ces contradictions. Elle est capable de couvrir politiquement des criminels de guerre, parce qu'elle les a soutenus, et d'en être au bout du compte l'otage, Guillaume Soro l'a bien compris. Ainsi s'écrirait donc l'histoire, à l'ombre de la justice internationale.

« *Si un com'zone* [ancien chef rebelle qui commandait une zone] *réclamé par le TPI n'était pas livré, ça poserait un problème à la Communauté internationale* », déclare Phillip Carter III, l'ambassadeur des États-Unis à Abidjan, au cours d'une conférence de presse restreinte, le 6 février 2012. Vincent Hugué, de *L'Express*, qui n'a jamais été tendre avec le régime Gbagbo, m'a dit lui-même qu'« *il devrait y avoir des représentants du camp Ouattara à La Haye* ».

Et pourquoi pas Ouattara en personne, dont les rebelles rebaptisés par lui-même FRCI (Forces républicaines de Côte d'Ivoire), ont commis crimes et exactions sous ce label, au moment de la conquête d'Abidjan ?

« QUAND JE PENSE QU’ON S’EST MOQUÉ DE NOTRE “GOUVERNEMENT DE PROFESSEURS” »

Jennifer Naouri, la benjamine de l’équipe d’Emmanuel Altit, a été chargée de mettre en évidence, pendant la grande audience de février 2013 les liens qui unissent depuis le début l’actuel chef de l’État, et les principaux chefs rebelles, tous nommés à des postes de responsabilité par Alassane Ouattara. Comment ce dernier refuserait-il quoi que ce soit à des gens armés qui lui ont ouvert la route ?

Le gouvernement ivoirien a nommé le 26 septembre 2012, trois anciens rebelles des Forces nouvelles (FN) préfets de région. Ousmane Coulibaly dit « Ben Laden » est affecté à San Pedro, deuxième port de Côte d’Ivoire et chef-lieu de la région du Bas-Sassandra. Il était jusque-là en charge de la sécurité du quartier de Yopougon, à Abidjan, après avoir régné en tant que commandant de zone à Odienné, la ville où Simone Gbagbo est détenue sous bonne garde depuis la chute de Laurent Gbagbo, en avril 2011.

Le deuxième militaire concerné est Tuo Fozilé, nommé à Bondoukou, chef-lieu de la région du Zanzan. Il avait été le ministre de la Jeunesse et du Service civique dans le gouvernement d’union nationale après Marcoussis. Le troisième nouveau préfet est le commandant Koné Messamba, ex-directeur des forces paramilitaires des FN. Il a pris ses fonctions à Guiglo, dans l’Ouest, à la frontière du Liberia, dans

la région du Moyen Cavally. Ces trois nominations ont lieu dans des régions sensibles sur le plan sécuritaire.

Le « fils » de Ouattara, Guillaume Soro ? Il était le patron du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), principal mouvement rebelle ivoirien qui deviendra plus tard les Forces nouvelles (FN). **Il a été imposé par Blaise Compaoré à la tête de la rébellion.** Il avait « *sous son commandement les forces républicaines de Côte d'Ivoire – les FRCI – qui vont perpétrer de nombreux massacres, par exemple, à Duékoué, [...] où les 29 et 30 mars 2011, au moins 800 personnes ont été tuées. Il est, aujourd'hui, président de l'Assemblée nationale, position grâce à laquelle il jouit de l'immunité parlementaire* », a rappelé Jennifer Naouri. Ibrahim Coulibaly, dit « IB », était, soulignera maître Altit, le garde du corps d'Alassane Ouattara et l'un des principaux acteurs de l'ex-rébellion sur le terrain. La Défense ajoute qu'IB est le chef du Commando invisible, principal groupe rebelle armé à Abobo – un quartier d'Abidjan –, actif contre les populations civiles et les forces de maintien de l'ordre de février 2010 à mars 2011. IB sera liquidé par ses propres amis. Quant à Soumaïla Bakayoko devenu le chef d'état-major des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) créées pendant la crise post-électorale par Alassane Ouattara il a été – rappelle l'équipe de Défense – le chef d'état-major de l'ex-rébellion et par conséquent l'un de ceux ayant bénéficié de la mise en coupe réglée de la population. Ousmane Coulibaly, surnommé « Ben Laden », le commandant du Mouvement pour la justice et la paix (MJP) basée à Man à l'Ouest du pays, a été lors de la bataille d'Abidjan le chef rebelle le plus actif à Yopougon – un autre quartier d'Abidjan – là où eurent lieu des massacres de civils. Ses liens avec l'ex-président Taylor sont avérés. Il est nommé en 2012 préfet de la région de San Pedro, premier port cacaoyer du monde, à l'Ouest d'Abidjan. Chérif Ousmane, surnommé « Papa Guépard » ou encore « le Nettoyeur » est accusé de « *graves crimes de sang* » dans l'Ouest du pays. En ce qui concerne « Wattao », il s'est rendu célèbre pour avoir été accusé d'être l'un des trafiquants de diamant les plus importants. Il règne aujourd'hui en maître, par l'intermédiaire de son père, sur la région de Doropo, où il parade en Maserati, exhibant une montre à 40 000 dollars, rackettant et pillant impunément. Il vit dans une villa somptueuse, dont le garage est rempli de Ferrari « *payées aux États-Unis et que je revends ici* »,

précise-t-il à Christophe Hondelatte et Jacques Langlade, auteurs d'un reportage diffusé sur la chaîne 13^{ème} Rue. Il est pourtant, le chef adjoint du CCDO (Centre de coordination des décisions opérationnelles). Une nouvelle unité de police chargée de sécuriser Abidjan.

Je n'ai jamais eu d'arme dans les mains, à part pendant mon service militaire. Et de l'or non plus : je ne porte, et n'ai jamais porté aucun bijou : ni chaîne, ni bague, ni même une montre !

Le fameux pistolet en or a en fait été dérobé chez Lida Kouassi, ex-ministre de la Défense de Gbagbo, qui l'avait reçu en cadeau de son homologue d'un pays arabe en visite à Abidjan.

Wattao tel qu'en lui-même, promu, et parvenu. Violent, vantard, et sûr de lui. Un capo mafioso qui se présente comme un « *proche collaborateur* » du président Ouattara « *dont je suis l'un des fils* », précise-t-il. « *Pour l'instant, le guerrier et le président restent fidèles l'un à l'autre* », confie-t-il à Hondelatte. L'ex-ambassadeur de France à Abidjan, Jean-Marc Simon, me dira à Paris, qu'effectivement, « *Wattao est chez lui au palais présidentiel*. » D'après Théophile Kouamouo, qui a commenté ce reportage sur Internet, la fortune de Wattao a probablement commencé par le braquage de la succursale de Bouaké de la BCEAO, le 24 septembre 2003. Pendant trois jours, les hommes de la rébellion, très organisés, vident les coffres, emportant on ne sait exactement combien de milliards de francs CFA. Selon *Jeune Afrique* du 21 novembre 2003, des témoins auraient aperçu Wattao sur les lieux. Un mois plus tard, toujours dans le fief occupé par les hommes de Soro et de Wattao, le 28 octobre, les succursales de la même banque sont la cible de hold-up, à Man et Korhogo, à 24 heures d'intervalle. D'après la presse locale, l'une des attaques aurait réussi, l'autre aurait échoué.

Georges Peillon, l'ancien officier de presse de la force militaire Licorne en Côte d'Ivoire en 2003 et 2004, auteur de *Ivoire Nue*, sous le pseudonyme de Georges Neyrac, se souvient de cet épisode et des combats entre rebelles, à la mitrailleuse lourde, auxquels se mêlait la population, pour rafler une partie du butin : 23 morts et 30 blessés, avant l'intervention des troupes françaises. Il s'est forgé sur le terrain une opinion très précise de la

situation et du rôle des Autorités françaises, opinion qui l'a amené à quitter l'armée. Il a une expérience irremplaçable du conflit ivoirien. Il se souvient de l'ambiguïté de la politique française, et du malaise des chefs militaires français. La sortie de son livre a provoqué, lui a-t-on rapporté, la colère de Dominique de Villepin : « *Qui est ce con qui se mêle de notre politique ?* »

Peillon témoigne : « *Michèle Alliot-Marie, qui était la ministre de la Défense, est venue nous voir le 31 décembre 2003. Et le général Joana, qui commandait à l'époque l'opération Licorne, attendait le feu vert pour mettre en action l'accord de Défense avec la Côte d'Ivoire, signé en 1961. Parce qu'on savait qu'il y avait les exactions au Nord, qu'il fallait quand même qu'on réussisse à réunifier le pays qui était complètement scindé en deux. Tout était prêt, avec une offensive rapide sur trois axes, et les moyens que nous pouvions déployer, ajoutés au professionnalisme de nos unités, auraient rendu la reconquête du Nord très simple. En trente-six heures, et sans beaucoup de casse, c'était terminé. Cette décision politique de soutien au gouvernement légitime de Gbagbo, pour rétablir la paix, et stabiliser le pays, n'est jamais venue.*

« *La France a entériné cette partition du pays et le général Joana qui nous commandait, a compris que nous n'avions pas la même conception de notre mission que le pouvoir politique à Paris.*

« *J'ai côtoyé les Forces nouvelles à l'occasion de négociations sur des questions comme le désarmement, ou le rétablissement d'accès de circulation. À part un ou deux, les autres étaient des hommes incultes, bardés de gri-gri. Ce n'étaient pas des militaires, c'étaient des chefs de bande. J'ai dit un jour des chefs de gang, et je le maintiens. Des gens sans foi ni loi, qui tenaient leur pouvoir par la violence, par la terreur qu'ils faisaient régner dans le Nord du pays, où les populations ont vécu l'enfer au quotidien. Quand j'ai su qu'Abidjan était tombée entre les mains de ces gens-là, je me suis dit : les brigands sont dans la place... Ce sera toujours une question pour moi : quel a été le deal passé entre ces chefs de bande et le président Ouattara ?⁴⁰* »

Quand je pense qu'on s'est parfois moqué de notre « gouvernement de professeurs », où se côtoyaient entre autres Pascal Affi N'Guessan, ingénieur Télécom, Mamadou Koulibaly, professeur agrégé d'économie,

40. *Ivoire Nue, op.cit*

Émile Boga Doudou, maître assistant de droit, Oulaï Hubert, agrégé de droit, Bohoun Bouabré et Aké N’Gbo, respectivement docteur et professeur agrégé en économie, Ahoua Don Mello, ingénieur des Ponts et Chaussées, et tant d’autres diplômés...

Outre les pointures de la rébellion, ayant à leur palmarès des tueries, comme Tuo Fozyié, nommé préfet de Bouna ou Ousmane Coulibaly, on trouve l’ancien caporal et commis de cuisine Koné Messamba, promu préfet de la région du BasCavally. Ils incarnent le premier choix du nouveau régime victorieux d’Alassane Ouattara. Il serait plus juste de dire qu’ils s’invitent eux-mêmes au banquet de celui qu’ils ont fait roi, et qui ne peut rien leur refuser.

À La Haye, les noms des seigneurs de la guerre, cadres du régime actuel ne sont mentionnés que dans les plaidoiries de la Défense, jamais par le procureur. Comme si tous ces individus, suspectés de tueries, n’existaient pas ; comme si leurs noms avaient été effacés pour permettre à Alassane Ouattara d’apparaître comme le champion des démocraties : Losséni Fofana dit « L’intrépide Loss », à l’Ouest, Martin Fofié Kouakou, le commandant de la Compagnie territoriale (CTK) de Korhogo, Koné Zakaria, entre autres, sont cités, et leurs « exploits » sont rappelés par les avocats de Gbagbo.

La Défense égrène les noms des chefs de guerre et rappelle les accusations portées contre eux par les organisations de défense des droits de l’Homme. Au bénéfice de qui ces exactions, ces extorsions, ces crimes ? « *Les rebelles le faisaient pour le compte d’un homme, Alassane Ouattara* », explique la collaboratrice de maître Altit. Elle rappelle que dans une vidéo, Koné Zakaria expliquait que des chefs rebelles agissaient au nom d’Alassane Ouattara lequel leur transférait des fonds. Elle souligne la contribution des chefs de guerre à la réussite de Ouattara. La preuve de la complicité entre les soudards et l’ancien directeur du FMI ? Ce dernier aussitôt arrivé au pouvoir leur a donné postes et prébendes. Pourtant, ils sont susceptibles d’être poursuivis pour crimes de guerre et crimes contre l’Humanité. À moins qu’ils ne risquent rien. Pour faire disparaître le soupçon, Fatou Bensouda laisse entendre que des poursuites pourraient être engagées contre certains d’entre eux. Ainsi, dans *L’Express* du 17

juillet 2013, répondant à une question de Vincent Hugué sur les poursuites visant exclusivement le clan Gbagbo, elle manie la langue de bois : « *Le dossier Gbagbo est le premier en Côte d'Ivoire, ce ne sera pas le dernier.* »

Les seigneurs du Nord, explique Jennifer Naouri, ont été protégés par les autorités françaises. En outre, ce sont des conseillers militaires étrangers qui ont formé au Burkina les mercenaires recrutés en 2010, lesquels devaient constituer le gros de l'armée rebelle destinée à se saisir du Sud. Qui a financé leurs armes et le matériel lourd dont ils disposaient en mars 2011, en violant l'embargo édicté par les Nations unies ? – qui a payé leur solde ? Qui a payé leur transfert du Burkina au Nord de la Côte d'Ivoire tout au long de l'année 2010 ? Qui les a organisés logistiquement pour qu'ils puissent déferler vers le Sud en mars 2011 ? Qui leur a ouvert la voie ? Les traces de l'intervention française sont multiples. Des caisses de munitions estampillées en France ont notamment été retrouvées dans le camp rebelle. Et c'est bien ce qu'a commencé à prouver l'équipe de maître Altit, visiblement prête à aller au fond de son argumentation, avec les preuves, si l'occasion lui en est donnée, lors d'un procès.

On comprend, alors, qu'une telle opération visant à se saisir du pouvoir par la force, quel que soit le résultat des élections présidentielles, a été pensée et organisée très en amont. Elle matérialise la volonté sans cesse réaffirmée de faire tomber le président Gbagbo. Dans un cadre aussi complexe, où de nombreux représentants des autorités françaises, politiques, diplomates, militaires, hauts fonctionnaires étaient impliqués, les décisions ne pouvaient être prises qu'au plus haut niveau de l'État. L'un des axes de l'offensive consistait à couper l'accès des autorités ivoiriennes aux fonds leur appartenant dans les banques et à la BCEAO. Se pose dès lors une question troublante. Un président de la République française et quelques conseillers et chefs militaires peuvent-ils déstabiliser un pays étranger, constituer de toutes pièces une armée rebelle, lancer des attaques militaires contre les forces régulières du pays et se saisir par la force d'un Président légitime sans que cela n'émeuve personne ? Tous ces préparatifs ont été effectués au grand jour, même si certains, les responsables français de l'époque, le procureur de la CPI aujourd'hui, ont tenté de les camoufler plus ou moins maladroitement. N'est-il pas choquant de constater que le Parlement français n'a pas été consulté et

que la hiérarchie militaire aura été court-circuitée ? L'affaire ivoirienne est un révélateur des tares et dysfonctionnements de notre système politique, de son dévoiement au service d'intérêts particuliers.

De plus, cette opération aura été menée en dépit du bon sens. Sa brutalité risque de nous aliéner définitivement les membres africains de notre famille francophone. La violence de l'intervention militaire, le mépris affiché vis-à-vis d'un gouvernement et d'institutions étrangers auront infligé à la psyché africaine et partant, à la relation franco-africaine des dégâts irréparables. En 2013, dans le rapport rédigé par l'ancien ministre Hubert Védrine et le financier franco-béninois Lionel Zinsou, à la demande de Pierre Moscovici, alors ministre de l'Économie et des Finances, l'Afrique apparaît clairement comme l'avenir de la France. Dans un contexte mondialisé de concurrence sauvage, de guerre économique, notre pays accablé sous la dette et le chômage a besoin de travailler avec l'Afrique. « *Mais, commente Ahoua Don Mello, l'ex-porte-parole en exil du gouvernement Gbagbo, si l'Afrique est l'avenir de la France, beaucoup d'Africains considèrent aujourd'hui que la France, c'est le passé de l'Afrique.* »

« J'AI ACCEPTÉ TOUS LES COMPROMIS »

D'étranges usurpateurs, comme certains avocats extérieurs au dossier Gbagbo, prennent ou ont pris parfois la parole dans les médias en prétendant parler au nom du Président. Quand ce ne sont pas certains de ses propres amis, trop bien intentionnés. Ce sont souvent les mêmes qui refusèrent pendant la crise post-électorale d'envisager une attaque de l'armée française en avril 2011. Par exemple Jacques Vergès, convaincu que « *la Côte d'Ivoire serait le tombeau de l'armée française* ». Et certains conseillers de la présidence de nager dans un optimisme un peu vantard, occultant la possibilité d'une quelconque initiative belliqueuse de la France... Instruit par ces différentes expériences, et ne pouvant intervenir lui-même pour corriger les abus de langage de ses visiteurs au sortir de la prison, Laurent Gbagbo laisse les membres de son parti et ses proches s'en charger.

À La Haye, ses visiteurs, parmi lesquels Nady Bamba sa troisième épouse, peuvent constater que le président Gbagbo est toujours lucide et combatif malgré les séquelles de sa détention à Korhogo. « *La première fois que je l'ai vu le 19 janvier 2012, raconte Guy Labertit, j'ai trouvé un homme qui était encore marqué par les huit mois qu'il avait passés à Korhogo dans des conditions assez désastreuses. Il m'a dit lui-même qu'il n'était pas sorti en dehors de la visite de Desmond Tutu, Mary Robinson et Kofi Annan – qui s'était d'ailleurs permis de dire qu'il était bien traité, ce qui est tout à fait scandaleux au regard de ce qu'il a vécu. Le président Gbagbo avait aussi été plus que bousculé au moment de son arrestation et à l'Hôtel du Golf,*

contrairement à ce qui a été dit. Il avait encore des séquelles, il ne pouvait toujours pas fermer sa main droite. »

Du palais présidentiel – où je l’avais rencontré pour la première fois en 2005 au cours de longs entretiens dont une partie fut publiée dans *France-Soir* – à la résidence assiégée du quartier de Cocody, en passant par la maison de Korhogo où il fut détenu, et enfin à la prison de Scheveningen, les chocs successifs ont été brutaux. Les souvenirs reviennent, un a un, précis malgré tout. L’engrenage fatal, le Président s’en remémore toutes les étapes, jusqu’à son arrivée ici. Laurent Gbagbo parle calmement, sans amertume, en vieil habitué de l’adversité et des coups durs. La prison, il l’a déjà connue de mars 1971 à janvier 1973, quand il était dans l’opposition à Houphouët-Boigny. Puis, en 1992 quand Alassane Ouattara, déjà Premier ministre, le fait arrêter, après qu’il se soit présenté contre Houphouët aux premières élections présidentielles multipartites, en 1990, et soit devenu chef de l’opposition, puis député, sous l’étiquette du FPI. Condamné à deux ans de prison, l’opposant invétéré n’y séjournera que six mois, et sera libéré au mois d’août.

J’ai prêté serment le samedi 4 décembre 2010, au Palais, après que le Conseil constitutionnel eut statué sur les recours que nous avions déposés à la suite des fraudes massives constatées dans le Nord du pays et après qu’il eut pris acte de l’incapacité dans laquelle se trouvait la Commission électorale indépendante de se prononcer dans le délai qui lui était imparti. La veille, le vendredi 3, j’ai compris que tout pouvait se terminer très mal. Le Conseil constitutionnel venait de proclamer les résultats, et me désigner comme vainqueur de l’élection. J’ai reçu le jour même un coup de fil de Sarko. Il était furieux : « Il ne fallait pas que le Conseil constitutionnel fasse ça, non, non, il ne fallait pas ! » C’est la démarche d’un fou, pas celle d’un chef d’État. Comment peut-on se permettre aujourd’hui, au XXI^e siècle, d’appeler un autre chef d’État pour lui dire une chose pareille ? C’est à ce moment précis, quand j’ai raccroché, que j’ai eu le sentiment que tout pouvait déraiper. Je sais que les institutions des pays africains, ils s’en fichent ! Il ne s’agit après tout que de mettre leur homme sur le trône... mais s’asseoir sur le Conseil constitutionnel d’un pays

souverain, dont la Constitution est calquée sur celle de la France, avec autant de culot, comme ça, par téléphone, c'est une mauvaise blague. Ce n'est pas un chef d'État que j'ai eu au téléphone...

Quand j'ai demandé à Jean-Christophe Notin, proche des milieux officiels français de l'époque, à défaut d'être un grand connaisseur de l'Afrique, pourquoi on n'avait pas respecté la décision du Conseil constitutionnel, il m'a répondu : « *Pour Paris, c'était un Conseil constitutionnel fantoche.* » Précisant qu'il fonctionnait exactement comme le Conseil constitutionnel français, je glisse : « *Par fantoche, vous voulez dire nègre ?* » Silence gêné. Jean-Christophe Notin, historiographe officieux de la République, n'insistera pas. Je crois qu'il découvrit peut-être, tout à coup, une autre vision qu'il n'avait nullement envisagée, en fidèle écrivain-fantassin de Licorne.

Le samedi, juste avant mon départ pour le Palais, où doit se dérouler la prestation de serment devant le Conseil constitutionnel, mon chef du protocole vient me dire qu'un message nous est parvenu indiquant que Nicolas Sarkozy a demandé que l'on s'oppose physiquement à cette investiture. J'ai décidé d'y aller quand même. Il agit comme voyou, me suis-je dit, je n'ai pas à en tenir compte. C'était du bluff, ou un avertissement...

Le lundi 6 décembre, nous avons formé le gouvernement, un gouvernement de technocrates, et nous avons commencé à travailler. La France nous avait coupé les robinets de la BCEAO, en espérant que nous ne pourrions pas payer les salaires des fonctionnaires et honorer les factures de l'État, ce qui aurait eu pour effet de dresser la population contre nous. Sarkozy m'a intimé l'ordre de partir dans un discours fait à Bruxelles, sur un ton plus proche de casse-toi de là, pauvre c., que dans le langage maîtrisé d'un chef d'État.

Mais à la fin du mois, à partir du 22 décembre, nous avons payé tous les salaires, idem en janvier. Ils ont compris qu'ils ne nous auraient pas comme ça...

Et on me le reproche aujourd'hui... ! parce que j'ai continué à faire mon travail, et à payer les fonctionnaires. Même motif, même punition pour

les mesures que j'ai prises dans le souci du maintien de l'ordre. J'ai utilisé un décret qui existe depuis 1961, et qui permet d'ouvrir la possibilité, ce n'est pas une fatalité, de mettre en état d'alerte les forces de maintien de l'ordre si la situation est telle que des incidents sont à craindre. Bref, je faisais mon métier pour assurer la sécurité de l'État et des populations, je gouvernais. C'est cela, qu'on veut faire passer pour un plan criminel... Les rebelles avaient introduit des commandos armés au cœur d'Abidjan, toute une armée. Ils devaient faire leur jonction avec les centaines de soldats rebelles, des mercenaires burkinabés pour la plupart qui étaient cantonnés à l'Hôtel du Golf, un vaste complexe situé au bord de la lagune, où se trouvaient depuis septembre, les Ouattara et les chefs rebelles.

Dès le début du mois de décembre 2010, les attaques contre la population et les forces de l'ordre ont commencé à Abidjan jusqu'à ce que la stratégie de prise de pouvoir violente par Alassane Ouattara et ses soutiens soit révélée lors de l'attaque générale et concertée, lancée dans tout Abidjan le 16 décembre 2010.

Les hommes politiques de mon parti, de mon gouvernement, mon fils même, et beaucoup d'autres, sont poursuivis en justice, et ont été emprisonnés, pour « atteinte à la Défense nationale, attentat ou complot contre l'autorité de l'État, constitution de bandes armées, direction ou participation à une bande armée, participation à un mouvement insurrectionnel, atteinte à l'ordre public, coalition de fonctionnaires, rébellion, usurpation de fonction, tribalisme et xénophobie ». Rien que ça... Ce serait seulement grotesque si cela n'entraînait pas autant de souffrances, de privations de libertés, tant d'injustices. Nous, on nous pourchasse, on nous fait passer pour des criminels. C'est le monde à l'envers.

La mort de Basile Mahan Gahé, homme pacifique et syndicaliste, décédé il y a peu des suites de mauvais traitements dans les prisons du régime Ouattara, à l'âge de soixante ans, a affecté Laurent Gbagbo, comme tant d'autres disparitions brutales dues à dix années de crise.

Il y en a eu des morts, beaucoup de morts, il y a eu tant de morts. N'est-ce pas indigne de vouloir me les attribuer alors que je n'ai cessé de prôner la réconciliation ? Je craignais tellement que le pays soit

définitivement coupé en deux, j'étais tellement préoccupé par le fait que la situation pouvait conduire à des tensions profondes et définitives entre Ivoiriens, que j'ai tout fait pour parvenir à une solution pacifique. J'ai accepté tous les compromis. Je l'ai souvent dit, je n'ai jamais eu d'arme, je n'aime pas les armes, je n'aime pas la guerre, je n'ai jamais fait de coup d'État... J'ai écrit des livres, Pour une alternative démocratique, Agir pour les libertés, et quelques autres. J'ai proposé aux juges de La Haye de les leur faire porter, car c'est dans ces livres que l'on peut me connaître, savoir qui je suis, quel est le sens de ma vie... J'ai toujours entendu sur mon compte des commentaires contradictoires : certains de mes amis m'ont reproché de ne pas être assez dur, et de composer, même avec les adversaires. Mais parler à tout le monde, c'est cela la politique ! Par ailleurs, mes adversaires, eux, prétendent que je serais un dictateur. Toute ma vie j'ai lutté pour la démocratie. J'ai passé des mois en prison et des années en exil du fait de ma lutte pour la démocratie. J'ai refusé le système du parti unique parce que je pensais que l'avenir de l'Afrique ne pouvait s'organiser que dans un cadre démocratique. Lorsque j'étais en exil en France, j'ai refusé les propositions d'Houphouët-Boigny qui cherchait à me récupérer. J'ai toujours joué le jeu des élections, j'ai toujours cru en la volonté populaire. Et finalement, c'est cela que l'on me reproche : être le porte-parole du peuple. Donner voix au peuple de Côte d'Ivoire. Combien sont-ils les dirigeants africains qui représentent le peuple ? Ils se comptent sur les doigts d'une main. Qui a permis à chaque sensibilité de s'exprimer ? Qui a permis aux partis rebelles d'exister sur la scène politique ivoirienne ? Qui a intégré les rebelles au gouvernement et à l'armée ? Qui a organisé les élections ? Qui a permis que Ouattara et Bédié s'y présentent, alors même qu'ils ne remplissaient pas les critères constitutionnels ? Qui a fait en sorte que tous les candidats disposent des mêmes temps de parole et des mêmes moyens ? Il me semble que j'ai toujours agi comme un véritable homme politique, soucieux du bien-être de ses concitoyens, soucieux de laisser le débat démocratique s'installer, à l'écoute des autres. Loin, très loin de ces technocrates sans âme et sans structure morale qui constituent désormais le personnel politique de votre Ve République.

Pour revenir aux grandes manœuvres d'étouffement économique, en 2011, j'ai décidé de couper les ponts avec le siège de la BCEAO, à Dakar. La technique du boa constrictor pour nous étouffer était mise en œuvre par le patron du Trésor à Paris. [Rémy Rioux, sous-directeur aux Affaires internationales, et représentant de la France au sein de la BCEAO.]

Paradoxe de l'histoire, ce même Rémy Rioux, qui, en service commandé, est devenu l'un des bourreaux de Gbagbo, lui a délivré le satisfecit du Trésor français sur sa gestion économique de la Côte d'Ivoire. En dépit de la guerre entretenue par les rebelles, monsieur Rioux considérait que le pays... « *était dans un cycle favorable après que Gbagbo l'a fait intégrer le PPTE⁴¹ et s'apprêtait dans quelques semaines à atteindre le point d'achèvement qui permettait l'annulation de la dette.* »

Philippe-Henri Dakoury-Tabley, le patron de la BCEAO, a été mis en prison, parce qu'il n'a pas cédé, contrairement à d'autres responsables économiques retournés par Christine Lagarde. La Communauté européenne a été enrôlée par la France, il y a eu embargo sur tout, y compris sur les médicaments, ce qui a pénalisé la population. D'énormes pressions ont été exercées sur les opérateurs économiques, et les exportateurs de cacao, pour bloquer le port. Vers le 19 ou le 20 du mois de février, toutes les succursales des banques privées françaises ont fermé dans le pays : la BCC [BNP Paribas], la SGCI [la Société générale]... Leurs clients ont été mis dans l'impossibilité de recevoir leurs salaires, qui y étaient domiciliés. Nous avons réagi très vite, en réquisitionnant toutes les petites banques ivoiriennes, pour y transférer les salaires de nos fonctionnaires. Le boa constrictor s'était mordu la queue...

À partir de là, ils sont devenus très méchants. J'ai appris qu'entre la fin février à la mi-mars 2011, des avions livraient à Bouaké des armes pour nous attaquer malgré l'embargo édicté par les Nations unies. Les mercenaires qui devaient former le gros des troupes rebelles

41. Pays pauvres très endettés.

avaient été recrutés des mois auparavant dans les pays limitrophes. La CDEAO a dit que son armée allait nous attaquer.

Ensuite, les rebelles ont avancé avec l'aide des Français sur tous les fronts, et ont commencé à descendre plein Sud, vers Abidjan, aidés par les mercenaires, des Burkinabés, des Maliens, des Nigériens... L'ONUCI et les troupes françaises leur ouvraient la voie, et participaient aux combats.

Le bombardement de la résidence – que beaucoup confondent avec le palais présidentiel – a commencé le 31 mars. Je ne sortais plus, je vivais dans le tunnel blindé construit par Houphouët pour permettre au Président de gagner en vitesse la résidence de l'ambassadeur de France en cas de coup d'État. Tout un symbole... Le tunnel avait été muré. Au moment de l'intervention des forces françaises, je l'ai fait vérifier. Je ne voulais pas risquer une attaque par là, et elle n'a donc pas eu lieu, contrairement à ce qui a été écrit. Ce qui est vrai, c'est qu'il y avait des militaires français positionnés dans la résidence de l'ambassadeur de France, à quelques mètres de nous. Ils tiraient sur les occupants de la résidence présidentielle, quels qu'ils soient. Des cibles faciles. Nombreux ont été les civils tués ou blessés par ces francs-tireurs. Et il y avait des tireurs embusqués sur le toit de la résidence du président de l'Assemblée nationale, Mamadou Koulibaly, qui ne s'y trouvait heureusement plus.

Nous avions des provisions, de quoi tenir longtemps.

Désiré Tagro, secrétaire général à la présidence, est venu me dire, au soir du samedi 9 avril, que Gérard Longuet, le ministre de la Défense de Sarkozy m'avait appelé. En fait, il s'agissait d'un coup de fil de Charles Millon, qui avait demandé mon contact pour le compte de Longuet. Je suis monté dans ma chambre, où j'ai pu prendre une douche, faire ma toilette, et changer de vêtements. J'ai dit à Tagro de rappeler Millon pendant ce temps.

Mon aide de camp m'a informé que mon Premier ministre et le patron de Petroci [la compagnie pétrolière nationale de Côte d'Ivoire] voulaient me parler. J'ai eu mon ministre en ligne, et ensuite, j'ai parlé au président du Ghana John Atta-Mills. C'était un bon copain

et il m'a rasséréené. J'étais en train de parler au directeur de Petroci, quand une bombe est venue frapper le bâtiment et exploser très exactement au-dessus de ma tête. Sans doute un repérage grâce à ma communication téléphonique. En tout cas, je n'ai jamais eu Longuet. Les frappes étaient destinées à tuer. J'aurais été présenté comme un dommage collatéral, pas comme une cible directe, sans doute.

Les forces gouvernementales se battaient. Elles reprenaient les positions rebelles. Oui, l'armée ivoirienne avait le dessus, mais chaque fois qu'elle obtenait un résultat, une avancée, l'aviation française venait la bombarder. Mon ancien ministre des Affaires étrangères s'est réfugié à ce moment-là à l'ambassade de France : ils ont cru que je l'avais envoyé pour négocier...

Il n'y avait aucune arme lourde à la résidence de Cocody. C'est pourtant la raison qui a été invoquée pour bombarder la résidence, où s'étaient réfugiés une centaine de civils : tous ceux parmi mes ministres ou amis qui croyaient être plus en sécurité chez moi que chez eux, les pauvres ! En plus de ma famille, il y avait des gens âgés, des enfants, des bébés, des adolescents. Parmi eux, la sœur du footballeur Basile Boli, qui s'occupait d'une association caritative en faveur des enfants de policiers. Il y en avait aussi au dehors, autour de la résidence, et beaucoup ont été tués.

Des avions français gros porteurs sont arrivés à Abidjan avec des chars, dans la nuit du 2 au 3 avril 2011 et ont débarqué des soldats de la Légion étrangère, et du matériel de combat, dont des blindés. Les soldats sont allés stationner dans le camp français proche de l'aéroport. Des gens nous téléphonaient de leur portable pour nous renseigner sur les mouvements des blindés. Le nombre des hélicoptères de combat français a lui aussi augmenté.

C'est en connaissance de toutes ces informations, et non pour politiser le débat, ou me faire plaindre, que j'ai pu affirmer dans ma dernière interview – je l'ai donnée par téléphone à la chaîne française LCI, le mardi 5 avril – que la France venait d'entrer en guerre « directement » contre nous à Abidjan. Avant, elle l'était déjà, mais de façon indirecte, en transportant les troupes rebelles d'un point à un autre de la ville, en les armant, en leur donnant des munitions. J'ai dit au

journaliste Vincent Hervouët que mon objectif n'était pas de mourir, et que je ne voulais que la vérité des urnes. J'ai parlé de négocier, je n'ai pas appelé à la guerre. « Vous allez vous battre dos au mur ? » m'a demandé le journaliste, toujours dans cette logique qui me présentait comme « celui qui s'accroche au pouvoir » : j'ai répondu que je ne me battais pas, que je me défendais, que je n'avais jamais été dans ma vie un fauteur de guerre, de guerre civile, ou de coup d'État. Pour ça, ai-je dit, il faut regarder de l'autre côté. Je lui ai fait part de l'incompréhension qu'était la mienne devant les agissements des Autorités françaises. Pourquoi faire intervenir de manière si violente l'armée française contre les forces gouvernementales alors qu'il s'agissait de régler un litige électoral, ce qui aurait pu être fait par un simple recomptage des votes. Pourquoi bombarder la résidence d'un chef d'État ? Pourquoi détruire la radio-télévision nationale ? Ce que j'ai réclamé pour finir, c'était, une fois encore, la vérité des urnes. Parce que là est la question : qui a gagné ces élections ? Un cessez-le-feu militaire était encore possible, je voulais un dialogue politique. J'étais bien le seul. En face, ils voulaient la guerre. Moi, je n'ai jamais eu de fusil dans les mains – sauf pendant mon service militaire ! –, je n'ai jamais utilisé les armes. Depuis les premières attaques des rebelles en 2000 nous n'avons jamais été à l'origine des violences.

Entre-temps, j'ai reçu un message – le 8 ou le 9 – nous indiquant que des soldats français étaient montés à la tour de contrôle de l'aéroport. À une femme qui était là en service, ils ont demandé : « Vous êtes pro-Gbagbo ou pro-Ouattara ? » C'était une femme sensée, et bien informée, elle a répondu intelligemment.

Vers le dimanche 10 avril, les officiers m'ont dit : « Président, on ne peut plus tenir. Nos équipements sont détruits, nos hommes sont morts. » Je leur ai dit : « Mettez tous vos vies à l'abri. » Le patron militaire du Plateau, ainsi que celui qui commandait à la résidence sont allés voir l'ONU, pour leur remettre leur mission : la protection des civils et des bâtiments. J'ai compris que c'était fini.

Le 11 avril au matin, arrive un coup de fil de Port-Bouët, où se trouvent un aéroport et un camp militaire français, pour nous dire que cinquante blindés français sont sortis et font route dans notre

direction. Ils sont arrivés peu après, ont pris position autour de la résidence. Les hélicoptères français ont mis le feu à l'intérieur de la résidence en tirant des munitions incendiaires, des murs sont tombés, la bibliothèque a été entièrement détruite. Ma collection de livres classiques est partie en cendres. C'est devenu tout de suite intenable pour les familles et les civils qui étaient regroupés là. Il n'y avait plus aucun militaire. Nous sommes tous descendus en sous-sol dans des abris plus sûrs, même si il y avait partout une fumée qui rendait l'air irrespirable.

Dans une conférence de presse tenue à la maison de l'Afrique à Paris, Jacqueline Chamois, l'enseignante française qui fut la première épouse de Laurent Gbagbo, et qui se battait alors pour la libération de leur fils Michel, a rapporté le témoignage de sa belle-fille, qui a vécu le siège de la résidence. Viviane Gbagbo lui a raconté que des trous auraient été percés dans le mur qui obstrue le tunnel menant à la résidence de l'ambassadeur de France, pour y faire passer des gaz et des fumigènes, et qu'elle a été frappée, et maltraitée avec son mari, avant d'être séparée de lui, en présence des militaires français, le 11 avril.

Des militaires français sont venus devant le portail, un de leurs chars l'a défoncé à coups de canon. Il y a eu ensuite des coups de feu, des rafales, et dans la fumée, j'ai entendu : « On veut Gbagbo ! On veut Gbagbo ! » Avec nous, dans une petite pièce plongée dans l'obscurité, il y avait la mère de mon ministre Sangaré, une femme de quatre-vingt-dix ans, des enfants de quatre ans, de sept ans, et un bébé. Les rebelles sont descendus en tirant. « On veut Gbagbo ! »

Je me suis levé : « C'est moi Gbagbo. » Ils m'ont saisi. J'ai reconnu Wattao. Il a dit : « Il ne faut pas le toucher. » Il y avait aussi Ouattara Morou, Cherif Ousmane, beaucoup de chefs rebelles. Ma chemise étant déchirée, j'ai demandé qu'on m'en donne une autre, c'est Wattao qui me l'a apportée. Pendant que je changeais de chemise, j'ai été filmé. Comme je l'ai dit, toujours par des caméras de l'armée française. Depuis le début, tout était filmé par les soldats français, tout jusqu'à la fin...

C'est Ouattara Morou qui m'a mis le gilet pare-balles, le casque. Je savais à partir de ce moment que tout pouvait m'arriver, à moi, à tous les miens... Ouattara Morou m'a poussé dans un véhicule qui a roulé à tombeau ouvert, et on est allés jusqu'à l'Hôtel du Golf. Là, on m'a fait attendre dans une pièce, j'ai vu d'autres prisonniers couchés à même le sol, puis on m'a mené au quatrième étage, dans une chambre, je crois la 468.

Les barons du nouveau régime sont venus me voir : Soro, avec une petite casquette, Hamed Bakayoko. Pour quoi faire ? Pour savourer leur victoire. Ils sont restés une quinzaine de minutes, pas plus.

J'ai vu arriver Simone et mon fils Michel, en sang. J'avais vu mes proches se faire tabasser, comme j'ai vu Tagro être assassiné. J'ai vu la ministre de la Santé, mon ami Sangaré... On les a mis dans une autre pièce.

Alphonse Djédjé Mady, le secrétaire général du PDCI [le parti de Konan Bédié] m'a réconforté. J'ai vu mon ancien ministre des Infrastructures économiques, Patrick Achi, passé dans l'autre camp...

J'ai dormi. Pas d'examen médical, pas d'interrogatoire. Le 12, Guillaume Soro est revenu me voir. Il m'a dit que j'allais être transféré à Korhogo le jour même. J'ai refusé.

« – Si tu n'acceptes pas, ils vont le faire avec brutalité.

– Korhogo pour quoi faire ? ai-je dit.

– C'est dans une maison qui m'appartient, a-t-il répondu. Tu y seras bien.

– J'ai une maison à Gagnoa, lui ai-je répondu, et il y a aussi San Pedro. »

Il n'a rien voulu entendre. Cherif Ousmane est venu, et m'a emmené brutalement. Au passage, ils ont pris mon médecin, Christophe Blé, pour l'emmener avec moi. Sur le chemin du Golf, il s'en était fallu d'un rien qu'un rebelle l'égorge. Et là, le voilà parti avec moi pour huit mois de détention. C'est un homme bien, Christophe Blé, un médecin compétent et une bonne personne. C'est parce que c'était mon médecin attitré qu'il a failli être tué et qu'il a ensuite été détenu sans aucun mandat. On nous a mis dans un hélicoptère, direction Korhogo.

Sur le chemin, j'ai pensé à tous ceux qui étaient morts et qui avaient souffert, je priais pour eux. Je me demandais ce qu'allait devenir la Côte d'Ivoire.

« ILS M'AURAIENT TUÉ À PETIT FEU »

À Korhogo, qui est une ville importante du Nord de la Côte d'Ivoire, on était mon médecin et moi dans une toute petite maison, une baraque de trois pièces, à l'isolement complet. Je n'avais pas l'autorisation de mettre le nez dehors. Il y avait une petite salle commune. On avait chacun notre chambre. Une femme, que je ne connaissais pas, venait nous porter les repas, préparés ailleurs. Des repas calculés pour nous affaiblir. Si j'ai pensé être empoisonné ? Oui, ça m'est arrivé. On nous regardait manger : un soldat de l'ONUCI, et un rebelle. Il y avait le déjeuner vers 13 heures, le dîner vers 20 h 30. La porte ne s'ouvrait qu'à ces heures-là pour laisser entrer notre pitance, et un peu de lumière du jour : à chaque repas, on pouvait quelquefois apercevoir rapidement un bout de ciel. Sinon, la porte était fermée. Nous avons vécu pendant huit mois sous la lumière électrique ou dans l'obscurité, tous les volets fermés, jamais autorisés à mettre le nez dehors, à marcher, à faire de l'exercice. Je ne pouvais savoir qu'il pleuvait que lorsque j'entendais le bruit de la pluie sur le toit. Impossible de se promener, de marcher. Je tournais en rond. Je suis resté huit mois dans cette situation. Ils m'auraient tué à petit feu.

Les véritables geôliers du Président sont les hommes de Fofié, pas les soldats des Nations unies dont les responsables prétendent pourtant qu'ils protègent et prennent soin du célèbre prisonnier. Pour ajouter à la confusion, les soldats des Nations unies présents à Korhogo aussi bien que les

rebelles possèdent des uniformes très semblables et sont originaires des mêmes régions sahéliennes. D'après les avocats qui ont approché Gbagbo lors de cette première détention, les premiers agissaient en supplétifs des seconds, et non l'inverse. Les forces internationales avaient officiellement la charge du prisonnier mais l'ont sciemment abandonné à ses bourreaux. Elles ont couvert *de facto* implicitement les mauvais traitements dont il a été l'objet. La fiction entretenue dans les médias d'un Gbagbo « protégé » par l'ONU qui eût été dans son rôle et sa mission, est fausse, mais nul n'est jamais allé vérifier.

Dès son premier voyage, en juin 2011, à Abidjan, Emmanuel Altit a pu se forger une opinion de la situation. Il pronostique dès ce moment que Gbagbo sera déféré à la CPI avant la fin de l'année. Ses confrères ivoiriens n'y croient pas. En juin, à Abidjan, il rencontre avec son équipe Jeannot Ahoussou, le ministre de la Justice d'Alassane Ouattara, puis les responsables du Bureau des droits de l'homme de l'ONUCI.

Démarche obligatoire pour qui veut voir Gbagbo, d'autant que l'ONUCI assure à l'époque la liaison aérienne avec Korhogo. Les Nations unies ne l'aideront pas, alors qu'elles sont en principe les garants des droits du détenu, au premier rang desquels, celui de recevoir son avocat. Laurent Gbagbo en fera la remarque, pendant sa première comparution à la CPI, en décembre de la même année.

L'ex-avocat des infirmières bulgares retenues en Libye de 1999 à 2007, puis libérées spectaculairement sous escorte médiatique grâce – entre autres – à Cécilia Sarkozy s'est rendu à Korhogo dans un petit avion privé, comme un touriste. L'engin a eu des problèmes de moteur, et a failli s'écraser, avec à son bord le pilote, Altit, et la collaboratrice qui l'accompagnait.

Altit reviendra en juillet et août. Le ministre de la Justice, le ministre de l'Intérieur, les responsables des Nations unies, tous lui assurent à chaque fois faire tout leur possible pour qu'il puisse voir son client au plus tôt. Mais lorsqu'il s'agit d'organiser les modalités pratiques de la visite, les interlocuteurs disparaissent ou se renvoient la balle les uns les autres. Les services de l'ONUCI notamment ne semblent pas inquiets des violations des droits du prisonnier pourtant détenu sans mandat, au mépris des dispositions législatives ivoiriennes, et dans des conditions de détention très difficiles. Pourtant, personne n'ignore que

le président Gbagbo est entre les mains d'un chef de guerre sanguinaire, qu'il est détenu dans des conditions indignes. Ni les Nouvelles autorités ivoiriennes, ni les responsables de l'ONU, ni les responsables français. Le 14 juillet 2011, François Fillon, Premier ministre, se trouve à Abidjan. Il est venu pour assurer Alassane Ouattara du soutien des autorités françaises. Il fera une apparition le soir à la réception donnée à l'occasion de la fête nationale. Au même moment, Emmanuel Altit et son équipe sont à Abidjan. Sachant pouvoir compter sur la France, l'ONU, les États-Unis, pourquoi Ouattara se serait-il préoccupé du sort du président Gbagbo ? Les rebelles n'espéraient-ils pas, du moins certains d'entre eux, que le Président disparaisse ? Malgré les autorisations écrites qu'il avait obtenues des Autorités ivoiriennes dès les débuts de sa mission pour rencontrer le président Gbagbo, Emmanuel Altit ne parviendra à voir le Président qu'en octobre. À cette époque-là Ocampo se trouve à Abidjan pour des discussions avec les Autorités. Le procureur de la CPI, Moreno Ocampo, qu'Emmanuel Altit avait officiellement informé des violations des droits que subissait son client, notamment le droit fondamental de rencontrer son avocat, ne semble pas plus que les autres émus de la situation. Les voyages de l'avocat français et de son équipe ont été néanmoins fructueux : ils lui ont permis de rencontrer des témoins importants et de constituer un dossier.

La rencontre entre le président Gbagbo et Emmanuel Altit a eu lieu au palais de Justice de Korhogo préalablement vidé de tous ses occupants. À quelques centaines de mètres du palais, les gardes de Fofié s'effacent pour laisser les soldats de l'ONUCI entourer le Président de façon à donner l'impression que ce sont eux qui en ont la charge. C'est d'ailleurs Fofié et ses hommes qui s'étaient opposés physiquement à plusieurs reprises à ce qu'Emmanuel Altit puisse voir son client. Et ce malgré les autorisations dûment tamponnées que l'avocat possédait. À l'issue du rendez-vous, Emmanuel Altit et ses deux confrères ivoiriens sont particulièrement inquiets : à l'évidence le Président est épuisé par sa détention, et laissé à la merci des rebelles. Tout peut arriver.

LA CPI, UNE COUR AFRICAINE ?

« J'ai appris avec consternation que le président destitué de Côte d'Ivoire, Gbagbo, a été transféré à la Cour pénale internationale, le mardi 29 novembre... en totale violation du Code international des procédures et au mépris des exigences de la paix en Côte d'Ivoire. Ce transfert fait suite à une procédure tellement rapide, qu'il peut être légitimement décrit comme un enlèvement... » déclare Jerry Rawlings, président du Ghana entre 1992 et 2000. Comme d'autres, il est surpris et choqué par le procédé judiciaire expéditif employé à Korhogo. *« Cet empressement à inculper et à faire transférer Gbagbo [qui n'a pas couru s'échapper durant le bombardement de son palais] comme un criminel de droit commun défie la logique d'une quête de véritable réconciliation et d'une paix durable en Côte d'Ivoire. »* Le coup a été monté à Paris le jeudi 24 novembre 2011. Alassane Ouattara s'y trouve, il vient tout exprès rencontrer Nicolas Sarkozy et Luis Moreno Ocampo pour une réunion gardée secrète. Gbagbo est tombé, il s'agit de finir le travail. Le procureur de la CPI rentre de Libye, où il se trouvait encore la veille, tentant d'inculper le fils de Kadhafi. Saïf al-Islam est visé par la justice internationale. Le procureur est rentré au plus vite en Europe quand il a su que les juges de la CPI avaient validé le mandat d'arrêt du président Gbagbo. Il saute dans un avion pour venir discuter à Paris avec le « deus ex-machina » de l'opération, le président français et Ouattara les modalités du transfert du président Gbagbo. Pas de temps mort.

Le vendredi 25 novembre 2010, mes avocats ont appris en consultant le dossier à Abidjan que j'allais être interrogé le lundi suivant,

le 28, par un juge d'instruction dans le cadre de la procédure pour crimes économiques ouverte en toute illégalité, puisque ne respectant ni la loi ni la Constitution ivoirienne. Le juge d'instruction devait se rendre à Korhogo. Mes avocats ont immédiatement, toutes affaires cessantes, sauté dans une voiture. D'Abidjan à Korhogo il y a 600 kilomètres d'une route difficile, mal carrossée, infestée de « coupeurs de route » [bandits de grands chemins]. Mes avocats ont pris tous les risques.

À Korhogo, surprise, ils croisent dans les rues des greffiers et des juges de la cour d'appel d'Abidjan. Au moment de l'interrogatoire mené par le juge au palais de Justice, j'ai flairé le traquenard. Dans un premier temps, j'ai refusé de répondre aux questions. J'ai souligné que tout cela était illégal. Le juge a remis l'interrogatoire au lendemain, mardi.

Ce jour-là, mardi 29, alors que l'interrogatoire a repris un magistrat se précipite dans la salle où nous nous trouvons et nous annonce que la CPI demande mon transfert à La Haye. Mes avocats objectent que seule la cour d'appel est habilitée à traiter d'une telle requête, et que si audience il doit y avoir elle doit se tenir au siège de cette cour à Abidjan. « Tous les magistrats de la cour d'appel sont là, nous rétorque-t-on, inutile d'aller à Abidjan ! »

Le piège... Par e-mail, vu l'urgence, maître Altit transmet à ses confrères un mémoire en défense qu'ils vont utiliser tout en demandant un report légitime fondé sur les dispositions du Code de procédure pénale et sur les standards internationaux. Les juges refusent. Moi, je savais que les dés étaient pipés, et j'ai regardé toute cette minable comédie d'un œil résigné. L'audience a commencé.

Mes avocats ivoiriens, ceux qui étaient présents, ont voulu s'exprimer. C'est à peine si les juges les ont écoutés. Mais ils ont été courageux, ils ont insisté et ont fini par faire résonner la voix du droit et de la raison. Cela n'a pas suffi.

Les juges de Korhogo étaient en contact permanent avec les responsables de la CPI, à La Haye, leur communiquant à tout instant les développements de l'audience. Koffi Fofié et ses hommes présents dans la salle, armés de kalachnikovs, s'impatientent bruyamment quand ils sentent que les juges perdaient de leur enthousiasme.

Ça s'est passé comme ça, et ça n'a rien à voir avec le droit... ni avec rien de normal, d'ailleurs. On ne m'a même rien donné à manger de la journée... Après l'audience, les gardes m'ont emmené en me disant que je rentrais dans la maison où j'étais détenu, et que je pourrais revoir mes avocats le lendemain. Les avocats y ont cru !

C'est ainsi que le transfert à la CPI se déroule quasi clandestinement dans un habillage juridique bricolé en toute hâte.

Dans la voiture de Kouakou Fofié, mon geôlier, qui me transportait, j'ai vu que nous dépassions la route de la maison. J'ai demandé où nous allions : « On ne s'arrête pas ? » Il m'a répondu : « Non, on va à l'aéroport. Il n'est pas éclairé et votre avion doit partir avant la nuit, à 18 heures 30. » « Ou est-ce que je vais ? » Il n'a pas eu le courage de me le dire. Il a dit : « Abidjan. » J'ai rigolé, ça j'avais compris. Il n'a pas osé répondre. Je crois qu'il a eu honte. En fait, nous sommes allés jusqu'à l'aéroport de Korhogo. Et de là, on m'a mis dans l'un des deux avions officiels de la présidence et direction La Haye.

À Paris, les avocats du Président aussi ont compris. Emmanuel Altit et son équipe prennent leur billet pour La Haye. Dans la nuit du mardi 29 au mercredi 30 novembre, l'avion qui transporte Laurent Gbagbo se pose à Rotterdam-The-Hague-Airport, d'où le Président est transféré transi de froid vers La Haye. Personne n'a jugé bon de lui donner un pull dans cette nuit d'hiver.

Dans le fourgon cellulaire, le président Gbagbo, étourdi, fatigué, vêtu d'une simple chemisette ivoirienne à fleurs fabriquées à Abidjan – une « Pathe'O » rendue mondialement célèbre par Mandela – d'un pantalon léger, et de sandales se dirige vers la prison de la CPI. C'est dans cette tenue pour le moins inadaptée, que celui qui fut le premier magistrat de son pays pendant dix ans, arrive au petit matin à Scheveningen.

Ouattara a parfois déclaré dans des interviews que j'étais pour lui plus qu'un ami, un frère ! Je ne crois pas... J'ai fait en sorte qu'il puisse rentrer en Côte d'Ivoire après que Konan Bédié lui ait collé un mandat

d'arrêt international qui l'avait contraint à l'exil pour falsification de documents d'identité. J'ai ensuite pris les dispositions pour qu'il puisse se présenter à l'élection de 2010, alors que la Constitution, qu'il avait lui-même votée en 2000, le lui interdisait. Je n'ai jamais bloqué sa pension. Pendant les dix années où j'ai été au pouvoir, j'ai continué à lui faire payer ses 8 millions de francs CFA au titre de son ancien poste de Premier ministre, et de la même façon, Bédié et son épouse, qui avaient été Président et Première dame, ont reçu pendant dix ans, lui, 22 millions, et elle, 8 millions mensuels.

Par ailleurs, je ne crois pas qu'un homme d'État légitimement élu, et illégalement mis en difficulté par des gens en armes, se soit plus prêté que moi à la négociation.

Comme une fin de bobine, la dernière séquence défile en accéléré, puis s'interrompt d'un coup. Gbagbo est dans la boîte. Vite fait, bien fait, le film est bouclé, pense-t-on à Paris, à Washington, à La Haye, à Abidjan.

Je le leur ai dit, à La Haye, quand j'ai été présenté à eux la première fois, le 5 décembre 2011 : ça ne sert à rien d'agir comme ça. On peut faire les choses normalement.

D'entrée, tenant à peine sur ses jambes, Laurent Gbagbo apostrophe les magistrats : *« Je suis là, on va maintenant aller jusqu'au bout. Madame la juge, On n'a pas besoin de se cacher pour nous transférer à La Haye. J'ai dirigé la Côte d'Ivoire pendant dix ans. Je n'ai pas fait ça. Madame la juge, prenez les précautions pour que dans d'autres pays, d'autres cas, cela ne se reproduise pas. Ça ne sert à rien. On veut faire croire que les gens ne veulent pas comparaître devant la CPI. Si on m'a accusé, c'est qu'on a des éléments de preuve. Lorsque je comparaitrai, vous aurez les miens et vous jugerez. »*

Au bout, tout au bout de ce plat pays où *« le ciel est si bas, un canal s'est perdu, avec un ciel si gris, qu'un canal s'est perdu »*, chante Brel. Le Thalys traverse les Flandres jusqu'aux Pays-Bas, à Amsterdam, ou Rotterdam, avant qu'un « Inter city » vous dépose à La Haye Sport Hall ou Central. Le taxi ne mettra ensuite que vingt minutes jusqu'à Scheveningen. La prison est un bâtiment de briques rouges comme tous les autres, maisons, villas,

et immeubles cossus de cette riche banlieue de La Haye, cité balnéaire de la mer du Nord.

Quartier bourgeois, paisible. Devant l'entrée proprette réservée aux visiteurs et au personnel, quatre jardinières en pierre, plantées de houx, et des pelouses bien tondues. Sur le mur, à côté des portes en verre, des logos d'interdictions : appareils photos, téléphones, cigarettes, briquets ou allumettes, et au cas où je l'oublierais, les armes à feu... L'autre accès à la prison qui donne à angle droit sur la grande voie de circulation automobile, et par lequel sont introduits, et extraits, les détenus, rappelle avec son grand portail noir, trouant un sinistre rempart qui n'en finit pas, que l'on se trouve bien à l'entrée d'un pénitencier, et non d'une maison de repos. Le terminus dédié aux criminels de guerre, aux coupables de crimes contre l'humanité.

Pour la plupart des miliciens de second ordre que la CPI y a mis au rencart, issus de pays africains choisis parmi les cent vingt-deux qui reconnaissent l'institution dans le monde. En ignorant beaucoup d'autres auteurs, ou suspects, de crimes de masse, dans d'autres pays, et sur d'autres continents, la CPI a opéré un tri géographiquement très « ciblé ».

La CPI, qu'est-ce que c'est ? Trois des cinq pays qui composent le conseil de sécurité et ont le droit de veto à l'ONU ne font pas partie de la CPI. Seuls les Français et les Anglais ont ratifié le traité. Les Russes, les Américains, les Chinois, eux, aucun risque qu'ils viennent se perdre ici, dans le brouillard.

L'institution judiciaire internationale a actuellement en cours huit enquêtes, dans des pays exclusivement africains : Ouganda, Mali, République démocratique du Congo, Centrafrique, Soudan, Kenya, Libye, Côte d'Ivoire – mais elle tente de diversifier ses terrains d'investigation, et à terme, la population carcérale de son établissement. En Amérique centrale et en Amérique du Sud (Honduras et Colombie), en Afghanistan, en Géorgie, en Corée... une dizaine de pays susceptibles de fournir quelques futurs inculpés et détenus. Aucun dossier cependant n'a encore été ouvert... Frédéric Taddeï, journaliste à France-Télévision,

animateur de l'émission *Ce soir ou jamais* sur France 2, propose cette analyse polémique⁴² :

« Les juges de la Cour pénale internationale de La Haye examinent en ce moment les preuves rassemblées contre Laurent Gbagbo afin de décider s'il y a lieu de poursuivre l'ancien président ivoirien pour crimes contre l'humanité. Ne devrions-nous pas en profiter pour examiner de notre côté les preuves accumulées contre la CPI et juger si cette Cour mérite, oui ou non, de poursuivre son travail ? Depuis sa création, le 1er juillet 2002, en application du statut de Rome, la CPI ne s'attaque qu'à des Africains. Racisme ? Impuissance ? Aveuglement ? Chacun peut en déduire ce qu'il veut. Toujours est-il qu'au cours des dix dernières années, selon la CPI, massacres et crimes de guerre ont été, comme par hasard, l'exclusivité de la Côte d'Ivoire, de la Libye, du Darfour, de la Centrafrique, de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda. ... Le reste du monde ? Rien à signaler. L'Irak et l'Afghanistan ? Cool ! Le Tibet ? La Syrie ? Pas de problème. ... ? Non contente d'invoquer un soi-disant droit international qui, en réalité, ne s'applique pas de la même manière à tous les États puisque des pays comme la Russie, la Chine ou les États-Unis n'ont pas signé ou ratifié le statut de Rome et que les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU peuvent mettre un veto à la saisine de la CPI, celle-ci ne s'en prend jamais aux vainqueurs, seulement aux vaincus. Prenant exemple sur le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, créé en 1993, qui condamne tous les Serbes lui tombant sous la main et blanchit systématiquement leurs adversaires, qu'ils soient Croates ou Bosniaques, la CPI incrimine ce pauvre Gbagbo, mais se garde bien d'enquêter du côté des partisans d'Alassane Ouattara, soutenus par les grandes puissances. De même avait-elle attendu que Kadhafi soit sur le point de perdre la guerre contre les Français, les Anglais et les Américains pour l'accuser de crimes contre l'Humanité. ... Peut-on encore parler de justice quand on se montre à ce point faible avec les forts et fort avec les faibles ? D'ailleurs, depuis dix ans, la CPI n'a cessé de dévoyer le concept de crimes contre l'Humanité. Né au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour punir et rendre imprescriptibles des crimes d'une atrocité exceptionnelle, celui-ci se retrouve aujourd'hui confondu avec n'importe quel massacre. Comme si le camp d'extermination d'Auschwitz, le bombardement de Dresde et le massacre de Sétif, c'était la même chose ! Comme si une tentative de génocide et la répression d'une manifestation devant la télévision ivoirienne revenaient exactement au même ! Les

42. Internet Newsring, février 2013

preuves de forfaiture étant nombreuses et répétées, ne devient-il pas urgent de mettre un terme à cette parodie de justice internationale qui agit comme un instrument de domination supplémentaire au service des pouvoirs en place et finit par déshonorer les 121 pays ayant ratifié le statut de Rome ? »

Depuis sa création, par le traité de Rome en 1998, son inauguration le 1er juillet 2002, et son démarrage effectif en 2003, la CPI s'est, peut-on dire, spécialisée dans les affaires situées sur le continent noir. À croire qu'il détient à lui seul, entre autres tares qui lui sont couramment attribuées, celle d'abriter la quasi-totalité des criminels de guerre de la planète. Tous Africains les tueurs de masse, et les fous sanglants ? En tout cas, toutes les procédures concernent des dirigeants africains. L'inculpation d'Omar el-Béchir, le président soudanais, pour des violences qui se sont déroulées au Darfour, puis celle de Uhuru Kenyatta, président du Kenya, pour la répression de troubles post-électorales, et maintenant la détention du président Gbagbo ont soudé les Africains contre la CPI. L'Union africaine, par la bouche de son président et Premier ministre éthiopien, Haile Mariam Dessalegn, n'a pas hésité à dénoncer une « chasse raciale » de la CPI à l'encontre des Africains, à l'occasion d'un discours de clôture du cinquantième sommet de l'UA, le 27 mai 2013.

En juin 2012, à Malabo (Guinée équatoriale) Jean Ping, ancien ministre des Affaires étrangères du Gabon avait invectivé la CPI au 17e sommet des chefs d'États de l'Union africaine en ces termes : « *On a l'impression que la Cour pénale internationale ne vise que les Africains. Cela signifie-t-il qu'il ne se passe rien au Pakistan, en Afghanistan, à Gaza, en Tchétchénie ?* » S'adressant plus directement encore à l'ancien diplomate argentin Luis Moreno Ocampo, premier procureur et « star » de la Cour à l'époque, Ping avait exprimé méfiance et mépris, sans pour autant traduire ses paroles par une action forte à la tête des pays africains : « *Appliquez le droit*, lui avait-il lancé, *ne faites pas de politique !* » Citant l'un des chefs d'État présent, il avait ajouté sans rire : « [...] *Ocampo, c'est une blague.* »

Dire que la Cour pénale internationale peinait à imposer sa crédibilité avant l'arrestation et le déferrement à La Haye du Woody de Mama⁴³ – le

43. « Woody » (bon garçon) de Mama (le village de naissance de Laurent Gbagbo).

surnom de Gbagbo dans son pays – est un doux euphémisme. Minée dès sa naissance par le fait qu’au nombre des 121 États qui ont ratifié son existence (sur les 193 nations membres de l’ONU), ne figurent ni les États-Unis, ni la Russie, ni la Chine, ni l’Inde, ni Israël. Ce qui lui retire toute compétence sur beaucoup d’affaires où seraient impliqués les ressortissants – et dirigeants – de ces pays. La Cour apparaît comme un instrument partial du Conseil de sécurité de l’ONU, alors même que trois de ses membres les plus éminents, États-Unis, Russie et Chine, n’ont pas signé, ou ont refusé de ratifier le traité de Rome. Quant aux Américains, s’ils ne participent pas au financement du fonctionnement de la Cour – un budget de 100 millions d’euros, dont 10 versés par la France – ils sont présents à la réunion du bilan annuel : l’œil de Washington... Le juge danois Harhoff, du Tribunal international pour l’ex-Yougoslavie appartient à cette nébuleuse de juridictions pénales internationale. Il fait écho en juin 2013 aux chefs d’États africains critiquant la CPI, en dénonçant lui-même de l’intérieur le fait que « *des pressions massives et assidues sont exercées sur les magistrats internationaux.* » « *Ces tribunaux, déclare-t-il, ne sont pas neutres et obéissent aux ordres des grandes puissances, les USA et Israël en particulier.* » Les Américains ont prévenu que jamais ils n’accepteront que l’un des leurs y soit déféré, en se réservant de choisir ceux parmi les crimes commis par leurs troupes en Irak, ou en Afghanistan qu’ils jugeront eux-mêmes. C’est le fond du malaise. Une telle philosophie ruine l’ambition de la CPI. Rien d’étonnant à ce que les Africains, et bien avant eux les Asiatiques, n’y voient que l’un des bras du pouvoir politique occidental agitant le fouet judiciaire contre les faibles. Une tâche de naissance qui n’est plus un vice caché, et justifie à son endroit toutes les critiques et une résistance grandissante. Cependant, le projet de création d’un tribunal africain autonome, souvent évoqué, mais difficile à construire, pour des raisons d’indépendance politiques financières, a besoin de prendre du corps. Le traitement du dossier du Tchadien Hissène Habré, dont le dossier a été confié à la justice sénégalaise par l’Union africaine pour des crimes commis lorsqu’il dirigeait son pays, entre 1982 et 1990, sera déterminant. Réfugié à Dakar, dans l’impunité la plus totale, depuis vingt-trois ans, Hissène Habré a finalement été arrêté le 30 juin dernier, et devrait être jugé en 2014. L’enjeu de

ce procès constituera la démonstration d'un début de reprise en main de leur destin par les Africains eux-mêmes. Ils prouveront que l'impunité, en Afrique, n'est plus la règle.

Critiquée, aussi, pour son choix très sélectif et très politique des dossiers, avec d'autant moins de précautions qu'ils touchent les pays d'Afrique, pour la plupart trop petits et trop faibles sur la scène internationale. Le visage d'une justice manipulée par les vainqueurs de conflits qui y envoient leurs vaincus, et acquièrent ainsi au plan international une occultation de leurs propres crimes. Ce fut le cas pour la République démocratique du Congo, où Luis Moreno Ocampo obtint le renvoi devant la Cour de quelques obscurs chefs de milices, sans qu'aucun vrai responsable des guerres et des carnages de l'Est du pays, qui ont causé à ce jour 5 millions de morts, soit appelé à comparaître.

Cette marque de la gestion Ocampo, visant, par des succès faciles, à conforter le statut de l'institution, et le sien propre, constitue l'une des faiblesses organiques de la Cour de La Haye. Depuis les mandats d'arrêt, jamais suivis d'effets, contre le Soudanais Omar el-Béchir, l'Afrique a réagi, et s'est dressée comme un seul homme contre son Père Fouettard. La comparution prévue à La Haye de Uhuru Kenyatta, en prévenu libre, actuel président en exercice du Kenya – il a été élu en 2013 – et de son vice-président William Ruto, accusés d'avoir provoqué des troubles sanglants en 2007, lors des précédentes présidentielles, occasionnant mille morts, a été reportée sous la pression des membres de l'Union africaine. Certains pays membres menaçaient de se retirer de la CPI. Il est prévisible qu'elle n'ait jamais lieu, et les inculpés étant au pouvoir, que les témoins à charge dans le pays soient amenés à la raison, si ce n'est déjà fait.

Quand on entre là-bas, à Scheveningen, on croise donc peu de Blancs. À part quelques Serbes, échoués là avant la création de la CPI, que l'on voit souvent en famille, entourés de grandes filles aux cheveux très longs dans la salle commune des parloirs. Six tables séparées par des paravents sur roulettes, un coin cuisine, un coin salon avec une table basse, deux divans et des fauteuils en tissu rouge, un distributeur de sodas et de friandises, et à l'opposé, la trompe d'un éléphant de bois, donne sa forme à un toboggan pour les tout petits, un écran de télévision où défilent en boucle des dessins animés, une grosse voiture en plastique sur laquelle je verrai

circuler, un samedi après-midi, un ange blond et bouclé : une fillette de deux ou trois ans, tractée par un Serbe au visage fatigué, qui a retiré sa ceinture pour en faire un harnais, et se transformer en cheval de trait... Est-ce Vojislav Seselj, le leader ultra-nationaliste serbe ? Je ne le saurai pas.

Beaucoup ont été embastillés aux Pays-Bas dans le cadre du Tribunal international spécial pour l'ex-Yougoslavie. Les Sloboban Milosevic ancien président de Serbie, mort en détention à Scheveningen en mars 2006, Radovan Karadzic ou Radko Maldic. L'exprésident Charles Taylor, a, lui, été jugé par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone et pendant tout le temps de son jugement se trouvait à La Haye. Condamné à cinquante ans d'enfermement, il purgera le reste de sa peine en Angleterre.

Les autres détenus incarnent tous des trophées de ce que d'aucuns appellent « le safari africain » de Luis Moreno Ocampo, depuis la mise en fonction effective la Cour permanente qui est venue remplacer les diverses juridictions temporaires consacrées à tel ou tel théâtre de guerre (TIPR, Tribunal international spécial pour le Rwanda, TIPY, Tribunal spécial pour l'ex-Yougoslavie, ou TIPS pour la Sierra Leone).

Parmi eux, le Congolais Thomas Lubanga – condamné à quatorze ans, notamment pour avoir mobilisé des enfants soldats, l'officier congolais Germain Katanga, poursuivi pour des massacres dans la région du Kivu. Ou bien encore l'ex-vice-président de la République démocratique du Congo Jean-Pierre Bemba, également sénateur, et candidat malheureux contre Joseph Kabila aux élections présidentielles de 2006. Ce géant de plus d'un mètre quatre-vingt-dix, que je verrai à chacune de mes visites avec son épouse Liliane, ses filles, ses fils, qui vivent à Bruxelles, se voit reprocher des faits criminels, en particulier des viols, commis par son armée de libération du Congo chez ses voisins centrafricains, pendant la guerre qu'il menait contre le régime de Désiré Kabila. Ce dernier y a surtout gagné l'élimination de Jean-Pierre Bemba, son plus sérieux challenger, apparenté par le mariage d'une sœur à la famille de feu le président Mobutu, et l'exonération de ses propres méfaits, à la plus grande satisfaction des États-Unis, qui le parrainent.

Enfants soldats au Congo, viols et tueries en Centrafrique, les accusations et l'accusé semblent aussi avoir été choisies pour correspondre très exactement à la raison d'être et aux spécialisations de certaines ONG,

légitimer leur existence, et leur budget. Jean-Pierre Bemba n'était plus aux commandement des soldats impliqués dans les crimes évoqués, il a d'abord été condamné à 18 ans de prison... puis acquitté de et libéré de sa prison par la CPI. Grotesque, après huit années de détention. Sa condamnation, en septembre 2018, de la CPI pour subornation de témoin – un an de prison, déjà purgé, et 300 000 euros d'amende – ne change rien au fond de la fausse affaire Bemba.

Laurent Gbagbo est le premier président à y être enfermé. Son transfert fut in extremis le bâton de maréchal de Luis Moreno Ocampo, premier procureur de la CPI, alors en fin de mandat, en quête du « gros dossier » qui manquait à son palmarès.

Fatou Bensouda lui a succédé après l'avoir secondé. Elle a été chargée de couronner cette opération par un procès spectaculaire, censé installer définitivement la CPI dans la noble mission qui lui a été assignée à sa création, en 2000 : en finir avec l'impunité des responsables des crimes de masse. Voici la justification et la raison d'être de la jeune institution judiciaire, en mal de références, en butte à la défiance, et à toutes les critiques. En France, *Le Monde* du 4 juillet 2013 titre – et tire – juste en consacrant une double page « La Cour internationale sous pression ». Le journaliste souligne la « mauvaise note » donnée à Bensouda par les juges un mois plus tôt, lorsque ces derniers ont constaté que, comme la Défense du président Gbagbo l'avait démontré, le procureur n'apportait pas d'éléments suffisamment probants au soutien de ses accusations contre Gbagbo. Retour à la raison, après des acomptes de principe versés au crédit du procureur, dans des articles où n'affleurerait pas l'ombre d'un doute, jusqu'à la sanction de juin.

Depuis le 3 juin 2013, l'échec de Fatou Bensouda est devenu public, par la décision des juges qui lui ont demandé, au bout de deux années d'enquête, de reprendre son travail à zéro. Il n'est pas nécessaire d'être un inconditionnel du Président déchu pour savoir que la montagne politico-médiatique a accouché d'une souris judiciaire.

« MES AVOCATS ONT COINCÉ LES JUGES »

Seul le budget est digne de la super production annoncée. En 2013, le budget du procureur s'élève à 28 265 700 euros⁴⁴ auxquels il faut ajouter les 2,8 millions permettant au procureur d'engager de nouveaux consultants, enquêteurs, personnel intérimaire spécialement destiné à travailler sur le dossier ivoirien. Des dizaines de juristes se sont échinés à construire un dossier à charge contre le président Gbagbo à La Haye : procureurs, procureurs adjoints, assistants légaux, spécialistes de première instance, spécialistes d'appel, traducteurs, etc. Il faut y ajouter les dizaines d'enquêteurs du bureau du procureur qui travaillent sur le terrain en liaison avec les autorités ivoiriennes, magistrats et policiers. Les Ivoiriens ont transmis au procureur toutes sortes d'éléments censés lui permettre de clouer le cercueil du président Gbagbo. Et derrière les Ivoiriens, les Français. Les avocats Jean-Paul Benoit et Jean-Pierre Mignard proches de François Hollande sont à la manœuvre. Face à ces moyens gigantesques, l'équipe de Défense d'Emmanuel Altit ne dispose que d'un budget limité. Pour toute la durée du procès, il ne lui sera accordé que 76 000 euros pour les frais d'enquêtes. La disproportion des forces est criante. Et pourtant, avec pour seule arme leur expérience et leur sens manœuvrier, les avocats de Gbagbo vont mettre en échec le procureur et tous ses soutiens

44. AEP, Projet de Budget-Programme pour 2014 de la CPI, 12^e session, 29 juillet 2013 (ICCASP/12/10).

internationaux, et inverser totalement la situation, plaçant le procureur sur la défensive et l'obligeant à se justifier auprès des États parties⁴⁵.

Après plusieurs reports successifs, l'audience tant attendue se tient finalement du 19 au 28 février 2013. Plus de 10 000 pages de rapports d'enquêtes et d'annexes, de nombreuses vidéos, le tout rassemblé en étroite collaboration avec les autorités ivoiriennes, pour aboutir à un « DCC ou Document contenant les charges, c'est-à-dire un acte d'accusation, qui se voulait implacable et insurmontable. Le procureur prétendait décrire un Gbagbo, dirigeant des unités qui lui auraient été fidèles dans le but de pratiquer la terreur entre novembre 2010 date du second tour des élections présidentielles, et le 11 avril 2011, date de sa chute, afin de se maintenir au pouvoir. Pour le procureur cette politique dirigée contre les populations civiles aurait entraîné la mort de 1 080 opposants, et plus d'une trentaine de viols. La raison ? Des actions de terreur auraient été le seul moyen trouvé par le président Gbagbo et ses proches pour se maintenir au pouvoir. Ces actions qui pour le procureur seraient autant de crimes contre l'Humanité auraient été préméditées. Gilles Dutertre, premier collaborateur de Fatou Bensouda, a ouvert le feu, puis Eric Mac Donalds et Maria Belikova ont détaillé, à grand renfort d'images et de vidéos, 41 événements criminels, dont les plus importants, tels que la marche sur la RTI, la tuerie des femmes d'Abobo, le bombardement du marché d'Abobo, et les massacres de Yopougon. Une batterie de charges impressionnante. Bref, le futur procès « *auquel Gbagbo voudrait bien se soustraire* », lit-on dans *Jeune Afrique*, le 26 mai 2012, est déjà présenté comme le triomphe annoncé du procureur. Selon les journalistes, la condamnation ne doit pas faire un pli. La Défense et son illustre client tremblent... Aujourd'hui, c'est plutôt l'institution judiciaire internationale qui vacille.

Du côté de la Défense, tout a été préparé. Dès les premières minutes de l'audience, il est demandé au procureur de rendre des comptes sur nombre d'erreurs procédurales qu'il a commises. Le procureur se trouve placé sur la défensive. Jamais, paraît-il, le procureur n'avait autant travaillé

45. Les États parties au statut de Rome, votent chaque année le budget de la Cour.

sur une audience et présenté aussi bien son cas. Pourtant, dès les premiers coups assénés par les défenseurs du président Gbagbo, il vacille.

Après avoir entendu l'accusation, la Défense prend la parole et pendant deux semaines ne la lâchera plus. Emmanuel Altit cadre le débat. Il commence par s'étonner que ne soit poursuivi que le président Gbagbo alors que le procureur n'avait cessé de proclamer qu'il poursuivrait tous les auteurs des crimes de masse, quel que soit leur camp. « *Est-ce parce que les auteurs de ces crimes sont inconnus ?* » interroge-t-il. Bien au contraire, ils sont connus de tous rappelle-t-il et leurs crimes sont documentés en détail par toutes les organisations de Défense des droits de l'Homme. L'avocat souligne que ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir sont :

« *Ceux qui depuis le 19 septembre 2002 pratiquent le pillage, les extorsions à grande échelle et se livrent à toutes sortes de trafics en violation des lois.*

Ceux qui font du viol systématique une politique.

Ceux qui utilisent des mercenaires et des miliciens dozos.

Et ceux qui continuent aujourd'hui encore à commettre des crimes, notamment dans l'Ouest ivoirien.

Ils sont cités dans les rapports des Nations unies, d'Amnesty International, de Human Rights Watch, de l'International Crisis Group, de Global Witness, du département d'État américain et d'autres encore. »

Il rappelle que depuis la chute du président Gbagbo, ce sont ces chefs de guerre, suspectés de crimes les plus graves qui dirigent l'armée, la police, différentes milices, trustent les postes de décision et ont accru leur pouvoir. L'avocat remarque qu'à aucun moment après le second tour des élections présidentielles, le procureur n'a essayé de prendre contact avec le gouvernement du président Gbagbo alors même qu'il était en relation permanente avec les rebelles et Alassane Ouattara. Il s'étonne que le procureur n'ait jamais mis en garde les « *responsables de la rébellion et les chefs de guerre d'Alassane Ouattara, réservant ses flèches ou ses menaces au seul camp gouvernemental* ». Il s'étonne encore des bons rapports que semble avoir continué d'entretenir après la crise le procureur avec les vainqueurs du conflit. « *Dans ces conditions, comment s'étonner que le document contenant les charges ne soit que le reflet des accusations portées par les chefs rebelles et la presse pro-Ouattara au moment de la crise. Ce document c'est qu'une revue de presse, la revue d'une presse engagée.* »

Surtout, Emmanuel Altit met en lumière l'absence d'enquête à charge et *a fortiori* à décharge : « *Le procureur n'apporte aucun élément probant à l'appui de ses accusations : il est frappant de constater le faible nombre d'attestations qu'il présente, leur caractère vague et flou et le fait qu'elles soient souvent en contradiction les unes avec les autres.*

Il est frappant aussi de constater que nulle part il n'y a trace d'un ordre quelconque du Président Gbagbo, ou de responsables politiques ou militaires, qui corroborerait – ne serait-ce qu'en partie – au moins l'une des allégations... »

« Le récit du procureur est parcellaire, lacunaire, pour une raison simple : la réalité ne cadrant pas avec ses accusations, il lui faut tenter de la transformer et pour cela il lui faut en occulter certains aspects. Mais les faits sont têtus et nous allons les rappeler, sans omettre d'élément important pour la compréhension des événements. »

« Le récit du procureur est biaisé pour deux raisons : l'une, nous l'avons dit, est qu'il dépend des éléments qui lui ont été transmis par les autorités ivoiriennes [actuelles] ; l'autre, plus fondamentalement, est que pour faire peser la responsabilité du conflit sur les seules épaules du Président Gbagbo, il lui faut adhérer au narratif construit à l'époque de la crise pour [...] "délégitimer" [le président Gbagbo] et pour convaincre la Communauté internationale de soutenir [Ouattara]. »

« C'est ce qui explique le choix, expose Emmanuel Altit, des quatre événements qui structurent son Document contenant les charges, aussi flous, contradictoires, discutables soient-ils. [...] Parce que ces événements [ont constitué] autant de tournants dans la crise ivoirienne, autant d'étapes dans la "délégitimation" [du gouvernement] du président Gbagbo et parallèlement [autant de degrés] dans l'engagement de certaines puissances dans le conflit. »

« La prétendue répression lors de l'attaque de la RTI en décembre 2010 a entraîné au plan international la condamnation du régime du Président Gbagbo ;

« Les allégations concernant la manifestation des femmes au début du mois de mars 2011, ont entraîné l'immédiate suspension des négociations de paix en cours. Les puissances ne voulaient pas d'une paix négociée [...] »

« Le bombardement allégué du marché d'Abobo le 17 mars 2011 a conduit quelques jours plus tard à l'adoption de la résolution 1975 du Conseil de Sécurité et au déclenchement de l'offensive terrestre préparée en sous-main et de longue date par les forces françaises et par l'ONUCI.

« Et que dire des Accusations concernant des combats à Yopougon après la chute du Président Gbagbo ? Elles permettent d'occulter les rafles et les violations systématiques des droits de l'Homme commises après leur victoire par les forces [...] pro-Ouattara.

« Le choix de ces quatre événements [...] donne [...] à lire un récit, à croire une histoire » qui légitimerait ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui, explique l'avocat. Ce « narratif » permet aux vainqueurs de présenter une histoire du conflit ivoirien « acceptable » aux yeux de la Communauté internationale. Il peint « à grands traits un camp du bien et un camp du mal », comme le dit Emmanuel Altit.

« De ce point de vue, ils ont donc une signification politique ; ils ont construit une réalité "légitimante" qui a servi de fondement à la prise de pouvoir par le camp Ouattara.

« Plutôt que de vérifier la véracité même de ce récit, plutôt que d'enquêter pour en déterminer la réalité, le procureur l'a tenue pour acquis. Et le problème, c'est qu'il ne peut plus, maintenant, s'en écarter sous peine de remettre en cause l'édifice », continue-t-il.

« Or, l'édifice ne tient pas : l'attaque de la RTI ? Tous les éléments à notre disposition le prouvent : ce ne sont pas les forces pro-Gbagbo qui auraient attaqué [...] foules désarmées mais bien au contraire les miliciens pro-Ouattara qui ont lancé une attaque préméditée et préparée contre les forces de maintien de l'ordre.

« La répression de la marche des femmes ? La presse ivoirienne elle-même s'est faite l'écho des incohérences des accusations. Le procureur lui, a tenu pour acquis que la version d'un seul camp était la seule bonne, sans la remettre en question, sans enquêter, sans vérifier différentes hypothèses.

« Le bombardement du marché d'Abobo ? Le moins que l'on puisse dire c'est que le dossier présenté par les autorités ivoiriennes n'est pas convaincant et que le procureur n'a rien fait pour éclaircir les choses.

« Comment d'ailleurs ne pas s'étonner que ceux que le procureur présente comme les [donneurs d'ordres] [...] [ceux dont le rôle aurait été crucial] dans la mise en œuvre de la prétendue politique qu'il [...] reproche [au président Gbagbo], aient été promus et récompensés par Alassane Ouattara ? » [...]

« Mais, il a préféré lire la réalité ivoirienne à travers un prisme simplificateur : il est plus simple d'être manichéen, de se représenter des foules désarmées

mitraillées lorsqu'on veut distinguer entre le camp du bien et le camp du mal ; cela parle d'emblée à l'imagination ; cela est déjà inscrit dans l'inconscient collectif. »

« Parce qu'il n'a pas enquêté lui-même, parce qu'il s'est reposé sur ce que lui confiaient les autorités ivoiriennes, le procureur n'est pas à même de saisir quelle a été la réalité politique du terrain et par conséquent ne peut la donner à voir à la Chambre. »

« Nous montrerons au cours des débats combien cette tentation de la facilité de la simplification a des conséquences graves et a conduit le procureur à mal interpréter les événements dont il parle. »

« Ainsi pour écrire un scénario susceptible d'entraîner la mise en accusation du président Gbagbo devant la CPI, le procureur a-t-il dû forcer la vérité et réinventer une réalité. Pourtant la vérité, tous les spécialistes et tous les habitants de la Côte d'Ivoire la connaissent : la chute du président Gbagbo a été planifiée et organisée. » [...]

« C'est une partie risquée que joue le procureur en adhérant à un récit élaboré par d'autres. En effet, si le récit sur lequel il s'appuie était remis en cause, toute la construction intellectuelle visant à accuser le président Gbagbo et, parallèlement, tout l'édifice visant à légitimer Alassane Ouattara s'écroulerait. Apparaîtrait alors en toute lumière ce qui est le fond des accusations : la recherche d'un bouc émissaire qui n'est en réalité, qu'un homme coupable d'avoir voulu émanciper son pays, un homme coupable d'avoir préféré la liberté à la servitude. »

« C'est bien une partie risquée que joue le procureur en se focalisant sur les quatre incidents les plus médiatiques, ceux qui ont eu des conséquences politiques, car ce faisant, il oublie les crimes innombrables qu'ont subies les populations ivoiriennes.

« Le peuple ivoirien aurait mérité [...] que ses souffrances soient prises en compte, il aurait mérité un autre procès qu'un procès politique, il aurait mérité que soit instruit le procès des vrais responsables de la destruction, depuis une décennie, du pays. » « Et la Cour aurait mérité de pouvoir se pencher sur ce qui s'est réellement passé en Côte d'Ivoire pendant toutes ces années ; elle aurait pu alors jouer un rôle bénéfique dans la réconciliation nationale. »

Emmanuel Altit rappelle également que la crise ivoirienne est aussi une affaire française et ne peut être comprise que dans le cadre des

relations franco-africaines. Depuis cinquante ans, poursuit-il, la France est intervenue une quarantaine de fois en Afrique.

À partir de là, tout va s'enchaîner implacablement. Les membres de l'équipe d'Emmanuel Altit prennent la parole l'un après l'autre et réduisent à néant tous les arguments du procureur. Ils prennent chacun des éléments présentés par le procureur au soutien de ses allégations et en montrent l'inanité, la non-pertinence, le flou, les contradictions. À l'issue des démonstrations du professeur Jacobs, d'Agathe Bahi-Baroan, de Jennifer Naouri et de Natacha Fauveau, il ne reste rien des allégations du procureur. Un choc d'autant plus fort que les audiences sont diffusées en quasi direct sur Internet par le site internet de la Cour et reprises dans un certain nombre de pays. En Côte d'Ivoire, les audiences sont suivies avec passion sur internet.

Les membres de l'équipe de Défense relèvent avec gourmandise les incohérences de la position du procureur, expliquent ses silences, démontrent que nombre d'éléments semblent avoir été établis pour les besoins de la cause quand ils ne sont pas complètement étrangers à l'affaire. Ainsi, d'une vidéo que le procureur prétendait illustrer des atrocités survenues en 2011 à Abidjan alors qu'il s'agissait en réalité d'images tournées en 2009 au Kenya ! Les membres de l'équipe de Défense avaient remarqué les exclamations formulées en swahili.

Face au sérieux avec lequel a été menée la contre-enquête, la position du procureur apparaît désormais très fragile. L'absence de véritable enquête est évidente. Le fait qu'elle se soit reposée en grande partie sur ce qu'avaient bien voulu lui dire ou lui fournir comme documents à charge les autorités ivoiriennes est patent. Son manque de compréhension de la situation, effarant. C'est une grande victoire pour la Défense d'avoir réussi à changer la perception que le public avait de l'affaire.

Mes avocats ont su retourner complètement la situation. Mes adversaires croyaient avoir gagné et avoir utilisé la Cour pénale internationale à leur profit. Il apparaît désormais qu'ils ont tout à perdre à un procès. Parce qu'un procès révélera la vérité. Ils sont coincés. C'est là l'un des grands mérites d'Emmanuel Altit et de son équipe, avoir compris immédiatement quelle avait été la réalité sur le terrain et

être parvenus à la donner à voir aux juges. Ils ont détruit la preuve du procureur. Désormais, tout le monde sait que les éléments présentés par le procureur au soutien de ses allégations ne résistent pas à l'analyse. Enfin, ils ont montré le parti pris du procureur qui va avec le vent que soufflent les grandes puissances. Pourquoi ne poursuit-il pas ceux qui ont été dénoncés par des ONG comme des criminels de masse ? Pourquoi même entretient-il avec eux des rapports semblent-ils cordiaux ? Probablement parce qu'il ne les voit pas comme des criminels. Parce qu'il fonctionne selon des présupposés, des préjugés. Mes avocats ont montré que ces préjugés, véhiculés par les médias, étaient le résultat d'une fabrication. Nous avons su utiliser le processus judiciaire pour donner à voir la réalité. Toutes les accusations, politiques, destinées à préparer le terrain auprès de l'opinion internationale pour permettre mon renversement, s'avèrent, après débats véritablement contradictoires, fausses. Les débats devant la Cour pénale auront permis de montrer que les accusations du camp Ouattara, répondant à une stratégie conçue par ses communicants français, n'était qu'un rideau de fumée destiné à cacher les tentatives de prise de pouvoir par la violence qui ont eu lieu pendant dix ans contre un gouvernement légitime. Et les élections ? Pourquoi le procureur ne s'y intéresse-t-il pas ? Car après tout, c'est simple : si je les ai perdues, on peut discuter. Mais si je les ai gagnées, alors tout s'écroule : la Communauté internationale aura soutenu le perdant des élections et l'aura mis – force Licorne et contingent de l'ONU réunis – au pouvoir par la violence. Pourquoi le procureur n'a-t-il pas envisagé l'hypothèse selon laquelle j'aurais gagné les élections, alors que tout montre que je les ai gagnées. Pourquoi Ouattara et ses soutiens français n'avaient-ils qu'une crainte pendant la crise, que l'on parvienne à un accord qui prévoie le recomptage des votes, et ont-ils tout fait pour faire capoter les tentatives de médiation ?

Informé – intoxiqué ? – par l'ONUCI, Jean-Christophe Notin croit régler le problème en écrivant dans son livre « *qu'une fois comptabilisés, les bulletins de vote, ont été détruits* » en décembre 2010. Cet argument n'ayant jamais été opposé à Gbagbo, il est faux. S'il s'avérait que cette

destruction a bien eu lieu, il s'agirait alors d'une manœuvre clandestine et illégale, visant à détruire toutes traces des fraudes, et interdisant, donc, le recomptage. Une opération d'usage courant en cas de litige électoral, sous toutes les latitudes.

Ce qui devait être la marche triomphale du procureur s'est transformé en chemin de croix. Pendant qu'il se pavanait devant les caméras de télévision, Emmanuel Altit et son équipe enquêtaient sur le terrain. Pendant que le procureur perdait son temps à rencontrer Alassane Ouattara et ses adjoints et à recevoir les encouragements de responsables internationaux, notamment français, la Défense construisait son dossier. Résultat : alors que le procureur se répandait sur les ondes et dans les journaux assurant à qui voulait l'entendre disposer d'un dossier en béton, les conseils de Gbagbo l'avaient déjà réduit en charpie. D'où la surprise du procureur lors de l'audience de février 2013 : quinze jours de souffrance à encaisser critiques et leçons de professionnalisme. Le procureur en ressort groggy. À l'issue de l'audience de février 2013, la victoire du président Gbagbo semble proche. Tous les journalistes ou spécialistes qui avaient suivi l'affaire et s'étaient fait avant l'audience l'écho complaisant des affirmations du procureur retournent immédiatement leur veste et soulignent à quel point, après la démonstration de la Défense, le procureur se retrouvait exposé, disposant d'un dossier fragile et surtout politique.

Lors de chaque escarmouche juridique ayant précédé l'audience de confirmation des charges, Emmanuel Altit présente une argumentation toujours fondée sur un principe essentiel du droit : le respect des droits de la Défense, l'égalité des armes, l'équité de la procédure, etc., autant d'éléments dont le respect est indispensable à la mise en œuvre d'une procédure juste.

Une stratégie d'autant plus nécessaire que la CPI se veut une Cour exemplaire. Occupant désormais une position de force juridique, il lui était plus facile de dénoncer lors de son discours d'ouverture, le 20 février 2013, la démarche politique du procureur. Il a joué la carte du professionnalisme face à un procureur oublieux de ses obligations. Il s'agissait de faire prendre du recul aux juges par rapport à l'argumentation du procureur. De les mettre en condition d'entendre ce qu'avait à dire la Défense. À l'issue des quinze jours d'audience, Emmanuel Altit dans

son discours de clôture passe un deuxième message aux juges : puisque la Défense vient de démontrer à quel point la preuve du procureur est légère, incohérente et contradictoire ; à quel point elle repose sur des éléments non vérifiés par le procureur ; à quel point elle a été construite pour « coller » à un narratif politique, il demande aux juges s'ils sont prêts à suivre le procureur et à prendre le risque de placer la Cour dans une impasse.

La manière dont Emmanuel Altit et ses adjoints ont organisé l'audience de confirmation des charges a fait perdre tout crédit au procureur. Mes avocats ont avancé leurs pions de telle manière qu'ils ont coincé les juges. Ils les ont sommés de se prononcer sur quelque chose qu'ils avaient préalablement détruit : la preuve du procureur. Il fallait dévoiler la réalité au fur et à mesure pour ne pas heurter de front les préjugés et l'emmener petit à petit à la conscience des juges. Une œuvre de longue haleine qui restitue la réalité historique.

L'emprise de la Défense sur l'audience de confirmation des charges avait été si grande que tous les observateurs s'attendaient à ce que les charges ne soient pas confirmées et qu'il n'y ait pas de procès. La question à laquelle les juges devaient répondre était en effet de savoir si le procureur avait présenté suffisamment d'éléments probants et crédibles pour qu'ils l'autorisent à aller au procès.

Le 3 juin 2013, les juges rendent leur décision. Ils constatent, comme l'a démontré la Défense, que le procureur n'a apporté aucun élément probant et crédible au soutien du récit qu'il fait de tous les incidents sur lesquels il s'appuie pour prétendre qu'il y aurait eu crimes contre l'Humanité. Les juges constatent, comme la Défense l'avait démontré, que le procureur n'a pas mené de véritable enquête. Les juges constatent enfin que le procureur n'a pas suivi de « ligne de raisonnement » qui lui soit propre. Par conséquent, les juges refusent de confirmer les charges. Une grande victoire pour Gbagbo et ses avocats. Le statut, c'est-à-dire la Constitution de la Cour, prévoit que si les charges ne sont pas confirmées elles doivent être infirmées, ce qui *ipso facto* doit permettre au président Gbagbo de sortir immédiatement de la prison. Mais les juges

sont partagés, il faut dire que l'un d'entre eux, le juge principal, a été le bras droit du procureur pendant plusieurs années. Ce juge s'oppose de toutes ses forces à l'infirmerie des charges. Peut-être est-ce la raison pour laquelle les juges vont effectuer une nouvelle lecture du statut, autorisant le procureur à reprendre à zéro l'ensemble de ses enquêtes alors que dans le statut rien ne le prévoit. Un compromis ? Après avoir effectué ce constat dévastateur des manques du procureur et avoir adhéré à la démonstration de la Défense, les juges considèrent que le procureur aurait pu méconnaître ses devoirs, n'avoir pas compris quelles étaient ses obligations en matière de preuve, n'avoir pas su qu'il lui fallait, à ce stade de la procédure, donner aux juges des documents suffisamment probants. Les juges considèrent même que le procureur aurait pu se tromper sur la signification du droit applicable ! En termes profanes, cela voudrait-il dire qu'il ne connaît pas son métier ? C'est en tout cas sur ce fondement fragile et curieux qu'ils l'autorisent à recommencer toutes ses enquêtes à zéro sur la base des charges déjà formulées. Du jamais vu ! Une manière pour le moins étrange de le sauver. Le procureur n'est pas sanctionné de ses manquements professionnels mais c'est au contraire le président Gbagbo qui paie pour le manque de sérieux du procureur et doit rester plusieurs mois supplémentaires en prison. Il est curieux de donner une seconde chance au procureur – un rattrapage en quelque sorte – alors qu'un manquement professionnel devrait entraîner une sanction, ici l'infirmerie des charges. À la surprise générale, la CPI tolère et encourage l'incompétence aux dépens de celui qui est emprisonné, et du contribuable international. Les nouveaux maîtres de la Côte d'Ivoire et derrière eux leurs amis français ont eu chaud : Gbagbo avait déjà un pied dehors, il a été rattrapé in extremis.

La signification de la non-confirmation des charges est lourde : cela veut dire que des juges qui ne peuvent pas être suspectés d'un *a priori* favorable au Président ont estimé que le procureur n'apportait aucun élément probant au soutien de ses allégations. Ici, il ne s'agit même pas d'éléments probants au sens d'un procès. Puisque l'on se trouve au stade de la confirmation des charges, c'est-à-dire d'une procédure avant procès, les juges n'avaient qu'à examiner si les éléments présentés par le procureur ont une apparence de vérité, s'ils ont un quelconque poids. Avant la

phase de procès proprement dite, le standard de preuve que doit atteindre le procureur se situe très bas, bien loin du standard de preuve que le procureur devrait atteindre lors de la phase de procès pour parvenir à une condamnation. Il devrait alors prouver la culpabilité au-delà de tout doute raisonnable. Même ce standard de preuve minimale, le procureur ne peut l'atteindre. Ce qui veut dire que les juges ont considéré que rien n'était le récit que faisait le procureur des événements survenus pendant la crise post-électorale. Ce qui signifie aussi que ce récit ne repose sur aucune réalité. Or, le « narratif » utilisé par le procureur n'étant (si l'on suit la Défense) sous des oripeaux juridiques, que la reprise du « narratif » politique utilisé à l'époque par le camp Ouattara et ses communicants français pour légitimer leur prise du pouvoir par la violence, cela veut dire que pour les juges ce « narratif » politique n'est pas fondé. Les juges l'admettent après examen minutieux de tous les éléments à leur disposition.

Si le président Gbagbo avait, en plus, été libéré, cela aurait constitué de la part des juges la proclamation *urbi et orbi* de ce que l'intervention de l'armée française était véritablement une guerre coloniale au service d'intérêts particuliers et que l'intervention des contingents de l'ONU – pour la première de son histoire l'ONU participe à une guerre civile en se rangeant derrière l'un des compétiteurs – était illégitime.

Le procureur fait immédiatement appel de la décision. Après des échanges juridiques homériques, la Défense prend une nouvelle fois le dessus. L'appel du procureur est rejeté.

Le 13 janvier 2014, il dépose un nouveau DCC, fruit de ses nouvelles enquêtes. Surprise ! Le procureur n'a pas respecté les instructions des juges et s'il a gardé l'apparence des allégations, il en a changé la teneur. Par conséquent, il a renoncé en grande partie aux accusations qu'il avait formulées en 2012 et 2013.

Le 4 avril 2014, la Défense dépose un document de 320 pages en réponse au DCC du procureur intitulé *Version publique expurgée du second corrigendum concernant les observations écrites de la Défense sur la preuve du procureur*. Elle reprend le nouvel argumentaire du procureur et, argument par argument, le réduit en pièces. Après lecture des observations de la Défense, il ne reste rien des accusations du procureur. C'est un travail convaincant qu'ont abattu les avocats du président Gbagbo. La version

à la disposition du public est caviardée. Le plus croustillant est celé. C'est le problème de cette procédure qui se veut exemplaire, mais n'est pas totalement transparente. D'après tous les observateurs, le procureur ne peut plus espérer une victoire frontale contre la Défense du président Gbagbo. Il apparaît désormais clair qu'il n'a plus que très peu de chances de gagner un procès, si en fin de compte il avait lieu après une hypothétique, surprenante, voire invraisemblable confirmation des charges.

Quelques heures seulement après le dépôt de ses observations par la Défense, le procureur négocie âprement avec les autorités ivoiriennes, conseillées par leurs avocats français, la venue à La Haye de Blé Goudé, ancien leader de mouvements de jeunesse et visé par un mandat d'arrêt. Jusque-là Fatou Bensouda ne paraissait pas du tout intéressée par Blé Goudé, mais peut-être pense-t-elle qu'il constitue sa dernière carte dans l'affaire Gbagbo. La demande de transfert de Blé Goudé est annoncée le 20 mars 2014, trois jours après que la Défense du président Gbagbo eut déposé ses conclusions dévastatrices pour Fatou Bensouda. Peut-être le procureur, à la lecture des observations des avocats du président Gbagbo, réalise-t-il la faiblesse de sa position ? Il tente alors ce qui ressemble à une dernière manœuvre : contourner la Défense du président Gbagbo en s'attaquant à Blé Goudé. Ce dernier fut un jeune activiste politique. Il est transféré toutes affaires cessantes à la CPI. Après, semble-t-il, de fortes pressions exercées sur les autorités ivoiriennes, qui ne semblent pas avoir été enthousiastes. Blé Goudé était enfermé depuis plus d'un an sans avoir pu voir ses avocats. Les Autorités ivoiriennes ne sont pas particulièrement heureuses de lever ainsi le voile sur les conditions de détention abominables dans lesquelles sont maintenus les prisonniers politiques. Mais, il s'agissait surtout pour elles de tenter de complaire à la justice pénale internationale pour éviter que les juges ne s'intéressent de trop près aux nouveaux maîtres du pays, dont beaucoup sont suspectés de crimes graves.

« L'enjeu ici est d'utiliser Blé Goudé comme témoin à charge contre celui qu'il défendait en mobilisant des milliers de jeunes et en les faisant descendre dans la rue », écrit Jeune Afrique⁴⁶. Un calendrier de secours, une bouée

46.N°2776, 23-29 mars 2014.

pour Bensouda, qui laisse imaginer les pressions auxquelles sera soumis Blé Goudé pour rendre le service qu'on attend de lui : faire plonger Gbagbo. À Abidjan, certains évoquent des négociations qu'aurait engagées Blé Goudé – avec le ministre de l'Intérieur –, et ses liens amicaux avec Wattao. D'autres ne doutent pas de sa fidélité envers le Woody de Mama.

Au bout du compte, ceux qui ont cru ce qu'ils lisaient, ou entendaient à propos de Laurent Gbagbo doivent s'y résoudre. Après quatre mois de délibération des trois juges de la chambre préliminaire, les griefs présentés contre lui sont estimés insuffisants, quasi inexistantes, pour risquer la décision de l'ouverture d'un procès tant il a été démontré par la Défense qu'ils manquent de fond, de cohérence, de consistance, et qu'ils ne sont étayés par aucune preuve... Le procureur aura beau faire appel de cette décision, elle sera sèchement déboutée. Puis désavouée une deuxième fois par l'institution, le 16 décembre 2013. La chambre d'appel, qui sanctionne l'accusation est alors dirigée par l'actuel président de la CPI, le Coréen Song Sang-hyun, laissant l'impression diffuse d'une scission entre l'institution et Fatou Bensouda. Elle, c'est elle, semble-t-on lui signifier, nous c'est nous. Comme s'il s'agissait de ne pas se laisser entraîner dans son futur naufrage. Le « Nuremberg africain » annoncé tourne court. On sait dès ce moment que l'un ou l'autre des protagonistes restera sur le carreau. Le procureur Fatou Bensouda l'a bien compris.

Paradoxalement, dans son actuelle mise en échec, la CPI pourrait puiser les ressources pour se hisser enfin au niveau où le traité de Rome l'avait placée. Ne serait-ce que pour se sauver du désastre, et, finalement, fonder définitivement sa crédibilité. Avec le transfert de Charles Blé Goudé, elle n'en prend pas le chemin.

« ILS NE CHANGERONT JAMAIS »

Aucune charge confirmée. Fatou Bensouda est invitée à reprendre sa copie. Je mesure l'ampleur de la sensation chez les adversaires de Gbagbo, en apprenant la nouvelle par téléphone à Jean-Marc Simon. Il vient aux nouvelles et s'exclame : « *Aucune charge, ce n'est pas possible !* » sans dissimuler sa déception. Il s'était inquiété des désaccords entre les juges à la fin avril, me l'avait dit au téléphone, espérant un consensus final au moment de leur décision. Toujours très actif sur le dossier, il avait accepté de me rencontrer la première fois, sachant que je voyais Gbagbo régulièrement. Au fil de deux rencontres et de plusieurs conversations téléphoniques entrecoupées par des voyages fréquents de Jean-Marc Simon à Abidjan, il me confie le souhait de ses amis, les nouveaux maîtres de la Côte d'Ivoire : « *Si Gbagbo voulait bien reconnaître qu'il a perdu l'élection ! Bon, je comprends, c'est difficile. Je pense que je pourrais peut-être plaider auprès de Ouattara, qui pourrait marquer son accord implicite dans la libération de Gbagbo, et son exil dans un pays d'accueil, en attendant son procès. Le problème, c'est que je peux le lui suggérer, mais qu'il devra en parler à Hamed Bakayoko [le ministre de l'Intérieur], à Guillaume Soro [le président de l'Assemblée nationale], en qui il a toute confiance, à Gnenema Coulibaly, [le ministre de la Justice], à Blaise Compaoré, à Paris...* ». Inutile de transcrire la réaction de Laurent Gbagbo quand je lui ai relaté cette extravagante idée. Il a regardé au plafond en se prenant les mains, avec l'air navré de celui que l'on sous-estime. Il soupire :

« Ils ne changeront jamais ! »

L'ambassadeur n'en revient pas de la tournure des événements. Comme *Jeune Afrique*, miroir et rouage officieux de la relation incestueuse entre la France et ses ex-colonies. Le changement du rapport de forces opéré par la Défense à La Haye l'a pris de court. Réputé peu favorable à Laurent Gbagbo, le magazine titre « Présumé coupable » avant la fameuse audience de février. Le bureau du procureur devait, disait-on, écraser Gbagbo sous une avalanche de faits irréfutables et l'envoyer sans discussion au procès. Leitmotiv dominant à l'époque, directement issu de la crise postélectorale, où le battage médiatique, majoritairement hostile à Gbagbo prévaut. Toute appréciation différente, ne fût-ce que plus nuancée, déclenche des réactions hystériques, ou sceptiques. Gbagbo coupable, en ce temps-là, à Paris, cela ne se discute pas. Pas plus qu'aux pires moments de la crise post-électorale, ou pendant la bataille d'Abidjan. Périodes pendant lesquelles toute réserve émise sur le résultat des élections vous brouille immédiatement avec les petits princes de la planète média. Certains, sincères et convaincus, alimentent ce qu'il faut bien appeler le consensus général anti-Gbagbo. La plupart demeurent fermés à un quelconque examen critique de l'ingérence militaire française dans la crise. Quelques-uns roulent déjà au compteur. Je me souviens des insultes d'un confrère officiant dans l'équipe de direction de la chaîne France 24 qui entrera dans une sorte d'hystérie, et m'accusera avec élégance de vouloir « *l'enfumer* », alors que je lui parlais d'informations sur les incidents qui avaient marqué le scrutin, que je voulais confronter à ses sources et à son jugement. J'y avais vu un simple échange d'infos entre journalistes. Je ne savais évidemment pas qu'il créerait en 2012 une société dont le premier contrat sera la restructuration de la RTI, Radio Télévision ivoirienne, grâce à ses liens personnels avec des membres éminents de l'équipe Ouattara. On a vu mieux, depuis. Une journaliste politique d'un grand hebdomadaire, amie intime de Dominique Ouattara, invitée et reçue à Abidjan comme une star, avec Mercedes 500 à l'aéroport pour la conduire jusqu'à un hôtel cinq étoiles. Les Ouattara savent s'attacher ceux dont ils ont besoin pour composer autour d'eux un aéropage de journalistes et de people. On trouve, d'ailleurs, certains journalistes français comme conseillers, jusque dans le conseil d'administration de la Fondation Children Of Africa, où siège un ancien fondateur et patron d'un des hebdomadaires français les plus pointus.

Jeune Afrique change de disque après le verdict du 3 juin. « CPI l'épine Gbagbo ». Cette fois, le titre apparaît dans un discret cartouche, en haut de sa une, sanctionnant *a minima* la gifle prise par Bensouda, et la frustration matinée d'inquiétude des anti-Gbagbo. En pages intérieures « Le bénéfice du doute » chapote un article factuel au demeurant bien documenté et ficelé. Un constat des dégâts qui n'exclut pas un prochain sursaut du procureur au cours d'un second round. Comme disent les adversaires d'Alassane Dramane Ouattara, il ne faut pas désespérer le « Dramanistan » : c'est le sobriquet donné à son régime.

Les titres successifs du magazine spécialiste de l'Afrique sis rue d'Auteuil – Paris 16e – épousent parfaitement l'évolution du rapport de force dans le combat engagé à La Haye. Même contrarié par les événements, il reste le meilleur indicateur de tendances, à condition de savoir le décrypter en le lisant si possible à l'envers dans une glace. Ainsi pousse-t-il une pointe vers un improbable « Et s'il était libéré ? », plein pot sur toute la surface de sa couverture, le 27 octobre 2013. Résultat de l'onde de choc du 3 juin précédent, tout autant que des échos parvenus ensuite à la rédaction sur les divisions entre les trois juges de la Cour.

Autre signal d'alerte pour les observateurs : le voyage de Fatou Bensouda à Abidjan au mois de juillet 2013. Elle y est retournée d'urgence en quête d'éléments nouveaux pour préparer sa session de rattrapage. Le pouvoir en place, vainqueur de la crise de 2010, ennemi politique de Gbagbo, qui a ordonné son renvoi devant la CPI, a tenté de l'aider à trouver des preuves. Pour la Gambienne, magistrat modelée par son prédécesseur, cela se nomme une enquête.

On sait qu'elle ne sera reçue ni par Alassane Ouattara, le président de la République, ni par Guillaume Soro, président de l'Assemblée nationale et ex-Premier ministre, acteurs majeurs de la crise post-électorale. Elle revoit sa copie avec le ministre de la Justice, Gnenema Coulibaly, et entreprend en urgence, de l'enrichir de nouveaux témoignages. Au risque d'exposer des pièces plus que discutables, qui paraîtraient aussi maquillées que des voitures volées. On se souvient encore de la vidéo montrant la répression violente de manifestations... au Kenya... Fatou Bensouda n'a plus la cote. Elle en est réduite à faire du stop. La Rolls de la justice internationale est en panne.

Le doute a gagné les esprits, à Abidjan comme ailleurs. Cela autorise l'hebdo africain de Paris à publier ce numéro destiné à rester deux semaines en kiosque pour cause de long week-end de la Toussaint. Une bonne opération commerciale car Gbagbo est « vendeur », mais aussi, une figure imposée par l'affaiblissement du dossier instruit contre Gbagbo à la CPI. Il s'agit de ne pas se laisser prendre de court par les événements. On imagine les maux de tête des journalistes, écartelés entre deux impératifs : ils s'y sont mis à cinq pour rédiger des textes millimétrés qui, à la fois, ne les fâchent pas avec Alassane Ouattara, l'un des actionnaires du journal, et qui préservent en même temps leur crédibilité. Un exercice difficile, dans lequel le magazine de la rue d'Auteuil excelle. À l'image de son fondateur et patron, Béchir Ben Yahmed, qui est tout autant un journaliste passionné qu'un homme d'affaires avisé. Agrafé par *Le Canard Enchaîné* pour ses contrats avec la Tunisie de Ben Ali, il confirme dans sa lettre de réponse à l'hebdomadaire satirique que la Côte d'Ivoire de Ouattara compte parmi ses généreux bailleurs de fonds.

Alassane Ouattara n'a jamais dissimulé ses liens avec le patron de presse : le 4 novembre 2013, à Paris, dans son discours d'entrée à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Ado salue parmi ses invités Béchir et Danielle Ben Yahmed « *qui ont toujours été à mes côtés* », explique-t-il. La lecture des numéros de *Jeune Afrique* couvrant la période de la campagne électorale, puis la crise postélectorale, atteste de cet hommage amical amplement mérité.

Ce jour-là, Ado remercie également Jean-Marc Simon son allié et complice pendant les quatre mois de crise « *pour tout ce qu'il a fait, et continue de le faire pour la Côte d'Ivoire* » ainsi que « [...] *mon ami et frère le président du Burkina Faso, Blaise Compaoré* ». Le « beau Blaise » l'un parmi les plus « sulfureux » chefs d'État du continent noir. Venu au pouvoir par un coup d'État sanglant, le 15 octobre 1987, au cours duquel il est impliqué dans l'assassinat de son prédécesseur et « ami » Thomas Sankara. Ce dernier, farouchement attaché au combat pour l'indépendance et la dignité de son peuple, l'un des plus pauvres du monde, s'est attiré l'inimitié des Occidentaux, et de la France, par ses critiques, et son incontrôlable révolution burkinabée. On meurt pour moins que cela, en Afrique, à cette époque. On surnomma Sankara « l'homme intègre » lorsqu'il

rebaptisa la Haute-Volta de son nom colonial : Burkina Faso, qui signifie « le Pays des hommes intègres ». L'homme qui a supprimé les voitures de fonction des ministres pour les remplacer par des Renault 5, travaillait à l'émancipation des femmes, souhaitait l'autosuffisance alimentaire de son pays pour le libérer de la dépendance alimentaire, mais aussi économique et financière. Le « Che africain » tient tête au président Mitterrand en visite à Ouagadougou, dans un échange verbal aigre-doux au sujet de la visite officielle en France du président sud-africain Pier Willem Botha, champion toutes catégories de l'apartheid, et fier de l'être. Il succombe, au retour aux affaires de l'équipe de Jacques Chirac, dans la cohabitation de 1986 et de son « Monsieur Françafrique », Jacques Foccart.

Heureux de retrouver son emprise sur ce pays voisin d'où provient toute sa main-d'œuvre immigrée, Houphouët-Boigny fera ce qu'il faut, main dans la main avec Foccart et avec son fils spirituel Blaise Compaoré, à qui il présente même celle qui deviendra son épouse.

À peine arrivé au pouvoir, Compaoré élimine de possibles opposants, Henri Zongo ou Jean-Baptiste Boukari Lingani, accusés de comploter. Ou encore un journaliste, Norbert Zongo, assassiné par les hommes de la garde présidentielle. En dépit de la plainte déposée par Mariam, la veuve de Sankara, et des injonctions de la Communauté internationale, Compaoré a toujours refusé d'enquêter sur la mort de son prédécesseur. Il a reçu pour cela, d'une main, une condamnation de principe du Comité des droits de l'Homme des Nations unies, et de l'autre un blanc-seing, en rentrant dans les bonnes grâces des puissances occidentales. Contradiction et paradoxe ne sont qu'apparents. Son accession au pouvoir offre des relations entre la France et la Côte d'Ivoire d'Houphouët plus conformes aux vœux de Paris et d'Abidjan, à la grande satisfaction de l'Ouest, toujours en lutte d'influence avec l'Est sur le continent africain, deux ans avant la chute du mur de Berlin.

Adoubé par ses prestigieux parrains, le président du Burkina acquiert une nouvelle stature de médiateur dans les conflits régionaux. En 2006, il dirige le dialogue entre le pouvoir togolais et ses opposants, en 2007, il parraine les accords de paix de Ouagadougou entre Laurent Gbagbo et Guillaume Soro. Son rôle dans le conflit ivoirien soulève des questions brûlantes.

À commencer par celles concernant un autre assassinat, celui du docteur Balla Keita, brillant ministre ivoirien au temps d'Houphouët-Boigny, qui reste à ce jour impuni. Une affaire criminelle qui fait encore jaser tout Abidjan. Le secret de Polichinelle qui entoure l'identité de ses auteurs et commanditaires n'est dû qu'à la congénitale absence d'enquête sur le continent. Et la peur de parler.

En 1987, le docteur Balla Keita – il était vétérinaire – avait été chargé par Houphouët, l'homme de la France en Afrique, d'aider Compaoré à renverser Thomas Sankara, jugé trop marxiste. Balla Keita continua ensuite à venir régulièrement à Ouagadougou. Pendant l'été 2002, mis au courant du coup d'État qui y était en préparation pour faire tomber Gbagbo, il apprit que l'opération était montée pour Alassane Ouattara, ami de Compaoré, et non pour Robert Guéï, son ami, ce qui lui déplaisait. Il détestait plus encore Dominique Ouattara, l'épouse française de Ado, qu'il avait connu dans l'intimité de Houphouët-Boigny. Il considérait que ce couple-là n'avait pas sa place au plus haut niveau de l'État, et ne s'en cachait pas. D'anciens caciques du régime Houphouët s'en souviennent, et me l'ont dit. Ils confient des avis très précis sur la disparition de Balla Keita. Ou bien il arrive qu'ils sous-entendent ce qu'ils pourraient révéler sur le passé des actuels tenants du pouvoir dans des interviews subtilement codées à l'intention de ceux à qui elles s'adressent indirectement, quand on leur cherche noise...

Les faits bruts : Balla Keita s'apprêtait à rentrer à Abidjan pour casser le morceau. Il fut assassiné le 1er août 2002 dans une villa de « Ouaga 2000 », une zone privée de la capitale du Burkina Faso, gardée 24 heures sur 24 par des hommes en armes, sans que l'on sache officiellement comment les tueurs étaient entrés.

Ce que l'on sait, c'est que le 19 septembre suivant, une attaque militaire lancée depuis le Burkina Faso par des rebelles qui y avaient trouvé structures d'accueil, base d'entraînement, et logistique, déferlait sur la Côte d'Ivoire, pendant que le président Gbagbo se trouvait en voyage officiel à Rome, faisant plus de trois cents morts à Abidjan, dont le ministre de l'Intérieur, Émile Boga Doudou assassiné par les rebelles alors que, assiégé, il tentait de fuir son domicile. Ainsi que le général Robert Guéï et sa femme Rose, abattus dans des conditions restées mystérieuses.

Qu'importent ces méandres tragiques de l'histoire africaine aux vénérables académiciens réunis autour d'Alassane Ouattara, en ce mois de novembre 2013, pour son intronisation parmi eux. Ne se trouve-t-on pas, loin de ces turpitudes sauvages, dans un très chic 16^e arrondissement de Paris, entre gens de bonne compagnie ? Blaise Compaoré n'a-t-il pas été réélu pour un quatrième mandat le 25 novembre 2010, avec plus de 80 % des voix, à la tête de son pays ?

Pourquoi n'ai-je été pas élu avec 80 % moi aussi, après avoir fait un coup d'État ? C'est apparemment plus crédible pour vous en Afrique qu'un score démocratique ! Au moment où il avait obtenu un de ces scores soviétiques, en 2003, et alors que je ferrailais pour me sortir des pattes de l'Élysée, Blaise me menaçait déjà de la CPI. J'avais trouvé cela succulent. Il est vrai qu'il exprimait alors les vœux secrets de ses maîtres français.

Compaoré n'a-t-il pas reçu Ségolène Royal en visite à Ouagadougou en novembre 2011, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association internationale des régions francophones ? « *Monsieur Compaoré qui a été militaire, meneur de coup d'État, n'est pas l'homme le plus fiable... pour prôner la démocratie et favoriser le pouvoir civil* », a déclaré Louise Arbour, présidente de l'ONG International Crisis. On peut ne pas vouloir se fier au jugement d'une femme idéaliste, allergique aux âpres réalités des pays neufs, où le pouvoir s'arrache plus qu'il ne se gagne, et tout simplement de la politique, qui est, selon Stendhal « *un coup de pistolet au milieu d'un concert* ». Plus réaliste, Charles Pasqua, quant à lui, en connaisseur de cette Françafrique dont il fut un acteur, me dira devant un whisky, dans son bureau du RPF le 23 novembre 2012 : « *À l'époque d'Houphouët, évidemment, tout se passait bien. Ceux qui ont foutu la pagaille, c'est Konan Bédié, par bêtise, et Compaoré, qui a toujours louché sur la Côte d'Ivoire, où beaucoup de ses compatriotes allaient s'installer. Ce pays a toujours été jaloué par ses voisins, et convoité par tout le monde : en plus, maintenant, les Américains s'y sont mis, alors. Je crois que la France aurait pu jouer sa carte autrement. Mais chez nous, il n'y a plus d'hommes pour inventer une nouvelle politique africaine... et il y a de nouvelles générations d'Ivoiriens, différents de ceux que nous avons*

connus, c'est avec cette Afrique-là qu'il faudra faire. » Ainsi résume-t-il les origines de la tragédie ivoirienne, et le rôle qu'il attribue à Blaise Compaoré dans la déstabilisation du pays des éléphants. Il serait question d'en faire, après la fin du troisième et dernier mandat du Sénégalais Abdou Diouf, le prochain président de l'OIF, l'Office international de la francophonie. La récompense françafricaine par excellence. Plus fort que les alliés étrangers de leur dictateur, le peuple burkinabé exercera son « droit de veto » en chassant Compaoré du pouvoir le 31 octobre 2014.

Dans son discours à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Alassane Ouattara souligne, avec cynisme, que *«... les performances économiques de l'Afrique coïncident avec la progression de la démocratie sur le continent, et avec l'adoption par l'Union africaine... des normes relatives au rejet des coups d'État de toute forme illégale de prise du pouvoir»*.

Cet art de l'ellipse caractérise Ouattara : *« Je ne dois rien à personne, sauf aux Ivoiriens, qui m'ont élu »*, déclare-t-il sans rire dans l'édition de *Jeune Afrique*, le 29 mai 2011, au cours de sa première grande interview en costume de président investi. J'entends encore Jean-Marc Simon me dire un an plus tard, sans que ce soit franchement une révélation : *« C'est bien simple, on le portait à bout de bras. »*

Au pince-fesses de la rue de La Pérouse, siège de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Yamina Benguigui, alors chargée par l'Élysée des Français de l'étranger et de la Francophonie, représente François Hollande. Pourquoi ce service minimum ? Son ami, le Franco-Togolais Kofi Yamgnane, ancien secrétaire d'État à l'Intégration sous François Mitterrand, avait entre autres alerté François Hollande sur les réalités et les risques du dossier Gbagbo. Il lui a rédigé une note. Tout comme Jean-Pierre Mignard, l'un des conseils de Ouattara à La Haye, membre éminent du parti socialiste, et proche du président François Hollande : il est le parrain de ses fils. Jean-Paul Benoit, l'autre avocat du pouvoir ivoirien actuel à la CPI, tout aussi proche de Hollande, tient le président au fait du dossier. Un observateur mandaté par l'ambassade de France a assisté aux débats de l'audience de confirmation des charges de février 2013, ainsi qu'à toutes les audiences importantes. Nicolas Sarkozy a tissé la trame de cette histoire, et François Hollande ne tenait sans doute pas à y ajouter un nœud. A ce stade du procès, Gbagbo ne rêve pas :

Je ne fais pas partie des priorités de Hollande ; il a été parfaitement informé du dossier, j'en suis certain. C'était à lui d'en juger.

Prudent, François Hollande tarde à se rendre en Côte d'Ivoire. Signe du destin, son premier voyage à Abidjan prévu pour le 28 février 2013 sera annulé, à cause de l'opération chirurgicale subie par Alassane Ouattara à l'hôpital Percy de Clamart, dans la banlieue parisienne. Un établissement militaire où le leader palestinien Yasser Arafat, mais aussi l'ex-Premier ministre Pierre Mauroy ont été opérés, soignés, et où ils sont morts. Il n'ignore pas qu'une issue favorable à Gbagbo dans le feuilleton judiciaire de La Haye mettrait la France en porte-à-faux, en sa qualité de pilote de la Communauté internationale dans cette affaire.

« UNE PAREILLE OPÉRATION NE S'IMPROVISE PAS »

La déculottée de l'équipe du procureur a surpris les adversaires de Laurent Gbagbo, qui avaient fini par croire à l'infailibilité de la Cour, à son professionnalisme, et au message que faisait circuler le procureur, via les médias, sur les preuves accablantes qu'il disait détenir.

Il s'en est fallu de peu que les charges soient infirmées. Ce qui aurait signifié la libération immédiate de Laurent Gbagbo, au printemps 2013. Le cabinet du ministre des Affaires étrangères français a suivi de près la procédure à La Haye. Laurent Fabius s'y est même rendu juste après l'audience de confirmation des charges, pour discuter avec l'ambassadeur – au prétexte du déménagement de l'ambassade de France – de l'avancée du dossier. D'après nos sources, les derniers jours avant que les juges ne rendent leur verdict, le cabinet du ministre s'agite et tente de savoir ce que pourra être la décision. L'effet sur les diplomates français produit par les démonstrations de la Défense a été tel qu'ils sont désormais convaincus de la victoire de l'équipe d'Emmanuel Altit et de la sortie imminente du président Gbagbo.

Les diplomates français craignent la décision des juges. Or, il apparaîtra le 3 juin que leurs craintes étaient confirmées : les juges se sont divisés. D'un côté, le juge allemand et la juge belge ; de l'autre, la juge argentine, qui fut pendant trois ans le bras droit de Moreno Ocampo et qui, par conséquent, pourrait avoir un *a priori* favorable à l'endroit du procureur. Il s'agit quand même de décider du sort de l'accusé le plus important de la Cour. Sur ce dossier, celle-ci joue sa crédibilité. Tout est donc possible.

Or, relâcher le président Gbagbo, c'est admettre que le procureur avait tort.

Le 3 juin 2013, si les juges tentent de « sauver » le procureur, ils reconnaissent néanmoins sa défaite et son incapacité à présenter des éléments probants au soutien de ses accusations. Comme ces accusations sont exactement celles qui avaient été portées contre le président Gbagbo par les pro-Ouattara à l'époque de la crise post-électorale, il est intéressant de revenir aux quatre incidents principaux reprochés au président Gbagbo par le procureur qui prétend qu'il est possible d'y voir des crimes contre l'Humanité. Les juges ont considéré le 3 juin 2013 que le procureur n'apportait aucun élément probant au soutien du récit qu'il donnait de ces quatre incidents. Pour les juges, il n'y a donc pas crimes contre l'Humanité. Mieux : la déconstruction qu'a opérée la Défense du narratif du procureur a permis de faire émerger la vérité sur les quatre incidents. Et que donnent-ils à voir ? Des tentatives répétées pendant dix ans de prise de pouvoir par la force du camp Ouattara soutenu par les Autorités françaises et la fabrication d'éléments de preuve destinés à construire un discours vendable aux médias internationaux. Illustration des manipulations opérées à grande échelle lors de conflits récents.

1) La marche sur la RTI

Le procureur prétend que les forces de maintien de l'ordre appuyées des miliciens et des mercenaires, auraient réprimé le 16 décembre 2010, quelques jours après le second tour des élections présidentielles, une manifestation pacifique organisée par les pro-Ouattara afin d'empêcher, par la violence, les manifestants d'atteindre la RTI. La Défense a démontré lors des débats que loin d'être une marche pacifique, la manifestation proprement dite était organisée de la manière suivante : au premier rang des femmes et des enfants ; au cœur de la manifestation des hommes armés de kalachnikovs et de RPG. Les avocats du président Gbagbo ont diffusé des images qui ne laissent pas place au doute. Les combattants pro-Ouattara participant à la manifestation appartenaient, d'après la Défense, à des groupes infiltrés à Abidjan avant les élections présidentielles. Lors de la manifestation du 16 décembre, ils étaient accompagnés et soutenus par des groupes de « militants », souvent des voyous, armés de machettes et

autres armes blanches. La Défense a démontré « *que la soi-disant manifestation pacifique du 16 décembre 2010 était en réalité une tentative de prise de pouvoir violente soigneusement planifiée. Le 16 décembre 2010, des groupes armés attaquaient simultanément à Abobo des policiers surpris, une attaque puissante était lancée de l'Hôtel du Golf par les soldats rebelles et des combattants armés s'en prenaient aux forces de sécurité du sein de la manifestation générale.* » La Défense a appuyé sa démonstration sur des éléments irréfutables, notamment des vidéos où l'on voit des chefs pro-Ouattara, au premier rang desquels Soro, préparer le 15 décembre 2010 l'assaut du lendemain en exhortant au courage des soldats rebelles armés jusqu'aux dents.

Première remarque : au fil des débats le procureur a renoncé à discuter les éléments de preuve présentés par la Défense. Dans ses écritures, la Défense souligne que ces éléments « *remettent pourtant radicalement en cause la théorie du procureur qu'il reprend dans son DCC selon laquelle "la manifestation du 16 décembre 2010 était pourtant organisée pour se dérouler pacifiquement et les manifestants n'étaient pas armés". Cette absence de questionnement de la part du procureur est d'autant plus surprenante qu'elle révèle non seulement une absence totale d'enquête sur cet événement précis, contrairement aux instructions de la Chambre, mais encore, le refus de prendre en compte la réalité pour lui préférer un narratif purement politique. Il convient de noter ici le refus réitéré du procureur d'enquêter à décharge et même de prendre en considération les éléments à décharge.* »

Seconde remarque : les attaques menées par les forces rebelles le 16 décembre 2010 sont à l'évidence une tentative de prise de pouvoir violente par le camp Ouattara. Il s'agit d'attaquer non seulement la RTI mais aussi la primature et la présidence. Plus intéressant encore est le *modus operandi* : les initiateurs de l'offensive vont camoufler cette attaque en marche pacifique et utiliser à leur profit les incidents dont ils seront à l'origine pour dénoncer la brutalité des forces de maintien de l'ordre. Et c'est facile. Police et gendarmerie ne s'attendent pas à des attaques d'une telle brutalité menées par des groupes si professionnels et si bien armés. Les morts sont nombreux dans les rangs des forces de l'ordre. Elles ripostent. Or, les rebelles touchés sont habillés en civil. Les communicants du camp Ouattara ont alors beau jeu de clamer que les forces de

l'ordre s'en seraient prises à des civils. Les communicants semblent même « récupérer » les civils tués par les rebelles au cours de ces journées pour les transformer en victimes des forces de l'ordre.

2) La manifestation des femmes à Abobo le 3 mars 2011

Pour le procureur « *le 3 mars 2011, des forces de sécurité loyales à M. Gbagbo ont utilisé des armes lourdes contre un groupe d'environ 3 000 femmes qui manifestaient de manière pacifique à Abobo, contre les violations des droits de l'homme et demandant le départ de M. Gbagbo. En conséquence de cette attaque, sept femmes ont été tuées et plusieurs autres gravement blessées* ».

Première remarque : la Défense a montré que les informations du procureur étaient probablement fausses. À l'époque, il n'y avait plus de forces de maintien de l'ordre dans le quartier ; la présence de blindés qui seraient parvenus jusqu'au lieu précis de la manifestation est peu probable ; les responsables des forces de sécurité non seulement n'ont eu aucune connaissance d'une quelconque manifestation qui allait avoir lieu ou était en train d'avoir lieu, mais encore n'ont-ils été informés des prétendus incidents qu'*a posteriori*, après des communiqués émanant des rebelles.

Seconde remarque : la Défense a mis en évidence que la manifestation n'était pas spontanée, mais avait été, au contraire, soigneusement préparée puisque des cameramen avaient été positionnés sur les lieux par les rebelles. En revanche, ces derniers s'étaient bien gardés de prévenir les journalistes occidentaux. La manifestation n'avait aucune raison d'être tenue à cet endroit, c'est-à-dire à proximité de la grand' route traversant d'Est en Ouest Abobo, sur laquelle passaient à toute allure une fois tous les deux ou trois jours, deux ou trois véhicules ravitaillant des policiers ou des soldats assiégés par les rebelles quelques kilomètres plus loin. L'idée de la mise en scène émerge alors, renforcée par le fait que les éléments présentés par le procureur à l'appui de ses accusations sont suspects. Tout d'abord des vidéos qui se révéleront être des montages. On y voit même une dame prétendument morte se relever. Ensuite, les vidéos ne semblent pas montrer une attaque proprement dite. Surtout, la Défense a démontré qu'aucun des éléments présentés par le procureur pour conforter la thèse que des personnes auraient été tuées à cette occasion n'était crédible. Ils semblent même avoir été fabriqués.

3) Le bombardement du marché d'Abobo

« Selon le procureur, le 17 mars 2011, plusieurs obus de mortiers auraient été tirés à dessein à partir du Camp commando, visant des cibles civiles, sur une zone densément peuplée d'Abobo. »

Première remarque : la Défense a démontré que le procureur était incapable d'identifier les zones touchées, de prouver un bombardement au mortier, et d'en déterminer l'origine et les raisons. Là encore il semble que les responsables militaires gouvernementaux n'aient eu connaissance d'un tel bombardement.

Seconde remarque : le procureur s'appuie sur des témoins *« recrutés par le camp Ouattara »*. En outre, la Défense a également démontré que les éléments qui prouveraient qu'il y aurait eu des morts semblent avoir été fabriqués.

4) Sur les événements de Yopougon survenus le 12 avril 2011

« Le procureur prétend que le 12 avril 2011 des "forces proGbagbo" auraient attaqué des populations originaires du Nord du pays dans le quartier de Yopougon. Néanmoins, il est frappant de constater que le procureur est désormais beaucoup plus vague que dans son DCC précédent puisqu'il ne parle plus du 12 avril 2011 précisément mais indique désormais "le ou vers le 12 avril 2011". »

Première remarque : la Défense a relevé que le procureur est incapable de préciser la date, le lieu et les auteurs des incidents que le procureur prétend avoir existé. Non seulement le procureur s'est révélé incapable pendant deux ans de donner ces précisions élémentaires mais encore a-t-il, selon la Défense, accentué le flou de ses accusations.

Seconde remarque : il semble clair que les accusations sont, ici, beaucoup trop floues pour être retenues, d'autant que le président Gbagbo a été arrêté le 11 avril par les forces françaises. Alors à quoi servent-elles ? Probablement à cacher le fait qu'au même moment dans le quartier de Yopougon, les soldats rebelles arrivés pour les uns du quartier d'Abobo et pour les autres du Nord du pays avec l'aide des forces françaises, s'en prennent aux populations civiles. Des centaines de disparus sont avérés. Hommes, femmes et enfants ont été terrorisés.

Certains événements avancés par l'accusation peuvent même avoir été montés pendant la crise post-électorale comme des pièges préparés pour

exposer Gbagbo à des sanctions. Ainsi, le 16 décembre 2010, le jour de la manifestation, le procureur de la CPI, Luis Moreno Ocampo, prévient qu'il engagera des poursuites contre tout responsable de violences meurtrières en Côte d'Ivoire. Deux jours auparavant, le 14 décembre, alors même que les chefs rebelles sont en pleins préparatifs de l'attaque prévue le 16 décembre, Ouattara envoie aux juges et au procureur de la CPI par l'intermédiaire de ses avocats une lettre dans laquelle il reconnaît la compétence de la Cour concernant d'éventuels incidents. Lesquels ? Les « incidents » auxquels il est fait référence dans la lettre sont logiquement ceux que les rebelles savent devoir survenir le 16 décembre à l'occasion des attaques qu'ils vont lancer. Ainsi est signée la préméditation et reconnue par avance la culpabilité de ceux qui sont à l'origine des incidents. N'est-ce pas un scénario machiavélique ? Tous ont cru ou ont fait comme s'ils croyaient que le président Gbagbo était à l'origine des incidents. Le 16 décembre 2010 au soir, le Conseil de sécurité met en garde les auteurs d'attaques contre des civils, soulignant qu'ils seront tenus pour responsables de leurs actes et « traduits en justice ». Le Conseil vise le gouvernement du président Gbagbo. Dès lors, ce gouvernement est mis au ban des nations.

Dans le même esprit, le soi-disant bombardement auquel se seraient livrés sciemment les responsables militaires gouvernementaux contre des populations civiles, alors même qu'il paraît extrêmement douteux – même à l'époque – est immédiatement monté en épingle par les autorités françaises pour convaincre les membres du Conseil de sécurité de voter la résolution 1975 autorisant le recours à la force. L'encre de cette résolution n'est pas encore sèche que déferlent vers le Sud du pays les armées rebelles constituées – comme la Défense l'a montré – de mercenaires étrangers, notamment burkinabés. Elles attendaient impatiemment l'arme au pied, équipées et organisées par l'armée française qui prend les choses en main et ouvre la voie aux groupes rebelles. Problème : ces rebelles se rendent coupables sur le chemin vers Abidjan de nombreux massacres et d'atteintes graves aux droits de l'homme.

Un dernier mot sur l'utilité d'accabler le président Gbagbo et son gouvernement. Il est partout admis que les rebelles ont commis de nombreux massacres. Alors, évoquer les prétendus massacres du camp

d'en face permet, à coup sûr, de voiler cette réalité, fort gênante pour ceux qui ont soutenu et armé les rebelles, au premier rang desquels la France. Mais cela permet aussi de faire oublier que l'intervention militaire française a été brutale : attaque des hélicoptères français contre les bases et points d'appui des forces de sécurité ivoiriennes, destruction de leur armement. Ces attaques ont probablement entraîné la mort de nombreux soldats ivoiriens mais aussi de civils. Et les attaques menées par les forces françaises lors des derniers jours contre la résidence du président Gbagbo ont entraîné de nombreux morts civils. Plus on accuse le président Gbagbo, plus on espère masquer cette autre réalité qui pourrait donner lieu à des poursuites contre les militaires français et à un débat au Parlement français. Si la justice remplissait la mission qui lui est attribuée par la Constitution.

Qui a donné l'ordre, côté français, de lancer l'attaque du Nord vers le Sud en mars 2011 ? Les troupes rebelles, et les milliers de supplétifs Dozos, chasseurs traditionnels imprégnés de croyances magiques, particulièrement cruels à l'égard des populations piaffent sur la ligne de démarcation entre le Nord et le Sud du pays. Leur déferlement en direction d'Abidjan, assaut général, et final, était évidemment prémédité, et encadré. Gbagbo commente :

Une pareille opération ne s'improvise pas. Elle a été menée tout du long par le Régiment pour la Sécurité Présidentielle du Burkina Faso, attaché à son président de l'époque, Blaise Compaoré. C'est son chef, le général Djengélé, qui a dirigé la manœuvre, en suivant le tracé du chemin de fer qui descend du Burkina Faso vers le sud de la Côte d'Ivoire. Tout au long de ce tracé, dans chaque cille et bourgade, il y avait des caches d'armes.

Qui a donné l'ordre de lancer l'attaque ? Ce qui est certain est que l'opération a été préparée des mois auparavant : la nomination du général Emmanuel Beth au poste d'ambassadeur au Burkina en est le signe évident. Son frère, Frédéric Beth, dirigeait le Centre de Commandement des opérations spéciales. Et ce sont les hommes du COS qui se sont retrouvés en première ligne à chaque étape de l'offensive. Quant aux

troupes des rebelles, elles étaient constituées de mercenaires recrutés et armés au Burkina puis envoyés en Côte d'Ivoire. Qui a payé leurs armes ? Qui les a formées ? Qui les a organisées ? Pendant tout ce temps, le président Compaoré s'est dépensé sans compter au service de son « frère » Ouattara.

Ce dossier n'est pas le fruit d'une enquête véritable, a expliqué Emmanuel Altit à la Cour, mais une collection de pièces de seconde main, communiquées par le pouvoir ivoirien, de coupures de presse, et de rapports d'ONG, sans preuves formelles. Pendant la crise post-électorale, et même après, Luis Moreno Ocampo n'a jamais pris contact avec Gbagbo et les siens, et n'a travaillé qu'à charge, en rapport permanent avec l'équipe d'Alassane Ouattara. Certains partisans de Gbagbo ne verront peut-être aucun exploit dans le renversement du rapport de forces réussi par l'équipe Altit, tellement ils sont convaincus que les raisons de la présence de leur héros devant les juges de la CPI ne sont pas criminelles, mais seulement politiques. Un juste pendant aux ennemis du même Gbagbo qui, eux, l'avaient condamné d'avance. Les uns et les autres ont fait peu de cas, pour des raisons diamétralement opposées du procès de La Haye. D'une certaine façon, adversaires critiques, et supporters de la CPI ont pris le même raccourci : ils minimisent l'importance de la bataille qui s'y livre. Quel que soit l'inanité, pour les premiers, ou le bien-fondé pour les seconds, de ce qui était conçu par la Communauté internationale comme une grande cérémonie sacrificielle, célébrée par la grande prêtresse Bensouda. Il fallait pourtant que les mécréants de la Défense dressent leur bouclier, affrontent, déjouent les pièges, et livrent ce combat inégal.

L'ABIDJANAISE

La libération de Laurent Gbagbo est dans l'ordre des choses, depuis l'audience de confirmation des charges qui s'est tenue en février 2013 et surtout depuis le dépôt par la Défense de ses observations sur la preuve du procureur en avril 2014 qui détruisent totalement l'argumentaire du procureur. Sur le plan juridique, la Défense a pris le dessus sur l'accusation. Elle a confirmé cet avantage avec le dépôt de ses soumissions finales en avril 2014, prouvant une nouvelle fois que Laurent Gbagbo n'est coupable que d'avoir continué à exercer le pouvoir alors que le Conseil constitutionnel l'avait proclamé président de la République. Les juges ont sans doute entrevu pour le procureur le risque d'un procès formel : celui d'une déroute, proportionnelle à la dimension symbolique du cas Gbagbo, entraînant avec elle l'institution tout entière. Les raisons de santé pouvant aussi fournir à la CPI une occasion de relâcher Laurent Gbagbo sans se renier.

Un procès serait d'autant plus risqué que l'équipe d'Emmanuel Altit a utilisé à fond la phase préliminaire de confirmation des charges, préalable au procès proprement dit, pour détruire la preuve du procureur sans pour autant dévoiler ses propres atouts. Fatou Bensouda a montré la pauvreté de son jeu, mais aussi sa médiocrité dans la stratégie. Les avocats de la Défense sont désormais en position de force et peuvent voir l'avenir avec sérénité. Dans ces conditions, beaucoup pensent que l'institution aurait tout à perdre à un procès. Un procès qui donnerait l'occasion à la Défense de continuer à abattre ses cartes et à dévoiler une vérité que personne ne

veut entendre, surtout pas les tenants de la FrancAfrique. Non seulement le procureur risquerait d'être décrédibilisé, mais la Cour elle-même en sortirait affaiblie.

Est-ce à dire que personne n'accorde plus grand crédit au procureur de La Haye ? Et que l'on s'attend à un élargissement du détenu ? À Abidjan, mais aussi partout en France et dans le monde, les partisans de Gbagbo ont franchi le pas depuis longtemps. Eux croient à l'innocence et à la libération inéluctable du Woody de Mama. Parfois avec beaucoup de naïveté, ils se sont précipités aux Pays-Bas en espérant presque ramener leur héros, enfin libéré ! Des norias de bus, de voitures particulières, des groupes venant par avion, ou par train, affluent à La Haye à chaque audience importante, sans faiblir au fil des mois, et maintenant, des années. Aux abords du bâtiment blanc de béton et de verre du tribunal, en décembre 2011, ils ont entonné l'hymne ivoirien, « L'Abidjanaise », à la fin de l'intervention de Gbagbo. En février 2013, pendant l'audience de confirmation des charges, ils sont des centaines, tétanisés lorsque, sur une tablette tactile, leur Président leur apparaît, le nez chaussé de petites lunettes rondes, en costume bleu. Ils ne l'avaient plus vu depuis son incarcération aux Pays-Bas, sauf une fois sur Internet, le 5 décembre 2011, quand il avait été présenté à ses juges. Un parent de Gbagbo, admis à l'intérieur de la salle d'audience, a réussi à envoyer les images à partir de son téléphone portable. Délire immédiat de l'autre côté de la rue, autour de l'écran magique. Chants, tamtam, avec pour seul slogan : « *Libérez Gbagbo* ».

En Côte d'Ivoire aussi, cette incantation populaire est devenue le mot d'ordre du FPI, le parti de Laurent Gbagbo, et l'essentiel de son programme.

Même si la libération des quelques 800 prisonniers politiques encore détenus dans les prisons ivoiriennes pour leurs opinions est leur exigence quotidienne, exprimée collectivement par de nombreux intellectuels ivoiriens – *Le Monde* du 25 et 26 décembre 2013 a publié l'un de leurs appels – c'est à la libération et au retour du chef que sont suspendus les caciques du FPI. Pascal Affi N'Guessan, qui mène le FPI dans son combat de terrain, mobilise les foules autour de ce thème, avec un succès populaire impressionnant. Le peuple est là, présent, pour communier partout dans

le pays. La récente tournée, en février 2014, du leader du FPI a démontré par son succès que les Ivoiriens qui ont voté Gbagbo en 2010 sont encore très nombreux à le soutenir. Pour eux, son retour est le seul remède à l'humiliation collective subie en 2010. Comme une première revanche sur le destin, depuis la chute, l'incarcération, et la déportation à La Haye de leur Président. Une posture sentimentale, qui fait l'affaire du pouvoir en place, devant qui aucun programme d'alternance et de reconquête n'est dressé. Certains s'en inquiètent, comme Mamadou Koulibaly auteur entre autres, de *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*. En froid avec le FPI, dont il a été exclu, il milite farouchement comme opposant déclaré au régime Ouattara, au point de demander sa traduction devant la CPI avec Guillaume Soro, depuis qu'il a accepté la défaite de son propre camp, celui de Gbagbo : « *J'ai toujours soutenu Laurent Gbagbo, même si je ne pensais pas qu'il fallait passer sous les fourches caudines de Marcoussis et de Kléber en 2003 : nous sommes entrés dans un tunnel préparés pour nous mener où nous en sommes. Il faut regarder l'avenir. J'étais partisan que Laurent Gbagbo accepte l'échec objectif de notre stratégie, ce qui nous aurait permis de regagner le pouvoir aux élections législatives suivantes. Pour enraciner définitivement la démocratie.* »

Il n'est pas certain qu'un régime bardé d'hommes en armes ait respecté de telles règles du jeu : les élections de 2010 l'ont démontré. Mamadou Koulibaly a créé son propre parti, LIDER (Liberté et Démocratie pour la République) en vue de se présenter à l'élection présidentielle de 2015. Il estime que la politique de la chaise vide, ou seulement occupée par l'ombre portée du grand absent est absurde, qu'elle ouvre des opportunités complices vers des succès électoraux faciles à Ouattara et aux siens. Un des motifs de désaccord entre ses anciens amis du FPI et lui.

Certains s'en remettent au miracle d'un retour – un journaliste a écrit que ce serait un événement populaire plus fort que si Didier Drogba ramenait la Coupe du monde de foot à Abidjan – d'autres demeurent paralysés dans cette attente. Mamadou Koulibaly est régulièrement attaqué par ses anciens amis politiques, voire insulté. Le poids politique du détenu de Scheveningen est tel qu'il condamne, cependant, ses partisans à trouver une réponse au dilemme entre une stratégie qui réconcilie

la pensée magique, mêlée de nostalgie et de sentiments, et une action dynamique. Même si celle-ci doit aussi prendre en compte les incertitudes et les surprises possibles liées aux prochaines décisions de la CPI, ou à la santé de Ouattara.

« L'AMBASSADEUR, C'ÉTAIT PLUS UNE BARBOUZE QU'UN DIPLOMATE »

« 13 heures et 8 minutes exactement. » Je dois cette précision chronométrique au soin qu'a pris l'ambassadeur de France de noter ce moment historique : l'assaut brutal donné par les forces spéciales françaises à la résidence de Laurent Gbagbo. Jean-Marc Simon me livre cette indication comme preuve de sa maîtrise manœuvrière. Il faut dire qu'il avait vue imprenable sur la résidence présidentielle ivoirienne, mitoyenne de la sienne, voisine de celles du président de l'Assemblée nationale et du Nonce apostolique. L'heure de la chute de Gbagbo ne fut-elle pas, aussi, pour celui qui en fut l'ordonnateur sa consécration personnelle ?

L'ambassadeur Simon, c'était plus une barbouze qu'un diplomate. À l'Hôtel du Golf, se trouvaient ou venaient régulièrement des conseillers français, militaires ou politiques, les communicants français de Ouattara chargés de manipuler la presse internationale, et le grand ordonnateur de ces manœuvres, Jean-Marc Simon, ambassadeur de France.

Élevé un an plus tard, pour services rendus, au rang, rare et envié, d'ambassadeur de France à vie, Jean-Marc Simon y a gagné, outre les honneurs de la République française, l'assurance d'une vie dorée. Le zélé diplomate, qui s'était déjà illustré en Centrafrique en travaillant au renversement du président Ange-Félix Patassé au profit de François Bozizé entre 2001 et 2003, s'est vu gratifié de la reconnaissance

du nouveau pouvoir ivoirien sous la forme de contrats au travers de sa société « Eurafrique Stratégies », créée juste après les événements, à l'heure de sa mise à la retraite. Alassane Ouattara lui donne du « *mon ami Jean-Marc* » long comme le bras, en public, en toutes occasions. Le moins que l'on puisse faire pour remercier celui qui, l'oreille collée à son portable, relié en permanence à Nicolas Sarkozy à l'Élysée, à Alassane Ouattara et Guillaume Soro à Abidjan, a géré en avril 2011 la fin ultime de la bataille, autour de la résidence de Gbagbo. Désiré Tagro, le secrétaire général de la présidence de la République ivoirienne et ex-ministre de l'Intérieur n'est plus de ce monde pour raconter ce que le diplomate français lui a dit au téléphone juste avant que Tagro soit tué par les rebelles. D'autres ont entendu ses derniers échanges. Le conseiller de Gbagbo, à qui Jean-Marc Simon fut le dernier à parler, avait été en tout cas suffisamment rassuré par l'ambassadeur pour sortir, un drapeau blanc à la main, afin d'organiser la reddition de ceux qui étaient réfugiés à la résidence. Mal lui en pris, les rebelles se saisirent immédiatement de lui et lui tirèrent une balle dans la bouche, lui pulvérisant la mâchoire. Il décéda quelques heures après sa capture, à l'Hôtel du Golf, siège politique et militaire de Ouattara et de ses hommes. Il y aurait été achevé.

Oui, Jean-Marc Simon a conduit l'assaut contre la résidence assiégée de Gbagbo que l'armée rebelle ne parvenait pas à faire tomber. Il m'en a parlé avec gourmandise, comme un haut fait de sa carrière, entre un verre de sancerre blanc et une bouchée de saumon au Berkeley, le restaurant tendance où il a son rond de serviette, dans le quartier des Champs-Élysées. Ancien repaire de barbouzes, paraît-il. On y a souvent vu Michou devant une bouteille de champagne, avec sa cour. On y croise toujours des hommes d'affaires, des « *people* » et de jolies femmes.

« *Cela a été comme une chasse à courre... une corrida. On a d'abord bien fatigué la bête, par des pressions politiques, économiques, puis militaires, pour la mise à mort... l'estocade, dit-il. Je passais mon temps au téléphone avec le com'zone Koné Zakaria, avec Guillaume Soro, avec Ouattara, et avec l'Élysée, pour diriger les opérations.* » Il poursuit ironique : « *Pendant que nous les bombardions, on entendait là-dedans des salves d'Alléluias, de chants et des prières. Ils croyaient sans doute que le ciel allait venir les sauver... alors qu'il leur tombait sur la tête.* »

L'unanimité de l'opinion occidentale sur la légitimité de l'action contre Gbagbo, et la certitude de détenir le monopole de l'information a longtemps permis de dire tout, et surtout n'importe quoi, sans risque. À commencer par le discours solennel de Nicolas Sarkozy à Saint-Dizier affirmant la non ingérence de la France en Côte d'Ivoire. Une affirmation étonnante. En effet, l'armée française pèse de tout son poids sur les affaires politiques de la Côte d'Ivoire depuis des dizaines d'années (le contingent de Licorne passera de 900 hommes à près du double en 2011), ensuite parce que la décision de la mobiliser contre Gbagbo est, semble-t-il, déjà prise à cette date, si l'on en croit Robert Bourgi et les sources autorisées que j'ai révélées précédemment. Les paroles des politiques ne pèsent pas : elles volent au gré du vent comme des feuilles mortes. À Pretoria, le 28 février 2008, Sarkozy annonçait que le retrait de l'armée française du continent africain pouvait s'envisager. Deux ans après, il prépare l'assaut militaire contre les forces gouvernementales du président Gbagbo, trois ans plus tard, il lance la force Licorne à l'assaut des positions gouvernementales.

Invité sur l'antenne de Radio France International, le 11 avril 2012, Jean-Marc Simon contredira lui aussi sans risque, la promesse faite dans la confidence d'un entretien privé, dans son bureau de l'ambassade, à une Française d'Abidjan.

D'abord, en réponse à la question concernant le rôle de l'armée française, dans les dernières heures de la bataille d'Abidjan, il persiste dans une langue de bois diplomatique qui, à la lumière des faits, des images, et des témoignages, sonne faux : « *Les blindés français ont permis aux FRCI d'avancer et de pénétrer dans la résidence de Laurent Gbagbo* », dit-il. Il nie que la force Licorne soit elle-même entrée dans l'enceinte. Les images vidéo montrent que les premiers assaillants sont des soldats blancs. Probablement des forces spéciales. Sidiki Bakaba, cinéaste, metteur en scène, acteur, directeur du palais de la Culture d'Abidjan, et auteur d'un documentaire « *La victoire aux mains nues* » célébrant la résistance des Ivoiriens contre les agressions des rebelles, et de la France, m'a confié avoir vu des soldats français des forces spéciales tout autour de lui à l'intérieur de la résidence après l'assaut du 11 avril 2011. Sidiki Bakaba avait été blessé la veille par une roquette tirée d'un hélicoptère français tandis qu'il le filmait en train de tirer sur

les défenseurs et les civils présents à la résidence. Le 11 avril, dans les décombres de la résidence il avait été battu et poignardé par les rebelles entrés dans les lieux à la suite des commandos français. Sidiki, un grand artiste, musulman, originaire du Nord comme beaucoup de ceux qui se trouvaient avec le président Gbagbo dans les derniers instants. Mais cela n'empêche pas les communicants français de Ouattara de prétendre qu'il s'agissait d'une guerre ethnique et religieuse. Comment jeter de l'huile sur le feu... Son récit est d'autant moins sujet à caution, que Sidiki doit la vie à d'autres soldats français qui, un peu plus tard, alors que les rebelles allaient l'égorger, se sont interposés et l'ont exfiltré à l'hôpital. « *C'est pour cette raison que je n'ai jamais voulu engager de procès* », dit-il. D'autres civils, arrêtés dans la résidence présidentielle, furent exécutés sommairement un peu plus loin par les rebelles.

« *Mais est-ce que les forces pro-Gbagbo en surplomb sur la colline du Plateau n'auraient pas pu tirer sur les blindés français ?* » demande encore le journaliste de RFI au diplomate.

« *Bien sûr qu'elles auraient pu le faire. Elles ne l'ont pas fait* », concède le diplomate. « *La colonne a pu avancer sans difficulté.* »

Ce que se garde bien de dire Jean-Marc Simon est que le président Gbagbo avait donné l'ordre, pour épargner les vies humaines, de cesser tout combat depuis plusieurs jours déjà. À aucun moment les forces gouvernementales ne reçurent d'instructions pour attaquer ou contre-attaquer. À aucun moment, elles ne furent autorisées à tirer sur les soldats français et ceux de l'ONU. Leurs instructions étaient claires : protéger la population civile.

« *Les yeux dans les yeux, je peux vous jurer que jamais une balle française ne frappera un Ivoirien, sauf bien sûr, si nous sommes attaqués* », avait dit l'ambassadeur à Liliana Lombardo, une résidente française roche de Simone Gbagbo. C'était au mois de mars 2011, à peine un mois avant l'assaut de la résidence de Gbagbo par l'armée française, sous le prétexte de « *détruire les armes lourdes qui menaçaient la population civile [...]* une décision prise au plus haut niveau naturellement, par Nicolas Sarkozy lui-même », confie enfin Simon à son interlocuteur.

Des armes lourdes, il n'y en avait aucune à la résidence.

« Il y avait des centaines de personnes, des civils, des jeunes surtout, venus se réfugier sur les pelouses de la résidence, et sur la route qui y menait, pour protéger Gbagbo. Quand j'ai été arrêté et emmené, le 11 avril, j'ai vu des centaines de corps de ces personnes étendues, mortes, tuées par les bombardements français, ou après leur arrestation, par les rebelles, après la reddition de Gbagbo », explique Sidiki Bakaba, qui vit aujourd'hui en France... On n'en connaîtra jamais le nombre.

QUAND ROLAND DUMAS IMPOSE VERGÈS

Deux vieilles stars de la politique du barreau de Paris, Roland Dumas et Jacques Vergès auront eu beau débarquer à Abidjan pour apporter un soutien plus spectaculaire qu'efficace à Laurent Gbagbo, à la veille de l'an 2011, l'opinion n'y aura vu qu'une opération médiatique. Avec à la clef, deux vieux avocats bien rémunérés. C'est Roland Dumas qui impose Vergès.

Celui-ci n'avait plus, en effet, les faveurs de Laurent Gbagbo depuis qu'il s'était rendu en 2005, à la demande du gouvernement, à Guitrozon et Petit Duékoué, lieux de massacres du 31 mai au 1er juin. Une boucherie : cases et maisons brûlées avec leurs habitants, têtes fendues à coups de machettes, femmes violées et éventrées, enfants tués de rafales à bout portant, où à l'arme blanche. Une répétition à l'identique de l'extermination qui allait avoir lieu dans le même village en mars 2011, pendant la progression des rebelles. À 500 mètres d'un camp du contingent français Licorne, et du cantonnement de troupes de l'ONUCI.

Pas assez d'horreurs sans doute... ou est-ce l'arrière-pensée inconsciente que la mort massive d'êtres humains, dans certaines contrées, relève des us et coutumes ? Serait-ce une fatalité saisonnière ? Insuffisante pour atteindre, selon nos critères, l'exemplarité qui la hisse au rang de drame universel ?

Pour exemple, au Congo, dans la province du Kivu, depuis 1999, des centaines de milliers de personnes seraient mortes, d'autres continuent de mourir. Près de 1,5 million et demi de réfugiés a été jeté sur les routes

dans un exil forcé, sans faire plus de bruit que cela... Les famines du Biafra, les massacres du Rwanda auraient-ils épuisé nos capacités d'intérêt et de compassion pour l'Afrique ? Nous auraient-ils acclimatés à ce destin qui veut que là-bas plutôt qu'ici les gens meurent comme des mouches ? Ou est-ce que l'examen scrupuleux des raisons qui ont créé le contexte favorable aux fatalités de cet enfer africain, après plus d'un siècle de colonialisme affiché, puis de dépendance totale, nous renverrait à notre propre part de responsabilités ?

Vergès avait approché les Ivoiriens par l'intermédiaire du Capitaine B., qui lui avait fait rencontrer Désiré Tagro, ex-ministre de l'Intérieur au Hilton de Bruxelles. Ils avaient discuté du dossier des familles des victimes assassinées avec une avocate ivoirienne, Micheline Bamba. Vergès fut chargé d'assurer la défense des familles en collaboration avec le service juridique du gouvernement. Il devait travailler avec maître Bamba. Le fait que Vergès se soit trouvé dans l'entourage de Ouattara quelques années auparavant ne semble pas avoir gêné les dirigeants ivoiriens.

Jacques Vergès reçut un acompte de 150 000 euros et Roland Dumas 67 200 euros par l'État ivoirien. Lorsque maître Micheline Bamba demanda comme convenu à Vergès une provision de 3 millions de francs CFA (moins de 5 000 euros) pour lancer le travail sur place, Vergès refusa net. Il ne donna jamais suite. Il fut, dès lors, débarqué par une simple lettre dès le 22 juillet.

Gbagbo s'étonna de l'attitude de l'avocat français qui l'avait laissé tomber en route, mais ne s'opposa pas à son retour à Abidjan fin 2010, en plein séisme post-électoral. Roland Dumas s'est porté garant pour son confrère. Sait-il que, en 2005, Dumas et Vergès avaient demandé une provision importante alors que ce qu'ils avaient proposé de faire était simplement d'évaluer la situation à l'époque et sensibiliser des médias ? Mais Laurent Gbagbo est comme ça. Il a été trop indulgent, dit-on autour de lui. Indulgent avec Vergès et Dumas, comme avec nombre de politiciens français qui ont bénéficié de son hospitalité généreuse mais n'ont jamais renvoyé l'ascenseur, indulgent avec certains autour de lui. Le président Gbagbo est un intellectuel et un homme d'État. Quelqu'un qui donne les grandes lignes de l'action politique, en explique les tenants et les aboutissants mais ne se commet pas dans les contingences d'arrière-cuisine. Le

Président délègue, fait confiance, et parie sur la compétence et l'intégrité des responsables gouvernementaux et administratifs. En aucune manière, il ne se mêle, contrairement à ses pairs, des intrigues quotidiennes de la cour, ni ne joue le jeu des factions. C'est pourtant de là que viennent les mauvais coups....

Seul fruit de l'opération visant à faire connaître en 2005 les événements tragiques de Duékoué, un petit livre paru aux éditions Pharos, *Crimes contre l'Humanité*, cosigné Roland Dumas et Jacques Vergès... qui n'en ont pas écrit une ligne. La société Mondio-Phonie-Médias, également missionnée pour communiquer à l'étranger sur les massacres, et en archiver les preuves, rédigea l'ouvrage à leur place.

En 2011, l'effet produit par l'action des deux « vieux de la vieille » sera nul, et même contraire aux objectifs poursuivis. Quelques passages sur les plateaux de télévision à leur retour à Paris n'auront pas rendu l'expédition des deux vieux avocats plus utile à la cause défendue. Au moins auront-ils eu le mérite de contester le discours unique propagé par les milieux officiels.

Roland Dumas, en particulier, aura tenté d'endiguer le flot en ses qualités d'ancien président du Conseil constitutionnel, et ministre des Affaires étrangères. Sa sincérité est incontestable. Dès 2002, il a apporté son soutien à Laurent Gbagbo. Il a été l'un des premiers, et parmi les seuls à l'époque, avec Henri Emmanuelli, à manifester sa solidarité au Président.

Il félicita Mamadou Koulibaly en janvier 2003, quand celui-ci claqua la porte de la conférence de Marcoussis pour marquer son désaccord à la mise sous tutelle de l'avenir de la Côte d'Ivoire. Par l'intermédiaire du même Koulibaly, Dumas a conseillé à Gbagbo avant la Table Ronde de Marcoussis, de ne pas venir à Paris pour signer des accords qui lui étaient imposés. Les deux hommes ont eu la même phrase pour me le dire : « *En venant, Gbagbo entrait dans un tunnel. Il n'a jamais pu en sortir.* »

Au début de l'année 2011, Roland Dumas déploiera son expérience et ses talents d'orateur. Vergès jouera les provocateurs, il est là pour ça. Il en fera trop. Ce sera son dernier coup d'éclat. Les deux vieux compères ont un peu trop l'air de s'amuser à « *foutre le bordel* » comme ils disent, dans un dernier grand baroud... Ils cosigneront et publieront un *Livre*

blanc. En pure perte. La machine anti-Gbagbo est lancée, et roule depuis à grande vitesse... Jacques Vergès, ce farouche anticolonialiste, l'aura constaté avant de mourir, en août 2013.

« HIER N'EST PAS ENCORE LOIN »

La Côte d'Ivoire a disparu des écrans comme s'il ne s'y passait plus rien. Comme si tout avait été dit. Comme si les médias avaient écrit l'histoire. Madame Ouattara affrète à grand frais des avions emplies de personnalités invitées à des galas de charité à Abidjan, Ado soigne ses problèmes de santé, le ministre de l'Intérieur Hamed Bakayoko, connu autrefois à Paris grâce à une boîte de nuit « L'Alizée » dans le 15^e arrondissement, et Guillaume Soro, le no2 du régime, se regardent en coin, le doigt sur la gâchette.

Après le drame, la vie continue au pays des éléphants, où aucun des problèmes qui divisent les Ivoiriens n'est pourtant encore résolu. De nombreux partisans de Gbagbo sont en prison, d'autres en exil, et les habitants qui ont fui le pays craignent aujourd'hui d'y revenir. Leurs maisons et tous leurs biens ont été accaparés par des rebelles.

Ce qui inspire à Washington des critiques et une prudence nouvelle envers le régime d'Alassane Ouattara, qui fut pourtant son champion. Cela en dépit d'un taux de croissance annoncé de plus de 8 %⁴⁷, dû au retour des investisseurs après dix années de guerre et de partition du pays en deux. Une croissance appauvrissante, « *l'argent travaille mais ne circule pas* », ironise Ouattara. En vérité, ainsi que l'explique Ahoua Don Mello, il s'agit d'un taux de croissance fictif : « *La Côte d'Ivoire est un pays agricole. Or, ce secteur n'a progressé que de 0,2% du PIB qu'on annonce, et la*

47. Taux de croissance de 9,8 % selon Mamadou Koulibaly au 31 mai 2014.

population des campagnes a augmenté, d'où l'augmentation de la pauvreté en milieu rural. La croissance se concentre uniquement dans le secteur du BTP, et en plus, de manière artificielle. Le projet de 3e pont à Abidjan était dimensionné à 60 millions d'euros sous Laurent Gbagbo, il passe à 180 millions d'euros sous Ouattara : cette surfacturation, c'est de la croissance fictive. L'économie réelle est en chute libre : le cacao a vu sa production se réduire de 10 % en 2012, le pétrole et le gaz ont chuté de 22 %. Pourquoi ? Non pas parce qu'il y a moins de cacao, ou moins de pétrole et de gaz. Seulement parce que toutes ces matières premières sont volées, détournées, et vendues "au noir." »

En tout cas la croissance énoncée officiellement n'évite pas l'emprunt de 75 milliards de francs CFA (114 millions d'euros) à l'Union européenne, la demande de l'annulation de sa dette à la France, l'emprunt, plus étonnant encore, de 100 milliards de francs CFA (152 millions d'euros) au Congo-Brazzaville, comme le révèle *Jeune Afrique* du 27 octobre 2013. La France a débloqué d'urgence plus de 400 millions d'euros pour assurer les payes des fonctionnaires et le fonctionnement de l'État. Depuis son arrivée, Ado cherche 15 milliards, et passe plus de temps à Paris, dans sa résidence de Mougins, ou dans son avion qu'en Côte d'Ivoire. Le prix même de ces voyages, avec tout l'accompagnement du train de l'État, dans une période difficile, paraît inadapté à la situation, quand la population se serre la ceinture. Pour s'assurer de ne pas laisser dilapider par d'autres les richesses du pays, Alassane Ouattara a tout de même pris soin de placer sous sa coupe le ministère des Mines : le nerf de la guerre, le coffre-fort du pouvoir.

Privé de parole publique depuis son arrestation à Abidjan le 11 avril 2011, et sa détention dans le Nord du pays, à Korhogo, Laurent Gbagbo ne s'est depuis trois ans confié à personne, sauf à ses avocats et à deux ou trois amis admis à le voir à la prison de La Haye, après son transfert à la CPI. Certains ont cru pouvoir profiter de cette absence de la scène publique, et de son empêchement à pouvoir communiquer, pour prétendre avoir reçu quelques confidences de lui – alors qu'ils ne l'ont jamais vu et ne lui ont jamais parlé – et enrichir tel ou tel livre. Des propos indirects, propagés par des intermédiaires, ou carrément inventés. La Côte d'Ivoire mérite mieux que ces bidouillages conjuguant charlatanisme et onanisme

journalistiques. Il était donc nécessaire de savoir comment parle et parlait Laurent Gbagbo, devenu aux yeux des Africains le héros de leur émancipation. À Paris, on sait en haut lieu désormais que l'affaire se passe « mal » à La Haye, et, selon Jean-Christophe Notin, qui a toujours le contact avec certains de ses éminents informateurs, que tout pourrait « péter à nouveau », en cas de disparition brutale, ou d'effacement d'Alassane Ouattara. L'annonce récente de sa maladie et de son opération a mis en émoi ses partisans. Les demandes de visas ont afflué, laissant présager une fuite massive à l'étranger en cas de malheur. Le décès d'Alassane Ouattara replacerait dans l'actualité le jeu tragique de la conquête du pouvoir à Abidjan où il a commencé, à la mort d'Houphouët-Boigny en 1993. Un pronostic malheureusement envisageable, à l'heure où chacun des protagonistes conserve autour de lui sa milice armée. L'importation de populations au Nord, par dizaines de milliers d'individus, pour assurer la victoire aux prochaines élections présidentielles de 2015, et renverser les rapports de force avec le Sud, est regardée avec inquiétude par les spécialistes. À peine deux ans après la « victoire de la démocratie » à coups de missiles, la Côte d'Ivoire est redevenue ce que Nicolas Sarkozy et la Communauté internationale en ont fait : une bombe à retardement.

Laurent Gbagbo, le président qui comptait sur ses propres forces, n'a pas vu venir cette conjonction de puissances liguées contre lui. Son tête-à-tête traditionnel avec la France a été habilement transformé par le président Sarkozy et les siens en un face-à-face entre le président africain et la Communauté internationale en 2010. Face à la machine de guerre politique, diplomatique, financière et militaire, mobilisée par les autorités françaises, il s'est retrouvé presque seul, et quasiment désarmé, jusqu'à l'issue fatale... Les grandes voix de l'Afrique de ces cinquante dernières années se sont éteintes, Nasser, Sékou Touré, Thomas Sankara, Patrice Lumumba, Nelson Mandela, ne sont plus. L'Occident les a tous combattus. Ou méprisés, comme le président sénégalais Léopold Senghor, poète et serviteur de la langue française, enterré en l'absence du président de la République, Jacques Chirac, et du Premier ministre français Lionel Jospin, en décembre 2001. Ancien conseiller de Mitterrand, Erik Orsenna écrira à ce sujet, dans *Le Monde*, le 5 janvier 2002, un article intitulé « J'ai honte ».

Laurent Gbagbo, tout au long de sa vie, a fait entendre sa voix par-delà les murs des prisons dans lesquelles on l'a souvent enfermé. En 1972, déjà incarcéré pour raisons politiques dans un camp militaire du Nord de la Côte d'Ivoire, il écrit dans une pièce de théâtre, *Le Lion du Manding*⁴⁸, ces vers qui retentissent aujourd'hui aux oreilles des Africains :

*« Le monde est malheureux
Or hier n'est pas encore loin
Et demain est profond
D'une profondeur pleine d'espoir
Écoutez ma parole : elle ne sait qu'avancer
Écoutez ma parole : l'histoire est vérité. »*

48. Cité par Guy Labertit, *Abidjan-sur-Seine*, op. cit., d'après le griot Mamadou Kouyaté, « passeur de légende »

IMPAIR ET PASSE

Parlant en mai 2018 de la Cour pénale internationale, dont il est l'un des dix-huit juges, en charge notamment du procès de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé, Cuno Tarfusser n'a pas mâché ses mots lorsque la revue de l'Association du Barreau près de la CPI lui a demandé son avis sur l'institution. Tout en estimant qu'il s'agit d'un « instrument fantastique », il déclare sans façon : « *La Cour ne peut certainement pas continuer sur la même voie car, comme il a été dit, sa crédibilité est très faible, à l'interne vis-à-vis du personnel dont le moral est au plus bas, et extérieurement, vis-à-vis des observateurs avertis.* » Sur l'équité des procédures en usage à la CPI, le juge italien n'est pas plus tendre : « *Si nous regardons maintenant nos procédures pendant des années et des années, en l'absence de délais statutaires qui pourraient simplifier la procédure, si nous tenons compte du fait que même les délais maximaux liés aux différentes phases de la procédure ne sont pas fixés pour la détention, j'ai des doutes quant à la définition de la procédure comme étant globalement équitable.* » Dans la bouche d'un membre éminent de l'institution, le diagnostic est implacable. Il reflète les doutes et les critiques qui ont entamé l'image de cette cour censée rendre une justice internationale irréprochable. Le gouvernement américain lui-même s'en est mêlé pour dénier toute légitimité à la CPI, dès qu'il a été question d'une enquête sur certains agissements de l'armée américaine en Afghanistan.

Présumé innocent, Laurent Gbagbo aura été détenu plus de sept ans dans l'attente d'un jugement !

Son procès et ses effets collatéraux auront largement contribué à lézarder la façade d'une institution qui se voulait au-dessus de toute influence politique, et de tout soupçon.

Procédant par un système d'impasses successives, les procureurs Luis Moreno Ocampo d'abord puis Fatou Bensouda ont allégrement tordu à leur guise les principes du droit. La décision de transférer Laurent Gbagbo à La Haye a été prise en violation du droit ivoirien d'abord, pour n'avoir pas été validée par la cour d'appel d'Abidjan, mais en province, par le tribunal de Korhogo, puis en ignorant totalement le droit international.

Il faut ici rappeler que la Cour pénale internationale est fondée sur le Statut de Rome : aucun ressortissant d'un pays non-signataire de ce statut ne peut être déféré devant la CPI, ce qui est explicitement spécifié par les textes fondateurs. Or, fin novembre 2011, lorsque Gbagbo est transféré à La Haye, la Côte d'Ivoire n'a pas signé le Statut de Rome. Alassane Ouattara ne le signera qu'en 2013, en toute illégalité, dans la mesure où la Constitution ivoirienne ne le lui permet pas ! Il la modifiera en 2015 pour effacer le problème.

Ainsi que ce livre le raconte, des arrangements avaient été pris en marge de toute légalité entre Luis Moreno Ocampo, Nicolas Sarkozy, et Alassane Ouattara, dans une rencontre secrète à Paris, le 26 novembre 2011, pour expédier Gbagbo aux Pays-Bas. Ce qui fut fait à peine trois jours après. Ces connivences diplomatiques ont été depuis documentées, et prouvées, par la publication d'échanges de mails incontestables entre le Quai d'Orsay et le procureur de la CPI, début octobre 2017. Le Consortium international des journalistes d'investigation, qui les a publiés dans Mediapart en France, et *Le Soir*, en Belgique. Ces mails font état des demandes pressantes de Moreno Ocampo auprès de Paris dès le 11 avril 2011, jour de l'arrestation de Gbagbo, pour le garder et le transférer à la CPI. Cela en dépit du fait qu'à ce moment de l'affaire, aucune procédure d'accusation n'est lancée contre lui, et que le cadre juridique n'existe pas – nous l'avons vu plus haut – pour permettre à la CPI d'émettre pareille demande.

Jerry Rawlings, président du Ghana de 1992 à 2000, et figure unanimement respectée en Afrique, a décrit l'arrestation de Gbagbo et son transfert, en dehors de toute règle de droit, comme un « enlèvement ».

Il est vrai que Moreno Ocampo ne prenait pas de gants : il développa sans complexe des relations avec Alassane Ouattara, avant même la chute de Laurent Gbagbo, au détriment de la plus élémentaire impartialité.

En lui succédant au poste de procureur, Fatou Bensouda, sans tenir compte de ses engagements, ne procéda pas autrement. Elle nourrit son dossier à charge contre Laurent Gbagbo auprès des autorités ivoiriennes en place, c'est-à-dire des vainqueurs soutenus par la France et l'ONU, et fit l'impasse sur l'examen des crimes – pourtant nombreux et prouvés – du camp Ouattara. Une enquête à sens unique.

Le déroulé du procès Gbagbo, dès sa phase préliminaire, destinée à établir les charges contre le prévenu, tourna pourtant au désavantage de l'accusation. Exemple caricatural, mais significatif, une cassette vidéo, dont la vocation était de montrer la répression d'une manifestation anti-Gabgbo à Abidjan, s'avéra être une scène tournée au Kenya, lors de troubles post-électorales à Nairobi...

La défense de Laurent Gbagbo démonta un à un les arguments de la procureur et les quatre motifs principaux de l'accusation. Tant et si bien qu'en juin 2013, les charges n'étant pas suffisantes pour aller au procès, il eut été juste et logique de mettre le prévenu en liberté. Il fut donc attribué exceptionnellement à Fatou Bensouda une année supplémentaire pour améliorer sa copie. Elle rendit un an plus tard un quasi-fac-similé de son premier dossier. Cette fois, sur des arguments inchangés, deux juges sur trois validèrent le souhait de madame Bensouda d'aller au procès.

Un détail, cependant, peut induire le doute sur le mode opératoire qui conduisit au procès : c'est la voix du juge allemand qui fit basculer la décision. Un juge qui quitta la CPI une semaine après pour raisons de santé, et qui décéda un mois plus tard. Était-il en mesure et en état de voter lors de l'examen du dossier Gbagbo, a-t-on disposé de sa voix ? Nul ne le sait. La défense de Laurent Gbagbo demanda une enquête, elle lui fut refusée.

Le grand procès s'ouvrit donc le 28 janvier 2016, et tourna à la confusion de l'accusation : non seulement il ne permit à aucun moment

d'établir la moindre preuve de la culpabilité de Laurent Gbagbo, mais il contribua plutôt à le dédouaner des chefs d'accusation contre lui. Sur les quatre-vingt-deux témoins cités à la barre par l'accusation pour « charger Gbagbo », aucun ne le fit. Quelques timides tentatives, vite annulées par des mensonges flagrants issus de discours appris par cœur, furent anéanties par quelques témoins clés, au nombre desquels les chefs de l'armée et de la gendarmerie, désormais au service de l'État dirigé par Alassane Ouattara. Non, aucun plan criminel, ni aucun ordre de même nature n'a émané du pouvoir sous Laurent Gbagbo, affirmèrent-ils. Il y eut même d'ardents défenseurs du président déchu parmi ceux que la Cour avait convoqués pour les entendre enfoncer l'accusé... Fatou Bensouda renonça donc à entendre les cent trente-huit témoins cités, et s'arrêta au quatre-vingt-deuxième, sans avoir rien prouvé, sinon la vacuité de son dossier.

Face à cette déconfiture, la CPI se devait de réagir, ne serait-ce que pour sauver sa propre crédibilité – et sortir de l'impasse finale où l'ont menée les impasses tactiques du bureau du procureur. Le juge président Cuno Tarfusser et ses deux adjoints ont tous les faits en main.

Une audience de demande d'acquittement pur et simple a donc été accordée aux avocats de Laurent Gbagbo, sans même entendre les témoins de sa défense. Qui a peur d'un Laurent Gbagbo libéré ?

La mort de son vieux compagnon de route Abdouramane Sangaré le 3 novembre dernier, celui que Simone Gbagbo appelait « l'ami de tous les jours », a assombri les derniers temps du séjour de Laurent Gbagbo à La Haye. Sangaré, rencontré à l'université d'Abidjan en 1970, ex-ministre, arrêté avec son ami en 2011 et détenu deux années, tenait à bout de bras, là-bas au pays, les fidèles du FPI, dont la devise est un franc « Gbagbo ou rien ». Il disait publiquement, comme Gbagbo : « *Si je meurs, enjambez mon corps pour continuer la lutte. Moïse n'est pas entré dans la Terre promise. Je ne sais pas si je vais entrer dans la Terre promise. Si je n'y entre pas, continuez le combat.* » C'est le cri du cœur, et la vocation, que partagent avec quelques autres Laurent Gbagbo et les siens depuis un demi-siècle, en Côte d'Ivoire.

BIBLIOGRAPHIE

- AGBOHOU Nicolas, *Le Franc CFA et l'euro contre l'Afrique*, Solidarité Mondiale, 2000.
- ADLER Laure, *L'Année des adieux*, Flammarion, 1995.
- DELTOMBE Thomas, DOMERGUE Manuel, TATSITSA Jacob, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971*, La Découverte, 2011. Guillaume, *Pourquoi je suis devenu un rebelle*, Hachette, 2005.
- YAMGNANE Kofi, *Afrique, introuvable démocratie*, Éditions Dialogues, 2013.
- KESSIE Raymond, *Laurent Ghagbo, au centre d'un complot*, L'Harmattan, 2013.
- KOULIBALY Mamadou, *La Guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, 2003.
- LABERTIT Guy, *Adieu, Abidjan-sur-Seine ! Les coulisses du conflit ivoirien*, Autres Temps Éditions, 2008.
- NEYRAC Georges, *Ivoire Nue*, Éditions Jacob-Duvernet, 2005.
- DUVAL Philippe, *Fantômes d'Ivoire*, Éditions du Rocher, 2003.
- GLASER Antoine et SMITH Stephen, *Comment la France a perdu l'Afrique*, Éditions Calmann-Lévy, 2005.
- GUISNEL Jean (dir.), FALIGOT Roger (dir.), *Histoire secrète de la Ve République*, La Découverte, 2007.
- HUGEUX Vincent, *Reines d'Afrique : le roman vrai des premières dames*, Perrin, 2014.

- KAHN Jean-François, *L'Horreur médiatique*, Plon, 2014.
- KONAN BÉDIÉ Henri, *Les Chemins de ma vie*, Plon, 1999.
- KOUDOU Christophe, *Le Crocodile et le Scorpion : la France et la Côte d'Ivoire (1999-2013)*, Éditions du Rocher, 2013.
- NOTIN Jean-Christophe, *Le Crocodile et le Scorpion*, Le Rocher, 2013.
- PÉAN Pierre, *La République des mallettes*, Fayard, 2011.
- SEHOUE Germain, *Le Commandant Invisible raconte la bataille d'Abidjan*, L'Harmattan, 2012.

TABLE DES MATIÈRES

Le parfum de la liberté	5
Avant-propos	11
1. « J'ai confiance, la vérité finira par triompher	15
2. « Je voulais donner un sens au mot "Indfépendance" »	21
3. « Mon père a débarqué en France en janvier 1940 »	33
4. « Veulent-ils la mort de la Côte d'Ivoire ? »	43
5. « Villepin et Bourgi m'ont demandé de cracher au bassinet en 2002 »	49
6. « Nous ne sommes libres qu'en apparence, à l'intérieur de la cage où l'on nous a mis »	63
7. « Qu'on s'occupe de vérifier les faits ! »	71
8. « Un coup d'état en gants blancs »	81
9. « Ces gens n'ont peur d'aucune ignominie »	87
10. « La bavure était française »	95
11. « Je fais de la politique, pas des affaires »	107
12. « J'ai été arrêté sous les bombes »	111
13. Tant pis pour ceux qui ont voté !	117
14. Un traquenard préparé de longue date	123
15. « Les Ouattara, ce n'est pas un couple, c'est une entreprise »	139
16. « Ma conviction, c'est qu'il faut bâtir des institutions en Afrique »	153
17. « François Hollande venait me voir à mon hôtel à chaque fois que j'étais à Paris »	159

18. «Sarkozy s'est démené, ils n'ont rien trouvé : pas de fortune cachée, pas de biens "mal acquis" »	165
19. « Je voulais marquer l'Histoire »	173
20. Les coups d'état	181
21. « Gbagbo sera écrasé, parce qu'en face, ils vont lancer le rouleau compresseur »	185
22. L'aveuglement volontaire de la communauté internationale	193
23. « Quand je pense qu'on s'est moqué de notre "gouvernement de professeurs" »	209
24. « J'ai accepté tous les compromis »	217
25. « Ils m'auraient tué à petit feu »	229
26. La CPI, une cour africaine	233
27. «Mes avocats ont coincé les juges »	245
28. « Ils ne changeront jamais »	259
29. « Une pareille opération ne s'improvise pas »	269
30. L'Abidjanaise	277
31. «L'ambassadeur, c'était plus une barbouze qu'un diplomate »	281
32. Quand Roland Dumas impose Vergès	287
33. « Hier n'est pas encore loin »	291
Impair et passe	295
Bibliographie	299

Composition :
L'atelier des glyphes

Dépôt légal : novembre 2018
IMPRIMÉ EN FRANCE



Achévé d'imprimer le 23 novembre 2018
sur les presses de l'imprimerie *La Source d'Or*
63039 Clermont-Ferrand
Imprimeur n° 20927N